هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 712 — 32 PAGES — MARDI 10 JUILLET 1979

Une mission humanitaire de l'ONU va se rendre au Cambodge

LIRE PAGE 3



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 3

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Téhéran annonce la découverte d'un « complot contre la révolution »

La montée des périls

A plus de trois semaines de l'élection, le 3 août prochain, de l'Assemblée restreinte de soixante-quinze membres chargée de réviser le projet de Constitution, la situation intérieure en Iran se dégrade lentement mais inexorablement, sans que les autorités puissent faire quoi que ce soit pour mettre fin à la sucession des actes de violence. Tout récemment encore, l'imam Khomeiny stigmatisait l'anarchie, « le plus grand danger qui menace le pays », et dénonçait les « mains sales de l'étranger », qui « sèment la discorde au sein de la population ».

Le procureur général révolutionnaire, M. Mehdi Hadavi, qui a une lourde responsabilité dans la détérioration de la situation, lançait mercredi un cri d'alarme en affirmant que le pays s'acheminait vers une « guerre fratricide à la turque ». L'assassinat, samedi soir, de M. Tarkhani, important homme d'affaires du Bazar de Téhéran et proche de l'imam Khomeiny, semble donner raison aux sombres prédictions de M. Mehdi Hadavi. Le mystérieux « groupe Forghan », responsable de l'attentat, avait déjà revendiqué les meurtres du général Gharani, premier chef d'état-major de l'Iran post-révolutionnaire, et de l'ayatollah Moutahari, éminente personnalité religieuse.

En fait, les vrais responsables de l'anarchie qui règne actuellement en Iran sont les dirigeants religieux — l'imam Khomeiny en tête, — qui n'ont pas su, cinq mois après la révolution de février, mettre fin à la multiplicité des centres de décision. Le pouvoir demeure partagé entre Téhéran et Qom. Visiblement dépassé par les événements, l'imam Khomeiny semble ignorer les véritables problèmes du pays ; il se contente de lancer des appels aux Iraniens pour qu'ils deviennent des « vrais musulmans », « en agissant en stricte conformité avec les principes de l'islam ».

Ceux qui comptaient sur le « réalisme » de M. Bazargan pour faire contrepoids à l' « idéalisme islamique » du patriarche de Qom sont aujourd'hui bien obligés de reconnaitre la pusillanimité des efforts du premier ministre pour se dégager de la tutelle des religieux. Menaçant sans cesse de démissionner si un terme n'est pas mis à la dualité du pouvoir et à l'ingérence des comités révolutionnaires dont les activités entravent la marche de son gouvernement, il s'aligne progressivement sur les thèses dures des mollahs conservateurs de l'entourage de l'imam Khomeiny, attribuant à la gauche laïque la responsabilité de tous les maux de l'Iran.

C'est ainsi que le chef du gouvernement vient de couvrir de son autorité l'étrange projet de Constitution récemment élaboré par un groupe de religieux, conformément aux principes de l'islam. Il est vrai qu'une « Constituante restreinte » sera élue pour apporter éventuellement des modifications au texte constitutionnel, mais les candidats à cette Assemblée devront nécessairement « croire au système de la République islamique et être fidèles à ce système », ce qui limite singulièrement la portée de cette mesure. Il ne fait guère de doute que dans ces conditions le projet de Constitution sera ratifié sans problèmes lorsqu'il sera soumis ultérieurement à un référendum dont le caractère plébiscitaire ne pourra être qu'évident.

Cette perspective paraît d'autant plus inquiétante que le projet ne prévoit pas l'autonomie pour les minorités ethniques, qui ne recevront que des droits limités relevant d'une simple décentralisation administrative. Apparemment, les autorités centrales de Téhéran sous-estiment sérieusement la volonté ferme des nationalités ethniques iraniennes de ne plus revenir à la situation qui prévalait dans l'empire des Pahlavi. De plus en plus, le pouvoir, qu'il soit installé à Téhéran ou à Qom, compte sur la restructuration de l'armée du chah pour faire face à la montée des revendications de la gauche et des autonomistes.

Des détenus politiques sont amnistiés

Le groupe Forghan, organisation clandestine qui, selon les autorités, comprendrait des partisans de l'ancien régime, a revendiqué l'assassinat, samedi soir 7 juillet, d'un riche « bazari » proche de l'imam Khomeiny. D'autre part, le chef de la police militaire iranienne, le général Azizollah Amir Rahimi, a annoncé qu'il avait découvert dimanche soir un « complot militaire » destiné à l'assassiner. Il a indiqué que les conspirateurs n'avaient pas encore été arrêtés, et a qualifié leur plan de « grand complot contre la révolution ».

La Voix de la République islamique a annoncé, ce lundi, que l'imam Khomeiny avait décrété une amnistie générale en faveur de tous les détenus politiques, à l'exclusion « des meurtriers, des instigateurs de meurtres et des tortionnaires au service du régime déchu ».

Au Khouzistan, plusieurs oléoducs, qui approvisionnent en pétrole brut la raffinerie d'Abadan, ont subi d'importants dégâts après un incendie, et plusieurs explosions, les 7 et 8 juillet. Les exportations de produits raffinés — principalement vers l'Extrême-Orient — ont été suspendues. L'hypothèse d'un sabotage n'est pas exclue, dans cette province, où des affrontements se sont produits récemment entre les milices révolutionnaires et la population arabe.

L'ILE DE KISH, RÊVE ÉVANOUI DU CHAH

Le paradis perdu des milliardaires

De notre envoyé spécial

Ile de Kish (golfe Persique). — Le « paradis pour milliardaires » inauguré par le chah en janvier 1978, le Monte-Carlo tropical bâti à coups de millions de dollars sur une île ingrate de 9 kilomètres sur 12, à 15 kilomètres de la côte iranienne, est devenu une cité fantôme. La piste d'atterrissage prévue pour recevoir des vols spéciaux du Concorde est déserte, ainsi que la base aérienne de l'armée iranienne qui la jouxte. Au bout de la piste, les deux bâtiments futuristes du terminal à peine achevés, sont livrés au sable, à la fournaise et au vol des pigeons sauvages. Des portes battent en grinçant. A l'intérieur, les tapis retournés, les papiers et la paille qui jonchent les luxueux salons d'attente témoignent seuls du passage des pillards.

Le chah et l'impératrice avaient investi quelque 2 milliards de francs dans ce complexe touristique ultra-moderne réservé à dix mille privilégiés de la « Jet society » et aux émirs arabes du Golfe. Pour 10 000 francs la semaine (sans les repas et sans compter un droit d'entrée de 7 000 francs), Kish entendait offrir à ses invités une sorte de quintessence du bonheur occidental et du snobisme cosmopolite. Gazons anglais, hôtellerie française, station de télévision américaine, usines de dessalement de l'eau de mer *made in Israël*, casino et shopping-center rassemblant les boutiques des plus grands couturiers et parfumeurs parisiens : rien n'avait été jugé assez beau ni assez coûteux pour ce caprice impérial. Des dizaines de milliers d'arbres apportés par avion avaient été plantés et entretenus grâce à un immense écheveau de canalisations souterraines. Un bataillon de dames aux charmes tarifés débarquaient chaque année de Paris pour la saison.

La « révolution islamique » a balayé dès le début de l'année cette caricature effrayante de la « *turpitude* » occidentale dont personne aujourd'hui ne veut plus entendre parler dans l'entourage de l'imam Khomeiny.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 4.)

La bataille pour la présidence de l'Assemblée européenne s'engage à Luxembourg

Les groupes vont choisir leurs candidats

Cinq des six groupes constitués au sein de l'Assemblée européenne (socialiste, *démocrate-chrétien*, conservateur, libéral, démocrate européen de progrès) *se réunissent pendant toute la semaine à Luxembourg.* La réunion du groupe communiste aura lieu le lundi 16 juillet à Strasbourg. Au centre des débats, la préparation de l'élection du président de l'Assemblée, mais aussi des douze vice-présidents, des présidents de groupe et de ceux des commissions les plus importantes, telles la commission politique ou la commission du budget.

La politique politicienne reprenant ses droits, tout est possible, mais on s'attend à la désignation d'une personnalité libérale pour la présidence. Au début de cette série de consultations, deux noms sont fréquemment cités : Mme Veil et M. Thorn, ancien chef du gouvernement luxembourgeois.

Les socialistes, dont les résultats, le 10 juin, n'ont, dans l'ensemble de la C.E.E., guère été brillants, ont d'autant moins de chance d'obtenir la présidence de l'Assemblée qu'ils n'ont pas de personnalité de premier plan à présenter. Seul M. Willy Brandt aurait peut-être pu surmonter le handicap de l'échec électoral, mais il a très nettement fait savoir qu'il n'était pas candidat. Au reste, s'ils jouent le jeu ensemble, l'addition des voix des parlementaires libéraux (41), conservateurs britanniques (63) et chrétiens démocrates (105) suffit en principe à amener la victoire de l'un d'entre eux.

Lors de l'élection de M. Colombo à la présidence de la précédente Assemblée, les démocrates chrétiens avaient promis de voter les fois suivantes pour un libéral. Le groupe libéral a l'intention de leur rappeler leurs engagements, et on ne voit pas de raison majeure pour qu'ils ne les tiennent pas. C'est dire l'importance du choix de son candidat par le groupe libéral. Pour l'instant, Mme Veil n'a pas fait officiellement acte de candidature. Cependant, sauf surprise, cette « primaire » au sein du groupe libéral devrait l'opposer à M. Thorn, l'ancien chef du gouvernement luxembourgeois. A la veille des grandes manœuvres de la semaine, l'impression est que la cote de Mme Veil est légèrement en baisse, celle de M. Thorn en hausse.

M. Thorn vient de jouer pendant dix ans un rôle de premier plan dans le gouvernement grand ducal, cinq ans comme ministre des affaires étrangères, cinq ans comme premier ministre et ministre des affaires étrangères. Son expérience d'homme politique, de parlementaire, sa connaissance de la « mécanique européenne » peuvent séduire ceux qui croient que le président de la nouvelle Assemblée doit, d'entrée de jeu, être particulièrement bien armé pour faire face à de vraisemblables démêlés avec l'exécutif communautaire. M. Thorn est connu dans plusieurs pays de la Communauté, au Bénélux naturellement, mais aussi, et c'est important, en Allemagne où il est fréquemment invité par la télévision.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 6.)

La Chine s'ouvre aux capitaux étrangers

Au lendemain de la signature d'un important accord commercial sino-américain, la Chine a publié, dimanche 8 juillet, un texte législatif concernant les investissements étrangers, le premier depuis la révolution.

La loi sur les « entreprises mixtes » semble très favorable aux investisseurs. La création de sociétés, dont le capital serait à 100 % étranger, paraît possible.

De notre correspondant

Pékin. — La loi chinoise sur les « entreprises mixtes », c'est-à-dire sur les investissements étrangers en République populaire, est l'une des plus libérales du genre. Publiée le dimanche 8 juillet, elle est devenue effective le même jour.

A la différence de ce qui s'est passé dans d'autres pays en voie de développement, où le législateur a principalement voulu garantir une indépendance toute neuve contre la restauration, par des voies économiques, de l'ancien pouvoir colonial, la Chine paraît se soucier essentiellement de protéger les intérêts des capitalistes étrangers qui investiraient de l'argent chez elle.

Ainsi, aucune limitation n'est-elle fixée au rapatriement des bénéfices, ni des fonds reçus au moment où l'entreprise conjointe entre en liquidation. Tout au plus des « *encouragements* » seront-ils donnés, notamment sous forme d'exemptions ou de réductions fiscales, pour que ces bénéfices ou ces fonds soient réinvestis en Chine.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 30.)

DANS LES ARCANES DES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

Les universitaires se souviendront sans doute longtemps de l'année 1978-1979 : leurs carrières, leurs situations, voire leurs privilèges, ont été menacés par le ministre des universités. Un premier décret, paru avant même la rentrée, modifiait profondément le statut des assistants non titulaires et les vacataires. Bien qu'il ait été assoupli par le ministre, ce texte a provoqué les « grèves administratives » qui viennent de perturber la diffusion des résultats d'examens.

Trois autres *décrets*, annoncés pour l'été, prévoient notamment la réorganisation du Comité consultatif des universités et des modalités d'avancement, la suppression de l'inscription sur les listes d'aptitude, la fusion en une seule catégorie des corps de maîtres de conférences et de professeurs.

I. — Les mystères du C.C.U.

par Jean-Marc THÉOLLEYRE

Le C.C.U. vous connaissez ? Et la L.A.F.M.A. ? Et la L.A.F.M.C. ? Et le décret du 20 septembre 1978 ? Autant de questions à 4 sous pour les universitaires mais qu'un meneur de jeux radiophoniques pourrait mettre sans risque à 10 000 F en les adressant au commun des mortels. Dès que l'on touche aux arcanes d'une carrière tout devient de l'hébreu pour ceux qui n'en sont pas. La justice concerne tous les citoyens, la hiérarchie des juges n'est connue que d'eux. On peut en dire autant de l'administration fiscale, de la Sécurité sociale, etc. Chacun chez soi. Comment se « concocte » un avancement, de quelle alchimie compliquée dépend la composition d'un corps d'Etat, pourquoi peut-on ou non y progresser ou y piétiner ? Voilà des affaires ardues et ingrates à la fois. Les grèves qui peuvent se déclencher à leur propos n'ont jamais soulevé les foules.

Si encore il existait entre les 42 000 enseignants du supérieur une unité, un esprit de corps véritable. Mais comment cela serait-il possible ? Car il convient de bien distinguer entre les quatre catégories d'enseignants qui sont, du bas au sommet de la pyramide, celles des assistants, des maîtres-assistants, des maîtres de conférences et des professeurs. En chiffres, à la rentrée de l'année 1978-1979 : 15 077 assistants, 14 742 maîtres-assistants, 5 188 maîtres de conférences et 4 619 professeurs. Mais que font les uns et les autres ? Que devraient-ils faire ou ne pas faire ? De l'assistant embauché aux environs de 3 000 F par mois au professeur qui perçoit 12 000 à 13 000 F, la marge est grande et montre déjà, socialement du moins, des écarts comparables à ceux qui, ailleurs, séparent l'ouvrier spécialisé du cadre supérieur, même si dans les faits, par le jeu de l'ancienneté, de cumuls possibles, ils arrivent à être peu ou prou atténués.

Les assistants et les maîtres-assistants constituent le gros de la troupe. Leur ambition légitime étant d'accéder au niveau supérieur — maître-assistant pour l'assistant, maître de conférences pour le maître-assistant — les choses se compliquent aussitôt.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Cailloux et boîtes de conserve

La conquête de l'espace n'a pas apaisé, bien au contraire, la crainte ancestrale que le ciel nous tombe sur la tête, c'est l'origine des morceaux qui a changé.

Passe encore que des cailloux voltigent sur nos chemins et qu'évoluent des pluies de météorites ; mais, si les touristes se mettent à semer les routes spatiales de boites de conserve et de bidons vides, nous savons d'expérience que l'environnement deviendra bientôt invivable.

ROBERT ESCARPIT.

JAZZ A NICE

Jeunes loups dans l'ombre des doyens

Même s'il est difficile de réunir tous les ans plusieurs centaines d'artistes sur les trois scènes de la colline niçoise, en dénichant chaque fois des invités nouveaux dont la musique convienne au public le plus large — selon la formule adoptée, — le VI[e] Festival a su convier pas mal d'hommes qui, jusqu'ici, n'avaient jamais foulé l'herbe de Cimiez. C'est le cas, notamment, de B.B. King, Milton Jackson, Chuck Berry, Sony Stitt, Johnny Winter, Erskine Hawskins, James Moody, Al Grey, Jimmy Forrest, Jimmy Whiterspoon ou Willie Bobo. Pour ne parler que de célébrités.

Ce serait, d'autre part, une erreur de croire que les grands pontifes sont ici, à Nice, nécessairement flanqués de leurs compères de toujours. Ce qui frappe, au contraire, c'est, sur les tréteaux, la variété des âges et, au côté des anciens, la présence de tout jeunes hommes, qui ne se contentent pas d'accompagner un aîné, mais l'inclinent à jouer en sympathie avec eux.

La rythmique binaire, par exemple, Stan Getz paraît de façon très claire, non seulement s'en accommoder, mais encore s'en amuser, se plaire avec elle et lui faire la nique en souriant. Getz est, comme Dizzy — comme Armstrong ou Parker jadis, — à l'aise en tous les cas. Avec un pianiste, Andy Laverne, que beaucoup de ses confrères américains lui envient.

Quels sont ces arrivants de talent ? La plupart d'entre eux sont nés dans la seconde moitié des années 50. Et ils jouent bien. Certains même à la perfection. Des noms ? En voici quelques-uns. Du quartette de Getz justement, Chuck Loeb, John Burr, Victor Jones ; du quartette de Dizzy : Ed Cherry ; de l'ensemble B. B. King : Lonny Lalonne, Hilton Josephs, Leonard Gill, Russell Jackson, Phil Blackman ; du groupe Willie Bobo : Claw Lawlery, Abel Zarate, Wilton Gites.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

idées

GAUCHE

Conduite d'échec

par PHILIPPE BRACHET (*)

A deux mois d'intervalle, et malgré certaines apparences, les congrès du P.S. et du P.C. ont manifesté (dans des styles très différents et toute proportion gardée) un certain parallélisme dans les progrès d'une ligne dogmatique « bétonnant » la désunion de la gauche.

Du côté du P.C., il paraît désormais clair que *« ce qui ne pouvait plus durer »* (L. Althusser) *non seulement « dure encore »* (J. Elleinstein), mais se renforce. Cela parce que « qui n'avance pas recule » et que la direction communiste, dans sa nouvelle ligne *« national-stalinienne »* (M. Duverger) est conduite à remettre *en question les éléments de* la stratégie de l'opinion de la gauche les uns après les autres, y compris maintenant le programme commun lui-même.

Les raisons d'une telle attitude concernent toute la gauche, puisque sa crédibilité dépend désormais de la confiance qu'auront les électeurs indécis dans la stabilité du retour du P.C. à une orientation unitaire. Comme c'est lui qui détient les « clés de la défaite », comment, désormais, être assuré qu'il ne s'en servira pas ? Car il est illusoire d'espérer que les électeurs oublient son comportement depuis 1977 : la direction communiste a placé elle-même la barre plus haut.

Pourquoi un tel comportement ? La science politique classique est insuffisante pour répondre à cette question. Il faut emprunter à la psychanalyse son explication des névroses et l'appliquer au « centralisme démocratique » comme mode d'organisation, comme structure. A la suite de *Malaise dans la civilisation*, de Freud, cette voie a déjà été empruntée, notamment par Joseph Gabel (1), Eugène Enriquez (2) et Gérard Mendel (3).

De nombreuses remarques frôlent ce type d'explication, notamment celles qui parlent de « double langage », de « conduite d'échec » ou qui expliquent comment l'appareil du P.C. fonctionne de telle manière que les décisions du sommet et les attentes de la base entretiennent des rapports *mythiques* entre elles.

Une névrose collective

Le P.C. présente en effet tous les symptômes d'une « névrose collective » : « masochisme psychique », manière de provoquer inconsciemment par son comportement ce qu'en même temps on déclare redouter le plus, caractère *répétitif des crises névrotiques*, plus grave à chaque accès que la précédente, discours dans ces moments-là comme déconnectés du réel, insensible à l'expérience et semblant dialoguer avec un partenaire imaginaire : tout y est !

Comment expliquer autrement l'espèce de jubilation qu'éprouve visiblement G. Marchais à s'acharner contre l'union de la gauche, après s'être donné tant de mal pour la construire ? Qu'en dénonçant de manière aussi sectaire le prétendu « virage à droite » du P.S., le P.C. s'acharne en fait à le provoquer lui-même, ce qui lui permettrait *a posteriori* de justifier son attitude ? Comment *comprendre autrement qu*'il semble, depuis septembre 1977, mettre tous ses efforts à ressembler le plus possible à la carricature que donne de lui la droite ?

Ce sont visiblement des symptômes névrotiques : un symptôme c'est l'expression d'un désir barré par le désir contraire. Les communistes désirent à la fois la victoire de la gauche (c'est surtout vrai pour les électeurs et les simples adhérents) et en même temps *« rester comme ils sont, avec tous les plaisirs d'un grand pouvoir, sans les risques »* (4) (surtout pour l'appareil).

En période calme, le P.C. parvient à donner le change, à tenir un discours sensé et à avoir une pratique effective à peu près conforme à lui. Mais qu'une échéance importante approche, et la contradiction entre ses deux objectifs (le rationnel et l'inconscient) et entre les désirs qui en découlent devient invivable. Il ne peut plus alors la vivre que dans la crise névrotique, dont les manifestations sont d'autant plus violentes que l'échéance est décisive.

Le « centralisme démocratique » — c'est-à-dire en fait une forme de bureaucratie — est la raison structurelle de cette attitude. Il cantonne la base dans un rôle essentiellement passif (critiques sans portée sur les orientations, exécution de décisions à l'élaboration desquelles elle est restée étrangère, voire réticente), et il fait descendre toutes les décisions de l'appareil. Ainsi sont dissociés au maximum les intérêts de la base et ceux des dirigeants, et le discours formel des actes réels des uns et des autres, d'autre part. *Et c'est cette dissociation* qui est source de névrose.

Machine à se couper du réel, à camper comme une contre-société, le centralisme démocratique est surtout très efficace pour empêcher que toute autre ligne ne prenne corps que celle décidée au sommet par un appareil qui se coopte, même s'il décide un virage à 180°. Selon la même conception de la hiérarchie que dans l'Etat, les avis y remontent et les ordres descendent vers la base pour exécution.

C'est pourquoi le résultat du fonctionnement du P.C. est de produire périodiquement de l'apolitisme : une fois de plus dans son histoire, une partie importante de ceux qui avaient adhéré depuis 1972 le quittent sur la pointe des pieds, découragés, traumatisés par ce qu'ils ont vécu. La tentative des oppositionnels de se regrouper dans le parti est dès lors à la fois courageuse et désespérée : le P.C. préfère perdre des adhérents que de s'ouvrir réellement au pluralisme.

Espérons que le P.S. ne fera jamais preuve d'un tel comportement. Le caractère très démocratique de son dernier congrès, où les débats se sont déroulés en grande partie au grand jour, semble aller dans le bon sens. Pourtant, pour qui a vécu de l'intérieur sa préparation depuis un an, *ce n*'est pas évident. Car la « stratégie du soupçon » que François Mitterrand dénonçait à juste titre de la part du P.C., il l'applique lui-même à l'égard de Michel Rocard et de ceux qui se reconnaissent dans ses idées.

Qu'il ait ressenti durement dans sa personne l'attitude du P.C. depuis deux ans à son égard, quoi de plus naturel ! Mais qu'il ait réagi à l'intervention télévisée de M. Rocard le soir du second tour des législatives, en se *sentant offensé, voilà qui en dit* long sur la nature charismatique, « gaullienne », de son autorité ! Car sa légitimité a sa source dans un rapport direct avec le pays : la campagne présidentielle de 1965. Alors que la légitimité de Rocard, certes plus étroite jusqu'à présent, date de son opposition à la guerre d'Algérie (1956) et du contre-plan (1966) où les deux fois, il était le porte-parole d'une volonté collective. C'est pourquoi ils n'entretiennent pas les mêmes rapports avec l'aspiration à l'autogestion, ni avec les orientation programmatiques en général d'ailleurs.

On l'avait déjà vu en 1972 où, contrairement à la légende qu'essaye d'accréditer la nouvelle majorité du P.S., le P.S.U. de l'époque, dont M. Rocard était le secrétaire national, n'était pas opposé au Programme commun, qu'il avait salué comme un fait positif important. Il ne l'avait pas signé parce qu'il trouvait son contenu trop faible et son mode d'élaboration trop exclusivement de sommet. Réserves dont on retrouve la pertinence sept ans après, *et qui ont été les principales causes de sa fragilité*.

Dès lors que M. Rocard, depuis le soir des législatives, a été en position d'incarner les espoirs de la gauche sur la base d'un contenu programmatique plus exigeant et d'un dialogue avec l'opinion plus décentralisé et plus souple, l'obsession de F. Mitterrand a été de le marginaliser, de l'empêcher de s'exprimer au nom du P.S. pour que son audience retombe. De ce fait, les débats préparatoires au congrès ont été gravement biaisés par un soupçon permanent d'impertinence qui pesait *a priori* sur tous ceux qui étaient catalogués comme « rocardiens ». L'incident de l'archaïsme est révélateur sur ce point, puisque ce qualificatif (que son auteur appliquait au système politique dans son ensemble) a été immédiatement interprété comme une offense contre la personne de F. Mitterrand.

Un débat « à rebours »

Depuis le dépôt de la « contribution Mauroy-Rocard », le débat dans le P.S. s'est fait le plus souvent « à rebours », c'est-à-dire que les répliques à ses arguments (sur la nécessité de la *« rigueur économique »* ou la relance de l'union de la gauche par l'union des forces populaires, par exemple) partaient de l'idée *a priori* que Rocard étant *« droitier »* par définition, il fallait être contre lui.

Résultat : l'alliance Mitterrand-CERES s'est faite sur une ligne dogmatique qui ne correspond ni aux convictions de la majorité du P.S. ni aux conditions réelles de la transformation socialiste de la France actuelle. Un seul exemple : le plan et le marché. La phrase de Rocard : *« Le marché devra assurer la régulation de l'économie »*, avait choqué. Elle pose un problème difficile mais incontournable : les rapports dans la transition au socialisme entre l'orientation par le plan et la régulation par le marché. Au lieu d'en débattre au fond, la stratégie du soupçon aboutit à confondre marché, concurrence et profit dans une même réprobation et à affirmer, pour des raisons tactiques, à trois phrases d'intervalle que, *« le marché a cessé d'exister dans de nombreux secteurs »*, et qu'*« il faut rompre avec sa toute-puissance ! »* Tant pis pour la crédibilité économique du P.S.

« Tenir bon », l'idée-force de la nouvelle majorité du P.S. traduit sa volonté de le poser comme *le* vrai parti de gauche, détenteur de la ligne juste, fidèle à ses engagements, c'est-à-dire rivalisant avec le P.C. sur le même terrain que lui, avec un discours semblable. Cette attitude comporte deux faiblesses graves : elle rend très difficile une relance de l'union de la gauche parce qu'elle concentre toutes les décisions au sommet et veut contraindre la direction du P.C. à perdre la face. Elle risque de lasser l'opinion, qui même si elle est très majoritairement prête à donner raison au P.S. dans la controverse, sera de plus en plus tentée de les renvoyer dos à dos si elle persiste.

Cette rigidité du P.S., qui se « cégétise » dans son discours officiel, exprime l'attitude de son premier secrétaire ainsi que les rapports qu'il entretient avec son parti : même si « légalement » le P.S. a une constitution interne très démocratique (surtout depuis le nouveau règlement intérieur arraché en novembre dernier), en fait, il est en monarchie parlementaire. On sait qu'un des traits de la monarchie, c'est que la succession du roi s'effectue par filiation, le bon peuple adoptant ensuite l'héritier par acclamation.

Les socialistes sont-ils désormais condamnés à l'insolence ou à l'insignifiance ? S'ils se résignent à rester enfermés dans cette alternative, leur unité ne résistera pas aux choix qui s'imposeront inéluctablement à eux. Il leur faut assumer la complémentarité indispensable entre F. Mitterrand et M. Rocard et ce qu'ils représentent, même si elle est difficile à vivre, et pas simplement pour les intéressés.

« Les clés de la réussite de la gauche » qu'ils détiennent, c'est d'abord leur capacité à assumer collectivement leurs responsabilités à chaque niveau de décision dans leur parti. Si l'on doit s'inquiéter d'une trop grande centralisation de fait du pouvoir au P.S., cela tient autant à la passivité, à la recherche de sécurité avant tout de trop de ses adhérents qu'à la personnalité de son premier secrétaire, dont l'autorité frôle parfois l'autoritarisme. Car une de ses grandes qualités, c'est le courage avec lequel il se bat sur tous les fronts. Si elle était davantage partagée, cela lesterait le P.S. d'une combativité plus décentralisée.

En définitive, la même condition commande la relance de l'audience du P.C. et la poursuite de la progression de celle du P.S. : être capable de traduire politiquement les aspirations de la société civile. Et pour cela, les vivre en eux-mêmes pour pouvoir les exprimer. C'est en même temps la seule voie possible de relance de l'union de la gauche : que les activités, les orientations des partis de gauche émanent davantage de la base, qu'elle soit plus autonome, et les militants socialistes et communistes se confronteront et dialogueront sur le terrain en dehors des stéréotypes officiels.

La crédibilité des partis de gauche dépend plus qu'ils ne le croient de leurs comportements concrets, et moins de leurs seules revendications abstraites : l'opinion les juge surtout à la façon dont leur mode de fonctionnement, les rapports humains qu'ils induisent préfigurent ceux de la société qu'ils veulent construire. Dans un parti qui se réclame de l'autogestion, la collégialité doit l'emporter sur la hiérarchie.

(*) Maître-assistant de sciences politiques, membre du P.S.

(1) J. Gabel : *la Fausse Conscience* (Editions de Minuit, collection « Arguments »).

(2) E. Enriquez : *la Notion du pouvoir* et *l'Economie et les Sciences humaines* (Dunod).

(3) Cf. *la Révolte contre le père* et *Pour décoloniser l'enfant* (Payot).

(4) Paul Veyne : « Ne leur gâchons plus leur plaisir » (*le Monde* du 20 avril 1978).

UN DEUIL THÉRAPEUTIQUE

par YVONNE QUILÈS (*)

ON se souvient qu'avec sa « vieille dame indigne » Allio, s'attaquant au tabou le plus sacré, a révélé comment *un deuil* pouvait être thérapeutique.

Il manque un Allio à la gauche française. Depuis mars 1978, enveloppée dans ses voiles de deuil, elle se dispute l'héritage d'un cadavre au lieu de découvrir le présent et de s'élancer à l'avenir.

Si demain se fait maintenant, comme l'a souligné le vingt-troisième congrès du P.C.F. avec raison, demain fait aussi maintenant. La *vocation d'un parti d'avant-garde* ne *consiste pas seulement* à *bricoler*, au jour le jour, une vie moins dure pour les travailleurs, elle est aussi de montrer, avec un peu plus de transparence, le demain qu'il propose.

Le climat électoraliste qui sévit en France, depuis des années, conduit à prendre une étape pour *un objectif*.

Le temps n'est jamais venu de mettre au jour le fond de la vie sociale et de s'interroger sur les *remous contradictoires qui l'agitent en profondeur.*

Après avoir axé tout le discours et toute l'action politique sur le besoin de changement que chacun s'accordait à dire majoritaire, voilà qu'aujourd'hui on fait comme si ce besoin vital s'était soudain dissous dans la nature.

Si l'on se contente de dire que l'échec de l'union au sommet, outre la responsabilité du P.S. qui a créé, à son congrès de Nantes, les conditions de la défaite, comme l'avaient *admis alors certains* de ses leaders, est le fait d'une base trop immature, on risque de mal comprendre son état d'esprit actuel. Il y a eu dans le vote de mars 1978 une part de *sanction politique contre une gauche* déchirée et peu crédible.

En revanche si, comme l'écrit Félix Damette, au fil d'un article, au demeurant intéressant (1) sur « la *démarche autogestionnaire »* : *« La solution, c'est que les accords politiques ne prennent aucun risque, qu'ils n'anticipent pas sur le mouvement populaire mais qu'au contraire ils traduisent bien son degré d'avancement... »*, on se demande bien à quoi peut servir une avant-garde politique et pourquoi on fait tant d'histoire avec le réformisme.

La contradiction n'existe pas seulement entre les hommes, mais elle existe aussi dans les hommes. Après avoir peut-être surestimé leur besoin de changement, il ne faudrait pas, aujourd'hui, le sous-estimer, sous prétexte qu'ils ne le proclament plus aussi fort ou de la même manière.

Une fringale d'écoute et d'expression

Le deuil de mars 1978 peut être thérapeutique si l'on sait aussi apprécier ce qu'il a libéré et permis de faire craquer dans les comportements, dans les schémas de pensée, dans les remises en cause de la vie sociale ou individuelle. L'ordre des valeurs n'est plus le même. Ce qui *paraissait essentiel est, parfois*, devenu relatif et vice versa. Le ras-le-bol de la « politique politicienne » exprime, en même temps, une certaine indifférence et une exigence qualitative nouvelle. Chacun a ses mots à écouter mais aussi ses mots à dire. Le respect du porte-parole a vécu et, cela, peu de leaders l'ont compris. Les résultats électoraux prouvent que l'influence d'une campagne construite, par les médias, sur la personnalité d'un chef est aléatoire. Il n'y a pas que la politique qui fonctionne, il y a aussi l'idéologie, et on l'oublie un peu trop souvent. L'impact d'une publicité « macho » imprègne autant, sinon davantage, l'opinion d'un parfum du passé qu'une intervention du chef de l'Etat.

Après avoir passé deux jours à Longwy, ou Lorraine-Cœur d'acier (L.C.A.), la radio de la C.G.T., est en train d'écrire une page d'histoire, je puis vous assurer que la parole *libérée, la parole libre n'est ni* une parole triste, *ni* une parole de revanche, ni une parole du passé. Celui ou celle qui écoute cette radio est le (la) même qui, *demain*, parlera *à son micro ou décrochera son téléphone pour interrompre ou contredire un invité. Parodiant la parabole* du Christ à Lazare, *on peut presque* dire que L.C.A. fonctionne exclusivement sur cette formule : *« Lève-toi et parle ! »* Et tout se passe en direct. Et tous les risques sont pris. Et les deux journalistes qui l'animent, maîtres à bord, ne subissent aucune *sorte de pression. On croit rêver.* La C.G.T. peut être égratignée autant que l'on veut à sa propre radio, ce qui domine dans l'esprit des gens c'est l'initiative démocratique qu'elle a prise.

Cette fringale d'écoute et d'expression qui explose à Longwy, grâce à L.C.A., pourquoi voudrait-on qu'elle n'existe pas dans le reste du pays ? Cela n'en rend que plus responsable une gauche qui est dominée par sa crise au lieu de la dominer.

Le P.S. ne sort grandi ni de son congrès de Metz ni des élections européennes. Après avoir nourri l'illusion qu'il était assez fort pour s'en sortir tout seul, après avoir pris, à Nantes, la décision de faire achopper l'union de la gauche, après avoir cru qu'un parti fourre-tout et sans principes pouvait attraper n'importe qui sur n'importe quoi, les résultats décevants qu'il vient d'enregistrer constituent davantage une sanction populaire qu'un désengagement politique.

On ne peut — impunément — jouer longtemps, avec succès, sur deux tableaux contradictoires. Mais l'équilibre de la gauche, dans le sens de la baisse, même s'il devait se faire au profit du P.C., ne peut, comme certains l'ont dit, être inscrit au compte des profits. Il ne peut y avoir de bénéfice pour les travailleurs avec un P.C. qui stagne et un P.S. qui baisse. Ou bien alors, autant le dire nettement, on a tout son temps pour conquérir le pouvoir.

Oui, je dis oui à l'union à la base, telle que l'a *mise en avant le vingt*-troisième congrès du parti communiste. C'est la seule issue possible. C'est le seul moyen pour que l'union au sommet soit solide. Malheureusement, je ne trouve pas que le P.C. offre, dans sa pratique quotidienne, des réponses mobilisatrices et suffisamment convaincantes. L'union à la base, oui, mille fois oui, mais pour quoi faire et avec qui ?

Mises à part quelques actions ponctuelles, cette question laisse *perplexes des milliers et des milliers* de communistes.

Les emprisonnés, les chassés, les ratonnés, les interpellés, les interdits, les expatriés, les *réfugiés*, les internés, les exclus, les expulsés, les tabassés, les matraqués, les menacés pour « crime de vie », devraient, quelle que soit la couleur de leur peau, de leur bulletin de vote, de leur drapeau ou de leur régime, provoquer, à gauche, une offensive unanime, unique, unie. Sans amalgame *indécent, je tiens à le souligner au* passage. Autant, par exemple, je pense qu'il ne faut pas hésiter une seconde pour secourir les réfugiés vietnamiens, autant je ne saurais oublier le rôle et les responsabilités exécrables des impérialismes français et américain.

Passons.

Pour en terminer avec mon propos précédent, je me *demande parfois*, à lire quelques articles dans la presse communiste, si le vingt-troisième congrès ne donne pas *lieu* impunément et *officiellement* (?) à des interprétations plus qu'ambiguës.

C'est ainsi que, pour en revenir à l'article de Félix Damette déjà cité, je lis encore sous sa plume la phrase suivante : *« Il s'agit maintenant de concevoir et de pratiquer une union axée en priorité entre le parti communiste et les masses populaires... »* Comme cette opinion est présentée sans discussion dans l'hebdomadaire central du P.C., je *pose la question suivante : « Y a-t-il, d'un côté, un discours du vingt-troisième congrès chargé de séduire et, de l'autre, une pensée profonde totalement différente ? »* Sinon, j'attends que l'on m'explique comment cette conception prioritaire de l'union *entre le parti et les masses* — comme s'il n'y avait rien entre lui et elles — peut s'accommoder de ce passage de la résolution du vingt-troisième congrès, adoptée, je le rappelle, à l'unanimité : *« L'alliance avec le parti socialiste est indispensable dans un pays comme le nôtre où l'existence de différents partis — figurant dans la majorité ou dans l'opposition — constitue et constituera dans la société que nous voulons une caractéristique de la vie démocratique nationale... »*

Sauf à croire au « grand soir » et à attendre que les « masses », conduites par un parti bolchevique, partent à l'assaut du palais de l'Elysée, je ne vois pas quelle autre alternative peut avancer un parti qui propose un socialisme aux couleurs *de la France. C'est pourquoi je suis* d'accord avec la conception de l'union à la base et de l'alliance avec le P.S., *« pour aujourd'hui et pour demain »*, décidée par le vingt-troisième congrès de mon parti.

(*) Ancienne rédactrice en chef de *France nouvelle*.

(1) *France nouvelle*, n° 1754.

Le Monde

étranger

LE SORT DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

A chacun « son » réfugié...

Servir les réfugiés d'Indochine ou se servir d'eux ? L'incontestable élan de solidarité qui a suivi, en France, une sorte d'apathie, à bonne dose de fatalisme, est terni aujourd'hui par la course individuelle des partis politiques vers ceux qui touchent terre après leur incroyable odyssée.

Même devant le malheur, la trêve des idéologies ne fut que de courte durée. On en eut pourtant l'avant-goût lorsque MM. Raymond Aron, André Glucksmann et Jean-Paul Sartre demandèrent d'être reçus ensemble à l'Elysée, oubliant leur « paroisse » devant la souffrance humaine. C'était trop beau. Même quand la mort des autres vous frappe au visage, on ne peut afficher plus d'un jour, quelque consensus, mot latin qu'on n'a jamais vraiment cherché à traduire en français.

Il y aura donc les réfugiés du gouvernement, accueillis samedi par M. Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille ; ceux de M. Chirac, qui arrivent mardi ; puis, un peu plus tard, ceux du parti socialiste.

Quant aux communistes, ils n'ont pas leurs réfugiés, mais lorsqu'ils vont voir les immigrés à Roissy, ils n'hésitent pas à les ranger sous une bannière idéologique et, en fait, les utilisent également.

On ne dit pas si des étiquettes seront distribuées aux nouveaux arrivants, afin qu'ils ne se mélangent pas trop dans les centres d'hébergement, et puissent être montrés ensuite sur les plates-formes électorales.

P. D.

Une mission de L'UNICEF et du C.I.C.R. va se rendre au Cambodge

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — L'aide internationale au Cambodge commence à s'organiser. Confrontée à la détérioration rapide d'une situation alimentaire et sanitaire depuis longtemps désastreuse — — et que ni les Vietnamiens, ni leurs alliés locaux, ni les Khmers rouges ne sont en mesure de maîtriser, bien qu'ils en soient les premiers responsables, — la communauté internationale dépêche cette semaine, pour la première fois depuis quatre ans une mission exploratoire à Phnom-Penh. Composée de deux représentants de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) et du C.I.C.R. (Comité international de la Croix-Rouge), cette mission se rend sur place pour déterminer les voies et les moyens propres à aider, dans une phase ultérieure, la population cambodgienne dans son ensemble.

Il s'agit, indique-t-on à Bangkok de source bien informée, d'une démarche *« de caractère strictement humanitaire »*. Elle répond à un appel lancé fin juin par *« le gouvernement du Kampuchéa »* en vue d'une reprise de l'aide au Cambodge, abandonnée le 17 avril 1975, en raison de l'opposition du régime khmer rouge à toute assistance internationale. Cette mission d'avant-garde n'est pas habilitée à prendre le moindre engagement. Elle se bornera à constater la situation, dans la mesure du possible, et à soumettre un rapport qui devrait décider, dans la phase suivante, de l'organisation de l'envoi et de la distribution des secours *« aussi rapidement que la situation le permettra »*.

Dans un communiqué publié début juin, à l'issue de la réunion annuelle de son conseil d'administration à Mexico, l'UNICEF avait pris la décision de principe d'apporter une aide, et fait savoir à cette occasion : *« Dès que l'UNICEF pourra apporter une aide au Kampuchéa, elle le fera dans le cadre du mandat de l'organisation, c'est-à-dire en assistant les enfants dans toutes les régions du pays dès que les conditions le permettront. »* Son directeur, M. Labouisse, avait lancé un appel aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales concernés pour qu'ils contribuent au programme d'urgence de reconstruction au Cambodge. L'UNICEF proposait de servir d'intermédiaire pour les dons en nourriture et autres fournitures destinées aux enfants.

Le programme initial a été fixé à 1 million de dollars. Il est clair, d'après ce texte, que l'UNICEF, les Nations unies et la communauté internationale, qui ont donné leur aval à ce programme, entendent, pour rester sur le plan d'une stricte neutralité humanitaire, apporter également une assistance aux populations demeurant sous le contrôle des Khmers rouges. Cela ne manquera toutefois pas de poser des problèmes logistiques aigus si la guerre se poursuit, les troupes de M. Pol Pot pratiquant essentiellement une guérilla itinérante.

D'autre part, selon certaines informations récentes, la situation sanitaire au Cambodge est d'une extrême gravité.

Les Vietnamiens, qui ont déjà puisé dans leurs maigres réserves, ne sont pas en mesure d'y faire face. La menace la plus grave est constituée, dans les villes et plus particulièrement à Phnom-Penh, par la prolifération des rats porteurs de germes de peste. C'est l'une des raisons pour lesquelles les Vietnamiens n'ont pas autorisé le repeuplement de la capitale. D'autre part, une épidémie de choléra s'est déclarée dans la région de Kratié, dans l'est, en bordure du Mékong.

L'ensemble de la population khmère, et surtout les enfants, souffre des affections endémiques suivantes : malaria, diarrhées et malnutrition (béribéri). Il existe aussi de nombreux cas de tuberculose. Cette misère physiologique généralisée est encore aggravée par l'absence de personnel médical qualifié, de moyens et de locaux. Des étrangers qui ont récemment visité Phnom-Penh rapportent que la plus grande partie des équipements hospitaliers, symbole de l'aide étrangère, ont été saccagés ou détruits par les Khmers rouges après leur victoire, il y a quatre ans. Enfin, dans la capitale et dans les villes se pose le problème urgent de l'approvisionnement en eau potable. Inutilisées par un régime qui avait dépeuplé les agglomérations urbaines, les canalisations sont complètement rouillées et hors d'usage. A cela s'ajoute la menace d'une famine étendue d'ici à la prochaine moisson, qui n'aura lieu que dans six mois.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

LE MAIRE DE GENNEVILLIERS ACCUSE LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT DE « FAIRE PRÉVALOIR LEURS INTÉRÊTS ÉGOÏSTES DE CLASSE »

Dans un article publié lundi 9 juillet par *l'Humanité*, M. Lucien Lanternier (P.C.), conseiller général, maire de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), localité dont la population compte de nombreux travailleurs immigrés, accuse le gouvernement et le patronat d'exploiter le drame des réfugiés indochinois en spéculant *« sur la sensibilité populaire »* pour *« faire prévaloir leurs intérêts égoïstes de classe »*.

Il écrit notamment : *« Ils utilisent ce drame au plan extérieur pour ternir l'image du Vietnam et finalement de la juste lutte des peuples pour l'indépendance. Au plan intérieur, leur campagne vise à tenter de porter des coups au parti communiste, à ses élus et en même temps à faire supporter l'accueil des familles d'immigrés du Sud-Est asiatique par nos municipalités et organiser la relève d'une immigration par une autre (...).*

» Le patronat commence d'ailleurs à mettre en œuvre une rotation de la main-d'œuvre immigrée, en remplaçant les travailleurs maghrébins expulsés par des réfugiés du Sud-Est asiatique. »

M. Lanternier souligne que *« l'Etat et le patronat se déchargent sur les municipalités communistes de leur politique inhumaine d'immigration »* en refusant de répartir les structures d'accueil des travailleurs immigrés dans toutes les villes. *« M. Stoléru,* dit-il, *m'avait assuré qu'il organiserait une réunion de tous les maires des Hauts-de-Seine pour étudier la répartition des structures d'accueil pour les travailleurs immigrés entre toutes les villes. Malgré mes interventions, j'attends toujours sa convocation !*

» Racistes, les hommes du pouvoir ne sont pas non plus, en réalité, émus par la détresse des immigrés du Vietnam. »

● *Plusieurs centaines de Cambodgiens* résidant en France ont participé, le 9 juillet, à une manifestation « de deuil », dans les jardins de la tour Eiffel, pour souligner leur solidarité avec les réfugiés khmers. Ils ont fustigé le Vietnam et acclamé le nom du prince Sihanouk, ancien chef de l'Etat.

La Chine indique qu'elle a accueilli plus de 240 000 personnes originaires du Vietnam

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé par M. Giscard d'Estaing du dossiers des réfugiés indochinois, a présidé, dimanche 8 et lundi 9 juillet, une réunion de travail des ambassadeurs de France auprès des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Malaisie, Indonésie, Philippines, Singapour, Thaïlande). Dans une interview à Europe I, le secrétaire d'Etat, qui se rend à Hanoï le 11 juillet, a déclaré que la prochaine conférence internationale de Genève était *« le seul moyen de régler vraiment le problème »* des réfugiés.

Cependant, le navire hôpital *Ile de lumière* a recueilli, samedi et dimanche, au large de la Malaisie, huit cent trente-sept réfugiés, dont plusieurs centaines d'enfants, qui se trouvaient sur un ravitailleur de plates-formes pétrolières, ou dérivaient à bord de petites embarcations. Le bateau battant pavillon français est arrivé, lundi, à Singapour, d'où les réfugiés seront transférés par avion vers la France.

La Malaisie et l'Indochine ont à nouveau manifesté des signes de « durcissement » de leur attitude à l'égard des réfugiés. A Kuala-Lumpur, M. Mokhtar Hashim, qui avait, il y a quelques semaines, alors qu'il était ministre de la défense, dénoncé l'inertie des pays occidentaux, a été nommé, le 7 juillet, vice-ministre des affaires étrangères, chargé notamment du problème des réfugiés. A Djakarta, le ministre des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmajda, a déclaré, le même jour, que le gouvernement indonésien était déterminé à empêcher de nouveaux bateaux d'accoster et à réorganiser l'installation temporaire des réfugiés sur l'île de Galang, au sud de Singapour, où deux mille personnes vont être conduites dans un premier temps. A Canberra, d'autre part, le premier ministre australien, M. Fraser, a proposé que tous les pays cessent leur aide alimentaire au Vietnam et l'affectent aux réfugiés-expatriés.

A Paris, M. Gustave Ansart, député communiste du Nord et membre de l'Assemblée européenne, a fait part au président en exercice du conseil des Communautés européennes de *« sa stupéfaction devant l'initiative de la commission d'arrêter toute aide directe au Vietnam, afin d'en faire bénéficier les réfugiés »*. Le comité des représentants permanents au sein de la commission de la C.E.E. tentera, le 11 juillet, de définir une attitude commune aux neuf pays de la Communauté sur ce sujet. Le problème des réfugiés sera, d'autre part, mis à l'ordre du jour de la session constitutive de la nouvelle Assemblée européenne, du 17 au 20 juillet, à Strasbourg.

La Chine, a précisé le 8 juillet qu'elle avait accueilli au 30 juin plus de deux cent quarante mille réfugiés vietnamiens, pour lesquels elle a déjà dépensé 720 millions de yuans (l'équivalent de 480 millions de dollars). Pékin demande que la conférence de Genève sur les réfugiés oblige le Vietnam à arrêter ses *« exportations de réfugiés »*. L'agence Chine nouvelle a indiqué que les réfugiés du Vietnam se composent de Chinois d'outre-mer, de Vietnamiens d'origine chinoise et de Vietnamiens. Ils ont été réinstallés dans les provinces méridionales chinoises, mais quelque trente mille d'entre eux attendent encore un logement et un emploi, tandis que dix mille autres se trouvent sur des bateaux dans des ports chinois voisins du Vietnam.

Un éditorial du *Quotidien du peuple* évoque la prochaine conférence de Genève, dont la Chine, rappelle l'organe du P.C. chinois, soutient le principe. Si la conférence se contente d'allouer des quotas de réfugiés par pays sans toucher aux questions de fond à l'origine du problème, comme l'exige Hanoï, elle *« ne servira qu'à fournir une pudique couverture légale à la politique inhumaine de Hanoï et lui laissera le champ libre pour expulser plus de réfugiés »*, souligne le journal. *« Le peuple chinois,* écrit *le Quotidien du peuple, estime qu'il est urgent pour toutes les nations et les peuples épris de justice de faire des efforts concertés afin de mettre un terme à la politique d'agression, d'expansion et d'exportation des réfugiés des autorités vietnamiennes. Cela libérera les voisins du Vietnam d'une pression et d'un fardeau coûteux et contribuera à la paix et à la tranquillité dans le Sud-Est asiatique. »*

● *Les paysans du Larzac* se déclarent, dans un communiqué publié dimanche 8 juillet, prêts à accueillir immédiatment en transit, sur le plateau du Larzac, *« autant de réfugiés d'Asie du Sud-Est que les organisations humanitaires voudront »*. *« Conscients de notre manque d'expérience et de notre absence de moyens matériels,* ajoutent-ils, *nous nous adressons aux organisations compétentes et à l'ONU, pour qu'elles étudient avec nous les modalités de cette opération. »* — *(Corresp.)*

M. Hoeffel à Roissy : DEVANÇANT ET NON « DEVANT » M. CHIRAC

En rendant compte de l'arrivée de réfugiés vietnamiens à Roissy le samedi 7 juillet, Jean de la Guérivière avait dicté au téléphone la phrase suivante : « Devançant M. Chirac, qui accueillera « ses » Indochinois mardi en tant que maire de Paris, M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, était là. » *En raison des mauvaises conditions d'audition, le mot* « devançant » *est devenu* « devant » *dans le texte publié dans nos éditions datées des 8-9 juillet.*

C'est à dessein que l'auteur de l'article avait dit « devançant », une compétition s'étant manifestement engagée entre les services de M. Hoeffel et ceux de M. Chirac qui avait annoncé vendredi, au cours d'une conférence de presse, l'arrivée le mardi 10 juillet l'arrivée de deux cent soixante-dix réfugiés pris en charge par la mairie de Paris.

D'autre part, c'est finalement cent soixante et onze, et non pas cent vingt-huit réfugiés, qui se trouvaient à bord du DC-8 accueilli par M. Hoeffel.

De violentes bagarres ont opposé des étudiants africains à leurs camarades de Changhai

Changhai *(A.F.P.)*. — Les étudiants des pays du tiers-monde à Changhai ont décidé de faire la grève des cours et des examens à la suite de violentes bagarres survenues entre eux et des étudiants chinois du 3 au 5 juillet, à l'Institut des textiles, qui ont fait seize blessés africains et arabes.

Ces étudiants dénoncent le comportement de certains policiers, qu'ils accusent non seulement de ne pas les avoir protégés, mais d'avoir incité les étudiants chinois à les frapper.

D'autre part, les autorités chinoises ont décidé d'expulser un étudiant mauritanien pour *« viol »* de Chinoises. Cette accusation est qualifiée de mensongère par des étudiants africains. Arrêté dans un parc de Changhai en compagnie d'une Chinoise, l'étudiant a été incarcéré six jours avant d'être remis, samedi, à un représentant de l'ambassade de Mauritanie à Pékin *« pour rapatriement immédiat »*.

A la suite de ces deux affaires, l'atmosphère est lourde à Changhai entre les Chinois et la communauté estudiantine étrangère, forte d'environ deux cent cinquante jeunes, en majorité du tiers-monde. Certains d'entre eux, interrogés dans l'hôtel où ils ont été évacués à environ 50 kilomètres de Changhai, ont déclaré que la plupart avaient l'intention de quitter la Chine.

« Nous ne sommes plus en sécurité ici. Depuis le début de 1979, dans la rue, des voyous nous traitent de « diables noirs ». Nous en avons discuté avec des responsables chinois, mais ils nous ont répondu qu'en Chine il n'y avait pas de racisme », a déclaré un étudiant congolais.

Divers étudiants interrogés, dont les versions concordent, ont rapporté l'origine des incidents à l'Institut des textiles. *« Diables noirs, arrêtez votre musique ! »* : cette formule provoqua la bagarre. Le lendemain matin, des étudiants africains qui tentaient de déchirer des dazibaos les traitant de *« criminels »*, furent frappés à coups de peirres, et le bâtiment des étudiants étrangers se trouva assiégé par des dizaines d'étudiants chinois. La police, immédiatement appelée, ne fit son apparition que plusieurs heures plus tard. Les bagarres se poursuivirent sporadiquement toute la journée, sous l'œil passif de dizaines de policiers.

Parmi les blessés, figurent des personnes de nationalités sud-yéménite, malienne, soudanaise et mauritanienne. Des diplomates des pays intéressés se sont rendus à Changhai.

L'effort du Japon en faveur des immigrants demeure dérisoire

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon ne compte pas suspendre son aide au Vietnam comme l'a décidé la Commission de la Communauté européenne.

« Nous ne voulons pas, pour l'instant, lier l'aide économique et la question de l'exode des Indochinois », déclare-t-on au ministère des affaires étrangères. Le Japon devient ainsi l'un des rares pays du camp occidental à maintenir des relations directes et relativement bonnes avec les Vietnamiens.

Vue de Tokyo, la question des réfugiés ne doit pas contribuer, quel que puisse être d'autre part le drame qu'elle engendre, à déstabiliser la région en isolant le Vietnam. La constante de la diplomatie nippone, depuis l'affaire du Cambodge puis l'attaque chinoise au Vietnam, est d'éviter que Hanoï soit porté à se rapprocher davantage de l'U.R.S.S. en ne trouvant aucun point d'appui du côté occidental.

Le deuxième souci des Japonais, en demeurant fidèles à leurs engagements vis-à-vis de Hanoï, est de se trouver dans une situation de médiateur afin de contribuer à diminuer la tension entre le Vietnam et ses voisins de l'ASEAN.

« Les pressions (des pays européens) *ne sont qu'un palliatif*, écrit dans le quotidien *Asahi* M. Kimura, chercheur à l'Institut d'études sur l'Asie, organisme paragouvernemental. *Le problème que pose l'exode des Indochinois est de savoir pourquoi ils partent. Supprimer l'aide ne fera qu'attiser les tensions qui existent au Vietnam et sont un des facteurs qui contribuent à cet exode : en particulier la détérioration de la situation économique au Sud, où il y a plus de trois millions de chômeurs. Le Japon doit contribuer à la reconstruction économique du pays et pourrait proposer par exemple la création d'un fonds de solidarité de 500 millions de dollars, à condition que Hanoï retire ses troupes du Cambodge et garantisse la neutralité de celui-ci. »*

Tout en approuvant en général la politique du Japon vis-à-vis du Vietnam, la presse n'en souligne pas moins que son efficacité est loin d'être garantie.

Jusqu'à présent le Japon s'est peu préoccupé de l'aspect humanitaire que pose l'exode des réfugiés indochinois. Ce qui peut laisser penser que les priorités diplomatiques invoquées par Tokyo pour ne pas condamner la politique délibérée d'exode des autorités vietnamiennes ne sont peut être que des justifications à la passivité du Japon en matière d'accueil des réfugiés. Certes, Tokyo a confirmé, au cours de la conférence des ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN réunis à Bali, son intention de contribuer pour 50 millions de dollars (soit pratiquement la moitié) aux dépenses de fonctionnement du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies, et de fournir 13 millions de dollars pour la construction d'un centre d'accueil provisoire sur l'île de Galand, en Indonésie. Mais, concrètement, aucun progrès n'a été fait en ce qui concerne l'implantation des réfugiés sur le sol nippon. Même le projet, évoqué au moment de la visite à Tokyo de M. Carter, de leur ouvrir l'île d'Iriomote, l'une des plus reculées de l'archipel des Ryokyo, connue pour ses chats sauvages et ses ananas, a été abandonné.

Depuis 1975, seulement dix-sept personnes ont obtenu des permis de résidence permanent et trois depuis avril, époque où le gouvernement a annoncé sa décision de recevoir cinq cents Vietnamiens sur l'archipel. *« Encore,* nous dit l'un d'eux, *devons-nous nous présenter chaque année à l'immigration pour justifier de nos impôts et de notre situation professionnelle. En réalité, il s'agit de visa d'un an renouvelable. »* Quant aux réfugiés qui sont en transit au Japon en attendant qu'un pays les accueillent, ils sont pris en charge par des organismes charitables, et non par les autorités.

L'une des raisons invoquées par les Japonais pour expliquer les restrictions à l'entrée de réfugiés est la difficulté d'assimilation, argument qui n'est guère convaincant. Les autorités ont lancé la semaine dernière une vaste opération de ratissage pour découvrir *« deux mille immigrants indochinois illégaux »* résidant au Japon, cela prouve que ces derniers ont pu *« s'assimiler »* si bien que pendant des mois ils ont réussi à déjouer les vérificatons de la police. A plus forte raison avec un statut légal, auraient-ils pu se fondre dans la masse. En attendant, ces « illégaux » qu'on recherche risquent, s'ils sont découverts, de se retrouver dans la situation de certains de leurs compatriotes : en détention dans les locaux des bureaux de l'immigration jusqu'à ce qu'on trouve une solution. Certains Laotiens y sont déjà depuis plusieurs mois.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

Après les entretiens de M. Arafat à Vienne

Israël rappelle « pour consultation » son ambassadeur en Autriche

M. Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a réaffirmé, dimanche 8 juillet, à Vienne, « le droit légitime du peuple palestinien à établir un Etat indépendant et souverain, qui est la ***condition préalable*** **de toute paix durable au Proche-Orient ».**

Au cours d'une conférence de presse, à laquelle assistaient le chancelier Kreisky et M. Brandt, président de l'Internationale socialiste, il a réclamé pour les Palestiniens « le droit à la résistance contre les occupants de territoires arabes », et a demandé le retrait d'Israël des territoires occupés.

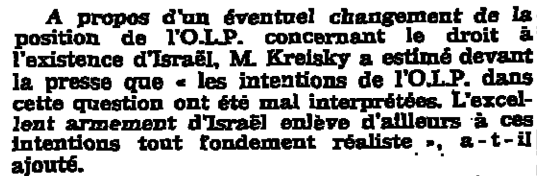
M. Arafat, qui a eu à Vienne, dans le cadre de l'Internationale socialiste, des conversations de plus de dix heures avec MM. Brandt et Kreisky, a exprimé sa grande satisfaction d'avoir été invité en Autriche qui est, en effet, le premier pays démocratique occidental à l'accueillir à titre officieux.

Un communiqué distribué à la presse souligne que les trois interlocuteurs sont « arrivés à un consensus dans plusieurs points importants de leurs conversations ».

A propos d'un éventuel changement de la position de l'O.L.P. concernant le droit à l'existence d'Israël, M. Kreisky a estimé devant la presse que « les intentions de l'O.L.P. dans cette question ont été mal interprétées. L'excellent armement d'Israël enlève d'ailleurs à ces intentions tout fondement réaliste », a-t-il ajouté.

M. Brandt a, de son côté, jugé « légitime tout effort en vue d'une solution pacifique au Proche-Orient.

Au cours de ses conversations avec M. Arafat, M. Brandt est arrivé à la conclusion qu'on ne saurait « mettre dans le même sac le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et la destruction de l'Etat israélien ».



Répondant indirectement aux vives réactions suscitées en Israël par la visite de M. Arafat à Vienne, l'ancien chancelier ouest-allemand a indiqué que « personne n'a le droit de mettre en doute ma loyauté et celle du chancelier Kresky vis-à-vis de nos amis israéliens ». — (A.F.P.)

De notre correspondant

Jérusalem. — Que ce soit ou non à propos du Proche-Orient, les moindres initiatives ou déclarations de M. Kreisky ont toujours particulièrement retenu l'attention des Israéliens et souvent provoqué leurs jugements les plus sévères, d'autant plus que le chancelier autrichien est juif. « *Juif malgré lui* », précise lundi 9 juillet l'éditorialiste du *Jerusalem Post*, qui donne ainsi le ton de l'ensemble de la presse israélienne après la visite de M. Arafat à Vienne.

Les dirigeants israéliens n'ont pas eu de mots assez forts pour donner la mesure de leur colère. Dimanche, après le conseil des ministres, le secrétaire général du gouvernement, M. Arye Naor, a déclaré que la réception organisée par M. Kreisky était une « *abomination* » et un acte « *immoral* » qui « *encourage le terrorisme* ».

Le cabinet venait de décider de rappeler à Jérusalem « *pour consultation* » l'ambassadeur d'Israël en Autriche. Peu après, le chargé d'affaires autrichien en Israël a été convoqué par le directeur général du ministère des affaires étrangères, et celui-ci lui a fait part de la protestation officielle du gouvernement, qui considère la réunion de Vienne comme « *une action délibérée dirigée contre l'Etat d'Israël et le peuple juif* ».

Cette affaire a plongé dans l'embarras le parti travailliste, qui est membre de l'Internationale socialiste. Le président du parti, M. Shimon Pérès, a déclaré qu'il avait appris la nouvelle de la rencontre de Vienne à la dernière minute et qu'il n'avait pu réagir. Il a désapprouvé l'attitude de MM. Brandt et Kreisky en déclarant que la venue de M. Arafat « *rehausse le prestige d'une organisation qui continue de demander la destruction d'Israël et de faire de chaque juif ou Israélien une cible* ».

Une initiative commune ?

Dans ce climat, M. Begin a réussi à convaincre M. Pérès d'accepter une rare initiative commune. Au cours d'une réunion ce lundi à la Knesset, le Likoud et le parti travailliste devaient proposer un texte conjoint condamnant l'attitude de MM. Brandt et Kreisky. Cependant, le parti travailliste n'avait pas encore donné son accord à la proposition de M. Pérès. D'autre part, le Mapam — allié du parti travailliste — a fait savoir qu'il tenterait de persuader son partenaire de ne pas s'associer au Likoud et de faire une déclaration séparée.

Le Mapam, dans une prise de position plus modérée, regrette la réception accordée à M. Arafat et laisse entendre qu'une tentative de négociation avec des représentants palestiniens ne peut être admise qu'à la condition que ceux-ci modifient leur attitude à l'égard d'Israël. Seul, le petit parti d'opposition Shelli a déclaré son espoir de voir les conversations de Vienne aboutir à l'acceptation de l'existence d'Israël par l'O.L.P. et amener ce mouvement à participer à des négociations. Le secrétaire général du Rakah (parti communiste) a déclaré que le geste des dirigeants socialistes européens était la preuve de l'« *échec* » de la politique des gouvernements israéliens, qui ont toujours refusé de reconnaître l'O.L.P. comme représentant du peuple palestinien.

La colère de la majorité des dirigeants est d'autant plus vive qu'ils craignent que les entretiens de Vienne n'encouragent le gouvernement américain à prendre des contacts — même discrets — avec l'O.L.P.

FRANCIS CORNU.

● *Une patrouille de l'armée israélienne* a tué, dimanche 8 juillet, trois Palestiniens près du village de Shuba non loin de Marjayoun, principale agglomération dans les enclaves chrétiennes. Selon le porte-parole de l'armée les trois hommes transportaient un important armement et se dirigeaient vers Israël pour tenter une prise d'otages. Des documents et des porte-voix trouvés dans leur équipement tendraient à le prouver. Le porte-parole a souligné que ce commando palestinien avait traversé « *en plein jour* » les lignes de la FINUL. Il a d'autre part rappelé que les services de renseignements israéliens estiment à quatre cents ou cinq cents le nombre des fedayin « *opérant librement* » à l'intérieur de la zone contrôlée par les troupes de l'ONU. — *(Corresp.)*.

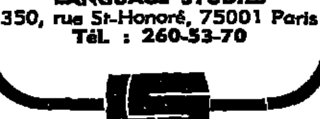
La visite de M. Barre en Irak

BAGDAD SOUHAITE LA RÉACTIVATION DU DIALOGUE EURO-ARABE

Bagdad *(A.F.P.)*. — L'Irak souhaite que le dialogue euro-arabe soit réactivé. C'est, semble-t-il, une des principales conclusions des longues conversations dimanche 8 juillet à Bagdad entre M. Barre et M. Saddam Hussein, vice-président du conseil de commandement de la révolution irakienne.

Après avoir fait, samedi, un tour d'horizon sur les problèmes pétroliers, au cours duquel les autorités irakiennes se seraient déclarées en faveur d'une hausse régulière et modérée des prix du pétrole, les deux responsables ont évoqué les grands problèmes politiques internationaux. A l'égard du problème israélo-arabe, M. Saddam Hussein a souligné la nécessité pour les pays arabes de s'unir, pour éviter un accord séparé. Il a affirmé, cependant, la volonté de Bagdad d'apparaître comme un pays responsable, désireux d'apaiser les tensions dans la région.

MM. Barre et Hussein ont pu constater une certaine convergence quant à leur volonté de ne pas participer à la politique de bloc. Le premier ministre aurait saisi l'occasion de rappeler le projet de trialogue entre l'Europe, l'Afrique et les pays arabes. De leur côté, les autorités irakiennes auraient souligné que la C.E.E., en tant que telle, devait jouer un rôle importatn, aussi bien au Proche-Orient qu'en Afrique.



UN DOSSIER DES « TEMPS MODERNES »

« Le Second Israël »

Le « second Israël » — titre du numéro spécial que consacre les *Temps modernes* (mai 1979) à la question séfarade — est une expression forgée par les sociologues pour distinguer les juifs orientaux des juifs occidentaux ou ashkénazes *sur le plan socio-économique : grosso modo*, les séfarades, majoritaires en Israël, constituent la base de la pyramide sociale, tandis que les ashkénazes font figure de nantis *qui gouvernent le pays... Le clivage* est également d'ordre culturel. Le « premier Israël » correspond à un modèle de société, à une manière de vivre que l'on a cherché à imposer au « second Israël » au nom de la « *fusion* des communautés ». Ce refus d'assimilation forcée a conduit les hommes politiques séfarades à revendiquer non seulement les chances égales de développement économico-social, mais aussi le droit à la différence, au pluralisme culturel.

Écrire l'histoire

L'histoire de l'Etat d'Israël est jalonnée d'affrontements, de secousses et d'explosions qui reflètent cette « *lutte de libération nationale séfarade* ». Ces termes, à n'en pas douter, sont excessifs puisque les juifs orientaux n'aspirent à rien d'autre qu'à une participation effective, et à tous les niveaux, à la société israélienne. L'impression prévant que *ce sont les ashkénazes* qui se sont chargés d'écrire ou de réécrire l'histoire. C'est pourquoi, Shmouel Trigano a voulu combler une lacune en donnant la parole, dans ce numéro des *Temps modernes*, à des historiens, à des journalistes, à des hommes politiques séfarades pour retracer l'itinéraire de la contestation qui se *développe dans leur communauté*. Il a ainsi favorisé tout au long de quatre cents pages « *le jaillissement d'une voix longtemps réprimée* ».

L'histoire de ce judaïsme si peu connu, *si peu aimé est traitée* par des spécialistes tels Gérard Nahon, H. Zafrani et H.-V. Sephira. La réalité sociale, les luttes politiques sont analysées par M. Elbaz, Doris Bensimon, Pierre Trigano, *Mordecai Soussan, Shalom Cohen* et Shlomo Malka.

Certains fondateurs des Panthères noires — Charlie Bitton, Saadia Marciano, Cohavi Schemesh — font état des raisons de leur révolte. *Le vétéran de la* cause séfarade, M. Elie Eliachar, président du Comité pour la paix Israël-Palestine, esquisse une solution au problème qui se pose. C'est une personnalité séfarade de premier plan, l'infatigable défenseur du dialogue judéo-arabe, M. André Chouraqui, qui clôt un dossier unique en son genre.

M. S.





Iran

Le paradis perdu des milliardaires

(Suite de la première page.)

Les touristes et le personnel étranger avaient quitté précipitamment l'île de Kish quelques semaines auparavant, et son « gouverneur », M. Mahmoud Monsef, a réussi à s'enfuir au dernier moment, sur un avion privé, « *en emportant avec lui 100 millions de dollars* », assure-t-on ici. Il s'est réfugié à Abou-Dhabi, puis en Angleterre. Avant même l'arrivée dans l'île d'un « comité Khomeiny » venu de Qôm et de Téhéran, *les quelques kilomètres carrés de bungalows, palaces, villas et jardins ont été systématiquement pillés par les autochtones.* Des millions de dollars de marchandises — chaînes stéréo, meubles design, téléviseurs, climatiseurs, haute couture, etc. — ont *été revendus à bas prix à des trafiquants arabes accourus en bateau.* Kish, où règne un silence oppressant ; Kish, envahie par le sable, les feuilles mortes et les dattes pourries tombées des palmiers symbolise, à elle seule, tout l'écroulement du « rêve Pahlavi ».

Le palace de deux cent cinquante chambres, avec ses somptueux salons, sa discothèque et ses cuisines, est envahi par les rats. Meubles renversés, salles de bains « désossées », portes fracturées : les cinq *étages ont été vidés* de leur contenu. Seuls demeurent les meubles futuristes, les tentures, les toiles de maîtres et des centaines de postes de télévision couleur, sans doute trop lourds à emporter. Sur l'un des murs du grand salon, une inscription en persan réclame « *la mort du chah !* ». Si tous les appareils de climatisation sont arrêtés, plongeant le bâtiment dans une chaleur irrespirable, les ampoules électriques et les lustres tapageurs demeurent allumés un peu partout. Etrange décor...

La villa de l'ancien premier ministre Hoveyda et celle du chah lui-même, distantes de quelques centaines de mètres, ont été, elles aussi, visitées en détail. Mais si les chambres et les salons, dont les baies donnent directement sur la plage, ont été vidés de tout objet de valeur, aucun signe de vandalisme gratuit n'est visible. Les canapés modernes, les fauteuils multicolores et les tentures sont intacts. Seules quelques photos de l'impératrice *ont* été lacérées — leurs lambeaux sont encore éparpillés sur le tapis, — tandis qu'a été décroché du mur un agrandissement en couleurs où l'on distingue le chah *en tenue d'Adam dans les vagues du* golfe Persique.

A proximité du palais impérial, pillé lui aussi, un petit port artificiel abrite encore quelques yachts de luxe, hors-bords et vedettes dont les peintures s'écaillent. Sur plusieurs kilomètres, les « jardins enchantés » de Kish, où couraient des canaux d'eau fraîche et où chantaient des *fontaines artificielles*, ne sont plus qu'un périmètre desséché, roussi par le soleil où errent quelques biches. Sous un auvent de toile, demeure, pneus crevés et pare-brise brisé, *l'une des nombreuses voiturettes* électriques, qui permettaient de parcourir sans bruit cette marina géante. Les motos de grosse cylindrée, les milliers de bicyclettes et *les canots à moteur, en revanche,* ont disparu.

Sous les arcades du « shopping-center », des photos de mode, des emballages de parfum et des caisses *éventrées sont répandus sur le sol.* *Des mannequins* de papier mâché aux poses suggestives ont été brisés, décapités ou lardés de coups de couteau. Un peu partout, en revanche, de nombreux immeubles ont été soigneusement fermés à clé par les membres du « comité Khomeiny » qui s'efforcent aujourd'hui de limiter les dégâts. De la mort-aux-rats a même été répandue par leurs soins sur des kilomètres de tapis.

Un sort problématique

Le sort immédiat des installations de Kish ou de ce qu'il en reste *paraît cependant problématique. Sur* les cinq installations de dessalement de l'eau de mer, que *surveillaient* en *permanence* vingt-cinq ingénieurs spécialisés, une seule fonctionne encore. L'entretien de la *centrale* électrique d'une capacité de 25 mégawatts (la *moitié de* la consommation totale de la ville de Téhéran) exigerait la présence de techniciens, dont *la plupart sont partis, de même que* la remise en service de l'énorme station de télévision dotées d'équipements électroniques dernier cri.

Que faire aujourd'hui de Kish ? *Les trois mollahs venus de Kôm* et de Chiraz, qui campent dans une baraque de béton aux lisières de cet « *enfer athée* — et dont la présence ici a quelque chose d'*irréel*, — ne *semblent* guère s'en préoccuper. S'ils accueillent en souriant le visiteur, c'est pour lui parler longuement de la révolution islamique et de la justesse des exécutions des « *deux cents tortionnaires de l'ancien régime* ». Une divergence de fond paraît cependant les avoir opposés aux quelques techniciens qui demeurent dans l'île et qui ont été envoyés récemment à Kish par le nouveau pouvoir. Les religieux souhaitaient visiblement vendre à bas prix ou même brûler en signe de purification les tonnes de mobilier, gadgets divers, tapisseries et pianos, qui sont sur place. Leurs interlocuteurs, en revanche, pensent que ce « trésor » condamnable appartient néanmoins au peuple iranien et qu'il serait coupable de ne pas en tirer parti.

Mais pour quoi faire ? Remettre en service et au service de la révolution ce super Saint-Tropez dont l'un des mérites serait de capter les pétrodollars des émirs de Koweït ou de Bahrein ? Projet absurde, incompatible avec le nouveau rigorisme islamique, scandaleux même. Transformer Kish en université populaire, comme le suggèrent certains ? On voit mal des étudiants révolutionnaires et des *mollahs* installés dans *ce décor sucré* qui, au surplus n'est habitable que durant les six mois d'hiver et au prix de millions de *tomans de frais d'entretien*. Céder l'ensemble de ces installations aux trois mille habitants de l'île ? Le projet a été un moment caressé, mais paraît peu réalisable pour les mêmes raisons.

Alors ? L'imam, dit-on, déteste que l'on évoque devant lui cette lointaine monstruosité de l'empire. Le Conseil de la *révolution*, en outre, des troubles du Kurdistan à la *remise en route de l'économie* iranienne, a bien d'autres chats à fouetter, et sans doute pour longtemps. Le sort de Kish, qui n'est pas une question prioritaire, est sans doute d'être peu à peu oubliée sous le terrible soleil du golfe Persique. Lorsqu'on *décolle* de l'île, sur le petit bimoteur de la télévision iranienne, les brumes de chaleur enveloppent d'ailleurs en quelques seconde, ce pécher majuscule.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

L'explosion d'un pipe-line entraîne la suspension des exportations de produits raffinés

Téhéran *(Reuter, A.F.P.)*. — L'explosion d'un pipe-line a coupé, le 8 juillet, l'approvisionnement de la raffinerie d'Abadan et entraîné la suspension des exportations iraniennes de produits pétroliers raffinés. Une première explosion, dans la soirée du 7 *juillet*, a provoqué *l'incendie* d'un gazoduc et d'un oléoduc. La chaleur de l'incendie a fait fondre une passerelle métallique et le feu s'est alors communiqué à sept autres pipe-lines avant d'être maîtrisé dimanche.

La raffinerie d'Abadan — la plus grande du monde, — dont la capacité de production de produits pétroliers est de 610 000 barils *par jour*, avant cet incendie, avait une production de 450 000 barils par jour. Depuis dimanche, la production est tombée à 100 000 barils par jour et les exportations (vers les autres *pays du Golfe, mais surtout vers* l'Extrême-Oirent) ont été supendues. Il faudra plusieurs jours avant que les oléoducs ne soient réparés.

« *Nous ne savons pas ce qui est à l'origine de cette explosion, nous ignorons encore s'il s'agit d'un sabotage ou non* », a déclaré un porte-parole de la Compagnie iranienne des pétroles (NIOC). Et si un membre du « *comité révolutionnaire* » d'Abadan a affirmé : « *Nous sommes certains qu'il s'agit d'un sabotage* », le gouverneur d'Ahwaz, capitale du Khouzestan, a attribué l'incident à l'absence d'entretien du fait des grèves qui ont affecté le secteur pétrolier pendant la révolution.

Le Khouzestan a été récemment le théâtre d'affrontements entre les autorités gouvernementale et la communauté arabe. Des responsables iraniens ont accusé l'Irak de fournir des armes aux Arabes et d'envoyer des saboteurs dans la région. De plus, l'industrie pétrolière connaît une certaine effervescence après l'arrestation par les autorités révolutionnaires de trois responsables syndicaux.

D'autre part, à Téhéran, le ministre de l'économie, M. Ali Ardalan — cité par l'agence officielle PARS — aurait déclaré que l'Iran *accepterait désormais, en paiement* de son pétrole, des monnaies autres que le dollar, comme le mark, le yen et le franc français. Cette annonce a surpris, tant le directeur de la NIOC, M. Nazih, que *le gouverneur de la Banque* centrale. Le dollar demeurant l'unité de compte pour le calcul du prix du pétrole, cette décision, si elle était confirmée, ne modifierait pas fondamentalement la situation sur le marché pétrolier. De plus, il ne semble pas que Téhéran puisse prendre cette mesure sans consultation avec ses partenaires de l'OPEP.

Enfin, le gouverneur de la Banque centrale, M. Moulhavi, a assuré, le 7 juillet, que son pays entendait payer « *toutes ses dettes* ». Les actionnaires des banques nationalisées, notamment, seront « *entièrement indemnisés* ».

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

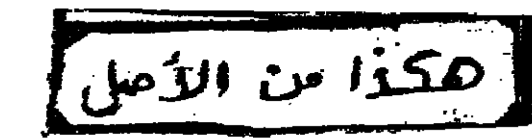
Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	128 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	242 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.







هكذا من الأصل

milliardaires

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

un pipe-line entraine … des exportations … duits raffinés

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les sandinistes rejettent l'entrée dans leur gouvernement provisoire de personnalités modérées choisies par Washington

Selon un communiqué diffusé par une station de radio sandiniste située au Costa-Rica, le gouvernement provisoire (prosandiniste), établi dans ce pays, a rejeté, dimanche 8 juillet, la proposition américaine d'ajouter à ses cinq membres trois personnalités modérées. Le gouvernement provisoire compte actuellement deux éléments modérés.

Les Etats-Unis, qui tentent d'utiliser les bons offices de pays tiers tels que le Venezuela et la République Dominicaine, offrent une aide économique massive pour reconstruire le Nicaragua après le départ du président Somoza, en échange de l'entrée de personnalités indépendantes de la guérilla dans le gouvernement. Cette proposition a été qualifiée de « *chantage impérialiste* » par les sandinistes. Plusieurs diplomates américains se trouvent actuellement à San-José-de-Costa-Rica pour tenter de parvenir à un compromis avec les sandinistes.

A Managua, cependant, la situation politique est particulièrement confuse en raison des revirements successifs du président Somoza. Après avoir annoncé dans une interview au *Washington Post* qu'il était prêt à quitter le pouvoir (*le Monde* daté 8-9 juillet), il semble être revenu à une position intransigeante. Il a demandé comme condition de son départ la participation de représentants de la garde nationale et du parti libéral (gouvernemental) dans le futur gouvernement, ce que la radio sandiniste a aussitôt rejeté.

L'humeur du président semble varier au gré de ses interlocuteurs. Il a déclaré à des députés libéraux, samedi, que la situation militaire « *n'était pas brillante* ». Il leur a répété qu'il « *ne démissionnait pas* », mais il aurait dit exactement le contraire, peu après, à d'autres membres du parti gouvernemental.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a indiqué que les Etats-Unis ne souhaitaient pas discuter avec le président Somoza des conditions de son départ. Le département d'Etat continue à considérer ce départ comme « *crucial* », mais laisse à « *un certain nombre de pays latino-américains* » le soin de servir d'intermédiaires avec « *différents secteurs nicaraguayens* ».

Sur le terrain, l'offensive lancée par la garde nationale pour reprendre Masaya, occupée depuis deux semaines par les guérilleros, n'a pas abouti. L'aviation et l'artillerie gouvernementales ont à nouveau bombardé Masaya au cours du week-end, mais la garde nationale n'a pas réussi à pénétrer dans la ville.

Des combats le long de la frontière avec le Costa-Rica

A Rivas, près de la frontière avec le Costa-Rica, les combats se poursuivent. La garde nationale a annoncé avoir le contrôle total de la ville. Il semble, en fait, que les forces gouvernementales ne tiennent qu'une partie de l'agglomération, autour des bâtiments de la garnison locale, et que les sandinistes se maintiennent dans la partie ouest de la ville.

Un responsable de la Croix-Rouge a déclaré samedi que la garde nationale avait attaqué un centre de soins aux blessés de cette organisation, emmenant sept personnes. D'autre part, la garde nationale a annoncé qu'un soldat auxiliaire, âgé de dix-sept ans, avait avoué avoir tué le journaliste de la chaîne de télévision américaine A.B.C., Bill Stewart. Le gouvernement avait d'abord affirmé que le coupable avait lui-même été tué peu après au cours des combats (*le Monde* du 23 juin). — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)


(Dessin de PLANTU.)

● *La Confédération nationale des travailleurs portugais* (C.G.T.P., proche du parti communiste) a demandé, samedi, à tous les syndicats du secteur des transports de boycotter le transport d'armes et de munitions à destination du gouvernement Somoza. La livraison de munitions par le Portugal à l'armée nicaraguayenne fait l'objet d'une vive polémique à Lisbonne entre le gouvernement et les militaires. Malgré un démenti du premier ministre, un porte-parole de l'état-major portugais a reconnu qu'il existait un contrat pour la vente de 2 millions de munitions « à un pays d'Amérique latine ». Deux avions, un appareil jordanien, en juin, et un avion immatriculé aux Etats-Unis, le jeudi 5 juillet, ont chargé ces munitions. — (*A.F.P.*)

● *Les corps de quatorze personnes*, victimes semble-t-il d'exécutions sommaires, ont été découverts, dimanche 8 juillet, près du lac de Managua. Neuf d'entre eux (des jeunes gens) étaient bâillonnés et les mains liées. Les cinq autres cadavres découverts avaient été brûlés et n'étaient pas identifiables. Le directeur de la Croix-Rouge nicaraguayenne, M. Ismaël Reyes, a déclaré que certains des cadavres pourraient être ceux de secouristes (onze au total) arrêtés au siège de la Croix-Rouge.

États-Unis

LES PROCHAINES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT CARTER AURONT « UN EFFET PROFOND SUR LA NATURE DE LA SOCIÉTÉ » assure le porte-parole de la Maison Blanche

M. Carter, qui séjourne depuis le 3 juillet dans la retraite présidentielle de Camp David (Maryland), a reçu au cours du week-end plusieurs de ses conseillers, des représentants des compagnies pétrolières, le directeur exécutif de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., M. Kirkland, et huit gouverneurs. Il cherche à redéfinir la politique intérieure de son administration et, en premier lieu, à lutter plus efficacement contre la crise de l'énergie.

M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que les décisions que le président prendra à la suite de ses multiples conversations, auront « *un effet profond sur la nature de la société américaine dans les années à venir* ».

De son côté, le leader de la majorité démocrate au Sénat, M. Byrd, a estimé que la pénurie d'essence n'a pas causé un tort irréparable au président Carter. Cependant, a-t-il souligné, « *Certaines personnes au sein de l'administration ont préféré dramatiser au lieu d'organiser une saine planification* ».

Les gouverneurs démocrates, réunis à Louisville (Kentucky), ont apporté leur soutien au président. Après avoir écouté le vice-président Mondale expliquer que M. Carter désirait diminuer la dépendance énergétique américaine, une vingtaine d'entre eux (sur trente-huit) ont voté une motion de félicitation au chef de l'exécutif. Dans cette motion, ils affirment être « *avec enthousiasme favorables à sa désignation* (comme candidat démocrate) *et à sa réélection* ».

Les conversations se poursuivront dans les jours qui viennent, a indiqué M. Jody Powell. Ce lundi matin, M. Carter doit recevoir trente-cinq membres du Congrès, démocrates et républicains. — (*A.F.P.-U.P.I.*)

● *La commission étrangère du Sénat* devait se réunir, ce lundi 9 juillet, pour commencer l'étude du traité SALT 2 signé, le 18 juin, à Vienne, par MM. Carter et Berjnev. Le débat en séance plénière devrait commencer en octobre. M. Byrd, leader de la majorité démocrate au Sénat, a estimé que la majorité des deu xtiers, requise pour la ratification de tout tratié international, ne serait probablement pas obtenue si le vote avait lieu immédiatement, mais qu'une telle majorité se dégagerait dans les mois à venir. — (*U.P.I.*)

Fermeture d'une usine utilisant du matériel radioactif dans l'Arizona

De notre correspondant

New-York. — Le mouvement travail. On s'est aperçu, il y a qué un nouveau point : après plusieurs mois de controverses, la commission de l'énergie atomique de l'Arizona a fini par ordonner la fermeture d'une usine de Tucson, l'American Atomics Corporation, qui fabrique des enseignes et des cadrans de montres lumineux à base de tritium, un isotope gazeux d'hydrogène radio-actif.

Personne, et surtout pas le directeur de l'usine, ne conteste qu'il y a eu des fuites de tritium dans le quartier où se trouve l'établissement. La rumeur s'était répandue il y a un an à la suite de plaintes déposées par les ouvriers de l'usine auprès du bureau fédéral de la sécurité du quelques mois, que l'édifice le d'une maison de retraite et une plus proche — la cuisine d'un important groupe scolaire — était contaminé. Une part de gâteau au chocolat contenait deux fois plus de tritium que la norme autorisée. La cuisine fut fermée. Quelques jours plus tard, même mésaventure pour la cuisine d'une maison de retarite et une piscine du voisinage. La traditionnelle bataille d'experts s'est engagée : les uns assurant que les traces de tritium découvertes pouvaient avoir à terme des effets graves sur la santé des utilisateurs. Les autres tenant les parcelles de tritium décelées pour « négligeables ».

Mais l'Agence atomique pour l'Arizona a découvert qu'il y avait eu des fuites beaucoup plus graves en septembre 1978 et que le directeur de l'établissement n'en avait pas fait la déclaration comme le prescrit la loi. Enfin, plus récemment, une inspectrice de l'Agence révélait que, jusqu'en janvier dernier, l'usine évacuait purement et simplement ses déchets dans les égoûts de la ville.

La commission fédérale de réglementation nucléaire a donc ordonné la fermeture de l'établissement, malgré une tentative des édiles locaux pour retarder une décision qui risque de mettre un certain nombre de leurs administrés au chômage. La direction de l'usine a décidé de transférer ses installations dans une zone rurale. — N. B.

DIPLOMATIE

OPPOSÉE AUX THÈSES « PROGRESSISTES » DE CUBA

Belgrade prépare très activement le prochain sommet des non-alignés

De notre correspondant

Belgrade. — Le sommet des non-alignés, qui doit se tenir à La Havane en septembre, est très activement préparé par la diplomatie yougoslave. Les visites d'hommes d'Etat se succèdent presque quotidiennement à Belgrade, et les dirigeants yougoslaves, membres de la direction collégiale de l'Etat et du gouvernement fédéral, ont déjà visité une vingtaine de pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Autrefois, le gros de ce travail, en pareille circonstance, était fait par le président Tito personnellement. A quatre-vingt-sept ans, le chef de l'Etat n'est plus en mesure de faire des déplacements aussi longs et fatigants. *Néanmoins*, il s'est déjà rendu en mars au Koweït, en Jordanie, en Syrie et en Irak, et il y a un peu plus d'un mois en Algérie, en Libye et à Malte. Il préside, en outre, un comité spécial comprenant les grands responsables du régime qui coordonne les multiples initiatives yougoslaves en rapport avec le sommet de La Havane.

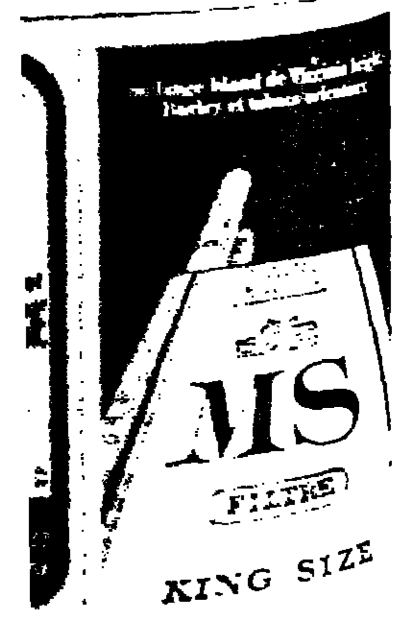
Depuis un quart de siècle, le non-alignement est la base de la politique étrangère de la Yougoslavie. La phase critique que traverse le mouvement est due essentiellement aux divergences entre ses membres « progressistes » et « modérés ». Les premiers sont conduits par Cuba, épaulée par l'Ethiopie, l'Angola et le Vietnam. Les seconds par la Yougoslavie, dont les positions sont largement approuvées par l'Inde, le Bangladesh et certains pays africains. La thèse de Cuba, selon laquelle les non-alignés seraient les « *alliés naturels* » du bloc soviétique, est réfutée par les Yougoslaves qui considèrent que le mouvement des non-alignés doit se tenir à l'écart des blocs. Des explications « franches » ont déjà eu lieu à ce sujet entre Belgrade et La Havane. Il ne semble pas que les points de vue des deux capitales se soient rapprochés. Néanmoins, Cuba a donné des assurances qu'elle ne mettrait pas à profit sa position de pays hôte du sommet ni la fonction de « coordonateur » du mouvement qu'elle exercera au cours des trois prochaines années pour imposer sous quelque forme que ce soit ses points de vue.

Préoccupée par les divergences de principe, Belgrade ne l'est pas moins par les problèmes concrets séparant par exemple le Vietnam du Kampuchéa, l'Ethiopie de la Somalie, le Maroc de l'Algérie, l'Egypte des autres pays arabes. Ces problèmes ont été soulevés au début de juin à la réunion du bureau de coordination à Colombo. Les désaccords s'étant révélés insurmontables, leur règlement a été renvoyé prudemment à La Havane. Pour parer à la menace d'aggravation des désaccords, Belgrade envisage de proposer la création d'un organisme chargé d'offrir ses bons offices dans les conflits opposant les non-alignés. D'autre part, la Yougoslavie suggérera probablement l'élargissement du comité de coordination à trente, voire trente-cinq membres, contre vingt-cinq actuellement, ainsi que des réunions annuelles régulières des ministres des affaires étrangères.

Le non-alignement est l'œuvre maîtresse du président Tito en politique étrangère. Avec Nasser et Nehru, il en fut en quelque sorte l'inventeur. Il est convaincu que, malgré les difficultés présentes, c'est un mouvement d'avenir, à condition que soient respectés les *principes* qui ont présidé à sa création : indépendance de chaque pays, non-ingérence dans les affaires intérieures, lutte contre le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonisme et combat pour l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial.

Plusieurs pays, africains surtout, ont laissé entendre qu'ils nourraient, mécontents du comportement cubain, ne pas se rendre à La Havane. Mais les Yougoslaves conseillent à tous leurs interlocuteurs d'y faire acte de présence.

PAUL YANKOVITCH.



EUROPE

Italie

L'insaisissable M. Piperno

De notre correspondant

Rome. — Rarement une personne recherchée aura été aussi présente que M. Franco Piperno. Cet universitaire de trente-neuf ans, qui avait échappé de justesse à la police lors des arrestations du 7 avril dans les milieux autonomes, n'arrête pas de se manifester. Il a commencé par écrire aux journaux, puis s'est fait interviewer, offrant enfin aux lecteurs d'un hebdomadaire satirique sa photographie avec un déguisement de carabinier.

Il ne s'agit pas de simples provocations pour ridiculiser les forces de l'ordre. Celles-ci en *sont d'ailleurs préservées : elles* ont marqué trop de points depuis quelques mois pour qu'on ne leur attribue pas la nette accalmie qui se manifeste sur le front du terrorisme.

Si les initiatives de M. Piperno suscitent tant d'échos, c'est *qu'elles vont plus loin* que le simple défi aux autorités. Cet enseignant de physique, issu *d'une riche famille*, n'est *plus* au stade des bravades adolescentes. Il a une longue expé*rience de militant* : au parti communiste duquel il devait être expulsé ; chez les contestataires de 1968 dont il était l'un des plus « *ouvriéristes* » ; enfin dans le mouvement Pouvoir ouvrier qui allait donner naissance à certains groupes autonomes.

Par ses interventions, il est au centre de deux débats importants. Le premier concerne une éventuelle amnistie que l'Etat concéderait aux militants politiques emprisonnés ; le second a trait à l'affaire Moro.

En proposant une sorte de *trêve aux parties en présence*, l'universitaire en fuite a créé quelque perplexité. Il suggère la libération « *du millier de combattants communistes* » emprisonnés, pour permettre « *une réelle inversion de tendance* ». De la part de l'Etat, ce serait « *une reconnaissance politique de la lutte armée, mais non des organisations qui s'en réclament* ».

La proposition est un peu fumeuse. Elle apparaît juridiquement très difficile à réaliser et, sur le plan pratique carrément exclue. Cet Etat, qui n'avait même pas voulu négocier avec les terroristes pour sauver Moro, traiterait-il maintenant que tous les atouts sont dans son jeu ? Comment définir les « *combattants communistes* » ? M. Piperno en exclut les autonomes arrêtés le 7 avril qui, eux-mêmes, refusent cette appellation. Et, pour l'Etat italien, il n'y a pas de prisonniers politiques mais seulement des citoyens détenus pour avoir commis des crimes ou des délits de droit commun.

M. Piperno ne parle d'ailleurs qu'en son nom propre. Il n'est pas suivi par la plupart des autonomes. Les extrémistes de Radio-Onda-Rossa refusent de « *négocier avec cet Etat* », estimant que « *tous les détenus italiens sont des prisonniers politiques* ». Et un « *modéré* » comme M. Toni *Negri* — en prison depuis deux mois sans que de véritables preuves aient été encore avancées contre lui — déclare : « *Une atténuation de la lutte armée en Italie dépend moins d'une amnistie que d'un retour à une forte conflictualité sociale.* » Bref, M. Piperno ne semble représenter que des militants paumés, conscients d'être allés trop loin et désireux de revenir en arrière.

L'initiative de ce solitaire serait tombée dans l'oubli s'il n'était associé à un épisode de l'affaire Moro. On vient d'apprendre en effet que le vice-secrétaire du parti socialiste, M. Claudio Signorile, avait rencontré M. Piperno à trois reprises au moins pendant la détention du président de la démocratie chrétienne pour étudier avec lui les moyens de sauver l'otage. « *Obscures manœuvres* » ? comme le soulignent les adversaires du P.S.I. ? « *Démarches irréprochables pour sauver la vie d'un homme* », répliquent les dirigeants socialistes.

Toujours est-il que ces entretiens n'ont rien donné. Dans une interview — une de plus, — M. Piperno affirme n'avoir eu « *aucun titre, aucun pouvoir* », pour *servir de médiateur. Il n'a rien* à se reprocher, mais ne se livrera pas à la justice pour autant, voyant *dans les arrestations* du 7 avril une sombre manœuvre pour « *criminaliser* » tout un secteur de *l'extrême* gauche et « *le faire disparaître* ». Il n'est lui-même ni terroriste *ni* même autonome et voudrait se consacrer à l'enseignement de la physique.

M. Piperno reste insaisissable, dans tous les sens du mot.

R. S.

● *M. Giulio Andreotti* a décliné, le 7 juillet, la charge de former le gouvernement. Le président de la République a aussitôt commencé une nouvelle série de consultations à l'issue desquelles il pourrait désigner un formateur pris chez les républicains ou les sociaux-démocrates. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

A TROIS MOIS DU CONGRÈS DU LABOUR

La gauche du parti lance une offensive contre M. Callaghan

De notre correspondant

Londres. — L'épreuve de force *entre les fractions du parti travail*liste a pratiquement commencé avec *la décision prise la semaine passée par l'exécutif national du Labour* de rouvrir le débat, au prochain congrès du parti *en octobre*, sur *les modalités de la désignation du leader* et des candidats aux élections législatives. En octobre 1978, au congrès de Blackpool, les propositions de la gauche avaient été seulement discutées, mais non approuvées, par les délégués car il avait été jugé dangereux, dans la perspective électorale, d'étaler au grand jour les divisions du parti. Mais la gauche, animée par M. Benn, ancien ministre de l'énergie, estime qu'après la sévère défaite électorale du 3 mai dernier, le moment est venu de procéder à des changements importants visant à « *démocratiser* » le parti. En fait, la gauche, majoritaire au sein de l'exécutif, veut diminuer le rôle du groupe parlementaire, où les éléments modérés sont en majorité.

L'initiative de M. Benn et de ses amis vise d'abord à retirer aux parlementaires la nomination du leader du parti, que la gauche voudrait voir élu par un collège spécial au sein duquel les militants des sections locales seraient en majorité. La gauche souhaiterait également que les députés travaillistes soient chaque année soumis à une procédure de « *resélection* » : en d'autres termes, les militants travaillistes d'une circonscription auraient le *pouvoir de se débarrasser d'un* député qui ne leur conviendrait plus. Enfin, la gauche souhaiterait que le *manifeste électoral du parti* soit rédigé exclusivement par l'exécutif national et non par le groupe parlementaire. Une autre proposition de la gauche vise à réduire le pouvoir d'un premier ministre travailliste de nommer des pairs à la Chambre des lords.

Dans l'ensemble, ces propositions sont essentiellement dirigées contre M. Callaghan et ses collaborateurs, considérés comme les principaux responsables de la défaite électorale par la gauche. M. Heffer, un de ses leaders, a bien souligné que le Labour *avait perdu parce que le* gouvernement travailliste avait ignoré les conseils et décisions des syndi*cats et du congrès du parti*.

Apparemment, la droite du parti est décidée à faire face à l'offensive de *la gauche*. M. Rees, ancien ministre de l'intérieur, et Mme Shirley Williams, ancien ministre de l'éducation, ont pris position contre les changements qualifiés de « dangereux » proposés par l'exécutif. *D'autre part, à l'instigation* de M. Callaghan, les modérés font pression sur les syndicats pour obtenir une modification au sein de l'exécutif au détriment de la gauche.

D'ici au prochain congrès de Brighton, en octobre, les modérés vont multiplier les efforts en coulisse pour contrecarrer l'initiative de M. Benn. *L'issue de la lutte* dépendra de l'attitude des grands syndicats exerçant une influence prépondérante *au sein du congrès*. M. Callaghan et ses amis espèrent que les nouveaux dirigeants syndicaux, plus modérés *que leurs prédécesseurs, les appuie*ront dans leurs efforts pour éviter une orientation trop à gauche du Labour *de nature à faire perdre* les voix des électeurs flottants.

HENRI PIERRE.

L'élection du président du Parlement européen reste très ouverte

Les regroupements politiques des députés au Parlement européen commencent à s'opérer, ce 9 juillet, avec les réunions des élus socialistes et démocrates-chrétiens. Mais le choix d'un candidat pour la présidence de cette Assemblée, l'éventualité d'une procédure tournante à l'intérieur de la durée d'une législature, feront l'objet de discussions internes et entre les groupes, d'ici au 17 juillet, date de la première séance.

Les principales capitales des pays de la Communauté ne semblent pas très préoccupées encore par cette élection. Elle dépend en définitive du maintien de l'accord entre libéraux et démocrates-chrétiens. Les premiers s'étaient ralliés à M. Emilio Colombo, candidat des seconds, dans la précédente Assemblée. Ils s'attendent donc que la politesse leur soit rendue dans celle-ci.

ROME : les démocrates-chrétiens songent à M. Edgar Faure

De notre correspondant

Rome. — « *Le gouvernement italien n'a aucune préférence, et il ne pourrait d'ailleurs en avoir* », affirme l'entourage de M. Andreotti. « *L'élection du président du Parlement européen dépend des élus et d'eux seuls.* » Au-delà de cette interprétation publique du partage des pouvoirs, on peut penser que ce gouvernement démissionnaire n'est pas en état d'avoir un candidat préféré.

De la part des élus, *on n'a pas* encore de véritables indications. M. Colombo, président de l'Assemblée sortante, est pour le moment le seul candidat italien. La plupart des hommes politiques apprécient la manière dans l'ancien *ministre du Trésor s'est comporté* à Strasbourg : les contestations portent sur sa carrière gouvernementale, non sur son mandat européen. « *Ma candidature n'a jamais été posée* », vient de déclarer M. Colombo au quotidien *Il Messaggero*, rappelant qu'un accord avait été conclu, avant les élections, pour qu'un libéral lui succède. « *A condition, bien entendu, qu'on s'entende sur un nom...* »

Or celui de Mme Veil suscite « *beaucoup de discussions et aussi des réserves dans la D.C. européenne* ». La raison en est simple : « *Mme Veil n'a aucune expérience parlementaire.* » En somme, le problème est délicat, et, selon M. Colombo, « *il ne sera pas très facile de le résoudre* ».

Dans une correspondance de Strasbourg publiée le vendredi 6 juillet, *Il Popolo*, organe de la démocratie chrétienne, fait état d'un « *sondage auprès de plusieurs groupes parlementaires* » selon lequel « *la candidature de Mme Simone Veil a subi un net déclin* ». *Motif* : M. Brandt ne veut pas la soutenir. De même, une candidature de M. Thorn « *ne semble avoir aucune chance* ». L'organe de la D.C. commente : « *Ainsi monte la cote d'Edgar Faure, qui ne déplairait pas aux démocrates-chrétiens, lesquels, cependant, après la renonciation du Belge Tindemans, n'excluent pas leur propre candidature et, dans ce cas, pointeraient sur Emilio Colombo. Celui-ci, bénéficiant d'une présidence positive, pourrait avoir l'appui d'autres groupes.* »

On ignore quelle est la part de manœuvres dans ces affirmations. Une chose est sûre : les démocrates-chrétiens — et d'une manière générale la plupart des élus italiens — se méfient de Mme Veil, qui représente à leurs yeux un accord entre Paris et Bonn pour limiter les pouvoirs du Parlement européen. Si possible, ils préféreraient quelqu'un d'autre.

ROBERT SOLÉ.

LA HAYE : préférence à MM. Thorn ou Tindemans

De notre correspondant

La Haye. — Les vingt-cinq élus néerlandais au Parlement européen ne s'attendent pas à voir un des leurs devenir le successeur de M. Colombo. La présidence pourrait échoir à un représentant du Parti populaire européen plutôt qu'à un socialiste.

Au grand regret de la plupart des nouveaux élus, l'accord entre libéraux et démocrates-chrétiens, s'il est maintenu, ne laisse le *choix qu'entre Mme Veil* et M. Thorn. Les représentants néerlandais ne soutiendraient pas la *candidature de Mme Veil* ; ils l'estiment trop proche de M. Giscard d'Estaing et trop peu favorable à une Europe unie. M. Thorn, quant à lui, est un candidat très acceptable aussi bien pour les socialistes que pour les démocrates-chrétiens.

M. Bouke Beumer, qui dirige le groupe démocrate-chrétien néerlandais au Parlement européen, n'exclut pas que M. Tindemans surgisse en vainqueur si aucune *majorité ne se prononce* en faveur de Mme Veil ou de M. Thorn. M. Beumer a souligné que l'acord écartant un démocrate-chrétien peut encore être rompu.

En ce qui concerne les présidences des différent groupes, les Néerlandais ne s'attendent pas à jouer un rôle important. Pour le poste de président de la fraction socialiste, il a été question de M. Anne Vondeling, ancien président de la Chambre des députés néerlandaise. Mais M. Vondeling a soixante-trois ans et ne pourra pas défendre sa politique aux élections européennes en 1984 *étant donné qu'il sera obligé de* prendre sa retraite, ce qui rend sa candidature peu probable.

*Si les Français et les Alle*mands ne tombent pas d'accord sur un candidat, il est possible *que M. Piet Dankert, ancien* député à La Haye, devienne le nouveau président. Selon M. Beumer, le nouveau président du Parti populaire européen sera l'Allemand Egon Klepsch. Il n'exclut pas qu'un Hollandais devienne vice-président.

(Intérim.)

BONN : la C.D.U. hésite à soutenir un candidat libéral

De notre correspondant

Bonn. — Dans aucun des grands partis, les responsables de la politique européenne n'ont encore décidé quoi que ce soit en ce qui concerne la présidence du Parlement de Strasbourg.

Un système de rotation *est-il* envisageable ? On en discute, en limitant les parties prenantes aux *chrétiens-démocrates, aux* sociaux-démocrates et aux libéraux. Les élus du S.P.D., qui n'ont guère de chances de vaincre dans cette compétition, sont les avocats les plus ardents de cette formule.

M. Willy Brandt ayant fait savoir qu'en aucun cas il ne briguerait « le perchoir » du Parlement européen, son parti ne présentera très probablement pas d'autre candidat. Il songe à *la rigueur à M. Anne Vondeling*, qui préside la deuxième chambre des Pays-Bas. Mais les *sociaux-démocrates n'ont pas fixé* leur attitude avant la première rencontre de tous les socialistes ce 9 juillet, à Luxembourg. Les pronostics sont d'autant plus difficiles que près de 90 % de leurs élus sont des hommes nouveaux.

Les chrétiens-démocrates, tout aussi incertains, attendent la constitution du groupe du parti *populaire européen ce 9 juillet*, et surtout la rencontre des élus libéraux le 11. Si ces derniers pro*posent un candidat*, les chrétiens-démocrates verront s'ils confirment l'accord *tacite* qui *avait* joué dans la précédente Assemblée : les libéraux avaient alors soutenu M. Colombo, qui fut élu, en échange d'un appui futur des chrétiens-démocrates à l'un des leurs.

Mais la plupart des élus chré*tiens-démocrates* européens sont nouveaux, eux aussi, et cet engagement est peut-être moins caté*gorique*. Les noms *prononcés* dans leurs rangs vont de Mme Veil à M. Edgar Faure, en passant par MM. Rey et Thorn. Il s'agit de pures spéculations.

JEAN WETZ.

BRUXELLES : soutien actif à M. Gaston Thorn

De notre correspondant

Bruxelles. — Les hommes politiques qui espéraient « *expédier* » M. Tindemans à la présidence du nouveau Parlement européen déchantent. Celui-ci n'a pas l'intention de quitter la scène belge. *On lui prête la volonté de ren*verser le gouvernement Martens à l'occasion de la rentrée d'octobre pour redevenir le premier ministre du cabinet de coalition « traditionnelle » composé de trois partis nationaux (social-chrétien, socialiste et libéral). On dit aussi qu'il provoquerait des élections qui lui permettraient de battre définitivement la Volksunie en pays flamand et de réduire l'importance du F.D.F. à Bruxelles et des socialistes en Wallonie au profit du parti social-chrétien dont M. Paul Vanden Boeynants pourrait deve*nir le président*.

M. Tindemans ne commente pas ces rumeurs. Il n'annonce qu'une seule chose : son intention de s'occuper activement de son parti, le C.V.P. Dès lors, il renonce à sa candidature à la présidence du Parlement de Strasbourg. On rappelle, dans son entourage, qu'il a cinquante-sept ans et que, en vertu de la règle imposée par son parti, il n'a plus que huit années d'activité politique possible. Il se rendrait compte que *le rôle* du Parlement européen ne sera véritablement important que dans *plusieurs années*. Dès *lors son* choix serait avant tout résolument belge.

Les démocrates-chrétiens se raient entièrement d'accord *sur* une présidence libérale, d'autant *plus qu'elle pourrait* aller à M. Thorn, ancien premier ministre luxembourgeois. Les Belges le *connaissent bien et le préfèrent* à tout autre homme politique étranger. Ils semblent opposés à la présidence de Mme Veil, officiellement parce qu'ils estiment qu'il est délicat de confier la présidence « *à quelqu'un qui n'a aucune expérience parlementaire* », mais en réalité parce que les démocrates-chrétiens de Belgique lui reprochent sa loi sur l'avortement. Tous, y compris les libéraux, la considèrent comme le porte-maillet du président Giscard d'Estaing.

Au cas où M. Gaston Thorn *renoncerait à poser sa candida*ture, les Belges pourraient proposer M. Jean Rey, ancien président de la *commission de la* C.E.E., ou se rallier à M. Edgar Faure.

PIERRE DE VOS.

LA BATAILLE POUR LA PRÉSIDENCE

(Suite de la première page.)

M. Thorn peut espérer des votes allemands et ceux des parlementaires des petits pays qui, par une sorte de réaction épidermique, redoutent une « main-mise de la France » sur l'Assemblée de Strasbourg.

Mme Veil pourrait être plutôt *desservie, aux yeux de certains*, par son image de giscardienne de stricte obédience. Les Français *sont les plus nombreux au sein* du groupe libéral (17 sur 41) (1), et ont donc les moyens d'y faire entendre leurs voix. Il reste que les libéraux, en désignant leur candidat, doivent tenir compte de l'état d'âme des groupes politiques qui sont leurs alliés dans cette affaire, et en particulier de ceux des démocrates chrétiens. Or, on discerne chez ceux-ci des réticences à l'égard de Mme Veil ; il lui est notamment reproché d'avoir entraîné le gros de la troupe de sa liste U.F.E., au groupe libéral, *ne* laissant que les C.D.S. rejoindre le groupe démocrate chrétien.

Au cas où l'arbitrage entre Mme Veil et M. Thorn serait trop difficile, les stratèges européens suggèrent diverses solutions de *rechange : on évoque, par exem*ple, la candidature libérale de M. Edgar Faure. Plus sérieuse semble l'idée de proroger *pour* un temps limite — un an ou deux ans — la présidence de M. Colombo, étant entendu qu'une fois ce temps de rodage passé il reviendrait aux libéraux de prendre le relais.

M. Chirac assistera, mardi à Luxembourg, à la réunion du groupe des démocrates européens de progrès. Ceux-ci entendent adopter une « *position strictement parlementaire* », c'est-à-dire évaluer *les offres qui leur seraient* faites avant de se prononcer pour tel ou tel candidat. Ils indiquent pourtant qu'ils choisiront lors du vote le « *candidat le plus confédéraliste* ». Cet aspect des choses — la tendance plus ou moins « supranationale » du candidat — pourrait devenir d'ailleurs une des données non négligeables de la course à la présidence.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Dont MM. Debatisse et Collomb, dont l'adhésion au groupe n'a, toutefois, pas encore été confirmée.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● M. ALOIS MOCK a été élu à présidence du parti populiste autrichien, en remplacement de M. Josef Taus qui a donné sa démission début juin, faute d'avoir obtenu le soutien du parti à ses projets de réforme. M. Mock (quarante-cinq ans) a été ministre de l'éducation en 1969 et dirige depuis 1978 le club des parlementaires populistes. — *(A.F.P.)*

Cuba

● M. FIDEL CASTRO a dénoncé, le dimanche 8 juillet, dans un discours, le mauvais fonctionnement de nombreux services, ajoutant que Cuba devait « *trouver les moyens d'imposer une discipline du travail comparable à celle en vigueur dans les pays capitalistes* ». Il y a une « *grave détérioration de la qualité de nombreux services, autant dans le domaine des transports qu'en matière d'éducation, de santé ou de restauration* », a déclaré M. Castro. — *(Reuter.)*

Niger

● LE LIEUTENANT-COLONEL SEYNI KOUNTCHÉ, CHEF DE L'ETAT DU NIGER, est promu colonel à compter du 1er août 1979, a annoncé la radio - télévision nigérienne. L'intendant militaire, Moussa Tondi, ministre des finances, est également promu colonel. Le président Kountché, en visite privée en France, déjeune ce vendredi à l'Elysée.

Pologne

● LE CAS DE M. ANDRE GLOWCZEWSKI, *homme* d'affaires français détenu en Pologne depuis le 6 avril 1978 (*le Monde* du 30 janvier), a été longuement évoqué par le quotidien des jeunesses communistes polonaises dans son numéro du 7 juillet. Sous le titre « Accusation », le journal — qui n'indique que le prénom de l'homme d'affaires et l'initiale de son nom — écrit qu'il a été arrêté pour « *corruption de fonctionnaire* ». Le journal ne donne aucune indication sur la date du procès de M. Glowczewski qui devrait néanmoins s'ouvrir prochainement. — *(A.F.P.)*

● *ACCUSE d'« espionnage au profit d'un pays de l'OTAN »*, un Polonais de quarante-deux ans, M. Zenon Celegrat, a été condamné, samedi 7 juillet, par *le tribunal militaire de Varsovie*, à vingt-cinq ans de prison et à la confiscation de ses biens. Selon l'agence PAP, M. Celegrat aurait profité d'un voyage d'affaires pour se mettre en rapport avec les services *secrets du pays dans lequel il* se trouvait. Depuis, il aurait fourni des renseignements « *importants* » sur la sécurité et la défense de la Pologne. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● M. CEAUSESCU, chef du parti et de l'Etat roumains, a reçu, samedi 7 juillet, à Bucarest, une délégation de parlementaires français conduite par le sénateur Lucien-André Gautier, membre du R.P.R. — *(A.F.P.)*

Tchad

● LES COMBATS AVEC LES TROUPES LIBYENNES. — Les troupes libyennes qui attaquent Faya-Largeau, dans le nord du Tchad, étaient toujours contenues à une quinzaine de *kilomètres de la ville*, vendredi 29 juin, par les combattants du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad), a-t-on appris à l'état-major de ce mouvement. M. Goukouni Oueddei, président du conseil de la révolution du Frolinat et ministre d'Etat chargé de l'intérieur et de la justice, est à Faya-Largeau, et « *restera sur place aussi longtemps que la situation le nécessitera* », a précisé le chef d'état-major du Frolinat, qui a, d'autre part, annoncé que des renforts en hommes et matériel avaient pu être acheminés à Faya-Largeau. Cependant, de nouvelles colonnes libyennes auraient été repérées sur la piste qui conduit de Zouar, dans l'extrême nord-ouest du Tchad, à Faya-Largeau. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● L'UNION SOVIETIQUE A PROCEDE A UNE EXPLOSION NUCLEAIRE SOUTERRAINE dans la région de Semipalatinsk, dans le sud-ouest sibérien, a annoncé samedi 7 juillet le ministère américain de l'énergie. Le système de détection atomique américain a enregistré des signaux sismiques samedi à 3 h. 47 G.M.T. La puissance de l'explosion n'a pas été révélée. — *(A.P.)*

● LA MISE SUR PIED DU PLAN AMERICAIN de création des forces de « réaction rapide » au Proche-Orient et dans l'océan Indien peut avoir des suites graves tant pour les Etats-Unis que pour la paix dans le monde, écrit la *Pravda* de ce *lundi 9 juillet*, dans un commentaire intitulé « La résurrection du gendarme ». « *Les plans interventionnistes des Etats-Unis provoquent l'indignation dans le monde* », poursuit la *Pravda*, pour qui ces plans sont contraires au principe de la non-utilisation de la force proclamée par l'ONU. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

Les deux tendances du parti socialiste ouvrier tentent de surmonter leurs divergences

De notre correspondant

Madrid. — Les positions se clarifient au sein du parti socialiste à trois mois de son congrès extraordinaire fixé à la fin de septembre. Les représentants des deux tendances qui se sont affrontées en mai lors du vingt-huitième congrès du P.S.O.E. ont commencé à s'expliquer devant la base. Ils se disent prêts à tenter une synthèse pour mettre fin à la crise ouverte avec le retrait de M. Felipe Gonzalez et de l'ancienne direction. L'ancien secrétaire général avait tenté de modifier les principes idéologiques de sa formation. Désavoué par la base, il a décidé de ne pas se présenter à la réélection. Le parti est dirigé par une commission provisoire.

La campagne de clarification a commencé. M. Gonzalez a expliqué aux militants quel était le problème de fond qui se cachait, selon lui, derrière la querelle sur la définition « marxistes » du P.S.O.E., qui a été le détonateur de la crise. Le projet socialiste, dit-il, n'intéresse pas seulement la classe ouvrière mais différentes couches de la société. Le P.S.O.E. se doit de réunir les paysans, les ouvriers, les chômeurs, les cadres moyens, les petits entrepreneurs en conflit avec le système capitaliste, qui veulent des changements mais pas forcément les mêmes. Un parti doit être capable de concilier les différents secteurs qui se réclament du socialisme : les marxistes orthodoxes, les sociaux démocrates, les socialistes marxistes chrétiens et ceux que M. Gonzalez appelle les « humanistes » : « ceux qui placent par-dessus tout les valeurs de la personne humaine ». Dans une telle perspective, le P.S.O.E. ne peut pas se réclamer du marxisme, surtout s'il s'agit d'un marxisme non actualisé. Il doit se donner une définition plus large.

M. Gonzalez estime aussi qu'il n'y a pas de « radicaux » et de « modérés », mais des militants qui divergent sur le rythme et la profondeur des réformes nécessaires. L'expérience lui a démontré que les socialistes les plus orthodoxes ne sont pas forcément les plus résolus au moment de passer à l'action. Il rappelle volontiers l'exemple de Guy Mollet et fait de fréquentes allusions à certains de ses actuels oppposants.

L'ancien secrétaire général nie enfin que le P.S.O.E. n'ait pas fonctionné de façon démocratique. « L'information a circulé, dit-il. Le pacte de la Moncloa a été expliqué à nos militants plus que dans aucun autre parti. » Mais il reconnaît que le P.S.O.E. n'a pas encore trouvé la formule qui permettrait à la base de participer aux décisions élaborées au sommet.

Ceux qui contestent les positions de M. Gonzalez se situent sur un autre terrain. M. Luis Gomez-Llorente par exemple, député asturien qui a appartenu à l'ancienne commission exécutive et est l'un des chefs de file du courant « orthodoxes », affirme que l'une des principales critiques dirigées contre l'ancien secrétaire général et ses partisans concerne leur électoralisme.

« Felipe s'intéresse d'abord à la politique institutionnelle, affirme M. Gomez-Llorente. Or le pouvoir des institutions n'est pas le seul ; il y a aussi celui de l'argent. Si nous ne nous préparons pas pour l'affronter par la lutte syndicale et les différentes formes de lutte populaire, nous risquons d'avoir un jour des ministres socialistes qui ne servent à rien. Six mois après avoir accédé à leur poste, ils seraient obligés de se soumettre à la volonté du capital, car ils n'auraient aucun pouvoir réel à lui opposer. »

Les deux dangers

Le danger de l'électoralisme, dit encore M. Gomez-Llorente, serait évidemment d'incliner le parti vers des positions de plus en plus conservatrices. Il se mettrait à la remorque de ses électeurs, alors qu'il a été créé pour changer la société, donc la conscience de ceux qui lui donnent leurs voix. L'autre danger qui guette le P.S.O.E., selon le député asturien, c'est la personnalisation. « Felipe Gonzalez n'y est pour rien, dit-il. C'est nous tous, à l'ancienne direction, qui sommes responsables, car nous avons voulu centrer nos campagnes électorales sur la personne du secrétaire général. Il s'agissait d'une décision dictée par les circonstances. Nous ne pouvons pas en faire une règle permanente sous peine d'étouffer la démocratie dans notre pays. L'électoralisme va de pair avec le « felipisme ». Les luttes des masses, au contraire, requièrent la spontanéité de la base. »

M. Gomez-Llorente et ses compagnons se disent prêts à accepter de nouveau M. Gonzalez comme secrétaire général « s'il s'intègre dans une collectivité ». Comme lui, ils sont d'accord pour chercher une synthèse, non entre les représentants de secteurs ou de régions différents, comme le propose M. Gonzalez, mais entre les diverses positions qui existent au sein du P.S.O.E. Si aucun accord n'est possible, ajoute M. Gomez-Llorente, les contestataires n'arriveront pas les mains vides au prochain congrès, comme ce fut le cas en mai. « Une autre candidature que celle de M. Felipe Gonzalez sera présentée au poste de secrétaire général. »

Certains points ne suscitent aucune polémique entre les deux courants. Par exemple, les conditions dans lesquelles le parti pourrait former un gouvernement de coalition avec l'Union du centre démocratique (U.C.D.) et son attitude à l'égard du P.C.

Des deux côtés, on affirme qu'une coalition U.C.D.-P.S.O.E. ne pourrait être envisagée qu'au cas où les institutions seraient en danger. « Actuellement, elle serait négative pour la démocratie », affirme M. Gonzalez. Quant à une alliance avec le P.C. pour accéder au pouvoir, M. Gonzalez la rejette « pour les dix années à venir ». « La gauche ne pourra arriver au gouvernement, précise-t-il, que si le parti socialiste a un projet autonome. Faire alliance avec le P.C. serait élaborer un programme et une stratégie qui favoriseraient seulement le communisme. Le pays ne l'accepterait pas. » M. Gomez-Llorente, pour sa part, n'envisage un gouvernement de coalition — en cas d'urgence — qu'entre socialistes, centristes, nationalistes basques et catalans. « Je crois que le P.C. accepterait un tel gouvernement, dit-il, s'il n'était pas dirigé contre lui. »

CHARLES VANHECKE.

L'épiscopat se prononce nettement contre le divorce et l'avortement

De notre correspondant

Madrid. — Les évêques espagnols sont hostiles à l'avortement, au contrôle des naissances, aux relations préconjugales et au divorce. C'est ce qui ressort du document sur « le mariage et la famille » qu'ils ont adopté le samedi 7 juillet et dont de larges extraits ont été publiés.

Les évêques considèrent que le mariage ne peut pas être mis à l'essai, donc ils n'admettent pas que la sexualité préconjugale serve à tester la future harmonie du couple. Ils restent fidèles à la formule des fiançailles « qui préparent la rencontre avec le Christ ».

Selon l'épiscopat, la chasteté « avant et après le mariage » reste une « vertu chrétienne » et une « exigence évangélique ». En outre, la sexualité doit garder sa dimension procréatrice, ce qui « exclut toute action susceptible de l'entraver ».

L'avortement est qualifié dans le document comme « un attentat à la plus élémentaire conception éthique et humaine de la vie ». « C'est un contresens de vouloir légaliser l'avortement au nom de la liberté. On ne peut défendre la liberté en faisant abstraction de la liberté du plus faible en lui niant toute possibilité de défense. »

Sur le divorce, la position de l'épiscopat est plus nuancée. Il ne marque pas une franche opposition, mais estime que la fidélité et la stabilité du mariage sont « à la racine de l'amour conjugal ». Il rappelle qu'il s'est prononcé pour le caractère indissoluble du mariage sans céder à des raisons conjoncturelles, et recommande aux chrétiens d'adopter une ligne de conduite « en accord avec leur foi » au cas où la législation admettrait le divorce.

Le divorce, en effet, n'existe toujours pas en Espagne. La Constitution, adoptée le 6 décembre, laisse à une future loi le soin de réglementer les causes de séparation et de dissolution du mariage. Or le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, s'est déjà déclaré opposé au divorce par consentement mutuel. Il pourra moduler la future législation à sa guise, puisque, avec l'appoint des voix de droite, il dispose de la majorité absolue au Congrès des députés.

En outre, l'Eglise continue d'affirmer sa compétence juridique sur les mariages célébrés entre chrétiens. Elle a déjà été largement rassurée sur ce point. Selon les accords signés le 3 janvier avec le Saint-Siège, en remplacement du concordat de 1953, le mariage religieux garde des effets civils. Les tribunaux ecclésiastiques restent en vigueur. Grâce à eux, les catholiques peuvent toujours obtenir l'annulation d'un mariage « rompu et non consommé ». Le quotidien *El Pais* soulignait, dimanche, le paradoxe d'une législation qui accorde, en fait, aux seuls couples catholiques la possibilité de se séparer.

Les évêques sont opposés à la contraception, mais celle-ci est devenue une réalité en Espagne. La loi interdit toute propagande en sa faveur, mais permet à la femme d'acheter des produits anticonceptionnels sur prescription médicale.

L'avortement est un thème plus délicat. De toutes les grandes formations parlementaires, seul le P.C. avait demandé sa régularisation sous contrôle médical lors de la campagne électorale de février.

La dernière manifestation publique de la hiérarchie catholique remonte à février, quand la commission permanente de l'épiscopat publia une note assez longue pour orienter le choix des fidèles aux élections législatives du 1er mars. Les évêques avaient alors mis en garde contre les « idéologies matérialistes » et contre les partis favorables à l'avortement à « une certaine façon d'envisager le divorce » et à un système d'enseignement susceptible de léser les écoles privées. La gauche avait vivement réagi au document épiscopal, qui était un appel à peine voilé en faveur de la droite. — C. V.

AFRIQUE

Zimbabwe-Rhodésie

EN VISITE A WASHINGTON

Le premier ministre est l'invité des partisans de l'abolition des sanctions contre Salisbury

Avant de quitter Salisbury pour Washington et Londres, l'évêque Muzorewa a déclaré, dimanche 8 juillet, qu'il allait tenter « d'inculquer un peu de bon sens aux quelques malades qui pensent que les sanctions économiques contre le Zimbabwe-Rhodésie doivent être maintenues ».

Le premier ministre a, d'autre part, indiqué que Salisbury n'entreprendrait aucune action militaire susceptible de faire courir des risques à Elizabeth II et aux délégués du Commonwealth pendant leur séjour en Zambie. A ce propos, le porte-parole de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe de M. Mugabe) a indiqué que son mouvement, dont les bases arrières se trouvent au Mozambique, ne s'associait pas à la « trêve » décrétée par la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe de M. Nkomo) à l'occasion du séjour de la reine d'Angleterre en Zambie, où se trouvent plusieurs camps de la ZAPU.

De notre correspondant

Washington. — L'évêque Muzorewa fait, à partir de ce lundi 9 juillet, une visite de trois jours à Washington au cours de laquelle il rencontrera M. Vance, secrétaire d'Etat, M. Young, ambassadeur auprès de l'ONU, et peut-être M. Carter.

Le premier ministre de Zimbabwe-Rhodésie est l'invité de M. Jesse Helms, sénateur de Caroline du Nord et porte-drapeau des partisans de l'abolition des sanctions économiques internationales contre Salisbury.

Cette visite a lieu à un moment délicat : le 15 mai, le Sénat a voté, par 75 voix contre 19, une résolution recommandant la levée des sanctions. Mais, début juin, la Chambre des représentants a rejeté, par 242 voix contre 147, un amendement du sénateur républicain Broomfield (Michigan), contraignant le président Carter à lever ces sanctions le 1er décembre au plus tard. Le 7 juin, après le vote de la Chambre des représentants, M. Carter a annoncé le maintien des sanctions.

Les partisans de la levée des sanctions recouvrent à peu près tout l'échiquier politique. Un certain nombre de conservateurs de choc souhaitent, comme M. Helms, assurer l'avenir de M. Smith et ses amis devant la montée du « péril rouge » en Afrique. D'autres membres du Congrès désirent seulement l'application de l'amendement Case-Javits, voté en août 1978, qui prévoyait la levée au cas où des élections démocratiques auraient lieu. Ces parlementaires ne veulent pas faire un procès d'intention au premier ministre sorti de ces urnes. Enfin, un petit groupe de membres du Congrès est pour l'abolition des sanctions par opposition à M. Carter.

Aux partisans de la levée des sanctions, l'interview au vitriol de M. Kissinger, publiée le 3 juillet par le *Washington Post*, a d'ailleurs apporté de sérieux encouragements (cf. *le Monde* du 4 juillet).

Les opposants à la levée des sanctions, quant à eux, font valoir qu'aucun règlement de la crise rhodésienne ne peut se concevoir sans la participation du Front patriotique. « Après tout, dit-on au département d'Etat, c'est grâce à l'action de la guérilla que l'évêque Muzorewa va être reçu à Washington comme un premier ministre... » Un bon nombre de démocrates s'opposent à la levée des sanctions par simple fidélité à M. Carter. La crise rhodésienne ne fait pas couramment la « une » des organes d'information américains et peu de sénateurs ou de représentants sont réellement au fait des affaires de l'Afrique australe.

Les représentants de la communauté noire et leurs alliés sont cependant les principaux opposants à la levée des sanctions. Ce n'est pas par hasard que le Sénat, qui ne compte plus aucun élu noir, a voté la levée des sanctions alors que la Chambre des représentants, qui en compte vingt, s'y est opposée. Le « lobby noir » joue un rôle très actif, notamment Transafrica, une organisation formée voilà deux ans et qui regroupe des maires, des religieux et une bonne partie des intellectuels et des hommes d'affaires noirs américains. Pour Transafrica, le Zimbabwe-Rhodésie est devenu un test de la politique africaine de l'administration Carter. Au moment où tous les sondages indiquent une chute catastrophique de la popularité du président, même dans son Sud natal, il sera difficile à ce dernier d'ignorer les aspirations de l'électorat noir.

Enfin, l'Eglise méthodiste, à laquelle appartient l'évêque Muzorewa, est elle-même divisée. Tout en saluant le courage du premier ministre africain de Salisbury face à un pouvoir blanc qui lui a été très hostile, elle émet des réserves sérieuses sur le rôle qu'il a accepté de jouer depuis les élections.

Il n'est donc pas du tout sûr que l'évêque Muzorewa rapporte de Washington des assurances précises. Le gouvernement américain attend prudemment les décisions du gouvernement de Londres auquel il accorde, dans cette affaire, une priorité à la fois historique, politique et économique. Un nouvel émissaire américain, M. Jeffrey Davidow, vient d'arriver à Pretoria. Avec le titre modeste de premier secrétaire, il sera chargé de faire la navette avec Salisbury. C'est un bon spécialiste des affaires africaines, non un homme de premier plan.

Au département d'Etat, on s'inquiète surtout de l'intensification des combats. On souhaite ouvertement un accord entre l'évêque Muzorewa et le Front patriotique. Il y faudrait, admet-on, une modification de la Constitution du Zimbabwe-Rhodésie, en particulier la suppression du droit de veto de fait que cette dernière accorde aux élus blancs.

La percée soviéto-cubaine en Afrique préoccupe de plus en plus les diplomates américains, qui voient dans la prolongation de la guerre au Zimbabwe-Rhodésie un risque de conflit plus généralisé. Voilà pourquoi l'évêque Muzorewa sera sans doute incité à la modération et notamment à accepter les propositions britanniques.

NICOLE BERNHEIM.

LE SOMMET DE L'O.U.A.

Le roi du Maroc se rendra à Monrovia à condition que le président algérien participe aux travaux

Le roi Hassan II participera au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, à Monrovia, du 17 au 20 juillet, à condition que le président algérien soit lui aussi présent, nous signale notre correspondant à Rabat, Louis Gravier. Dans un discours prononcé dimanche 8 juillet, le souverain chérifien a estimé que l'importance du sommet de Monrovia, en ce qui concerne le conflit du Sahara occidental, justifierait sa présence ainsi que celle de M. Chadli. Il a réaffirmé que le « Sahara marocain » demeurerait marocain.

Il est difficile de savoir si cette intention fait suite ou non à des contacts avec Alger. A plusieurs reprises déjà, le roi a exprimé son désir de rencontrer le président algérien et, en demandant au Conseil de sécurité des Nations unies de « surseoir à statuer » sur la plainte marocaine contre le gouvernement algérien (*le Monde* daté 1er-2 juillet), Rabat a voulu ménager un répit à Alger.

De son côté, dans un discours prononcé samedi à Dakar, le président Senghor a accusé les Sahraouis de « racisme anti-nègre », « massacrant systématiquement les Noirs » et s'employant à soulever les Touaregs du nord du Mali et du Niger. « Ce n'est pas par hasard qu'une organisation touareg, basée en Libye, demande l'autodétermination du nord du Mali », a-t-il ajouté. M. Senghor a également déclaré que les Sahraouis ont emmené « des Sénégalais en captivité en Algérie ».

Le conseil des ministres de l'O.U.A., en session depuis vendredi à Monrovia, a dû faire face à une querelle de représentativité, en ce qui concerne le Tchad, les six pays voisins du Tchad refusant de reconnaître le gouvernement mis en place le 29 avril. Pour sortir de l'impasse, une commission comprenant les membres du bureau du conseil ministériel (Algérie, Djibouti, Libéria, Mozambique et Zaïre) a été chargée de dégager un compromis : un comité *ad hoc* entendra la délégation de N'Djamena, présente à Monrovia, ainsi que toute autre tendance tchadienne désireuse de s'exprimer. Cette solution permettrait, en fait, au conseil des ministres de renvoyer le dossier devant la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

Auparavant, le capitaine Dering Kouma Bah, ministre tchadien des affaires étrangères, a accusé le gouvernement du Libéria de tenir la délégation qu'il préside « en résidence surveillée ». « Le ministre libérien des affaires étrangères, M. Cecil Dennis, m'a même conseillé de partir, mais nous resterons », a-t-il ajouté, avant d'accuser le Nigéria et la Libye de faire campagne contre sa délégation.

Le Monde

politique

M. Jacques Chirac : les idées gaullistes ne peuvent plus constituer le seul support de notre action

M. Jacques Chirac a présidé samedi 7 juillet, à Paris, une réunion des secrétaires départementaux et des délégués régionaux du R.P.R., la première depuis le scrutin européen du 10 juin.

Le président du R.P.R. a notamment déclaré : *« Nous avons un mouvement uni et fort qui constitue une force politique essentielle. Mais il s'agit de tenir compte d'impératifs nouveaux. Tout notre effort doit consister à renforcer son action, son implantation. Le R.P.R. doit avoir pour ambition de revenir à l'idée de 1976 : celle du rassemblement, qui implique une large ouverture sur les idées et sur les hommes.*

» Nous avons un handicap, car les idées qui font la réalité du gaullisme sont devenues des idées nationales que tout le monde reprend à son compte. Nous n'avons plus l'originalité que nous avions dans le passé, et ces idées ne peuvent plus constituer le seul support de notre action. Le gaullisme étant un comportement, il est indispensable que nous fassions un effort pour prévaloir les attitudes et les idées authentiquement gaullistes qu'exige la situation de la France et du monde.

» Cet effort doit être fait ensemble. Le gaullisme n'est pas l'expression de la pensée d'un homme. C'est l'expression par un homme de la pensée d'un peuple. C'est une aventure collective, celle d'un peuple et d'un homme autour d'une certaine idée de l'homme et de la nation. »

M. Jacques Chirac a ajouté : *« Ouverture sur les idées, ouverture sur les hommes, cela ne va pas l'un sans l'autre. Le rassemblement implique que tous les hommes qui ont le même comportement, qui adhèrent aux mêmes idées-forces sur l'homme et sur la nation, ont leur place chez nous. Notre attitude doit donc être celle d'un très large recrutement, d'un très large dialogue, d'une très large ouverture. »*

Le maire de Paris a conclu que la stratégie qui s'impose au R.P.R. *« consiste à rester soi-même tout en restant dans la majorité »*.

M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire et conseiller politique, a affirmé : *« Le produit gaulliste est toujours très demandé sur le marché politique français. C'est une valeur irremplaçable. Déjà, les Français se tournent à nouveau chez nous et comptent sur nous. Nouc avons avec nous une bonne partie de ce qui fait les forces vives de la nation, qui ne trouvent pas ailleurs ce qu'ils espèrent trouver chez nous. »*

Selon lui, *« le mouvement doit être dirigé par un homme, alors que la direction collégiale apporterait la certitude du déclin »*.

M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint chargé de l'organisation, a déclaré : *« Nous avons construit un grand mouvement politique. Notre appareil est devenu d'une efficacité redoutable. Toute attaque contre l'appareil du mouvement est donc inadmissible, car c'est lui qui a permis les victoires, car ce sont les adhérents et les cadres qui constituent le plus pur exemple du militantisme, n'attendant rien d'autre que les coups reçus dans les combats électoraux. »*

Libres opinions

MÊME S'IL EN COUTE...

par ANTOINE RUFENACHT (*)

UN analyste politique a écrit au lendemain des élections européennes que l'échec du R.P.R. était la conséquence de ses propres contradictions. Ce jugement mérite qu'on s'y arrête. En effet, un mouvement politique, comme tout organisme, ne vit pas dans la contradiction sans risquer d'exploser, avec les réactions plus ou moins suicidaires qui peuvent alors se produire.

La première contradiction est celle qui oppose l'idée de rassemblement, chère aux gaullistes, et le souci de maintenir des structures de parti efficace et solides. Débat bien connu entre l'aimable dilettantisme des partis dits « libéraux » et l'effrayante organisation du centralisme démocratique.

Certes, le R.P.R. n'est pas, et de loin, le parti communiste. Mais nombreux sont les élus gaullistes qui pensent que l' « appareil » est trop lourd, insuffisamment branché sur leurs préoccupations et tellement soucieux de suivre, voire de précéder les militants, qu'il écarte les électeurs.

L'évolution n'est pas en soi condamnable : après tout, ce sont les militants qui sont le fer de lance des campagnes électorales, et c'est à leur dévouement que l'on fait inlassablement appel. Mais en gommant l'idée de rassemblement, on fait disparaître certaines de ses conséquences les plus heureuses : la circulation des idées s'estompe au profit d'un certain monolithisme de pensée, les attitudes originales ou un peu contestataires deviennent suspectes, l'esprit de tolérance réciproque disparaît.

La seconde contradiction, que nous étions très peu nombreux à regretter il y a quelques mois et que le malheur des temps aide aujourd'hui certains à découvrir, est celle qui met face à face la nécessité absolue pour les gaullistes de respecter l'institution présidentielle et le pacte majoritaire, d'une part, le souci légitime d'orienter et d'infléchir tel ou tel aspect de la politique gouvernementale, d'autre part.

La logique diabolique du scrutin proportionnel qui conduit à attaquer ses alliés plutôt que ses adversaires, une poussée de fièvre bizarre pour un vote dont chacun disait qu'il était sans conséquence sur le plan intérieur et sans grand intérêt sur le plan européen, ont amené à des débordements de langage contraires à ce qui constitue l'essence même de la Ve République.

Cette contradiction est, il faut le reconnaître, de nature surtout politique et électorale. C'est une raison supplémentaire pour tenter de la résoudre puisque nous paraissons résignés à vivre en campagne électorale quasi permanente.

Je voudrais souligner une dernière contradiction, moins connue et qui me semble cependant importante : la tendance naturelle d'un mouvement comme le nôtre à se référer à une tradition, celle du gaullisme, qui n'est pas toujours compatible avec la nécessité de rajeunir les têtes et de renouveler les thèmes.

Rajeunir les têtes, nous l'avons fait, mais en cachette : qu'attendons-nous pour prendre exemple sur le parti socialiste qui n'a pas plus de jeunes militants, de jeunes cadres, de jeunes parlementaires que nous R.P.R., mais qui a su, beaucoup mieux, les mettre en avant ? Une génération nouvelle de gaullistes existe : il faut lui faire confiance.

Quant au renouvellement des thèmes, ce n'est pas cette nouvelle génération qui regrettera que le legs spirituel du général de Gaulle soit devenu la propriété de tous les Français.

Mais le rôle de ceux qui se réclament, aujourd'hui, du gaullisme n'est pas d'être des gardiens de musées. Ce qui compte pour nous : c'est le rôle du gaullisme dans la politique intérieure et extérieure de la France de cette fin de siècle. Cela ne signifie pas qu'il faille toujours réfléchir en terme de prise de pouvoir. Ce serait oublier que le président et le gouvernment sont issus des élections de 1974 et de 1978, que nous avons largement contribué à faire gagner. Le temps n'est plus aux stratégies fumeuse, mais aux choix politiques clairs et sereins. Sommes-nous de la majorité ? Que pouvons-nous pour une bonne politique économique et sociale de la France ? Quel rôle jouerons-nous dans la prochaine campagne présidentielle ? Pour rassembler les Français, car c'est ce que nous voulons, toute vérité est bonne à dire. Parce que nous ne l'avons pas fait et avons navigué dans le brouillard, nous avons perdu le contact avec le pays profond. Il faut le retrouver même s'il en coûte à notre orgueil et à nos souvenirs.

(*) Ancien secrétaire d'Etat, député R.P.R. de Seine-Maritime.

La limitation du cumul des mandats et le financement des partis politiques

M. GASTON PAMS (G.D.) PROPOSE A M. BARRE DES FORMULES ORIGINALES

Répondant à son tour, à la lettre que M. Raymond Barre avait envoyée aux présidents des groupes parlementaires, le 27 avril, pour solliciter leurs observations sur les deux projets relatifs à la limitation du cumul des mandats électifs et au financement des partis politiques (*le Monde* du 3 juillet), M. Gaston Pams, président du groupe de la Gauche démocratique (G.D.) du Sénat, indique que les membres de sa formation sont, dans leur majorité, *« favorables aux objectifs posés par le gouvernement »*. Il ajoute toutefois, que *« la mise en œuvre des principes retenus par le gouvernement a conduit un certain nombre de parlementaires à une réflexion approfondie »*, au terme de laquelle son groupe propose au premier ministre deux formules assez originales.

En ce qui concerne *la limitation* du cumul des mandats, M. Pams suggère que *« plutôt que de limiter le nombre des mandats »* soit utilisé *« un système de points attribués à chaque mandat en fonction de son importance et des contraintes qu'il exige, chaque élu ne pouvant dépasser un plafond de points déterminé »*.

« Pour les modalités de financement des partis politiques, écrit, d'autre part, M. Pams, *une suggestion intéressante, bien que d'une application pratique difficile, consisterait à accorder à chaque électeur un titre de crédit dont il pourrait disposer à son gré pour la formation politique de son choix, ceci afin de permettre à de jeunes formations politiques de se développer, évitant ainsi de figer le paysage politique. »*

Le président de la G. D. ajoute que d'autres observations feront l'objet d'amendements lors de la discussion des projets.

Au Forum des États du Pacifique du Sud

Le Front indépendantiste de la Nouvelle-Calédonie cherche à internationaliser ses revendications

De notre correspondant

Nouméa. — M. Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, ne perd pas l'espoir de s'entendre avec l'Union calédonienne, en dépit des positions favorables à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie prises par ce parti, à l'occasion des dernières élections territoriales. Cette confiance ne semble guère de mise, compte tenu de la radicalisation des positions à laquelle on assiste en Nouvelle-Calédonie.

Minoritaire dans le corps électoral, le Front indépendantiste, dont l'électorat est essentiellement *mélanésien, semble décidé* à atteindre, par des voies autres que celle des urnes, le but qu'il s'est fixé. Ce durcissement s'est tout d'abord traduit par un véritable boycottage des scrutins qui ont eu lieu au sein de la nouvelle assemblée *territoriale* en vue de la désignation du bureau et des commissions intérieures. En conséquence, les deux tendances qui ont acquis la majorité, le 1er juillet, à savoir : le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.) et la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.) se partagent tous les postes de responsabilités à l'Assemblée.

Ces formations ont d'ailleurs signé un véritable « accord de gouvernement » en vue, non seulement de placer leurs élus à ces postes, mais aussi d'appliquer un programme commun durant les cinq années à venir.

Pour ce qui est du partage des responsabilités, il s'est effectué de la façon suivante : en premier lieu, M. Jean-Pierre Alfa, l'un des deux dirigeants de la F.N.S.C. avec M. Lionel Cherrier, sénateur (R.I.), a été reconduit au poste de président de l'assemblée territoriale. En second lieu, M. Dick Ukeiwé, l'un des rares élus mélanésiens du R.P.C.R., a été chargé de conduire la liste d'entente présentée pour la désignation du conseil de gouvernement. Toujours en l'absence des représentants du Front indépendantiste, cette liste a été élue le 6 juillet, et il ne fait aucun doute que M. Ukeiwé accédera, la semaine prochaine, à la vice-présidence de l'exécutif local.

Quant au programme de gouvernement, ce sera tout simplement le plan de développement économique et social proposé par le gouvernement français, par la voix du secrétaire d'Etat, et approuvé par l'assemblée territoriale au mois de février dernier.

Mais, le durcissement des indépendantistes va bien au-delà de la politique de la chaise vide qui, elle, pourrait relever de la simple mauvaise humeur — du moins si l'on en croit M. Dijoud. Les indépendantistes calédoniens ont, en effet, décidé de porter la question de l'indépendance devant les instances internationales. Et ce à l'occasion de la réunion, les 9 et 10 juillet, à Honiara, capitale des îles Salomon, du Forum du *Pacifique du Sud*.

Il s'agit d'un organisme destiné à favoriser le développement de la coopération économique et sociale entre les pays indépendants de la région. En font partie l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Fidji, les Samoa occidentales, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, Tonga, les îles Cook, les îles Gilbert, Nauru, Niue et Tuvalu. Au cours de la réunion d'Honiara, ces pays seront invités notamment par la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles Salomon, à voter une motion en faveur de l'indépendance des territoires français du Pacifique du Sud.

Une mise en garde de M. Stirn

Or M. Stirn a récemment fait un séjour dans cette région du monde. Le secrétaire d'Etat aux *affaires étrangères* a profité de son passage à Suva (Fidji) pour mettre solennellement en garde les pays du Forum contre toute initiative du genre de celle qui est envisagée par la Papouasie et les îles Salomon. Il a fait savoir qu'il s'agirait d'une ingérence dans les affaires intérieures françaises et d'un geste inamical à l'égard de la France. M. Stirn aurait obtenu des assurances de la part d'Etats comme Fidji et Tonga. De leur côté, l'Australie et la Nouvelle-Zélande auraient décidé d'adopter une attitude réservée dans cette affaire.

Il n'empêche que, le 6 juillet, une délégation indépendantiste composée de trois des principaux dirigeants du Front a quitté la Nouvelle-Calédonie à destination d'Honiara, avec l'intention évidente d'obtenir que, au moins, la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie soit évoquée au cours des débats du Forum. Sur le chemin des îles Salomon, les trois personnalités s'arrêteront à Fidji, où elles entendent rencontrer l'antenne pour le Pacifique du Sud du *Comité de décolonisation* de l'ONU.

Le Front n'a pas fait mystère du départ de ses représentants. *« Rien ne pourra plus désormais arrêter le processus de l'indépendance »* a affirmé le Front, qui se déclare plus uni que jamais. Et d'expliquer que, dorénavant, il entend agir beaucoup moins à l'assemblée territoriale qu'à la base, dans la population, et dans les instances internationales. — *(Intérim.)*

TROIS RESPONSABLES DU P.R. DÉNONCENT LA « NOUVELLE DROITE »

Trois membres du bureau politique du parti républicain, MM. Dominique Bussereau, ancien président des Jeunes Giscardiens, Jean-Pierre Raffarin, délégué national, et Hubert Maigrat, secrétaire national, ancien responsable syndical, ont rendu publique dimanche 8 juillet la déclaration suivante :

« L'offensive de la « nouvelle droite » est une opération nuisible à l'action du président de la République. Un courant de pensée élitiste et païen vieux comme l'histoire est en train de mener une campagne visant à réveiller dans ce pays de vieilles traditions droitières. Aux côtés de certains intellectuels, la présence de militants et de responsables publiquement engagés dans le combat du conservatisme montre clairement la stratégie mise en œuvre : il s'agit de tirer vers la droite la majorité qui soutient l'action du président de la République, et donc de l'affaiblir. Pour notre part, nous réaffirmons notre attachement à la volonté réformiste et à l'ambition de justice du giscardisme. A ceux qui, traditionnellement, proposent la division par l'égoïsme pour sortir des crises, nous opposons l'unité par la justice. C'est pour nous la seule lecture authentique de Démocratie française. » (N.D.L.R. : livre publié par le président de la République.)

Au conseil régional de Picardie

LES ÉLUS COMMUNISTES QUITTENT LA SÉANCE

La réunion du conseil régional de Picardie a été marquée, vendredi soir 6 juillet, à Amiens (Somme), par une vive discussion entre, d'une part, le préfet de région, M. Jean Rochet, et le président de l'assemblée, M. Jacques *Mossion (U.D.F.-C.D.S.)*, réélu à la présidence, le 2 juillet, à la suite d'un désaccord entre le P.C. et le P.S. (*le Monde* du 4 juillet), et, d'autre part, les élus communistes et socialistes.

Les conseillers régionaux du P.C. avaient proposé à l'examen de l'assemblée un texte demandant notamment que les conseils généraux et régionaux soient appelés à se prononcer sur tout projet de fermeture d'usine. Les socialistes avaient invité l'assemblée à débattre de ce texte, mais le préfet de région, invoquant le règlement, s'y était opposé parce que celui-ci n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour. M. Mossion avait suggéré que le *texte en question* fût renvoyé en commission. Cette suggestion ayant été repoussée par les communistes et les socialistes, par vingt-trois voix contre seize, M. Mossion avait néanmoins décidé de passer à la suite de l'ordre du jour sans retenir la demande du P.C., en vertu du règlement.

Estimant que la souveraineté de l'assemblée avait été *« violée »*, les conseillers communistes ont alors quitté la séance. Celle-ci a été reportée au vendredi 13 juillet.

DES INTELLECTUELS COMMUNISTES S'ÉTONNENT DE L' « ARBITRAIRE » DE LA PRESSE DU P.C.F.

MM. Raymond Jean, Jacques Brière, Gérard Belloin, respectivement auteurs de *la Singularité d'être communiste*, *Vive la crise*, *Nos rêves camarades*, ouvrages publiés aux Editions du Seuil dans la collection « J'écris ton nom liberté », dirigée par M. Antoine Spire, ont adressé une lettre à M. Georges Marchais pour s'étonner que ni *l'Humanité*, ni *France nouvelle*, organes centraux du P.C.F., n'aient fait la moindre allusion à ces livres. En outre, ces deux journaux ont refusé d'insérer la publicité payante proposée par l'éditeur. Or M. Spire et les auteurs sont membres du P.C.F.

Dans leur lettre au secrétaire général du parti communiste ils demandent *« que cesse l'arbitraire qui fait que l'on parle des travaux de certains intellectuels communistes et pas des travaux de certains autres comme s'il y avait, contrairement à ce que tu ne cesses de prétendre de « bons » et de « mauvais » communistes »*.

Ils ajoutent : *« Laisse-nous encore de dire que nous avons été très heureux de constater que dans la dernière période des interdits avaient été levés en ce qui concerne des camarades très en vue dans ce qu'on appelle la « contestation » intellectuelle. Il nous serait désagréable si l'interdit était maintenu à notre égard, de devoir constater que la direction du parti choisit en fonction de la notoriété des uns et des autres et ne se gêne pas pour reprendre à son compte ce vieil adage : « Selon que vous serez puissant ou misérable... »*

BIBLIOGRAPHIE

« Le Futur indocile »

de Pierre Daix

Il aura fallu quinze ans à Pierre Daix pour en finir avec son orthodoxie communiste. Ancien déporté à Mathausen, non seulement il n'avait pas voulu voir la réalité du goulag soviétique lorsque David Rousset le dénonçait dès 1949, mais il l'avait niée. Depuis, Pierre Daix réfléchit, sans amertume, en évitant de se muer en un donneur de leçons d'un autre style. Il a quitté le camp des croyants pour rejoindre celui des modestes *qui avancent en tâtonnant*. Parce qu'il n'est plus bardé de certitude, le futur lui semble indocile, imprévisible.

Pour trouver, malgré tout, le courage de regarder devant lui, *Pierre Daix fait montre, dans son* beau livre, *le Futur indocile*, d'un humanisme réel. Il exprime ses étonnements de la libération lorsqu'il s'aperçut, à peine sorti des camps, que déportés et SS devaient nécessairement correspondre à des schémas préétablis. La vie est en réalité bien complexe. Certains SS étaient surtout des planqués. Dès lors, décréter, en 1945, ce corps globalement hors la loi devenait une décision absurde favorisant, en fait, la protection des responsables qui — administrateurs ou économistes — avaient mis au point la machine d'extermination.

Pierre Daix marche désormais les yeux grands ouverts. Il n'est plus obligé, comme du temps de son engagement au P.C.F., de se réfugier dans le roman. Il est aidé dans cette démarche par le fait que son existence actuelle lui apparaît comme un *« rabiot de vie »*. Il peut démonter, avec talent, *les pièges* de la politique émotionnelle : celle qui fonctionne chaque jour. Il peut s'appuyer sur l'art pour développer une autre lecture de l'évolution des sociétés et chercher à percer les mystères du futur. Dans la mesure où la politique lui semble être *« la censure de la vérité par le possible »*, il conçoit son rôle d'intellectuel comme celui d'un *homme* qui, obstinément, doit refuser de se faire l'instrument de la censure. Ecartelé entre Antigone et Créon, entre les lois de la morale et celles des pouvoirs, il apprend à vivre *« dans le doute de tout, sauf face à l'injustice »*. — T.P.

★ *Le Futur indocile*. Ed. Robert Laffont, 340 pages.

EN BREF

● *Au Sénat, M. Bernard Barbier*, cinquante-cinq ans, commerçant, conseiller général et maire de Nuits-Saint-Georges, remplacera M. André Picard, sénateur indépendant de la Côte-d'Or, qui vient de mourir (*le Monde* du 7 juillet), et dont il était le suppléant.

● *La division de l'information du Sénat* vient de publier son bulletin numéro 184, qui présente le bilan de la session de printemps au palais du Luxembourg ainsi que la liste des textes définitivement adoptés par le Parlement et de ceux qui restent en instance. Ce bulletin est à la disposition de qui en fait la demande sous pli non affranchi à : M. le président du Sénat, secrétariat général de la présidence, division de l'information, 75291 Paris Cedex 06.

● *M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing* ont assisté, samedi 7 juillet, à Prinsuéjols (Lozère), au mariage de leur nièce, Geneviève de Las Cases, vingt-cinq ans, avec M. Michel Meneur, vingt-neuf ans, rédacteur publicitaire.

● *Nominations de sous-préfets.* — M. Hubert Galzy, officier, est nommé sous-préfet et directeur du cabinet du préfet de la Corrèze. Mme Dominique Villain, administrateur civil, est nommée directeur du cabinet du préfet de la région Bourgogne, en remplacement de M. Serge Dael nommé conseiller de tribunal administratif.

UNE ÉLECTION CANTONALE

CHARENTE : Ruffec (premier tour).

Ins., 7 442 ; vot., 5 312 ; suffr. expr., 5 231. MM. Michel Alloncle (R.P.R.), 2 948 voix, *réélu* ; Paul Galldraud (P.S.), 1 359 ; Mme Denise Laidet (P.C.), 924.

[Il s'agissait de pourvoir le siège détenu par M. Michel Alloncle, invalidé après son élection au mois de mars dernier pour avoir fait apposer plusieurs de ses affiches électorales avant l'ouverture officielle de la campagne, « dans des lieux interdits, notamment à l'intérieur de la mairie ». Au mois de mars, M. Alloncle, ancien député de la huitième circonscription, avait été réélu au premier tour avec 2 866 voix sur 5 627 suffrages exprimés. M. Galldraud avait obtenu 1 513 voix, Mme Laidet 1 103 et Mme Jocelyne Guittard (M.R.G.) 145.]

هكذا من الأصل

POUR QUE LES PME EXISTENT, AUJOURD'HUI ET DEMAIN, NOUS AVONS EN 30 ANS INVENTE UN METIER QUI NE S'IMPROVISE PAS.

Prêter aux PME et aux PMI, c'est un métier. Le nôtre.

Financer chaque année les investissements de dizaines de milliers d'entreprises.

Prendre des risques dans les secteurs les plus variés de l'économie. C'est notre métier.

Celui des établissements spécialisés du Groupe de la Compagnie Bancaire, UFB-Locabail, UCB, Locabail Immobilier. Depuis 30 ans. Dans toutes les régions de France.

Apporter des solutions aux problèmes actuels des PME, c'est aussi notre métier :

— aider les entreprises qui se créent : en 1978, nous avons financé plus de 800 entreprises en création,

— suppléer au manque de fonds propres des PME : en les renforçant par des prêts directs à leurs animateurs, en finançant leurs fonds de roulement, en finançant la quasi totalité de leurs investissements, en créant récemment avec d'autres partenaires Avenir-Participations qui apportera des fonds propres aux entreprises,

— répondre à des besoins nouveaux : le financement du dépôt de brevets, le "crédit matière grise" pour financer les interventions de consultants extérieurs,

— rendre des services "extra-financiers" : le conseil en organisation et en gestion, la formation des hommes, l'information économique.

Autant de techniques nées des caractéristiques des PME et de leurs besoins.

C'est par notre métier que nous avons pu aider 300 000 entreprises à exister, à devenir, à réussir. A apporter dans la France entière leur contribution à l'avenir économique du pays.

compagnie bancaire

UFB-LOCABAIL • UCB • LOCABAIL IMMOBILIER

AIDER LES PME A INVESTIR C'EST NOTRE METIER.

5, AVENUE KLÉBER - 75116 PARIS - TÉL. : 525 25 25

Ecom

Le Monde

société

SEPT FEMMES POUR UN SEUL HOMME

Le « calife » sicilien

De notre correspondant

Rome. — C'est un véritable psychodrame — avec cris, pleurs, menaces et embrassades — qui vient de se terminer au tribunal de Patti (Sicile), où était jugé Giuseppe Scaffidi Fonte, l'un des hommes les plus enviés d'Italie. Surnommé « le Calife » ou « le Sultan », ce Sicilien de trente-trois ans vivait avec sept femmes au village de Sant'Agata-Militello. Il fut arrêté il y a cinq mois sous diverses inculpations. Son propre père, Carmelo, ne l'accusait-il pas d'avoir « *vendu un enfant* » *à un agriculteur de la province* et Giuseppina, l'une des sept compagnes du « Calife », ne se plaignait-elle pas d'avoir été elle-même « *cédée contre un tracteur de 400 000 lires* »... au vieux Carmelo ? « *Mon père est un calomniateur,* répliquait l'accusé. *Il veut seulement me voler mes femmes.* » « *Un vieux cochon* », dira même un avocat de la défense.

La presse a transformé les mésaventures de Giuseppe en une véritable épopée sexuelle d'un homme capable de choisir chaque nuit entre Giuseppina et Lucia, Marianna et Margharita...

Vu de plus près, le paradis de Sant'Agata était moins rose. Une maison misérable, sans eau courante ni électricité, avec douze enfants mal nourris, baignant dans la saleté. Quant au harem proprement dit, il comptait plusieurs prostituées et ex-prostituées ayant connu les pires malheurs dans leur jeunesse. Etaient-elles heureuses auprès de Giuseppe ?

Dans cette affaire où toutes les vérités sont à moitié fausses, le tribunal a choisi une voie moyenne : trois ans de prison avec sursis pour « le Calife », qui est reconnu coupable de proxénétisme et de mauvais traitements, mais non de « vente » de femme ou d'enfant ; un an et quatre mois avec sursis pour Carmelo, qui n'aurait pas dû forcer la porte de son fils pour lui voler une épouse.

« *Ne m'appelez plus Calife. Je ne suis qu'un pauvre Christ, un travailleur honnête, un innocent* », *a dit Giuseppe aux journalistes, avant de rentrer dans* son village, où une fête l'attendait. Cédant aux injonctions des photographes, le père et le fils ont accepté de s'embrasser, l'espace d'un flash, en se lançant des regards noirs. Mais le plus actif pendant tout ce procès était le metteur en scène Sergio Amidei, qui tourne déjà un film sur cette guerre de pauvres.

R. S.

DANS UN QUARTIER D'IMMIGRÉS A MARSEILLE

La police disperse les participants à une fête de mariage

La police marseillaise a dispersé, à l'aide de chiens et de grenades lacrymogènes, des habitants de la cité Bassens (qui abrite principalement des immigrés algériens, tunisiens et gitans), alors qu'ils fêtaient un mariage, dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 juillet.

Il était 23 h. 30. Des immigrés faisaient la fête, dehors, depuis le début d ela soirée, et jouaient de la musique. Des voisins, gênés par le bruit, appelèrent la police. Une première patrouille arriva sur les lieux et, d'après le porte-parole de la police, fut reçue par des jets de pierres et de bouteilles. Se sentant en difficulté, la patrouille demanda des renforts. La sixième compagnie de gardiens de la paix arriva avec la brigade canine.

Selon des témoins, les policiers se mirent alors à tirer des grenades lacrymogènes en grand nombre, et les chiens, démuselés, pourchassèrent les habitants de la cité qui refusaient de rentrer chez eux.

Les gazs lacrymogènes pénétrant par les fenêtres intoxiquèrent des enfants qui dormaient dans leur chambre. Les habitants de la cité appelèrent alors les marins-pompiers, et deux enfants furent hospitalisés à l'hôpital Nord. Ce lundi matin, ils avaient regagné leur domicile.

« *Ce ne sont pas les premiers incidents qui ont lieu dans cette cité mal famée,* se borne-t-on à déclarer au cabinet du préfet. *souvent des cars de police sont attaqués par des bandes de jeunes.* »

CORRESPONDANCE

Une dangereuse grand-mère

Mme Annie-Marie Bernhard, de Mulhouse, nous écrit :

J'étais invitée récemment dans une famille de musulmans français, à l'occasion du mariage d'une de mes anciennes élèves.

La grand-mère de la mariée aurait dû être présente à la fête. Or, la veille, elle avait été refoulée à son arrivée à l'aéroport de Marseille par les autorités françaises. Motif : elle était restée plus de trois mois en France en 1978. Son passeport en portait la trace.

Le petit-fils de cette femme était venu l'attendre à l'aéroport. Il a montré à la police qu'il était Français, lui... La police a été intraitable. La grand-mère, Mme Guemeri Taouza, n'a pas eu le droit de suivre son petit-fils.

Quant on sait que cette famille a eu de graves ennuis en allant voir la grand-mère en Algérie, il y a quelques années, on est révolté de l'absurdité du comportement des autorités. Là-bas, ils sont indésirables parce que Français ; *ici, ils sont refoulés parce* que Algériens.

Quel danger pour l'emploi ou pour l'ordre public représente une femme âgée, qui reste quelques semaines de plus auprès de sa fille, mère de famille nombreuse, pour l'aider ?

Lorsque des immigrés choisissent la France et deviennent Français, cela abolit-il les liens de sang et n'ont-ils plus le droit de recevoir librement leurs parents (père ou mère) qui ont choisi de garder leur nationalité d'origine ?

ÉDUCATION

Dans les arcanes des carrières universitaires

(Suite de la première page.)

C'est que non seulement il faut être jugé apte au titre convoité, mais encore, cette première condition remplie, il faut qu'un poste soit libre dans cette catégorie supérieure. Faute de créations — conjoncture, stabilisation du nombre des étudiants, etc. — on piétine et on soupire.

Les choses se trouvent brouillées et embrouillées de surcroît car le titre pour l'assistant ne recouvre pas forcément la même chose et pour commencer la même formation.

● En sciences, un assistant est généralement un fonctionnaire titulaire ayant passé une agrégation ou une thèse de troisième cycle ;

● En lettres, ce sera un professeur agrégé de l'enseignement secondaire détaché pour quatre ans, renouvelables deux fois un an et préparant sa thèse d'Etat ;

● En sciences humaines, où il y a peu d'agrégés, c'est un agent temporaire dont l'engagement pouvait aller jusqu'à six ans et qui préparera une thèse de troisième cycle ;

● En droit et sciences économiques enfin (1), c'est un contractuel renouvelable chaque année et qui prépare un doctorat d'Etat.

Ainsi l'assistant, comme tout enseignant du supérieur, a non seulement une tâche d'enseignement, mais il lui faut conduire un travail personnel de recherche dans le domaine qui est le sien. il y est d'autant plus astreint que son avenir, son avancement dépendent de cette recherche, dont l'aboutissement sera la thèse adornée de toutes les publications qu'il aura pu faire. Voilà pour lui l'impératif catégorique et l'obsession. « *La thèse,* dit-on, *c'est le troisième membre de la famille dans une vie d'assistant. C'est le partenaire encombrant, le cadavre dans le placard.* »

L'assistant dispose avec elle de l'un des éléments lui permettant de constituer son dossier pour briguer maintenant son inscription sur la LAFMA, c'est-à-dire la Liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant. Mais le jury de thèse est une chose. Le C.C.U. en est une autre. Le C.C.U., c'est le Comité consultatif des universités avec toutes ses sections, un organisme qui, comme toute juridiction aux décisions sans appel, dispose de pleins pouvoirs. En abuse-t-il, en use-t-il d'une manière contestable ? La grande question ne date pas d'aujourd'hui. Le C.C.U. fut créé par une ordonnance du 2 novembre 1945 pour réaffirmer le grand principe de l'indépendance de l'Université. Depuis, il a connu bien des remaniements, mais le principe demeure : ce n'est pas l'administration, le ministère, qui jugent de la capacité d'un universitaire à ocuper tel ou tel poste ; ce sont ses pairs, membre du C.C.U., et plus particulièrement les spécialistes de sa propre discipline.

Le fameux et redouté C.C.U. est actuellement composé, pour ses trois quarts, d'universitaires élus par le corps de l'enseignement supérieur et, pour le reste, de membres nommés par le ministère, mais eux aussi universitaires. Les élus sont pour moitié des professeurs et maîtres de conférences, pour l'autre, des maîtres-assistants. Les assistants n'y figurent pas.

Cela exposé, de quoi se plaint-on ? Assurément et en premier lieu, d'un retour par ce biais, en dépit de la loi d'orientation, au pouvoir des « mandarins ». Si, pour les membres élus, on ne peut trop contester, car l'élection permet malgré tout un panachage des courants, y compris syndicaux, car dans tel ou tel secteur il y a des dominantes spécifiques, on se méfie des nommés. Par apriorisme, évidemment, et en partant du principe, certainement fondé, que le ministère ne désignera pas de trouble-fête. Les « nommés » se rebiffent. Procès d'intention, disent-ils. Et ils assurent que, dès la première réunion, ce clivage disparaît et qu'au sein de l'organisme personne ne prête la moindre attention à cette différence des origines.

Reste les « mandarins ». Bon an, mal an, ils occuperaient suffisamment la place pour y être majoritaires à 75 %, et de toute manière ne laisseraient aucune place aux minorités, même importantes. Pour sa part, le SNES-Sup. — Syndicat national de l'enseignement supérieur, rattaché à la Fédération de l'éducation nationale (FEN) — milite pour un C.C.U. dont tous les membres seraient élus par les universitaires avec droit de vote des assistants et scrutin proportionnel « *assurant une représentation réelle* », sans parler d'une « *possibilité de recours* » pour le collègue qui s'estimerait lésé.

Comme dans un champ clos

Qui dit lésé dit victime d'un dommage, d'une injustice. l'Université a ses chapelles, ses écoles. En chacune campent ses intransigeants. Les « mandarins » de surcroît peuvent être entre eux opposés. Selon les sections, dominent ici les conservateurs, là les progressistes. Dans ce champ clos du C.C.U. s'affrontent aussi des tendances, se conduisent des marchandages. Chacun a son ou ses protégés pour lesquels on « chauffe une place ». Chacun place ses hommes à la longue.

C'est du moins ce que l'on entend dire avec des pudeurs diverses et pas forcément par le biais de l'euphémisme. De la manière dont les choses se passent en ce temple, des critères qui y sont retenus pour inscrire sur la liste d'aptitude ou décider l'ajournement de cette inscription, on n'est guère informé que par le bouche-à-oreille, lequel paraît occuper grande place dans le monde universitaire.

C'est pourquoi certains aspirent à la clarté : « *Qu'attend-on de nous au C.C.U. ?* » Faute de le savoir, on cherche à le deviner. Avant même de se mettre en piste, on sait l'importance du choix d'un « patron de thèse ». A-t-il du poids ? Vous soutiendra-t-il jusqu'au bout ? Est-il membre du C.C.U. ? Il peut en être, mais aussi vous lâcher. A-t-il au reste accepté le patronage de la thèse avec un véritable enthousiasme ? Ne l'a-t-il pas, par habitude, consenti et ensuite maintenu, en dépit d'une satisfaction qui n'était pas forcément totale au vu de la production du plan et de l'avancement de la réalisation ? Les fallacieuses espérances ont peut-être bien aussi leur place dans cette situation générale. Ces vérités-là, les universitaires les connaissent, mais il les gardent le plus souvent pour eux. A quoi bon tout dire ?

Dès lors, quoi d'étonnant si — en acceptant d'être nommés — ce sont un peu toujours les mêmes qui parlent ? M. René Rémond, ancien président de l'université de Nanterre, qui y siégea six ans, connaît les critiques adressées au comité consultatif. Il ne les partage pas toutes, mais il en ajoute d'autres :

Les gestionnaires à l'écart ?

« *Les carrières, c'est un fait, sont réglées par le C.C.U., et non par les universités. Mais, de surcroît, cette carrière est faite sur les seuls critères de la recherche. Le vrai drame, c'est ce choix, cette reconnaissance à l'aptitude fondés sur les seules productions écrites, dans l'ignorance du reste. Valeur de l'enseignement pour mencer Le C.C.U. ne sait rien, ne se soucie de rien de ce que peut avoir été aussi l'accomplissement des tâches administratives qui peuvent aussi avoir été exercées par le postulant. Cela même peut jouer contre lui. Je souhaiterais que le C.C.U. tienne compte de tous les services rendus, que les responsables d'universités aient là-dessus leur mot à dire. Ce ne serait qu'une conséquence logique de l'autonomie.* »

Pareil langage fait sursauter M. Jean Bastié, professeur de géographie à la Sorbonne (Paris-I) et secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche. On est ici chez les intégristes de l'Université, les vestales de l'antique spécificité de la fonction. Ce qui la distingue, n'est-ce pas justement la recherche ? La part administrative pour laquelle plaide un René Rémond a pris son importance après 1968, après tout ce que condamnent les « autonomes », obligés qu'ils sont de le subir. « *Les bons gérants, les bons gestionnaires,* dit Jean Bastié, *s'il faut les récompenser, qu'on leur donne la Légion d'honneur ou l'Ordre du mérite. Ce n'est pas cela qui doit entrer en ligne de compte lorsqu'on entend devenir maître de conférences et professeur. Enseigner, rechercher, diriger les recherches des autres, orienter les enseignants plus jeunes, c'est bien ce que l'on nous demande. Tout le monde n'en est pas capable. Il y a des gens qui n'y parviendront jamais. En gros, donc, trois niveaux : le débutant, le confirmé, enfin celui capable d'enseigner et d'initier les autres. Et nous voulons que l'appréciation relève d'un organisme capable de juger en toute objectivité. En gros, c'est ce qui se fait, et heureusement. Mais avec tant de bavures, qu'on risque une déliquescence.* »

Alors content, pas content M. Bastié de ce C.C.U. où il siège dans sa discipline ? En 1969, dans cette section de géographie, ils étaient deux. Aujourd'hui ils sont quarante, dont une dizaine de maîtres-assistants. La recherche, on l'a sous les yeux, c'est du concret. L'enseignement, c'est la rumeur publique. Qui ira inspecter un enseignant ? Le professeur va-t-il venir à l'amphi écouter les cours ou suivre les directions de travaux de son assistant ? Bref ce C.C.U. tant décrié ne serait pas si mal que cela, instance suffisamment nombreuse et hétérogène pour que chacun y trouve son compte et son dû.

Et pourtant... Car si les travaux du C.C.U. restent secrets, c'est un secret de principe. Dans le milieu tout se sait, se murmure, se répand. Y compris le contenu des rapports, y compris ceux de la soutenance de thèse avec la fameuse mention « *très honorable* ». On mesure ici la relativité des mots. On peut avoir été jugé « *très honorable* » par un jury de thèse et se découvrir sans honneur après le regard de la section du C.C.U. qui vous concerne. Malthusianisme ? Arbitraire ? On a pu comparer d'une section à une autre, découvrir que celle-là inscrivait sur la liste d'aptitude à peu près la moitié des postulants, mais que telle autre n'en jugeait dignes que cinq sur vingt-six, ou ailleurs quatre sur onze. Et puis il y a dans les appréciations portées des férocités qui font bondir et sont reçues comme des gifles : Le SNE-Sup. dans sa revue de mars 1979 en a donné quelques exemples : « *travaux inintéressants* », « *thèse superficielle* », « *ensemble de travaux si étrangers aux normes universitaires que le C.C.U. regrette de ne pouvoir inscrire* » sur la liste d'aptitude.

Il y a plus brutal et plus blessant. En marge d'une des publications qui étoffait son dossier, Mme Sarah Kofman, maître-assistant de philosophie briguant une inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences (L.A.F.M.C.), a trouvé : « *idiotie !* », « *nul* ». Ou encore, en regard d'une affirmation rapportée d'Auguste Comte selon laquelle l'homme n'est pas doué pour le travail intellectuel : « *Vrai, à vous lire* ». De tels coups d'humeur, personne n'est à l'abri. On peut les recevoir même après vingt ans d'enseignement, dont dix ou quinze à l'université. On peut de la sorte être « ajourné » deux fois, trois fois, cinq fois. Chaque tendance tient ses bastions, et la vigilance est grande pour que n'y entrent point ceux qui n'en sont pas. Mais peuvent être aussi pris pour cible des membres même du C.C.U. pour avoir jugé inaptes certains que d'autres tenaient pour de grands esprits. Des libelles circulent. Il y a eu des illustrations fameuses de ces combats internes. L'Université avait ainsi mis sur la touche aussi bien le philosophe marxiste Louis Althusser que l'écrivain Michel Butor. Et même dans des domaines où la subjectivité n'entrerait pas *a priori* en ligne de compte, tel celui des sciences, les chances sont plus liées à une renommée nationale et internationale qu'à l'appréciation spécifique des travaux soumis à des sections dont tous les membres n'ont pas forcément eu le temps de lire l'intégralité. Dès lors devient déterminant le seul avis du rapporteur, du « patron ».

Au-delà de ces guéguerres il y a les réalités sans gloire de l'ordinaire des jours.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) Cette enquête a laissé volontairement de côté les disciplines médicales en raison de spécificités telles qu'elles méritent à elles seules une autre étude.

Prochain article :

SUS AUX TRAINARDS...

Aux commissions académiques paritaires

LE RECTEUR D'AIX-MARSEILLE REMPLACE LES ÉLUS DÉMISSIONNAIRES PAR DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

(De notre correspondant.)

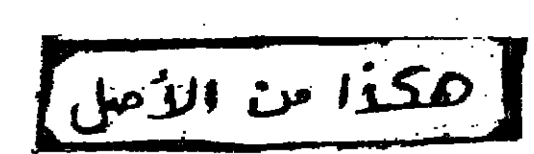
Aix-en-Provence. — A la suite de la démission des élus du SNES (FEN) et du SGEN (C.F.D.T.), représentant les professeurs agrégés et certifiés aux commissions académiques paritaires de l'académie d'Aix-Marseille, le recteur, M. Yves Durand, a nommé un inspecteur et des chefs d'établissement pour siéger à la place de ces élus. Ceux-ci avaient démissionné en juin, alors que les commissions devaient se prononcer sur la baisse des notes administratives de cent-soixante-dix professeurs qui avaient participé à une grève tournante en mars (*le Monde* du 20 juin).

Après leur départ, on se trouvait, explique-t-on au rectorat d'Aix-Marseille, dans le cas prévu par un texte qui prescrit, en cas de démission collective ou d'absence de candidats, le remplacement des membres défaillants par tirage au sort entre tous les personnels de la même catégorie. On a donc tiré au sort parmi les agrégés et les certifiés et on a, comme le prévoit la réglementation, demandé aux « tirés » s'ils acceptaient de siéger à la commission. Certains ont accepté, précise le rectorat et ont pris leur place, d'autres ont refusé. C'est pour remplacer ces derniers que l'administration a désigné des représentants parmi son personnel, notamment des chefs d'établissement, agrégés ou certifiés.

Le SNES proteste, dans un communiqué, « *contre cette nouvelle escalade du recteur d'Aix-Marseille qui porte atteinte aux garanties statutaires des enseignants* ».

● *M. André Henry, président du CNAL.* — M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), est le nouveau président du Comité national d'action laïque (CNAL) pour une année. Il succède ainsi à M. Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.). Les autres organisations qui composent le CNAL sont le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.), la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente et la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale.





DÉFENSE

LANCÉ A CHERBOURG

Le premier sous-marin nucléaire d'attaque, le « Provence » est destiné à renforcer l'escadre française de Méditerranée

De notre correspondant

Cherbourg. — Prototype des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA-72) conçus au début de l'actuelle décennie, le sous-marin *Provence* a été lancé samedi 7 juillet, à l'arsenal de Cherbourg. Cette cérémonie qui aurait dû avoir lieu le 26 mai dernier, avait été différée après des manifestations des ouvriers de l'arsenal qui avaient eu pour effet d'interrompre le déroulement normal des opérations (*le Monde* daté 27-28 mai). A l'occasion de ce lancement, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a adressé un ordre du jour au chef d'état-major de la marine, l'amiral Jean Lannuzel, pour souligner « *l'importance de la réalisation de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire qui valorisent et renforcent considérablement les capacités de notre flotte de combat* ».

Les essais officiels du *Provence*, qui est le huitième bâtiment de la marine française à porter ce nom et le quatre-vingt-cinquième sous-marin construit à Cherbourg, sont prévus pour le premier semestre de 1981 et son entrée au service actif au début de 1982. Un autre sous-marin nucléaire d'attaque, *Bretagne*, est actuellement en construction. Il sera suivi d'un troisième, *La Bourgogne*, qui sera réalisé dans la cale où a été assemblée *La Provence*.

Ce programme SNA-72 porte sur la construction, au titre du quatrième plan militaire (1977-1982), de cinq unités au total. Lorsqu'il est venu à Cherbourg étudier les moyens d'assurer leur grand carénage tous les cinq ans, le vice-amiral d'escadre Jean Schweitzer, major général de la marine, a précisé que cette série resterait de cinq unités. Une deuxième génération de SNA, composée de bâtiments de plus fort tonnage et tenant compte des progrès prévisibles en matière de détection sous-marine, doit être, en effet, définie d'ici à 1985. A titre de comparaison, on peut indiquer que la Grande-Bretagne a prévu de disposer de douze sous-marins nucléaires d'attaque, dont neuf sont déjà en service depuis 1963 ; les Etats-Unis, de quatre-vingt-treize, dont plus de soixante-dix sont opérationnels depuis 1957 et l'Union soviétique, de quatre-vingt-six, dont le premier est en service depuis 1960.

Tels qu'ils se présentent (2 670 tonnes en plongée et 2 385 tonnes en surface), les sous-marins du type *la Provence*, très miniaturisés par rapport à leurs homologues étrangers, offriront aux équipages des performances appréciables sur le plan de la propulsion navale, mais limitées pour le reste. On les a même qualifiés de sous-marins « *Agosta nucléarisés* », car ils reprennent les armes et les installations de lancement, de direction de tir et de détection sous-marine des quatre sous-marins classiques de 1 200 tonnes du modèle Agosta, le dernier à utiliser la propulsion diesel électrique dans la marine française.

A peine plus longs (72 mètres au lieu de 67), mais beaucoup plus trapus, les *la Provence* seront dotés d'un nouveau réacteur naval dont l'ensemble réacteur-échangeur est intégré, c'est-à-dire qu'il supprime des pompes. Le cœur de ce réacteur sera formé de combustibles à plaques d'oxyde compartimentées, jugées plus fiables que les combustibles-crayons des réacteurs des premiers sous-marins stratégiques lance-missiles. On prête à ce système un certain nombre d'avantages : une plus grande sûreté, un encombrement réduit, une durée de vie supérieure et des effluents moins radio-actifs.

Armé par soixante-six hommes qui se relaieront pour que chaque bâtiment puisse naviguer, en moyenne, de l'ordre de cent quatre-vingts jours par an, *la Provence* recevra quatorze torpilles de 533 millimètres à tête chercheuse, en attendant la mise au point d'un missile dit « *à changement de milieu* » dérivé du missile surface-surface Exocet. Après ses essais, *la Provence* ralliera Toulon, où il formera, avec ceux qui le suivront, la première escadrille de sous-marins d'attaque nucléaires français.

L'état-major a attribué à ces bâtiments des noms de cuirassés d'escadre de l'entre-deux-guerres. Il imite en cela la marine britannique, qui considère le SNA comme le « *capital-ship* » des temps modernes, la pièce maîtresse des nouvelles marines de guerre.

Par la menace qu'il fait peser sur d'autres navires de combat, sur les lignes de communications d'un adversaire ou sur un autre sous-marin nucléaire qu'il peut prendre en chasse, le SNA réduit la marge de manœuvre d'un agresseur potentiel et il permet à un pays d'avoir une plus grande latitude de décision dans le jeu diplomatique international. Outre ces missions offensives, le SNA sera capable de missions de renseignements opérationnels et techniques, dans les zones où il se tient au contact de bâtiments étrangers jugés menaçants, et de missions spéciales, comme le mouillage de mines et le débarquement ou l'embarquement d'agents. Enfin, en liaison avec une force d'action extérieure, le SNA accroît ce que les marins appellent le « *pouvoir démontratif* » d'un porte-avions envoyé en soutien.

RENÉ MOIRAND.

[Si on compare les performances du « Provence » à celles des sous-marins nucléaires d'attaque américains ou britanniques, le prototype français apparaît comme un sous-marin dont les performances ont été limitées, sans doute pour des raisons financières.

Le tonnage du « Provence » — moins de 2 700 tonnes en plongée — est très inférieur à celui des unités américaines ou britanniques qui évoluent, selon les bâtiments, entre 3 500 et 5 000 tonnes. Cette constatation pourrait expliquer que le prototype français ne peut disposer que d'une vitesse maximum en plongée de 25 nœuds (environ 45 km-h) alors que les sous-marins américains et britanniques dépassent les 30 nœuds et atteignent, parfois, jusqu'à 40 nœuds de vitesse maximale.

A l'état-major de la marine nationale, on souligne que la vitesse importe seulement lors du transit du sous-marin, c'est-à-dire lors de son déplacement d'une zone de patrouille à une autre ou depuis sa base de départ pour gagner une position d'interception favorable. Cette vitesse intervient moins, ajoute-t-on, lorsque le sous-marin est à l'affût, pour chasser un adversaire, dans sa zone de patrouille ou de barrage. La vitesse de pointe d'un sous-marin lui est nécessaire, toutefois, pour s'évader de la zone où il a engagé sa cible.

Au-delà d'une certaine vitesse, conclut-on à l'état-major, un sous-marin est sourd et aveugle. C'est la raison pour laquelle le choix d'une vitesse maximale est si important bien qu'on admette, de source officielle, que la vitesse retenue de 25 nœuds est un minimum déterminé par des considérations de coût-efficacité.] — J.I.

Le bombardier nucléaire Mirage-IV n'aura probablement pas de successeur

Il apparaît peu probable que le Mirage-IV ait un successeur dans sa mission de bombardier stratégique. C'est ce qui ressort des propos de M. Jean Martre, délégué général pour l'armement, devant les auditeurs du Centre des hautes études de l'armement (Chear), tels qu'ils sont rapportés dans le dernier bulletin d'information et de liaison *l'Armement* de juin.

A la question : « *Peut-on concevoir un successeur du Mirage-IV qui pourrait remplir les mêmes missions opérationnelles ?* », M. Martre répond notamment : « *La question ne trouve de réponse que dans l'association d'un bombardier et d'un missile de croisière.*

» *En effet, nous avons vu que les Américains allaient utiliser leur bombardier B-52 pour porter des missiles de croisière. Il paraît vraisemblable que les Soviétiques utiliseront également leur bombardier Backfire pour porter des missiles de croisière. On pourrait donc penser qu'il existe un besoin pour un bombardier porteur de tels missiles.*

» *La question se pose de savoir quelle serait l'utilité pour la France de ce bombardier porteur de missiles de croisière. Or nous nous trouvons dans une situation géographique différente de celle des Soviétiques et des Américains, qui fait que ce qui est nécessaire pour eux n'est pas forcément utile pour nous.* »

« *Par ailleurs*, note le délégué général pour l'armement, *il est clair que, si des missiles de croisière sont mis en service en quantité importante dans le monde, les capacités de défense aérienne des principaux pays seront adaptées à ce type de menace, c'est-à-dire qu'elles seront considérablement développées pour faire face à des vecteurs nombreux et peu visibles. Dans ces conditions, les possibilités de pénétration de bombardiers, à la fois peu nombreux et beaucoup plus visibles, deviendraient très aléatoires.* »

« *Si l'on ajoute à ces considérations le fait qu'un programme de bombardiers serait extrêmement coûteux, il apparaît peu probable que le Mirage-IV ait un successeur dans sa mission de bombardier stratégique* », conclut M. Martre.

Les bombardiers Mirage-IV, porteurs d'une bombe nucléaire d'une puissance de 70 kilotonnes (plus de trois fois l'énergie de destruction de la bombe d'Hiroshima), ont commencé d'entrer en service dans l'armée de l'air française en 1964. Ils sont ravitaillés en vol par des avions-citernes Boeing C-135.

En principe, un certain nombre de ces avions Mirage-IV devraient rester en escadre opérationnelle jusqu'en 1985. Au-delà, les appareils encore en service devraient être utilisés comme avions de reconnaissance stratégique à longue distance (ce que les Anglo-Saxons appellent des « avions-espions ») ou ils pourraient transporter des missiles air-sol à moyenne portée (A.S.M.P.), spécialement étudiés pour équiper le Mirage-2000. L'A.S.M.P. sera doté d'une tête nucléaire.

A ce propos, le délégué général pour l'armement précise, dans la même revue d'information, que si la France a les capacités technologiques pour concevoir, éventuellement, un missile de croisière, elle porte, pour l'instant, tous ses efforts sur le programme de missile air-sol à moyenne portée. « *Ce dernier*, écrit M. Martre, *a une partie* [de sa trajectoire] *à basse altitude de l'ordre d'une centaine de kilomètres, et il est mis en œuvre à partir d'un avion, essentiellement le Mirage-2000 ; ses objectifs sont tactiques.* »

★ L'ARMEMENT, juin 1979, 18 F, 3, avenue Octave-Gréard, 75340 Paris Cedex 07.

RELIGION

Ancien évêque luthérien de Copenhague

LE RÉVÉREND FUGLSANG-DAMGAARD EST MORT

Le révérend Hans Fuglsang-Damgaard, qui fut évêque luthérien de Copenhague de 1934 à 1960, vient de mourir au Danemark à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

[Né en 1890, dans le nord du Sclesvic, alors rattaché à l'empire allemand, le révérend Fuglsang-Damgaard, enrôlé de force dans l'armée allemande, fut fait prisonnier et fut interné en France près d'Aurillac.

Pionnier de l'œcuménisme, grand ami de la France, il siège de 1948 à 1961 au comité directeur du Conseil œcuménique. Il laisse plus d'une cinquantaine d'ouvrages de spiritualité, dont quatre consacrés à l'œuvre et à la pensée de Pascal, qu'il comptait parmi ses maîtres spirituels. Hans Fuglsang-Damgaard était officier de la Légion d'honneur.]

SCIENCES

LA CHUTE PROCHAINE DE SKYLAB

Le risque de dommages est infime estime la NASA

Washington (*A.F.P., A.P., UPI*). — Selon les dernières évaluations des services américains, le laboratoire spatial américain Skylab devrait rentrer dans l'atmosphère entre le 11 juillet à 1 h. 38 (heure de Paris) et le 12 juillet à 7 h. 28, le moment le plus probable étant le mercredi 11 juillet à 22 h. 30. Au cours des dernières vingt-quatre heures, les données recueillies sur la trajectoire de Skylab ont permis de réduire de six heures la « fourchette de rentrée » de l'engin qui, dimanche encore, suivait une orbite dont les paramètres étaient les suivants : 207 km d'apogée, 191 km de périgée et 88 minutes de période.

La NASA insiste toujours sur les faibles risques que représente la retombée de cet énorme satellites de près de 80 tonnes, dont cinq cents débris — d'un poids total de 18 tonnes — arriveront au sol.

Le plus gros d'entre eux — un peu plus de 2 tonnes — devrait être la boîte de plomb dans laquelle les trois équipages qui se sont succédé à bord de la station, protégeaient leurs films des rayons cosmiques. C'est vers une centaine de kilomètres d'altitude que la station américaine commencera à se démanteler, et les experts de la NASA pensent que la plus grosse partie du vaisseau — le laboratoire — brûlera vers 88 kilomètres d'altitude.

Au cours des heures à venir, la NASA va préciser ses estimations et, deux heures avant le plongeon, le NORAD (North American Air Defence Command) devrait faire un dernier point présentant une marge d'erreur de l'ordre de vingt pour cent. Le département d'Etat alertera au fur et à mesure les pays menacés qui, pour la plupart, sont, comme la France, prêts à déclencher si nécessaire un plan d'urgence.

MORT DE SHINICHIRO TOMONAGA PRIX NOBEL DE PHYSIQUE EN 1965

Le professeur Shinichiro Tomonaga, qui avait partagé le prix Nobel de physique en 1965 avec les professeurs américains Julian Schwinger et Richard Feynman, est mort, le dimanche 8 juillet, à Tokyo d'un cancer de l'œsophage. Il était âgé de 73 ans.

Comme ses co-lauréats, Shinichiro Tomonaga était un spécialiste de l'électrodynamique quantique. Il fut même le premier à introduire, en 1943, la notion de la mécanique quantique dans l'électrodynamique. Mais ce n'est qu'après la fin de la guerre, en 1946, que ses travaux traduits en anglais furent connus du monde occidental.

Shinichiro Tomonaga était diplômé de l'université de Kyoto et, de 1937 à 1939, il avait travaillé à l'université allemande de Leipzig.

AUTO-DÉFENSE

Un agriculteur de Manoncourt-en-Vermois, Meurthe-et-Moselle, M. Gérard Goudot, a grièvement blessé, samedi 7 juillet, un des deux hommes qui tentaient d'égorger un de ses moutons. Adjoint au maire, M. Goudot avait décidé de monter la garde dans sa ferme, après avoir constaté que plusieurs de ses bêtes avaient disparu : samedi soir, MM. Georges Dupuy, âgé de quarante et un ans, et Denis Eisenmann, âgé de vingt-cinq ans, gendre de l'éleveur, pénétraient dans l'enclos des bêtes... M. Goudot tira plusieurs coups de carabine 22 long rifle en direction de M. Dupuy, qui fut atteint à la colonne vertébrale.

L'éleveur a été inculpé pour coups et blessures volontaires avec arme. MM. Dupuy et Eisemann sont poursuivis pour tentative de vol de bestiaux.

A Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault), près de Montpellier, un groupe de jeunes a attaqué, samedi 7 juillet, un jeune naturiste qui se trouvait sur la plage de cette localité. Les jeunes avaient décidé, sans avoir été mandatés, de faire appliquer un récent arrêté d'interdiction du naturisme pris par le maire. La victime a porté plainte.

A Chaux (Territoire de Belfort), un jeune campeur âgé de seize ans, a blessé par méprise, samedi 7 juillet, un de ses camarades, âgé de quatorze ans. Il avait cru être victime d'un cambrioleur, s'était saisi de la carabine empruntée à son père, et avait tiré sur l'ombre qui s'approchait.

Le meurtrier de deux gendarmes n'a pas été retrouvé.

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, assistera mardi 10 juillet, à Chambéry, aux obsèques des deux gendarmes tués vendredi dernier, à Tresseroc (Savoie), par un malfaiteur, James Drouard.

Le meurtrier des deux gendarmes n'a pas été retrouvé. Les policiers pensent qu'il a pu se réfugier à Lyon, où il dispose d'amitiés dans le « milieu ».

Originaire de Roanne (Loire), James Drouard est un repris de justice connu comme proxénète à Lyon et recherché pour vols, maquillage de voitures et agression suivie de blessures par arme à feu. Il s'agit d'un récidiviste de l'évasion. Le 28 mars 1978, il n'avait pas réintégré la prison de Loos-lès-Lille au terme d'une permission de sortir. A nouveau arrêté, il réussissait à disparaître au mois d'avril 1979 au cours d'un transfert entre le palais de justice de Valence et la prison de Lyon.

Drouard était parvenu à rompre la chaîne de conduite qui le liait aux gendarmes sur le quai de la gare de Valence et à traverser les voies juste devant un train entrant en gare.

JUSTICE

Tentative d'évasion à Fresnes.

Un détenu âgé de vingt-six ans, Philippe Roubah a tenté, samedi 7 juillet, de s'évader de la prison de Fresnes (Val-de-Marne) avec l'aide de sa femme Martine, âgée de trente ans. Parce qu'il ne supportait plus d'être maintenu dans le quartier de sécurité renforcée de la prison, parce que sa femme ne parvenait pas à obtenir le transfert de son mari dans un autre lieu de détention, Philippe Roubah a cherché à s'enfuir de l'hôpital de la prison — où il était soigné après une grève de la faim — avec l'aide de son épouse qui venait de lui apporter des armes. Il a été rattrapé, alors qu'il tentait de voler la voiture d'un de ses gardiens.

Les peintres de la place du Tertre contre le préfet de police.

Huit artistes peintres qui *Tertre contre le préfet de police.* — Huit artistes peintres qui accusaient le préfet de police, le directeur de la préfecture et le commissaire de police du dix-huitième arrondissement, à Paris, de voies de fait ont été déboutés, mercredi 4 juillet, par Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance, de leur demande de référé, après le retrait des récépissés qui leur permettaient d'installer leurs chevalets sur la place du Tertre. Cette décision constituait, selon eux, une voie de fait (*le Monde* du 30 juin).

La cour d'appel de Grenoble ordonne la suspension d'une campagne publicitaire.

La cour d'appel de Grenoble vient d'ordonner la suspension d'une campagne publicitaire lancée par un groupe de distribution, la société Genty-Cathiard. Une action pour « usurpation de patronyme » avait été intentée par la famille Genty.

La société emploie plus de deux cents salariés dans ses six hypermarchés, trente supermarchés, seize supérettes et deux cents magasins. Elle avait décidé, en février, de regrouper tous ses magasins sous le nom de Genty. Une campagne publicitaire de grande envergure fut lancée pour « imposer » cette nouvelle dénomination. D'autre part, pour symboliser sa nouvelle politique commerciale, la société annonçait qu'une femme, Mme Simone Cathiard, serait appelée pour la circonstance Simone Genty et dirigerait l'ensemble des magasins. Sa signature et sa photographie furent abondamment reproduites dans la presse et sur des panneaux publicitaires.

La famille de M. Armand Genty, ancien dirigeant de la société, qui se retira des affaires en 1964, protesta contre une « *usurpation de patronyme* », Mme Simone Cathiard n'ayant aucun lien de parenté avec la famille Genty. Toutefois, celle-ci ne conteste pas l'utilisation de la nouvelle enseigne « *Genty* ».

La cour a estimé que la substitution de nom pouvait créer « *un danger certain et sérieux d'accréditer dans le vaste public destinataire de cette publicité qu'un membre de la famille Genty participe encore activement à la direction des établissements Genty-Cathiard et assume des responsabilités de tous ordres inhérentes à une telle activité commerciale* ».

La cour d'appel de Rennes autorise l'extradition de deux Britanniques.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a prononcé un avis favorable sur une demande d'extradition présentée par le gouvernement britannique à l'encontre de John et Jason Richards, respectivement âgés de vingt-deux et vingt ans. Les deux jeunes gens avaient été arrêtés le 30 avril dans le Finistère, à bord d'un bateau volé quatre jours plus tôt à Guernesey. Ils sont soupçonnés par la justice britannique d'être les meurtriers d'un fonctionnaire, M. John George, cinquante-huit ans, tué le 24 avril, dans le comté de Surrey.

Le 28 juin, lors d'une première audience, le mandat délivré par le juge du Surrey ne figurait pas au dossier. Présenté à l'audience du 5 juillet, il a été qualifié par la défense de mandat d'*amener* et non de mandat d'*arrêt*. Or en vertu de la loi du 10 mars 1927 sur l'extradition et de la convention franco-britannique du 14 août 1878, un mandat d'arrêt doit obligatoirement accompagner toute demande d'extradition. Devant la production tardive de ce document, Mᵉ Yves de Morbery a insisté sur l' « *étrangeté du dossier* » et fait état d'une « *procédure truquée établie a posteriori pour justifier les agissements policiers* ». — (Corr.)

FAITS DIVERS

Plus de deux cent dix morts en juillet 1978

Une série de négligences sont à l'origine de la catastrophe de Los Alfaques

Le 11 juillet 1978, un camion-citerne transportant du propylène liquide explosait près du camping de Los Alfaques, à San-Carlos-de-la-Rapita, province de Tarragone (Espagne), tuant plus de deux cent dix personnes. Les causes de cette catastrophe ? Une série accablante de négligences, comme l'ont montré le rapport final, l'enquête et l'expertise, dont nous donnons ci-dessous des extraits tels que les a publiés l'Institute of Petroleum de Londres : « Le véhicule n'avait pas de soupapes de sécurité ; il était trop rempli ; il était dépourvu de certificat d'épreuve de pression. »

« *L'enquête a mis en lumière que des pratiques extrêmement dangereuses ont été des pratiques normales pendant longtemps. En ce qui concerne le camion, celui-ci a été fabriqué en 1973, sans soupapes de sécurité* [...] *avec un volume théorique de 45 000 litres et un volume réel de 44 416 litres.* [...] *Le camion ne portait pas de plaque* [mentionnant] *sa capacité maximum officielle tenant compte du produit transporté.*

» *Les opérations de chargement ont été terminées à 12 h. 5. La citerne était remplie au maximum sans laisser le volume libre nécessaire* [pour ce genre de produit] ; *le matériel utilisé pour le chargement était dépourvu de compteur de débit, n'avait pas de soupape de fermeture automatique et était dépourvu d'un système capable d'éliminer un éventuel volume excédentaire de fluide. En conséquence, la surchage pouvait être détectée seulement sur la bascule de pesage à la sortie de la raffinerie et ne pouvait être éliminée que par la décision du chauffeur de demander le retrait de l'excès* [de fluide].

» *Vers 12 h. 30, le camion-citerne a été pesé à la sortie de la raffinerie et enregistré comme ayant une charge de 23 470 kilogrammes. La charge théorique maximum était de 19 350 kilogrammes et la charge calculée maximum de 19 099 kilogrammes. Selon ce qu'on a trouvé dans les dossiers, la plaque apposée sur le véhicule précisait que celui-ci pouvait transporter une charge maximum de 22 000 kilogrammes, quel que soit le produit transporté.*

» *A 12 h. 35, le camion-citerne est parti de la raffinerie par une chaude journée d'été* [la forte température contribuant à augmenter la pression interne dans le réservoir contenant un gaz liquéfié].

» *Tandis qu'il traversait le village de San-Carlo-de-la-Rapita, suivi par un autre véhicule, on a remarqué plutôt avec étonnement que le camion-citerne augmentait sa vitesse de façon appréciable et traversait le village à une vitesse anormalement élevée — compte tenu du type de chargement transporté et de l'expérience supposée du chauffeur. A peu de distance au-delà de la limite du village, le camion-citerne a explosé.*

» *Selon les conclusions faites par diverses personnes, mais pas par le tribunal, le chauffeur du camion-citerne a réalisé que le propylène fuyait de son réservoir et a essayé de sortir d'une zone habitée avant d'abandonner son véhicule. Le tribunal est arrivé à la conclusion que l'explosion du camion-citerne a été provoquée par une surpression, ou que cette surpression a provoqué des fuites si importantes que le liquide a été enflammé par des agents extérieurs* [tels un mégot de cigarette ou un pneu qui chauffe], *ce qui a déclenché l'explosion. Le bilan officiel porte le chiffre de deux cent dix morts, mais quelques corps n'ont jamais été retrouvés.* »

Le Monde

culture

Cinéma

Plus fort que la tempête

de Jerzy Hoffman

Tous les Polonais ont lu et relu la *Trilogie* de Henryk Sienkiewicz, dans laquelle le célèbre romancier raconte les luttes menées par la Pologne, au dix-septième siècle, contre des envahisseurs avides de partager ses dépouilles. A la fois épopée nationale et récit d'aventures, cette œuvre gigantesque comporte trois volumes dont le premier *Par le fer et le feu* a plus particulièrement inspiré le film de Jerzy Hoffman, intitulé en français *Plus fort que la tempête*.

Dans sa version originale, le film dure cinq heures. Justifiée par la verve souvent prolixe de Sienkiewicz et par la complicité d'un public familiarisé depuis l'enfance avec les grandes lignes de l'intrigue, cette longueur risquait de paraître excessive à des spectateurs étrangers, peu au courant des faits et gestes du roi Jean Casimir et des malheurs de son règne. Jerzy Hoffman a donc accepté que le temps de projection, en France, de *Plus fort que la tempête* soit réduit à deux heures. Procédé discutable et qui explique le caractère parfois incohérent du récit.

En fait, d'une histoire où les digressions politiques et sentimentales devaient occuper une place importante ne restent pratiquement que les scènes d'action. Duels au sabre, embuscades, pillages, ripailles, tortures, escarmouches et batailles rangées sont le pain quotidien du héros. Ce héros est un bel officier, soudard cruel à ses heures, qui, après s'être compromis dans un obscur complot, prouve sa fidélité à son roi en écrasant les troupes suédoises.

Joignant à la vaillance de Robin des Bois le panache de Cyrano (un Cyrano qui aurait un joli nez), ce sympathique jeune homme est incarné par Daniel Olbrychski, comédien de grande classe (on vient de le voir dans *les Demoiselles de Wilko*, on le reverra dans *le Tambour) et cavalier remarquable.* Inutile de préciser que ce sont surtout ses qualités de cavalier, son élégance et sa fougue que le film met en valeur. Dans un rôle où il ne cesse de défier la mort, Daniel Olbrychski va faire battre bien des cœurs.

Un intéressant épisode clôt cette suite d'aventures romanesques. Jerzy Hoffman y décrit avec une minutie de mémorialiste la bataille qui oppose les armées polonaises et suédoises. Grâce aux explications qu'il nous donne sur le mouvement des troupes et le fonctionnement des armes, le spectacle prend valeur de document. Au terme de cette longue séquence, nous n'ignorons plus rien de la manière dont se déroulait une bataille au dix-septième siècle. Si l'on en croit les images du film, ce n'était pas beaucoup plus gai qu'aujourd'hui...

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

P.S. — Une erreur s'est glissée dans la première phrase de notre critique du film *Phantasm (le Monde* daté 8-9 juillet). Il fallait lire : « *Dans la prolifique famille du cinéma fantastique* (et non pas « français »). Phantasm *appartient à la branche cadette des films d'horreur.* »

Variétés

LE PALACE COTE NORMANDE

Le Palace essaime à Cabourg, installe au casino une sono et des lasers, jumeaux de ceux qui continuent d'enchanter les nuits du faubourg Montmartre. Dans le but d'initier les estivants de la tranquille petite plage au style-maison, des centaines d'invités sont arrivés samedi soir de Paris en voitures, en car, et par train spécial. Tous avaient à cœur de prouver que le disco n'est pas seulement un rythme, mais une manière de vivre et de s'habiller. Les paillettes ruisselaient, le satin chatoyait, l'or étincelait du bout des talons aiguilles jusqu'à la pointe des cheveux, le cuir luisait, un Vietnamien portait dans ses cheveux un foulard rouge (Deere Hunter-look), les décolletés donnaient le vertige, les vestes blanches éblouissaient, des kilomètres de tulle s'enroulaient autour de quelques centimètres de peau, bref, on était entre soi et, le champagne aidant, le voyage fut gai.

La direction du casino avait prévu à la gare un petit feu de bengale et une dizaine de voitures. Même en se serrant beaucoup, ce n'était pas assez. Les invités piétinaient, maladroits comme des chats mouillés. Les badauds alertés par le battage publicitaire avaient tout loisir de se moquer, avec parfois de l'agressivité. La mode « gay » n'est pas de mise à Cabourg.

La grande salle du casino — galeries circulaires et moulures crème — craquait sous la foule. A moins de pouvoir danser sur trois centimètres carrés, mieux valait se réfugier au salon Atlantide — voûtes bleues écaillées, décoration trompe-l'œil — où s'amusaient les « vacanciers » déjà bronzés. Au long de la nuit, lui aussi s'est rempli, le bar a disparu sous les corps pressés cherchant à boire, les bouteilles de whisky — gratuites — sont passées de main en main, l'air s'est fait frais sur la terrasse, quelques fusées de feu d'artifice ont éclaté, les danseuses ont retiré leurs chaussures, les danseurs titubaient, la disco a continué à mugir, les videurs ont vidé le hall de l'hôtel, un orchestre jouait *Mon p'tit Quinquin* dans l'immense salle à manger — salle Marcel-Proust — pour un mariage, les demoiselles d'honneur en organdi blanc ont baissé les yeux devant quelques pierreuses de luxe en jupes fendues...

Au Palace de la capitale, le public est hétéroclite et cela se passe très bien, car la fusion se fait peu à peu. A Cabourg, l'arrivée massive de l'extravagante caravane n'a pas facilité le mélange des genres. Mélanger brutalement le « Tout-Paris » au reste de la population est hasardeux. Les uns et les autres obéissent aux mêmes normes d'apparence, que les premiers poussent à l'extrême, que les seconds s'appliquent à atténuer. Le fossé est profond entre l'arrogance d'un orgueilleux ghetto et la timidité des anonymes.

COLETTE GODARD.

CINÉMA, THÉATRE, MUSIQUE

La prochaine saison à Nanterre

Les activités de la maison de la culture de Nanterre et du théâtre des *Amandiers ont été* pour la prochaine saison, regroupées autour de certains thèmes et feront appel tant au cinéma et à la poésie qu'au théâtre ou à la musique.

L'art lyrique sera représenté par Luciano Bério avec *Passagio* et *Opéra*, dans une mise en scène de Luca Ronconi, les 27, 28 et 29 octobre. Du 6 février au 30 mars, la deuxième biennale musicale « Voix, théâtres, musiques d'aujourd'hui » sera coréalisée avec l'atelier lyrique du Rhin. Au programme : *Victor Hugo : un contre tous*, de Ivo Malec ; *le Nez*, opéra-bouffe de Chostakovitch ; *Recent Ruins* et *Specimen Days*, de la chanteuse Meredith Monk ; *le Collier des ruses*, d'Ahmed Essyad ; *l'affaire Makropoulos*, de Janacek, *les Mangeurs d'ombre*, de François-Bernard Mache, et *Syllabaire pour Phèdre*, de Maurice O'Hana. Les Percussions de Strasbourg, des films, des ateliers pour adultes et enfants et une exposition « Voix dans la musique de ce siècle » compléteront ce festival.

Côté théâtre, sont annoncés : *Catherine de Heilbronn*, de Kleist, par Eric Rohmer (du 8 novembre au 8 décembre). *En r'venant de l'expo*, de Jean-Claude Grumberg, par Jean-Claude Penchenat (du 6 novembre au 16 décembre) ; *le Veuf et l'Orpheline*, par le Grand Magic Circus (du 25 au 29 janvier) ; *Eux*, de Witkiewicz, par Andrzej Wajda (du 1er au 29 février) ; *Bérénice*, de Racine, par Antoine Vitez (du 2 au 22 mai) ; *Entrés pour rire et pour rêver*, de Pierre Debauche (du 15 au 26 avril).

A partir du 4 octobre, au cours des soirées « Sanglades » seront évoqués Baudelaire, Rimbaud, Ritsos, Aragon, Eluard et Char ; un festival de poésie aura lieu du 6 au 11 mai.

Le cycle arabo-musulman comprendra du théâtre (*le Collier des ruses*, d'Ahmed Essyad), des concerts et des films. Le cycle cinéma sera tout entier consacré à Andrzej Wajda, Eric Rohmer et au cinéma cubain. Français Béranger (22 septembre), Guy Bedos (28 et 29 septembre), Guy Béart (13 octobre), et Anna Prucnal (15 janvier) seront les invités des « week-ends de variétés ». La saison s'achèvera en juin avec un atelier « libre expression » (Rens 721-22-25).
sdrétu sdrétu

DANIÈLE DELORME ET CLAUDE SAMUEL, RESPONSABLES DES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN DE LA ROCHELLE, DONNENT LEUR DÉMISSION.

Les responsables des Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle, Danièle Delorme et Claude Samuel, qui assuraient la direction artistique de cette manifestation depuis sa création en 1970, ont donné leur démission. Cette décision, annoncée au cours d'une *conférence de presse le dimanche* 8 juillet, à la veille de la clôture des Rencontres, semble être la conséquence du malaise évoqué par notre collaborateur Jacques Lonchampt *(le Monde* du 7 juillet). Selon Claude Samuel, « *d'invraisemblables querelles locales, querelles politiques et de personnes, menacent la survie de l'opération (...) au moment où, après sept ans de travail, les RIAC ont été mises sur orbite internationale* ».

Le directeur artistique a déclaré également qu'il avait, dès le mois de décembre dernier, adressé une lettre de démission à M. Sabatier, président des Rencontres internationales, en raison de la « *précarité d'une collaboration remise perpétuellement en question par certains partenaires locaux* ». Claude Samuel a ajouté qu'il avait néanmoins accepté la responsabilité du programme de cette année 1979.

De son côté, M. Sabatier a précisé que le conseil d'administration de cette manifestation avait été modifié et compte maintenant des représentants des organismes culturels de la ville.

Ainsi, M. Bernard Mounier, directeur de la Maison de la culture, qui devrait désormais participer à l'élaboration du Festival, alors que ces deux dernières années il n'y avait collaboré que techniquement. Quant à Jean-Loup Passek, qui, dès l'origine, a animé la section cinématographique du Festival, il a affirmé qu'il veillerait à ce que dorénavant « *le cinéma soit considéré à part entière avec les autres arts* ».

On ne sait encore qui remplacera Claude Samuel, bien que des noms aient été avancés, parmi lesquels ceux de Louis Dandrel et d'Alain Durel. On ignore aussi le montant du budget, dont la nouvelle équipe disposera, la ville de La Rochelle ayant réduit d'un tiers sa subvention. Rappelons que le financement des dernières Rencontres a été assuré pour 900 000 F par l'Etat et pour 600 000 F par la municipalité.

A Champigny-sur-Marne

FERMETURE DU « SOLEIL DANS LA TÊTE » ?

Depuis dix-huit mois, Le soleil dans la tête (3, rue du Docteur-Charcot à Champigny-sur-Marne, Val-de-Marne) suivait un chemin difficile et original entre la non-culture *et la culture officielle des munici*palités et celle des multi-salles de cinéma. Plus qu'un café-théâtre, ses animateurs bénévoles, et fous de spectacle, en aviaent fait un lieu de rencontre privilégié, unique en banlieue, avec une programmation éclectique (cinéma, spectacles, concerts de jazz, de musique classique, semaines à thème mêlant films, théâtre, débats... sur des sujets tels que l'homosexualité ou la vie communautaire). Ce n'était le fief de personne, ni des loubards, ni des intellectuels, ni des autres, et les seuls échanges restaient dans le domaine des idées. Cette expérience vient de prendre fin, momentanément il faut l'espérer.

Ll commission communale de sécurité (composée de représentants de la police, des sapeurs-pompiers, du conseil municipal, de la préfecture et de l'architecte communal) en passant le 1er juin, a décidé, en effet, de sa fermeture. Le 7 février 1978, lors d'une première visite, elle avait signalé un certain nombre de travaux à effectuer qui, pour des rai*sons financières, n'ont pu tous être* réalisés (certains l'ont été, mais aev des matériaux non réglementaires).

Pour que les travaux soient conformes à la réglementation, il faudrait compter 100 000 francs environ. M. Marianne Palmieri, une petite brune décidée, et ses amis devraient recevoir 40 000 francs du Fonds de soutien du cinéma. Ils comptent frapper à toutes les portes pour obtenir des subventions, et espèrent surtout que leur expérience aura éveillé suffisamment de sympathies pour que la souscription qu'ils lancent trouve quelque écho. Ils sont prêts à accueillir toutes les suggestions. Le foyer-taverne dans le hall a été autorisé à rester ouvert. Le soleil dans la tête n'est peut-être pas tout à fait éteint. — *(Corresp.)*

★ Informations, suggestions, soutien. Tél. : 706-05-28.

Architecture

CINQ PROJETS POUR CANNES

Une exposition de pure forme

C'est un bel acte de courage de la part de la mairie de Cannes que d'avoir permis l'exposition à Paris, au Centre Georges-Pompidou, des cinq projets du concours organisé pour le nouveau Palais des festivals (le Monde *du 1er mars). Ce concours était organisé selon les règles d'ingénierie qui, en principe, garantissent les coûts de construction puisque, en cas de dépassement, les architectes risquent de se voir pénalisés sur leurs honoraires. Il avait pour but la construction à la place du casino municipal existant d'un ensemble d'équipements nécessaires à la ville : deux salles de deux mille quatre cents et mille places, deux auditoriums, des surfaces d'exposition importantes, etc. La municipalité entendait ainsi répondre aux besoins des grandes manifestations qui font vivre la ville, en particulier le Festival international du film et le MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale).*

Après que le jury se fut prononcé pour le projet de Sir Hubert Bennet et François Druet, une première exposition avait été organisée à l'intention des Cannois dans le charmant bâtiment qui jouxte le palais actuel et qu'on appelle la Malmaison. La présentation favorisait à l'envi le projet lauréat (ce qui était après tout convenable), mais d'ores et déjà on avait pu constater la faiblesse des projets présentés, c'est-à-dire, en dehors du projet Druet-Bennet, ceux de Henri Pottier, Henri Bernard, Kenzo Tange et du tandem Michel Andrault et Pierre Parat. L'exposition du Centre Georges-Pompidou est beaucoup plus équilibrée.

Elle ne favorise aucun des concurrents et ceux-ci ont eu le temps d'améliorer la présentation de leurs travaux. Une grande maquette de la ville, qui montre l'ancien casino tel qu'il se présentait avant les premiers coups de pioche, éclaire assez bien la fragilité du site, mais ne dit pas assez la honte qu'il y a à démolir l'intégralité du vieux bâtiment.

Ce qu'on pouvait penser des projets se confirme pleinement : la construction du projet lauréat restera un remords pour la ville, quelles qu'aient été l'honnêteté et les bonnes intentions de la municipalité. On ne regrettera pas vraiment le projet de Kenzo Tange, le seul où se soit manifesté un peu de respect pour le site et une architecture digne de ce nom, car il aurait été, même ainsi, un pis-aller pour la Croisette. Il n'est enfin pas nécessaire de revenir sur les trois autres.

La mise en route du chantier se poursuit actuellement malgré l'action d'un comité que dirige Me André-Charles Blanc, conseiller général (rad.-soc.) de Cannes-Ouest, malgré les milliers de signatures recueillies (le Monde *du 9 mai et du 23 juin).*

Quoi qu'il en soit, cette affaire du Palais des festivals de Cannes a été menée sans lumière, mais sans ombre. Il serait souhaitable qu'un peu de clarté vînt aussi montrer aux Niçois et au pays le désastreux projet que va s'offrir la ville de Nice et qui va défigurer la place Masséna.

FREDERIC EDELMANN.

Jeunes loups dans l'ombre des doyens

(Suite de la première page.)

Il faudrait citer encore, du Big Band de Woody Herman, trois trompettistes, trois saxophonistes, deux trombones, le pianiste et le batteur. L'orchestre, pour ses deux tiers, appartient à la génération des hommes qui ont entre vingt et vingt-cinq ans.

Le cas — on pourrait dire le combat — de Woody Herman prête d'ailleurs à réflexion, comme celui de Gil Evans. Lui aussi accepte le « binaire » qui fait plaisir à ses champions de base-ball. Il leur apporte son nom. Eux donnent à son orchestre cette fraîcheur physique qu'impliquent les qualités qu'il a voulu maintenir toujours : la netteté coupante, la force de commotion que l'auditoire attend. Il puise dans le vivier des Etats-Unis et, parmi ses millions d'élèves qui suivent au fil des années les classes de jazz, ceux qui en sont le plus brillamment sortis et qui, nantis de diplômes d'informatique, de sciences-éco ou d'océanographie, se sont lancés, corps et âmes, dans la carrière terrible et belle n'exigeant, elle, en vérité, aucun parchemin.

On ne peut résumer sept heures quotidiennes de musique. Dans la chronique, il faut choisir, comme sur le terrain. De tous les concerts auxquels nous avons jusqu'ici assisté, dont certains furent banals, d'autres intéressants, d'autres encore — les plus nombreux — remarquables (parmi ces derniers, quelques-uns de Muddy Waters, de Dave Brubeck, d'Illinois Jacquet, de John Lewis), nous retiendrons les séquences du Willie Bobo Jazz Latino. Pour la plupart des auditeurs, la surprise fut totale. Le jazz, qu'on appelait « afro-cubain » à l'époque où Dizzy le propageait, explose à Nice cette année sous sa forme actuelle, dans toute sa puissance, sa véhémence, sa frénésie, avec, outre ceux déjà nommés, des musiciens comme Anthony Horowitz, James Coiles, David Kempton, Wilton Gites, Errol Knowles, Victor Benjora, et le tonitruant Stephen Gutierrez, devant qui nombre de drummers doivent remiser, sans doute, leurs ambitions.

Willie Bobo, qui martèle les timbales, a, pour un soir, comme hôte d'honneur, Gillespie. Le gros de la troupe, comme lui, se tient debout et sur place se balance. Le premier morceau est joué à cent à l'heure. L'ivresse rythmique atteint d'emblée un maximum. C'est comme si les Portoricains, désormais, avaient, à leur tour, le « truc ». Ce sont eux, en tout cas, qui font danser le monde noir à New-York aujourd'hui. Qu'ils *interprètent des thèmes de Gersh*win ou de Herbie Hancock, ainsi qu'ils l'ont fait à Nice, c'est toujours assaisonné » à la sauce piquante. Il arrive que, du coup, les « vents » se taisent. Montent alors dans le silence qui se fait autour d'eux les rythmes tambourinés, lourds d'une tradition millénaire, grossis de l'héritage caraïbe et de la dotation du jazz, rythmes superposés, entrecroisés, imbriqués, que fabriquent les percussionnistes ; ceux-ci, à la manière de la Mily du Syncopated Orchestra (dont parlait, en 1928, Philippe Soupault) agitent leurs corps, non pas « en quête de louanges, mais devant le mystère de leur joie ». L'ont bien compris ceux qui, sans penser une seconde qu'ils seraient entendus, criaient eux aussi,, comme dans un rêve, cette petite prière triviale et brève : « Come on, Bobo », petite plainte du plaisir.

LUCIEN MALSON.

« Élie Vincent, camisard »

UNE FRESQUE AUDIOVISUELLE TRIPLE ÉCRAN

Nicolas Gérard Hirne, issu d'une famille de pasteurs cévenols, a *puisé dans les archives et dans* la tradition orale pour restituer la vie de ces « prophètes des Cévennes », les Camisards. A partir de ce matériau historique, il a réalisé avec Laurent Maget une fresque audio-visuelle en triple écran qu'ils présenteront cet été au cours d'une tournée à travers le pays cévenol du 13 juillet au 2 septembre. Cette plongée dans l'histoire de la Réforme remontera le temps jusqu'à la Renaissance et égrènera l'épopée du peuple cévenol jusqu'à la Révolution, où la déclaration des droits de l'homme stipulait enfin la liberté religieuse. (Renseignements : Paris, 271-43-93) ; Montpellier, (67) 63-35-52.)

MUSIQUE TRADITIONNELLE CHINOISE

Feng-Te-Ming, un des plus grands virtuoses du luth chinois « pipa », instrument d'origine persane qui a été introduit en Chine sous les dynasties Sui et Tang et dont les possibilités expressives sont innombrables, donnera son premier récital en France le *jeudi 12 juillet*, à 20 h. 30, au Théâtre du Ranelagh, 6, rue des Vignes. Organisée par France-Culture, la soirée fera l'objet d'une retransmission ultérieure sur cette chaîne.

Petites nouvelles

■ Le Festival international de danse de Paris, dont nous avons publié le programme dans le calendrier du Festival d'automne (« le Monde » du 22 juin), nous précise qu'il est « totalement indépendant » du Festival d'automne. Placé sous la présidence de M. Pierre Bas, adjoint au maire de Paris, le Festival international de danse est organisé par la municipalité. Le Festival d'automne « accueillera » seulement un de ses spectacles, celui de Lucinda *Childs, Philip Glass* et *Sol Lewitt*.

■ L'acteur anglais Michael Wilding est mort à Chichester le dimanche 8 juin. Il était âgé de soixante-six ans.

Après avoir débuté au théâtre en *1935, il s'était tourné vers le cinéma :* célèbre pour ses rôles de « gentleman britannique », il avait joué notamment dans « Spring in Park Lane », « The World of Suzy Wong », « Maytime in Mayfair » et « The Courtney of Curzon Street ». En 1952, il avait épousé Elisabeth Taylor. Ils devaient divorcer en 1957 après avoir eu deux fils.

■ Le sculpteur breton, Bernard Potel, expose ses œuvres jusqu'au 3 août à l'école publique du Val-André (Côtes-du-Nord). L'artiste, âgé de trente-cinq ans, est l'auteur de plusieurs sculptures inspirées notamment d'une supplication de Guénolé (1974). Au cours de cette exposition seront présentées aussi des gravures et des aquarelles de Danielle Sully et des peintures sur soie de Nicole Sully.

■ Le pianiste japonais Osalu Nakanuka a obtenu le second prix du concours international de piano pour musique contemporaine organisé au cours des Rencontres de La Rochelle. Le jury n'a pas attribué de premier prix.

■ Le huitième Festival culturel de la ville de Fort-de-France, qui a débuté le 4 juin, se terminera le 28 juillet. Dédié aux luttes du peuple afro-américain, ce festival est patronné par le poète Aimé Césaire, député-maire de la ville.

■ La réalisatrice soviétique Larissa Chepitko est morte le 1er juillet des suites d'un accident d'automobile survenu en Union soviétique, ainsi que son directeur de la photographie, Vladimir Tchoukhnov. Elle était âgée de quarante et un ans.

Née en 1938, à Kiev, diplômée de l'Institut du cinéma de Moscou, Larissa Chepitko avait été très marquée par Dovjenko. En 1963, elle avait tourné son premier film « Canicule » qui annonçait le nouveau cinéma kirguize. Puis après « les Ailes » (1966) et « Toi et moi » (1971), elle réalisa en 1977 « l'Ascension » qui évoquait, avec sensibilité et talent, la lutte du peuple russe pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour ce film, elle avait obtenu le Grand prix du festival national soviétique et l'Ours d'or de Berlin.

■ Le chef d'orchestre soviétique Nathan G. Rachlin vient de mourir à Moscou. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Nathan G. Rachlin avait fait ses études au Conservatoire de Kiev. Après avoir dirigé l'Orchestre symphonique de la radio de Kharkov, puis l'Orchestre symphonique d'Ukraine, il fut, pendant la guerre, le chef de l'Orchestre symphonique d'U.R.S.S. En 1945, il retourna à Kiev pour conduire à nouveau l'orchestre de cette ville et y assurer un enseignement.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Artistic-Athévains (700-19-15), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole des Beaux-Arts (260-34-57), 20 h. : les Bonnes.
Ecole de l'acteur Florent (329-60-22), 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000.
Galerie de Nesles (325-59-50) 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I. 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Journal fou d'une infirmière. — II. 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Une case de vide.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Poche-Montparnasse (548-92-97) 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin (607-37-53) 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 300 : Est-ce que tu m'aimes ?

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet.
Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca.
Café d'Edgar (322-11-02) I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II. 22 h. 30 : Popeck.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : D. Lavanant ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
La Mirandière (033-66-59), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Zéphyr et Aquilon ; 22 h. 45 : l'Objet de mes hommages.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Douby, 22 h. 15 : Bellmont et Dodane.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Abel et Caïn et R. Baron.
Sélénite (033-53-14), I. 22 h. : Des chômeurs pleins d'ambition. — II. 21 h. : Lune de rire.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 20 h 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

La danse

Tristan Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : O America.

Jazz, pop', rock, folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Quartet de Neuchâtel.
Campagne Première (322-75-93), 20 h. 30 : Cecil Taylor.
Olympia (742-25-49), 21 h. 30 : Doc et Merle Watson.
Orsay (548-38-53), 22 h. 30 : Preservation Hall.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : C. Escoudé/Chorda.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival du Marais

(887-74-31)

Aumont, 21 h. 30 : Micromegas.
Essaïon, 20 h. 30 : la Fille de Rapaccini.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Philippe Duval, mime ; 20 h. 30 : Mascarade par les Fabuliers.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Arlette Mirapeu, Yvonne Schmitt (piano mécanique) ; 22 h. : C'est pour ce soir.

Festival du Front de Seine

(578-83-88)

Esplanade du Centre Beaugrenelle, 21 h. 30 : Indépen-Danse ; B. Winter.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24) : Relâche.

Beaubourg (704-24-24)

15 h. et 17 h. : Les grands muets ; 15 h. : L'école suédoise : la Voix des ancêtres ; 17 h. : L'école française : le Double amour, de J. Epstein ; 19 h. : A vendre, de C. Drillaud ; 21 h. : Semaine du cinéma hongrois ; la Fin du chemin, de G. Maar.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.). Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
CIAO LES MECS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70). Ternes, 17e (380-10-41).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52). Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Nation, 12e (343-04-67). Parnassiens, 14e (329-83-11). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69). Styx, 5e (633-08-40). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Français, 9e (770-33-88). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Parnassiens, 14e (329-33-89). Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., vers. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
FLAVIA LA DEFROQUEE (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70). Marignan, 8e (359-92-82). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Calypso, 17e (754-10-68).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp
HORRIBLE CARNAGE (A. v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.), : le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Parnassiens, 14e (329-83-11). (v.f.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69)
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
No 1 OF THE SECRET SERVICE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23)
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
NEW-YORK, SALSA CITY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Git-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

Lundi 9 juillet

TORRE BELLA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
TROISIEME GENERATION (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Studio Cujas, 5e (033-89-22), Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, (633-10-82).
L'ARNAQUE (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-00-34)
ATTENTION, ON VA S'FACHER (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Marignan, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88). Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BILITIS (**) : Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
BULLIT (A., v.o.-v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Fr.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
CASINO ROYAL (A., v.f.) : Royal Rivoli, 1er (272-61-44).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DRIVER (A., v.f.) : Cinéac, 2e (742-72-19).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EL CHERGUI (Alg.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA FEMME LIBRE (A., v.f.) : A-Bazin, 13e (337-74-39)
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11)
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (266-55-33). Paramount City, 8e (225-45-76). 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
GREASE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) (*) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e ; (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.Am.), (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85). Heure spéciale.
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULIA (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85). H. Sp. ; Dominique, 7e (705-04-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
M.A.S.H. (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
OPERATION DRAGON (Chin., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). Hollywood-Bd, 9e (770-10-41). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f : Nations, 12e (343-04-67). Impérial, 2e (742-72-52) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Daumesnil, 12e (343-52-97). Eldorado, 10e (208-18-76).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Studio-Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (I., v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Tourelles, 20e (636-51-98).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44)
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o.-v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
THEOREME (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : l'Epée de Bois, 5e (337-57-47).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85). H. Sp.
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (566-10-60) ; Caméo, 9e (266-46-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LE CYCLE (Ir., v.o.) : L'épée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.
DEHORS, DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf dim.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf dim.).
MESSIDOR (Suisse) : L'Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.

Les films nouveaux

TENDREMENT VACHE, film français de Serge Denard. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PHANTASM, film américain de Don Coscarelli (**) — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS FORT QUE LA TEMPETE, film polonais de Jerzy Hoffman. — V.f. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxy, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CORPS A CŒUR, film français de Paul Vecchiali (*). — Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxy, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MON NOM EST BULLDOZER, film italien de Michele Lupo. — V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 5e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA NUIT DES FOUS VIVANTS, film américain de George Romero. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxy, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (607-16-21).



CARNET

Naissances

— M. Fabrice GOMPEL et Mme née Laure Jeanbloch, sont heureux de faire part de la naissance de
François,
le 1er juillet 1979.

— M. et Mme MOE sont heureux de faire part de la naissance de
Nina,
le 2 juin 1979.
Ravnfaret 1,
Leiro,
1 400 Ski, Norvège.

Fiançailles

— Le docteur Gérard PASCALIS et Mme,
M. et Mme Michel AUGUSTIN, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Isabelle et Antoine.
51200 Reims.
51160 Ay.

Mariages

— Mme Jean HATZFELD,
Mme François DREYFUS,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur petite-fille et fille
Catherine DREYFUS
avec Michel TESSIER,
le 12 juin 1979, à Rimouski (province du Québec), Canada.
54, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.
43, boulevard de Glatigny,
78000 Versailles.

Michèle BIGNON
et Dominique LAIGNEAU
sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 30 juin 1979 à Panlatte (Eure).
77, rue de Lagny,
75020 Paris.

Décès

ROBERT GOURDON

— Nous apprenons le décès de
Robert GOURDON,
ancien député, survenu le samedi 7 juillet à Vauvert (Gard), à l'âge de soixante-cinq ans.

[Né le 22 février 1914 à Vauvert (Gard), avocat à la cour de Nîmes, Robert Gourdon était entré à l'Assemblée nationale le 6 décembre 1948 en remplacement de M. Paul Béchard qui avait été nommé gouverneur général de l'A.O.F. Siégeant au groupe socialiste, il avait été réélu le 17 juin 1951, puis le 2 janvier 1956, après avoir conduit, dans son département, la liste S.F.I.O.

Maire de Vauvert depuis 1945, conseiller général depuis 1958, Robert Gourdon avait succédé, en 1973, à M. Paul Béchard à la présidence de l'assemblée départementale. Il avait été réélu à ce poste, en mars dernier, avec quarante voix contre un bulletin blanc, alors qu'il venait d'être grièvement blessé, quelques jours auparavant, au cours d'un accident de la route.]

— Mme Anne Marguerite Bounhiol,
Mlle *Micheline Bounhiol,*
M. Jean-François Bounhiol et ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Lacroix et leurs enfants,
La famille, les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Jacques BOUNHIOL,
professeur honoraire
à l'université de Bordeaux-I,
docteur en médecine,
docteur ès sciences,
chevalier du Mérite,
commandeur
des palmes académiques,
survenu brutalement le 3 juillet 1979 à l'âge de soixante-quatorze ans.
L'inhumation a eu lieu le 5 juillet au cimetière de Parisot (Tarn).
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, avenue Jeanne-d'Arc,
33000 Bordeaux.
13, boulevard Arago,
75013 Paris.
Résidence E.-Rostand, bât. 6,
33160 Le Haillan.
6, rue Jean-Racine,
33170 Gradignan.

— Mme Pierre Carvais,
M. Robert Carvais,
M. Bernard Carvais,
Mlle Hélène Carvais,

Le docteur et Mme Jean Carvais,
M. et Mme Maxime Bensaïd,
M. André Sasportes,
Le docteur Marilyne Sasportes.

Les familles Morali, Kahn, Sauvaire et Perez,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Pierre CARVAIS,
notaire,
croix de guerre,
médaille de la Résistance.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le *mardi* 10 juillet, à 16 h. 15.
Réception des fleurs à l'entrée du cimetière.
Cet avis tient lieu de faire-part.

87, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

— Georges, Denise et Béatrice Belbenoît
ont la douleur de faire part du décès de
Catherine,
survenu accidentellement le 28 juin 1979, dans sa vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 5 juillet 1979.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
18, avenue de la République,
91230 Montgeron.

— Mrs. Ruth Samuel, 75, Central Park West, New-York,
Mrs. Carolyn Granger, 1 155, Park Avenue, New-York,
Mr. André Heilbronner, ses enfants et petits-enfants, 91, rue de l'Assomption, 75016 Paris,
Ses cousins,
Mlles Machélache,
Mme Ripault,
Ses amies,
font part du décès, le 18 juin 1979, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de
Mr. Paul Albert LECLERC,
croix de guerre 1914-1918.
Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Brest, Quimper, Ploërmel, Roscanvel.
Mme Marie-Thérèse Le Lann et ses enfants
ont le regret de vous faire part du décès de leur époux et père,
M. André LE LANN,
secrétaire général adjoint
de la Chambre de commerce
et d'industrie de Brest.
5, rue Traverse,
29200 Brest.

— Mr Jean-François Manigne, son époux,
M. Michel Robert et Mme le docteur Robert, ses parents,
Les familles Manigne et Robert,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean-François MANIGNE,
née Marie-Christine Robert,
assistante à la faculté de droit
de Paris-II,
survenu le 2 juillet 1979, dans sa trente-quatrième année, au terme d'une longue maladie.
Les obsèques ont eu lieu le 6 juillet en l'église Saint-Sulpice.
4, rue Jean-Bart,
75006 Paris.
3, rue du Maréchal-de-Lattre-De-Tassigny, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— *On apprend la mort du*
Père Nicolas OBOLENSKY,
survenue à Paris le 5 juillet, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ses obsèques seront célébrées le 10 juillet à 10 h. 30 en la cathédrale orthodoxe de la rue Daru (8e arrondissement).
[Issu d'une ancienne famille princière russe, Nicolas Obolensky s'était exilé après la révolution. Résistant, il fut déporté en août 1944 à Buchenwald. Après avoir travaillé à « Paris-Match », il devint prêtre orthodoxe en 1963. Il visitait les malades.]

— Mme Roger Sève,
Mme Julien Sève,
M. Michel Sève,
Le docteur Bernard-Noël Chagny et *Mme, née Anne-Marie* Sève,
Véronique et Claire,
M. Bernard Sève,
Mlle Marie-Madeleine Sève,
M. Pierre Sève,
M. et Mme Jacques Sève,
M. et Mme Louis Sève,
Sa *famille, ses amis, ses* collaborateurs,
vous font part du décès de
M. Roger SEVE,
conservateur en chef,
directeur des services d'archives
du Puy-de-Dôme,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 4 juillet 1979, à l'âge de soixante ans.
La messe de funérailles a eu lieu le samedi 7 juillet 1979 à Clermont-Ferrand.
Cet avis *tient lieu de faire-part.*
18, place Saint-Georges,
63000 Clermont-Ferrand.

Anniversaires

— Il y a un an mourait
M. Jean TEYSSANDIER,
ancien élève de l'Ecole supérieure des P.T.T.
Dans la vie, les uns cueillent les roses, les autres ont les épines, mais la lumière est pour ceux-ci.

— Pour le huitième anniversaire de la mort du
docteur Etienne GRANOTIER,
une *pensée est demandée* à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

CORRESPONDANCE

M. GISCARD D'ESTAING A « APOSTROPHES »

A la suite de notre article annonçant la participation du président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, à la prochaine émission « Apostrophes » (le Monde *du 4 juillet), nous avons reçu de M. Jean-Michel Renaud la lettre suivante :*

M. Giscard d'Estaing sera le second chef d'État invité à cette émission, après M. Senghor, et vous semblez assimiler son « invitation » à celles dont ont déjà fait l'objet MM. Mitterrand, Chaban-Delmas et Poniatowski.

Personne ne pourra dénier à M. Senghor une réputation de *poète authentique, acquise bien* avant qu'il ne devienne président du Sénégal. Quant à MM. Mitterrand, Chaban-Delmas et Poniatowski, leur participation à « Apostrophes » se justifiait en *tant qu'auteurs d'ouvrages* de caractère plus ou moins politique, historique, et en tout cas relevant de l'actualité du livre, comme ce fut le cas, voilà deux ans, pour une certaine *Démocratie française (mais l'auteur de ce livre à succès* n'a-t-il pas déjà, à cette occasion, bénéficié d'une émission d'« Apostrophes » ?)

En revanche, on se demande *bien* à quel titre M. *Giscard* d'Estaing est l'« invité » d'une émission consacrée à Maupassant. Le goût qu'il éprouve pour cet écrivain ne me paraît pas une explication suffisante ; sinon, pourquoi avoir choisi d'inviter le lecteur Giscard plutôt que le lecteur Dupont ? Mais le fait que l'émission soit retransmise en direct de l'Elysée montre bien que c'est en qualité de président de la République française que M. Giscard d'Estain va nous parler de Maupassant. Alors, le terme d'« invité » peut prêter à sourire ou provoquer l'indignation. Et l'on plaint les responsables de l'émission « Apostrophes » d'être réduits à ces complaisances de courtisans.

Reste à savoir si l'usage immodéré des moyens audio-visuels relève chez notre président d'une froide entreprise de conditionnement des téléspectateurs-électeurs (il y a des associations d'idées faciles du genre : apostrophes, élision, élisons, Elysées...) ou s'il s'agit chez lui d'une faiblesse tout humaine, d'une démangeaison de paraître comme en ont été affligés tant de chefs d'Etat, de Néron à Amin Dada... »

La télévision et le cinéma

UNE LETTRE DE M. CLAUDE CONTAMINE

M. Claude Contamine, président-directeur général de FR 3, nous adresse la lettre suivante :

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans *le Monde* du 23 mai l'article de Dominique Pouchin « Dans les coulisses du cinéma français. » Les points de vue exposés dans cette enquête n'emportent pas tous mon adhésion. Je voudrais seulement évoquer un problème concernant FR 3.

J'ai été en effet surpris par le passage de cet article affirmant que FR 3 n'investit *« plus ou si peu »* dans des projets cinématographiques de qualité.

Puis-je préciser que je considère que la dernière année, de ce point de vue, a été particulièrement riche.

Parmi les films de coproduction FR 3 qui doivent prochainement sortir, deux « premiers films », *Bastien et Bastienne,* de Michel Andrieu, qui a ouvert la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes, et *les Petites Fugues,* d'Yves Yersin, qui a été remarqué dans la sélection « Un certain regard » du même festival (cf. *le Monde* du 16 mai) ont été jugés comme des films d'auteurs « de qualité ». Entrent dans la même *catégorie le Soleil en face,* de Pierre Kast, qui vient d'être terminé, et *Retour à Marseille,* de René Allio, qui est en cours de montage.

Je vous signale qu'a commencé en juin le tournage d'un « premier film » coproduit par FR 3, réalisé par Pierre Fabre, et qui a bénéficié d'une avance sur recettes, comme c'est également le cas pour *Bastien et Bastienne, le Soleil en face,* et *Retour à Marseille.*

Je vous rappelle que parmi les cinquante coproductions réalisées depuis quatre ans et demi figurent des films tels que *Providence,* d'Alain Resnais, et *Perceval le Gallois,* d'Eric Rohmer, ainsi que *l'Argent des autres,* de Christian de Chalonge (prix Louis-Deilus 1978, meilleur film et meilleure mise en scène des Césars 1979), mais aussi des films de jeunes réalisateurs à plus petit budget, ayant bénéficié d'une avance sur recettes, comme *Utopia,* d'Iradj Azimi, et *le Passe-Montagne,* de Jean-François Stevenin (prix Georges-Sadoul 1978).

Enfin, il convient de mettre en évidence l'effort très particulier que FR 3 a décidé de faire en faveur de la création, en encourageant l'écriture de scénarios par le moyen de l'octroi de bourses. Ces bourses seront destinées à tous les auteurs de scénario, à l'exclusion des auteurs-réalisateurs, dont le sujet aura été retenu par une commission professionnelle qui comprendra un scénariste, un réalisateur, un acteur et deux responsables de FR 3.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 9 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h., Piliers de la sagesse (le Sinaï, pourquoi ?) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LA GARNISON AMOUREUSE, de M. de Vaucorbeil (1933), avec Fernandel, P. Brasseur, R. Cordy, P. Magnier, L. Baroux, B. Stockfeld, J. Merrey. (N. Rediff.)

Le colonel d'un régiment de dragons ayant consigné toute la garnison pour cause de moralité, trois soldats, inséparables, sortent clandestinement, la nuit, de la caserne.
Le « comique troupier » cinématographique des années 30. Des situations et des dialogues saugrenus. Et Fernandel à ses débuts.

22 h., Documentaire : L'or du ciel (III. Profession : astro-ouvrier), de Cl. Savarit et B. Gonner.

Spacelab, le nom du futur laboratoire orbital actuellement en construction dans les onze pays de l'Europe spatiale. Les « passagers » qui y prendront place à partir de 1981 fabriqueront des produits « nouveaux », tout ce qu'on ne peut faire sur terre.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir ?

Autour de Jean-Louis Barrault, homme de théâtre : Preservation Hall, groupe parmi les pionniers du jazz de La Nouvelle-Orléans ; Ronny Coutteure, Belge qui raconte des « belges histoires » ; Ramon Pipin's et le groupe Odeurs ; Leny Escudero ; Michel Portal ; Pia Colombo ; Tania Maria ; Fabienne Thibault ; Jacques-Emile Deschamps ; Gilbert Lafaille.

21 h. 40, Magazine : Question de temps.

Avec l'aide d'une équipe d'Antenne 2, quatre associations écologistes de quatre régions ont réalisé chacune un reportage. Le ministre de la culture et de l'environnement devra répondre à de nombreuses accusations.

22 h. 40, Jazz-musique : New-York jazz repertory.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

Aventure, pilotage, suspense et mystère.

20 h. 30, *FILM* (Cinéma public) : TROIS CHAMBRES A MANHATTAN, de M. Carné (1965), avec A. Girardot, M. Ronet, O.E. Hasse, G. Ferzetti, R. Lesaffre, G. Page, R. Hoffmann (N. rediff.).

A New-York, un acteur français à la dérive depuis que sa femme l'a quitté rencontre une Française, elle aussi marquée par la vie. Ils cherchent à unir leurs solitudes.
Tiré d'un roman de Simenon dont Marcel Carné n'est pas parvenu à restituer l'atmosphère spécifique. L'interprétation d'Annie Girardot et Maurice Ronet sauve pourtant ce film grisâtre.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Une aventure aux colonies », de Ph. Bruneau ; 20 h. 30, « Des nouvelles épouvantables », *de G. Gorgey ;* 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Baudelaire ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Entrée de jeu : « Polonaise n° 7 en la bémol majeur, polonaise fantaisie » *(Chopin) ; « Funérailles », « Album* de jeunesse » (Liszt) ; « Iberia » (Albeniz) ; « Suite en fa dièse » (Roussel) ; « Mazurka, opus 17 », « Etude n° 12 » (Chopin), par Alain Raes, piano ; 22 h. 30, Les grandes voix : Miguel Villabella ; 23 h., Ouvert la nuit : Voyage musical de Stendhal ; 1 h., Les chants de la terre.

MARDI 10 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série américaine : La grande vallée ; 14 h. 55, Acilion et sa bande ; 15 h. 20, Tour de France.

18 h., Les piliers de la sagesse : l'Egypte, pourquoi ? ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Téléfilm : Les jeunes filles (rediff.). D'après H. de Montherlant, adapt. Louis Pauwels, réal. L. Iglesis. Avec E. Riva.

Premier épisode des aventures de Costals, cet écrivain un peu cynique dont Andrée Hacquebaut croit avoir conquis l'amour. Tout Montherlant.

22 h., Les Français du bout du monde : l'Australie.

Cette série se propose de faire découvrir un pays à travers un Français expatrié. Ici Marcel, qui a été balayeur, puis carrossier, puis chef d'équipe, puis chercheur d'opales, explique pourquoi il est parti et... sa passion pour l'Australie.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 30, Feuilleton : Tang ; 14 h., Aujourd'hui madame (L'amour et la sexualité) ; 15 h., Série : Super Palmie ; 16 h., Sports (Equitation, canoë-kayak) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Document : L'aigle s'est posé, de G. Larriaga et G. Cances.

Ce film de montage, réalisé à partir de documents américains et soviétiques, retrace les grandes étapes de la conquête de la Lune et les « premiers pas » historiques. On y voit les tentatives soviétiques depuis 1952, le réveil et la mobilisation de l'Amérique, la compétition entre les deux grandes puissances, le départ, le 7 juillet 1969, l'alunissage, le 19 juillet, à 3 h. 30...

Vers 22 h., Débat : Il y a dix ans déjà, la *Lune ; 23 h. 30, Journal.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Frères des hommes ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : *Les chevaliers du ciel (Les* aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, FILM (Cinéma pour tous) : NEW MEXICO, de S. Peckinpah (1961), avec B. Keith, M. O'Hara, C. Wills, S. Cochran, S. Martin, W. Wright, J. O'Hara.

Un ancien officier nordiste veut se venger d'un déserteur sudiste qui l'a à moitié scalpé. Et il accompagne en territoire indien dangereux une entraîneuse qui veut y enterrer son fils
Western confus et en partie raté. Renié par Peckinpah, il contient pourtant des séquences, des notations qui annoncent ses grands films.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Leibnitz ou la somptueuse harmonie ; à 8 h. 32, Les Orients de l'Afrique ; à 8 h. 50, Les noces de la sirène ; 9 h. 7, La matinée des autres : Indiens montagnais du Québec ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec J.-L. Bory ; 11 h. 2, Janacek, un cri de vérité (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « l'Héritage du vent », de J. Preustié ; 14 h. 42, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « Le double crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science au service de l'art : la métallurgie au cours des âges ;

*20 h., Dialogues franco-canadiens... avec J. Grand*maison et P. Ricœur : Spiritualité et orthodoxie ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : T. Murail ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Festival de Nice ; 13 h., Les anniversaires du jour : Respighi ;

14 h., Musique en plume : Weber, Tchaïkovski, Kisèle, Strauss ; 14 h. 35, Erik Satie par lui-même ; 16 h., Kathleen Ferrier : Mahler, Schubert ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Saison lyrique : « Scipio » (Haendel), par l'Orchestre de la Haendel Opera Society, dir. C. Parncombe, avec V. *Masterson,* J. Veasey, P. Jeffes ; 23 h., Ouvert la nuit : Voyage musical de Stendhal ; 1 h., Jazz-pastel.

LE FESTIVAL DE BAYREUTH SUR FRANCE-MUSIQUE ET FRANCE-CULTURE

Les sept opéras de Wagner, présentés cette année au Festival *de Bayreuth, seront retransmis* par France-Musique en direct et par France-Culture en différé.

France-Musique diffusera *Lohengrin* le 25 juillet, à 16 h. 30 ; *le Vaisseau fantôme,* le 26 juillet, *à 18 h. 30, et Parsifal,* le 27 juillet, à 16 h. 30.

France-Culture s'est réservé la retransmission de la tétralogie, sous la direction musicale de Pierre Boulez : ainsi on pourra *écouter l'Or du Rhin* le 25 août, à 14 heures ; *la Walkyrie* le 1er septembre, à 14 heures ; *Sigfried* le 8 septembre, à 14 heures, et *le Crépuscule des dieux* le 15 septembre, à 14 heures.

● Jumelées depuis quatre ans, FR 3 Poitou-Charentes et la radio allemande Sudwestfunk, de Baden-Baden, vont accroître leur coopération. Les deux stations *procéderont à des échanges de* journalistes, de techniciens et de programmes, et organiseront diverses opérations destinées à faire connaître le Limousin aux habitants de la région du Bade-Wurtemberg.

PRESSE

● *La revue Esprit* publie dans juin) un numéro de M. Denis Périer-Daville intitulé : « L'Indéfendable système des aides de l'Etat à la presse ». L'ancien *président de la société* des journalistes du *Figaro* fait la démonstration de la « *dérive de la réglementation des aides publiques* » et propose un certain nombre de réformes.

● *The Paris metro,* hebdomadaire franco-américains en langue anglaise (5 F), après sept mois d'absence, est de nouveau en vente. C'est la société Editions Voudiez qui le relance, en même temps qu'elle reprend un mensuel intitulé *Paris aux cent villages,* dont le premier numéro paraît en juillet.

LETTRES

● *L'écrivain italien Marino Moretti* est mort le 6 juillet à Forli, dans le nord de l'Italie. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Il laisse quinze romans, des recueils de poèmes et de nombreuses nouvelles. *La Veuve Fioravanti, les Purs de cœur* et *la Chambre des époux* ont été publiés, en France, par Albin-Michel.

هكذا من الأصل



Le nouveau programme économique du parti socialiste

Quand les silences ont autant d'importance que les novations...

Publié le 21 juin, à un moment où l'opinion se passionnait davantage pour la Transat en double, la hausse du pétrole ou le prochain sommet mondial, le nouveau programme du parti socialiste n'a guère eu d'écho. Il n'est pas trop tard pour y revenir et tenter de discerner, à travers ses novations et ses silences, la signification des inflexions décidées par la nouvelle direction du P.S.

LES soixante et onze pages rendues publiques par M. Mitterrand, lors du déjeuner des journalistes économiques et financiers dont il était l'hôte (1), comportent, sur fond du programme commun de la gauche, des innovations et des silences par rapport aux déclarations antérieures de ce parti. Le rapprochement des unes et des autres étonne plus d'une fois.

Innovations d'abord, au premier rang desquelles un programme énergétique plus précis que ce qu'avait jusqu'alors inscrit le P.S. à ce sujet dans ses projets. L'objectif est de n'augmenter la consommation d'énergie française que de 25 % en dix ans (+ 2,25 % par an), bien que la croissance économique poursuivie soit triple (75 % dans le même délai : 1980-1990). Comment y parvenir ? En économisant massivement les calories, explique le texte, dans l'industrie (investissements de modernisation appropriés, check-up des entreprises *« qui en feraient la demande »*), aussi bien que chez les particuliers (isolation, normes plus strictes pour les appareils électro-ménagers, régulation de l'éclairage et des températures) et dans les transports (priorité aux transports en commun). Simultanément, l'appui donné au charbon national et à l'hydraulique devrait, selon le P.S., permettre de ramener le taux de dépendance du pays à l'égard de l'étranger en matière énergétique de 76 %, actuellement, à 50 % (au lieu de 58 % environ dans les projets gouvernementaux).

Second complément : la démographie. Jusqu'ici fort discret sur le sujet, le P.S. déclare souhaiter davantage de naissances, pour que *« le renouvellement des générations soit assuré »* (ce qui n'est pas le cas actuellement). Mais il faut y parvenir, dit-il, en faisant en sorte que *« tous les enfants qui naissent soient librement désirés par leurs parents »* et que *« viennent au monde tous les enfants désirés »*. Diverses mesures sont proposées à cet égard, en plus de celles que prévoyait le programme commun (notamment l'augmentation des allocations familiales de 50 % en deux étapes) : protection de la grossesse, lutte contre la stérilité, logements de grande taille, meilleurs équipements collectifs, congés rémunérés de maternité ou de paternité *(« offerts comme alternative à la crèche »)*, villes plus accueillantes aux enfants...

Trois nationalisations supplémentaires

Troisième complément aux programmes antérieurs : un type de croissance toujours animé, certes, par une relance vigoureuse de la consommation populaire (hausse des bas salaires, des retraites et pensions, des prestations sociales...), mais tablant désormais davantage sur le rôle des investissements. Le programme commun actualisé en janvier 1978 parlait, bien sûr, de *« relance sélective des investissements »* — c'était même l'un des buts des nationalisations proposées — et préconisait un essor de nombreuses dépenses publiques d'équipements ; mais il donnait l'impression de beaucoup moins compter sur cette action pour ranimer l'activité que sur celle de la consommation. Cette fois, de nombreuses allusions sont faites à l'*« action centrale »* que devrait jouer l'investissement pour *« sortir de la crise »* et permettre à la nation de *« relever le défi technologique »* de l'époque.

C'est l'investissement, écrit le P.S., qui doit *« mettre le progrès technique au service des travailleurs et de l'emploi »*, dans le cadre d'un *« nouveau modèle de développement »*. Relance prioritaire des équipements collectifs qui font défaut, notamment sur le plan local ; modernisation accélérée de certains secteurs en retard (sidérurgie, machine-outils, aluminium, aéronautique) ; essor de la recherche-développement dans des domaines jugés prioritaires (bâtiments, énergies nouvelles, circuits intégrés) ; aide diversifiée au financement des entreprises ; planification systématique de commandes publiques et de contrats avec les firmes allant dans ce sens... constituent autant d'applications de ce choix (2).

On pourrait dire que la quatrième innovation traduit le même souci : il s'agit des trois nationalisations nouvelles, que le programme propose d'ajouter à celle des neuf groupes (avec leurs filiales) prévue par le programme commun : Matra, Creusot-Loire, distribution des eaux. Le secteur public élargi, affirme le texte, aura en effet *« pour mission d'impulser le développement industriel »*. A nouveau type de développement, nouveau modèle de consommation : le P.S. reprend donc, mais sans innovation réelle, ses propositions antérieures sur le sujet.

Cinquième inflexion, par rapport aux programmes antérieurs : le nouveau projet propose de réduire la part du commerce extérieur dans le produit national, pour la ramener en dix ans de 22 % actuellement *« au-dessous de 20 % »* (M. Mitterrand a même cité le chiffre de 18 % devant les journalistes économiques). Cela afin de rompre avec la politique actuelle d'*« intégration »* de la France dans *« la division internationale du travail »*, qui rend *« extrêmement difficile toute forme d'alternance démocratique »*. Et aussi parce que, selon les auteurs du texte, *« l'accroissement de la part du marché des entreprises françaises sur notre sol est plus aisé que l'accroissement de leur part sur le marché mondial »*. Simultanément, pour *« armer la Communauté face aux menées protectionnistes qui surgissent dans le monde »*, le texte préconise *« une réforme des mécanismes européens »*.

Liberté des prix, sauf exceptions

Au total, donc, cinq ajouts principaux aux projets économiques antérieurs du P.S. Les changements en sens inverse ne sont pas moins importants. Citons-en quatre.

D'abord, l'abandon du contrôle des prix. Le nouveau projet déclare, en effet, que seuls seront bloqués les prix des produits et services *« pour lesquels l'absence de concurrence est manifeste »*. Par exemple, le pain, les livres les appareils électro-ménagers, les loyers, les garages. *A contrario*, tous les prix pour lesquels la concurrence existe, c'est-à-dire l'immense majorité, seront libres. C'est un écart important par rapport au programme commun actualisé, qui prévoyait *« dans les premiers mois* [du gouvernement de la gauche] *un blocage des prix... à titre provisoire »*. L'expérience de libération entreprise par M. Monory depuis un an aurait-elle convaincu de son efficacité les auteurs du projet socialiste ?

Second changement en retrait : les créations d'emplois. Dans le programme commun actualisé, le P.S. s'engageait la première année à créer 150 000 emplois *« pour améliorer la qualité du service public »* et 60 000 autres mis *« à la disposition des collectivités locales »*.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 18.)

(1) *Le Monde* du 23 juin.
(2) L'industrie diversifiée doit, dit le projet, *« couvrir l'essentiel des besoins exprimés sur le marché national et occuper sur le marché international un certain nombre de positions de pointe »*.

L'élevage français de plus en plus dépendant des producteurs de soja

COMME pour le pétrole, la dépendance de la France dans son approvisionnement en protéines pour l'alimentation animale s'est accrue en 1978. Ce taux est passé de 59,6 % en 1977 à 63,3 %. A l'inverse du pétrole, cette aggravation s'est produite en dépit d'une relative stabilité des prix des tourteaux de soja dont la part de marché dans la consommation française de tourteaux est passée de 72 % en 1977 à 78 % en 1978. La consommation des tourteaux d'arachide et de colza régresse, celle des tourteaux de lin et de tournesol est en augmentation. Utilisés en l'état, ou inclus dans les aliments, les tourteaux riches en protéines sont une composante essentielle de la ration alimentaire des animaux, les bovins, les porcs et les volailles surtout. Le développement de l'élevage industriel a entraîné celui de l'utilisation de ces tourteaux d'huilerie, c'est-à-dire ce qui reste des graines oléagineuses quand on a extrait l'huile. Ils contiennent 30 à 50 % de protéines, contre 9 à 11 % pour les céréales et 25 % pour les légumineuses.

En 1964, la France consommait 1,3 million de tonnes de tourteaux dont 0,54 million de tonnes de tourteaux de soja. En 1978, la consommation totale s'est élevée à 3,7 millions de tonnes — nouveau record, — dont 2,8 millions de tonnes de tourteaux de soja. Entre 1977 et 1978, la consommation globale a progressé de 720 000 tonnes et de 25 %, celle des tourteaux de soja de 720 000 tonnes également et de 34 %. En d'autres termes, la dépendance de l'élevage français vis-à-vis des producteurs de soja s'est aggravée. Un progrès a été réalisé dans la mesure où les sources d'approvisionnement ont été diversifiées, le Brésil ayant supplanté les Etats-Unis, dès 1977, comme la France reste, de très loin, le principal importateur.

L'Institut national de la recherche agronomique et la société Charles Robert, maison spécialisée dans le courtage des tourteaux, viennent de publier le document qu'ils réalisent ensemble chaque année, faisant le point sur les productions et les consommations de cette matière première. Le bilan entre les protéines importées et celles produites en France fait apparaître un déficit de 3,2 milliards de francs contre 2,9 en 1977, pour les seules graines et tourteaux de soja.

Intensifier la recherche

Doit-on chercher à réduire ce déficit ? La question est posée régulièrement... depuis vingt ans. Le VIIe Plan, en 1975, prévoyait un programme d'action prioritaire relatif aux protéines.

Le 28 février 1978, un conseil des ministres notait que *« sans politique volontariste »*, les importations allaient s'accroître de 120 000 tonnes par an. En fait, elles se sont accrues de six fois plus... Depuis 1979, l'adoption du manioc dans la ration alimentaire des animaux augmente les besoins en protéines importées. Il semble que les pouvoirs publics, et surtout le ministère de l'agriculture, soient cependant satisfaits du programme qu'ils ont mis en place. En gros, on estime que, compte tenu du faible prix de revient des protéines importées par rapport au coût en hausse des céréales fourragères, et tant que les cours restent stables, il est préférable d'acheter à l'extérieur, tout en développant une part de production indigène et en intensifiant la recherche.

Le VIIIe Plan prévoit surtout des actions de sensibilisation à la culture de l'herbe, des pois et des féveroles, tandis que la recherche agronomique poursuit la mise au point d'un colza sans acide érucique, plus productif que les variétés actuelles, et qui serait disponible d'ici trois ans. On développe les essais de culture de soja (2 500 hectares en 1978, 12 000 hectares en 1979), on accroît les surfaces consacrées au tournesol. Une réduction plus massive des importations de protéines supposerait un investissement tout aussi massif qui, en l'état actuel des conditions de concurrence, ne constitue pas une priorité pour le budget.

Telle est, en gros, la position de M. Auberger, directeur du service de la production et des échanges au ministère de l'agriculture. En cas de crise grave, comme en 1973, lorsque les Etats-Unis mirent l'embargo sur leurs exportations de soja, la France aurait, estime-t-on, le temps d'ouvrir le parapluie des solutions nationales multiples et de sauvegarder ainsi son élevage. Un autre argument vient appuyer ce raisonnement : le sol cultivable n'étant pas extensible, les cultures protéagineuses prendraient la place de cultures céréalières ; à surface égale, la réduction du déficit ne comblerait pas la diminution du bénéfice qu'apportent à la balance commerciale les ventes de céréales.

Les conséquences politiques

Force est de constater en outre que si la France voulait adopter une politique restrictive à l'égard des importations de protéines, fixer des plafonds et obtenir un règlement communautaire pour cette matière première — comme s'était promis de le faire M. Jacques Chirac en juillet 1973, promesse non suivie d'effet — elle serait bien seule. L'Italie et le Benelux sont satisfaits du modèle soja-céréales. L'Irlande valorise son herbe. Le Danemark et la Grande-Bretagne ont développé un modèle d'exploitation qui intègre productions animales et productions céréalières. L'Allemagne se partage entre le modèle nordique d'aliments importés et l'ensilage d'herbe. On peut toutefois objecter que la mise en œuvre d'un plan efficace de promotion des cultures protéagineuses aurait dû permettre depuis longtemps de réduire le taux de dépendance dans ce domaine et non de l'augmenter.

La réduction du déficit n'est pas une fin en soi, mais la dépendance politique qui résulte de la faiblesse de notre auto-approvisionnement n'empêche-t-elle pas la France et l'Europe de mener une politique hardie d'exportations alimentaires, ce qui peut nuire aux céréaliers ? D'ailleurs l'argument de la concurrence avec les céréales ne tient pas dans la mesure où la production de protéines d'origine industrielle serait développée. On tient pour les protéines le même raisonnement que pour l'énergie : lorsqu'on déclare que les solutions de remplacement au pétrole ou aux tourteaux de soja existent, sait-on combien d'années il faut pour les mettre en place, pour ouvrir le parapluie en cas de crise ? Longtemps, car la recherche n'est souvent aiguillonnée que par la nécessité. Comment se fait-il enfin que la France, qui dispose d'herbe plus que l'Irlande, de céréales plus que le Danemark et la Grande-Bretagne réunis, soit devenue une adepte du modèle agricole nordique ? Parce qu'il vient d'Amérique, comme le tourteau de soja ?

JACQUES GRALL.

Les multinationales en France

LES entreprises multinationales ont leur propre stratégie. Leurs activités s'étendent au-delà des frontières, mais elles s'exercent aussi dans un environnement juridique national, ce qui *« n'est pas sans soulever des problèmes épineux lors de l'imposition de leurs bénéfices »*. Ce sont les experts du comité des affaires fiscales de l'O.C.D.E. qui portent cette appréciation feutrée dans un rapport intitulé : *« Prix de transfert et entreprises multinationales. »*

Le titre peut paraître hermétique. En fait, il s'agit des prix pratiqués dans les transactions qui se font entre les membres d'un même groupe multinational (ventes de marchandises, fournitures de services, cessions de brevets)... Ces prix de transfert ne sont pas *« forcément »* ceux qui résulteraient du libre mécanisme du marché. Délaissant la litote, les experts soulignent que les firmes, étant *« en mesure d'adopter les principes qui conviennent le mieux »* au groupe, ces prix peuvent *« s'écarter fortement »* de ceux de pleine concurrence.

Dès lors, il se peut — pour l'O.C.D.E. l'écart n'est pas fatal — que les entreprises minimisent de cette façon leurs charges fiscales. Elles peuvent, par exemple, vendre, à un prix inférieur à celui du marché, des marchandises à une filiale située dans un pays refuge. Les transferts à l'intérieur d'un groupe permettent de détourner les bénéfices d'une société vers une autre, au grand dam des autorités fiscales nationales.

L'enjeu est important, bien qu'il soit très difficile d'évaluer la part des échanges internes aux multinationales dans le commerce mondial. Cependant, pour les Etats-Unis, environ la moitié des exportations était en 1970 effectuée dans le cadre d'une firme transnationale : environ 40 % des importations correspondaient en 1974 à des transactions internes à un groupe. Ces transactions représentaient 29 % des ventes de la Suède en 1975, 30 % de celles du Royaume-Uni en 1973, et 59 % de celles du Canada en 1971.

Pour l'Organisation du château de la Muette, le principe *« fondamental »* est que les transactions entre firmes associées doivent être effectuées dans les conditions qui prévaudraient entre sociétés indépendantes. A défaut, le bénéfice imposable doit être fixé en fonction de l'idéal prix de pleine concurrence. Dans leur rapport de cent pages, les experts présentent quelques recettes techniques *« à prendre en considération »* pour le calcul de ce prix. Tâche aussi compliquée que la définition du sexe des anges.

But de l'opération : préserver les intérêts des autorités fiscales. L'entreprise est louable. En annexe du rapport, le conseil de l'O.C.D.E. recommande d'ailleurs aux gouvernements des pays membres de tenir compte de ces méthodes élaborées après qu'un groupe spécial d'experts ait travaillé *« pendant un certain nombre d'années »*. Il est aussi demandé aux Etats de faire traduire ce rapport dans les langues nationales et d'en assurer une publicité appropriée. Les intentions paraissent bonnes ; mais les grandes affaires ont leurs secrets.

MICHEL BOYER.

Singapour relève fortement les salaires ouvriers pour décourager les industries de main-d'œuvre

De notre envoyé spécial

SINGAPOUR. — Comme chaque année, le Conseil national des salaires a annoncé les augmentation de rémunération qui sont effectives à compter du 1er juillet. Les décisions de cet organisme tripartite — gouvernement, patronat et syndicats — ont été très favorablement accueillies par les travailleurs et employés de l'île-Etat.

Habitués, ces dernières années, à des hausses très faibles, assaisonnées d'appels du genre *« modérez vos appétits, la crise économique mondiale est toujours menaçante »*, ils bénéficient cette fois d'une augmentation importante, surtout pour les plus basses rémunérations. Ainsi, les salaires sont augmentés de 7 %, plus une somme forfaitaire de 32 dollars singapouriens (1 dollar vaut ici environ 2,2 francs). Les cotisations patronales au « Central Provident Fund » (Fonds de prévoyance) sont augmentées de 4 % et les employeurs devront en outre payer une surtaxe de 2 % sur tous les salaires inférieurs à 750 dollars, qui sera versée à un fonds de développement professionnel. Pour un salaire moyen de 250 dollars (550 F), l'augmentation mensuelle dépasse 20 %, dans un pays où le taux d'inflation est très bas.

Il s'agit là, au dire des observateurs étrangers, d'une *« petite révolution »*. Singapour, nous a dit M. Yeo Seng Teck, directeur de l'E.D.B. (organe chargé du développement économique) se lance dans une « nouvelle politique » qui vise, à attirer des industries plus sophistiquées produisant des biens plus coûteux afin de mieux utiliser une main-d'œuvre peu abondante (Singapour n'a que deux millions trois cent mille habitants), mais qualifiée. Des industries de main-d'œuvre, qui font souvent appel aux travailleurs étrangers (Malaisiens, Indonésiens), seront découragées de rester dans l'île et incitées à se décentraliser progressivement dans les pays voisins, où les coûts sont beaucoup plus bas.

« Nos salaires sont moins élevés qu'en Corée du Sud ou à Hongkong, a ajouté M. Yeo. *Cela n'a aucun sens. De meilleures industries peuvent payer de plus hauts salaires. »* En échange, Singapour a entrepris, parfois avec la coopération de firmes étrangères (Philips, Rollei) ou de gouvernements amis (Japon, R.F.A.), de considérables efforts de formations technique et professionnelle. La nouvelle politiques des salaires sera facilement absorbée par les industries de pointe dont les marges bénéficiaires sont substantielles. *« Il est anormal que nous continuions à fabriquer des chemises à bon marché »*, poursuit M. Yeo, à un moment où les Japonais construisent un complexe pétrochimique de plusieurs milliards de francs. D'autant que les investissements étrangers battent cette année tous les records, ayant déjà dépassé, en juin, le total de 1978.

Ainsi, Singapour souhaite se placer dans le peloton de tête des pays en voie de développement. Entrer dans le club des pays développés — dont Singapour n'est plus bien loin — signifierait la perte de bien des avantages ! En même temps, Singapour pousse les industriels installés sur son territoire — nationaux ou étrangers — à investir dans les autres pays de l'A.S.E.A.N. (Association des Nations d'Asie du Sud-Est, regroupant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande). Une telle politique ne peut qu'être profitable, tant sur le plan économique — en raison des ressources en matières premières et en main-d'œuvre à bon marché des pays voisins — que politique. La stabilité dans une région ébranlée par la crise indochinoise passe, pour M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, par le développement économique.

Dans un pays où l'opposition n'a guère la liberté de s'exprimer, la nouvelle hausse des salaires ne peut que désarmorcer les risques de tension sociale et renforcer la crédibilité d'un syndicat qui a, jusqu'à présent, surtout servi de courroie de transmission entre le gouvernement, le parti unique et les travailleurs.

PATRICE DE BEER.

En Australie, l'exploitation des énormes gisements d'uranium se heurte à de sérieuses difficultés

De notre envoyé spécial

SYDNEY. — A Coogie, banlieue résidentielle de la grande ville surplombant la mer du haut d'une falaise, se dressent quelques petits bâtiments administratifs sans originalité. Seuls un grillage et la présence de deux gardes à l'entrée indiquent l'importance de l'établissement. Il s'agit de la commission australienne de l'énergie atomique (A.A.E.C.). Elle gère deux petits réacteurs de recherche et conseille le gouvernement dans sa politique nucléaire. C'est peu si l'on sait que l'Australie n'utilise pas l'uranium pour produire de l'énergie et n'a pas pour le moment l'intention de le faire, en raison à la fois de l'opposition de l'opinion publique et de l'immensité des ressources en charbon, auxquelles s'ajoutent gaz et pétrole. Mais c'est beaucoup dans un pays qui dispose de réserves considérables d'uranium et où la controverse bat son plein depuis des années pour savoir si l'on va ou non autoriser l'exploitation de ces gisements et sous quelles conditions le précieux minerai sera vendu.

Dans une société aussi ouverte que la société australienne, de tels débats ne se limitent pas aux experts ou aux bureaux ministériels. Le débat est sur la place publique, la discussion est continuelle, la négociation de rigueur, même si, de part et d'autre, on peut se plaindre de la mauvaise foi ou du manque de compréhension de l'adversaire.

Dans les immenses déserts, comme dans les régions tropicales du Territoire du Nord, dorment des gisements qui représentent environ 18 % des réserves mondiales connues. Elles sont sans doute plus importantes : en effet, les recherches sont suspendues depuis plusieurs années et elles n'ont été jusqu'à présent que très superficielles. Qui plus est, ce minerai est relativement peu onéreux à produire. Ce qui fait dire à certains experts locaux que toute surproduction, en faisant baisser les prix, ne pourrait que profiter à l'Australie !

Une mine est actuellement en exploitation à Mary-Kathleen, dans le Queensland. Un accord a été signé à la fin de 1978 pour celle de Ranger, dans la région de la rivière de l'Alligator (Territoire du Nord), et plus récemment pour celle de Nabarlek. Des négociations sont en cours pour celle de Jabiluka, proche de la précédente. D'importants gisements ont aussi été décelés à Roxby-Downs (Australie-Méridionale) et à Yeelirrie (Australie-Occidentale). Au total, cela représente environ 300 000 tonnes de minerai, ce qui place l'Australie au troisième rang des pays producteurs occidentaux.

L'accord nécessaire des aborigènes

Devant l'opposition de nombreux syndicats et du parti travailliste, des écologistes et d'une large partie des Aborigènes — qui se plaignent que les concessions minières écornent leurs terrains de chasse traditionnels ou des sites sacrés, — gouvernement et sociétés minières ont préféré la conciliation, même si l'on a pu dire, à propos de l'accord sur Ranger, que des pressions avaient été exercées à l'égard des représentants des aborigènes, dont l'accord était nécessaire. « *Si nous forcions la décision*, nous a dit M. Livingston, président du bureau d'exportation de l'uranium, *cela susciterait une opposition, une division, des ennuis potentiels. C'est pourquoi nous préférons suivre la longue procédure régulière.* »

Longue en effet, puisqu'il faut des années pour que l'autorisation d'exploitation soit donnée et que l'extraction commence. L'accord des services de l'environnement est indispensable : ils ont édicté des règles draconiennes, exigent le minimum de gêne pour le milieu environnant et la remise en état après la fin des travaux, ne se contentant pas de promesses mais d'un plan précis. Il est aussi nécessaire d'obtenir l'accord des aborigènes en ce qui concerne le Territoire du Nord, le plus riche en uranium. Il faut enfin trouver les propriétaires, examiner leurs droits. En cas de refus des aborigènes, si le gouvernement considère que l'exploitation est « d'intérêt national », une procédure d'arbitrage est prévue. Les aborigènes recevront des royalties se montant à 2,5 % des bénéfices.

La société Pancontinental, qui, avec la Getty Oil, tente d'exploiter le site de Jabiluka, doit elle aussi suivre cette longue procédure. Rien n'est encore décidé, et, selon son président, M. Anthony Grey, la production ne devrait pas, dans les meilleures conditions, commencer avant la seconde moitié de la prochaine décennie. Elle serait de 4 500 à 9 000 tonnes d'uranium par an, pendant vingt-cinq ans.

Les investissements sont énormes, de l'ordre de plusieurs milliards de dollars : il faut construire des centaines de kilomètres de routes, une ville, dans une région au climat changeant, mais toujours pénible. Pour M. Grey, le développement des ressources d'uranium de l'Australie est indispensable et devrait rapporter au moins 1 milliard de dollars par an au pays. De la détermination du gouvernement dans cette affaire dépend, selon lui, la confiance des investisseurs étrangers, voire la poursuite du développement de l'Australie. « *L'uranium est un véritable test national* », dit-il. Il s'inquiète des tendances « xénophobes » de certains Australiens.

Le gouvernement travailliste de M. Whitlam, au pouvoir de 1972 à 1975, était hésitant à l'égard de l'exploitation des mines d'uranium, et surtout de la vente du minerai, tiraillé qu'il était entre des opposants farouches au nucléaire et des partisans non moins déterminés. C'est ainsi qu'une commission d'enquête fut créée. Présidée par le juge Fox, la Ranger Commission, comme on l'a surnommée, a remis des rapports en 1976 et 1977 au gouvernement. Entre-temps, les libéraux de M. Fraser, partisans de l'exploitation, étaient revenus au pouvoir. Ils ont accepté la plupart des recommandations du rapport, renforçant même certaines mesures de sauvegarde qui feront de l'Australie sans doute le pays aux réglementations les plus strictes dans le domaine nucléaire.

Les précautions

La commission a voulu minimiser les conséquences de l'exploitation sur l'environnement et les populations. C'est pourquoi, si elle est favorable à l'extraction, elle s'est déclarée opposée à l'ouverture d'une mine, celle de Koongara. Les mesures les plus importantes concernent le stockage des résidus et les mesures de sauvegarde. Ces dernières sont pratiquement « parfaites » dans l'état actuel de la technologie, nous a dit un responsable de l'A.A.E.C., M. Lane.

Ces mesures n'ont cependant pas changé les sentiments des opposants au nucléaire. C'est surtout la division des travaillistes, et encore plus celle de la centrale syndicale ACTU, qui explique le déclin des mouvements de protestation. L'ACTU ne peut prendre position sans risque de scission, certains membres — *ceux qui bénéficieront le plus de l'exploitation de l'uranium* — étant déterminés à soutenir sans faiblir la politique gouvernementale. Les mouvements écologistes et pacifistes ne sont plus assez puissants pour mener seuls la lutte. Toutefois, le sentiment de méfiance est assez répandu pour que rares soient les Australiens qui préconisent l'utilisation de centrales sur leur propre territoire.

Selon ces mesures de sauvegarde, le gouvernement de Canberra se réserve le droit de choisir les pays clients. L'uranium ne pourra servir à des fins militaires et demeurera sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique. L'uranium enrichi de plus de 20 % ou retraité ne pourra pas être transféré dans d'autres pays sans autorisation de l'Australie.

L'Australie ne s'oppose cependant pas à la vente d'uranium aux pays du « club nucléaire », en particulier aux Etats-Unis, à la France et à la Grande-Bretagne. Au contraire, elle espère que l'Europe sera un jour un de ses principaux clients. La seule condition mise est que l'uranium australien ne serve qu'à des fins pacifiques. Les négociations ne sont toutefois pas aisées en raison des politiques nationales comme des règlements communautaires.

Si des accords intergouvernementaux ont été conclus avec la Finlande, les Philippines et la Corée du Sud, un accord intérimaire avec les Etats-Unis, et que des négociations sont en cours avec le Japon et l'Iran, la situation est beaucoup plus délicate avec les pays de la C.E.E. Selon M. Sandy Hollway, directeur du département chargé des mesures de sauvegarde nucléaire au ministère des affaires étrangères, la Commission de la C.E.E. s'oppose à la conclusion d'accords bilatéraux, estimant que ces acords doivent être conclus avec les Neuf, et non avec chaque membre séparément. « *Il faudrait s'asseoir et discuter*, dit-il. *Il est très important pour l'Australie de négocier avec l'Europe.* »

M. Hollway affirme, d'autre part, que Paris, Londres ou Bonn seraient désireux de négocier avec Canberra, mais que les règlements de la Communauté ne le permettent pas. Il estime leur attitude « *très positive* », espérant que des négociations pourront s'ouvrir en 1979. En ce qui concerne la France, les Australiens considèrent qu'elle a assez d'uranium provenant du Gabon, du Niger et de France même pour mener à bien sa politique de grande puissance nucléaire pour réserver l'utilisation de l'uranium australien qu'elle pourrait acheter à usages pacifiques.

Mais de bons sentiments ne suffisent pas pour faire une bonne politique. Les hésitations, les lenteurs de l'administration australienne, ses contradictions même, ainsi que les problèmes de compétence entre le gouvernement fédéral et les Etats, font traîner en longueur les négociations, indisposent les clients ou investisseurs potentiels. En fait, les Australiens sont partagés entre la crainte du nucléaire — même s'il ne doit être utilisé que chez les autres — et le sentiment d'avoir la « mission » d'aider le monde à surmonter la crise de l'énergie.

P. de B.

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE BRÉSILIEN DE L'AGRICULTURE

« En accordant des crédits aux paysans, on lutte contre l'inflation » estime M. Delfim Netto

De notre correspondant

BRASILIA. — « *Je me lance dans une guerre, alors qu'il paraît bien difficile de la gagner. Mais si le Brésil ne résout pas le problème de son ravitaillement alimentaire, il ne pourra pas sortir de la situation économique qu'il affronte aujourd'hui.* » Autrefois principal artisan du « modèle économique », aujourd'hui nouveau ministre de l'agriculture du général Figueiredo, M. Delfim Netto, après ce que ses amis définissent comme un « purgatoire politique » à l'ambassade du Brésil à Paris, a fait sa rentrée à Brasilia. S'il a accepté, alors qu'il ne cache pas ses ambitions, le portefeuille de l'agriculture, c'est qu'il a conscience qu'il s'agit là d'un secteur-clef dans la nouvelle stratégie du gouvernement.

Pour la première fois depuis 1964, le régime militaire brésilien a-t-il élaboré une politique qui fasse de l'agriculture un domaine prioritaire ? « *En fait*, affirme le ministre, *jusqu'en 1975, ce secteur n'avait pas constitué un motif de préoccupation particulier. Mais, par la suite, tout a changé avec trois récoltes successives insuffisantes. En dehors du problème climatique a joué un phénomène politique : les prix-planchers fixés par le gouvernement pour les principaux produits agricoles ont été inférieurs à la normale. En termes réels, ils ont même baissé, ce qui a découragé les producteurs. La production agricole totale a, en 1978, été de 10 % inférieure à celle de 1977, dans un pays en rapide croissance démographique.* »

Nombreux sont ceux qui prédisaient, au moment de l'installation du nouveau gouvernement, en mars, un sérieux conflit entre les deux principaux « stratèges » de l'équipe économique, le ministre du Plan, M. Simonsen, partisan d'une stricte politique contre l'inflation atteignant toutes les catégories, et son collègue de l'agriculture, qui réclame un appui financier pour son secteur. « *Il faut bien comprendre*, affirme M. Netto, *que ce qui provoque l'inflation, ce n'est pas le crédit pour le feijao* (le haricot noir, aliment de base du Brésil), *mais l'absence de crédit pour le feijao. Faute d'une politique de soutien, on a découragé les agriculteurs, ce qui s'est traduit par une baisse de la production qui a fait monter les prix.* »

« *De plus*, poursuit le ministre, *alors que le Brésil fait face à un sérieux problème de balance des paiements, l'agriculture contribue à l'aggraver au lieu d'aider à le résoudre. Si le producteur national cesse de cultiver du maïs parce qu'il ne s'agit plus d'une activité rentable, nous serons obligés d'en importer. Résultat : pour avoir refusé de soutenir ses propres producteurs, le Brésil finit par financer les producteurs étrangers.* »

« *Financer tout ce qui se plante, acheter tout ce qui se cueille, payer tout ce qui se perd* » : c'est ainsi que les actuels responsables du secteur agricole résument leur nouvelle stratégie. Elle s'est traduite, le 23 mai, par un « premier paquet » de mesures qui réformeront totalement l'actuel système de crédit rural, en en facilitant l'accès aux petits agriculteurs. Dorénavant, les coûts de production agricole seront financés à 100 %, ce qui devrait permettre, selon M. Delfim Netto, que les cours du marché se rapprochent progressivement des prix planchers.

Le modèle a bien « fonctionné »

« *Ce sera*, affirme le ministre, *la meilleure manière de lutter, contre l'inflation.* » Mais si le raisonnement est valable à moyen terme, cette politique de libéralisation du crédit rural ne risque-t-elle pas, dans l'immédiat, d'alimenter la hausse des prix ? Faut-il voir une critique voilée de son rival, M. Simonsen, dans cette réponse de M. Netto, pour qui « *même le monétariste le plus convaincu reconnaît aujourd'hui que l'augmentation des moyens de paiement n'est pas forcément cause d'inflation ? Elle ne l'est que si elle n'est pas accompagnée d'une augmentation de la production, ce qui ne sera pas le cas : la nouvelle stratégie agricole a déjà permis que les surfaces consacrées au blé, par exemple, augmentent de 35 % par rapport à l'an dernier, surtout grâce à la fixation d'un prix minimum plus raisonnable.* »

Cette nouvelle politique est-elle bien dans la ligne du « modèle économique » ? Le ministre de l'agriculture, qui réoriente maintenant le crédit vers les petits producteurs, est-il le même que celui qui, jadis, comme ministre des finances, donnait la priorité à l'exportation en appuyant les grandes unités économiques plus compétitives internationalement ?

Plus généralement, M. Delfim Netto considère, avec le recul des années, que son « modèle » (appellation que d'ailleurs il rejette) a, en fin de compte, bien fonctionné. Le dérapage à partir de 1974 est dû, selon lui, à la crise de l'énergie qui a touché tous les pays du monde. Mais l'économie brésilienne, qui a accumulé une dette extérieure volumineuse en s'ouvrant totalement au capital étranger, n'était-elle pas plus vulnérable que d'autres aux aléas de la conjoncture internationale?

L'actuel titulaire de l'agriculture tient à rappeler qu'à son départ du ministère des finances la dette extérieure totale représentait 12 milliards de dollars seulement. Le problème est, d'après lui, apparu postérieurement, à partir de 1974, avec la mise en œuvre d'une politique de substitution des importations.

Sur un point au moins, M. Netto paraît avoir reformulé ses options. Il reconnaît aujourd'hui, plus clairement que par le passé, qu'« *une politique de croissance accélérée ne se traduit pas forcément par une redistribution en termes sociaux* ». L'histoire économique récente du Brésil l'a, il est vrai, prouvé à satiété. Comment donc concilier la croissance globale du revenu et une meilleure répartition ? « *Cela n'est possible*, affirme le ministre, *que dans le cadre d'une démocratie, où tous les groupes économiques ont la possibilité de défendre leurs intérêts* ».

M. Delfim Netto, hier artisan d'un modèle économique qui s'est implanté à la faveur d'une des périodes de dictatures les plus dures qu'ait connues le pays, aujourd'hui partisan de la démocratie : quelque chose est décidément en train de changer au Brésil.

THIERRY MALINIAK.

هكذا من الأصل

gisements d'uranium
ifficultés

Les précautions

DE L'AGRICULTURE
tte contre l'inflati

Washington moins réticent envers les banques européennes

De notre correspondante

LEW-YORK. — L'adoption il y a quelques mois, d'une loi longuement débattue à Washington et visant à réglementer l'activité des banques étrangères sur le territoire des Etats-Unis n'a pas suffi à tarir les craintes qu'elle inspire dans certains milieux autres, il faut le dire, que celui de la grande banque d'outre-Atlantique.

Alors qu'il s'était agi jusqu'ici des succursales de banques étrangères sur les principales places financières (New-York et San-Francisco), succursales dont l'activité échappait en grande partie au contrôle des autorités américaines avant l'adoption de l'International Banking Act (IBA) de 1978, ce sont désormais les acquisitions de banques purement nationales par les étrangers qui retiennent l'attention.

Pour justifier les objections élevées contre cette « invasion » (en particulier la part importante des opérations bancaires commerciales de la place de New-York qui appartiendrait aux étrangers), un certain nombre de statistiques ont été citées. Il est admis aujourd'hui qu'elles sont sans fondement. On sait que quarante-huit des quelque quatorze mille banques opérant sous charter fédéral appartiennent à des étrangers et que leurs actifs globaux dépassent à peine 20 milliards de dollars. Mais ce dernier chiffre se trouverait plus que doublé par l'addition des rachats en cours, opérations qui retiennent l'attention surtout parce qu'elles visent quatre établissements connus.

La National Westminster Bank de Londres a été récemment autorisée à racheter la National Bank of North America (4 milliards de dollars d'actifs). Cette acquisition fut relativement simple à effectuer puisque cette banque de New-York n'avait qu'un unique actionnaire, le holding CIT Financial.

Egalement approuvé sans autre difficulté, l'achat par une banque londonienne, la Standard Chartered Bank, de la Union Bancorp de Californie.

A Chicago, c'est l'Allegemeine Bank des Pays-Bas qui prend le contrôle de la Lasalle National. Par contre, la Banque de Hong-kong et Shanghai attend depuis plus d'une année l'autorisation de prendre une participation majoritaire dans la Marine Midland de New-York, treizième banque des Etats-Unis par la valeur de ses actifs. Approuvée par les actionnaires et sanctionnée par l'autorité fédérale, cette transaction, qui se traduit par un apport de 260 millions de dollars en capitaux frais, dont la banque a le plus grand besoin, se trouve bloquée au niveau des autorités locales.

Cette vague de rachats de réseaux bancaires existants a deux causes principales: D'une part, l'avantage concurrentiel dont bénéficiaient les succursales de banques étrangères a disparu depuis l'adoption de l'International Banking Act. Les banques étrangères ne peuvent plus essaimer à leur guise dans les divers Etats de la Fédération mais doivent *désormais se domicilier* dans un « home state », ce qui les met *sur* un pied d'égalité avec les banques autochtones, à cette différence près qu'il leur est toutefois permis de conserver les succursales établies avant l'application de l'IBA. De plus, et c'est le plus important, les succursales étrangères sont désormais soumises aux mêmes obligations de réserves *que* les banques nationales.

Les conditions du marché intérieur du dollar tendant à se rapprocher de plus en plus de celles du marché extérieur (eurodollar), précisément sous l'influence de l'arbitrage effectué par les établissements bancaires multinationaux, il est de plus en plus impératif pour les banques non américaines de gagner un accès direct aux dépôts des Américains chez eux, tout en conservant la possibilité de puiser dans le marché de l'eurodollar.

Racheter des réseaux existants

Enfin, de même que les banques américaines s'étaient installées un peu partout en Europe, au moment du lancement du Marché commun, comme pour y suivre à la trace leurs principaux clients industriels lorsque ceux-ci y effectuèrent des investissements massifs, les banques européennes et asiatiques suivent actuellement les investissements de leurs clients traditionnels aux Etats-Unis.

Ce concours de circonstances pousse au rachat de réseaux existants, car s'il n'y a plus intérêt à conserver la forme juridique de la succurcale, il y a un avantage certain à reprendre une affaire déjà installée et jouissant de la confiance des déposants.

Au prix actuel des valeurs bancaires, le rachat d'une banque américaine peut être une bonne affaire et, selon le principal courtier spécialisé dans ces valeurs sur la place de New-York, de nombreuses occasions se présenteraient. Toutefois, le prix actuel d'une banque new-yorkaise (environ le double de la valeur comptable), ajouté à l'attitude plutôt hostile des autorités de l'Etat de New-York, devrait amener les étrangers à chercher des occasions ailleurs, principalement sur le territoire d'Etats en forte expansion économique — le Texas par exemple.

Actuellement, le système de réserve fédérale n'impose aucune obligation de réserves sur les dépôts de provenance extérieure (soumis au « règlement M »), alors qu'il requiert 8 % de réserves sur les dépôts de sources intérieures (soumis au « règlement D »), ce qui permet aux banques de prêter de l'eurodollar dans de meilleures conditions que le dollar des résidents. Mais il n'en sera pas nécessairement ainsi très longtemps.

Depuis la mise en vigueur de l'IBA, les banques étrangères n'échappent plus au règlement.

Pour se créer des clients, les banques européennes ont dû offrir aux société américaines de meilleures conditions que celles des banques établies sur la place. En particulier, elles s'abstiennent généralement de demander aux emprunteurs de geler 20 % des crédits qui leur sont alloués, comme c'est la pratique aux Etats-Unis. Ou plutôt comme c'était la pratique, car, sous l'effet de la concurrence étrangère, les banques nationales tendent à s'aligner si bien que les dites « balances compensatoires » semblent être en voie de disparition permanente.

Si le rachat de réseaux existants doit être la solution recherchée par un nombre croissant de banques étrangères, il demeure que l'établissement de succursales n'est pas entièrement une chose passée. En 1972, il existait aux Etats-Unis un peu plus d'une centaine de succursales, agences et filiales de banques étrangères. On en compte aujourd'hui plus du triple. Et un certain nombre d'implantations récentes se sont encore faites par cette voie. C'est le cas du Crédit agricole à Chicago, dont l'activité serait principalement vouée à l'agro-business et au commerce international ; c'est également le cas de la Deutsche Bank à New-York, dont l'installation a soulevé de nombreux commentaires. La Deutsche Bank de New-York, autorisée avant la mise en vigueur de l'IBA, ne recevra pas de dépôts du public et la maison mère a aussi évité de créer un holding. C'est dire que cette banque fournira très peu d'informations sur ses activités aux autorités américaines.

Une autre question d'ores et déjà posée est celle de savoir ce qui se passera lorsqu'une banque étrangère sous contrôle d'un gouvernement étranger se portera acquéreur d'une banque américaine. L'y autorisera-t-on ?

Se pose également la question de réciprocité, compliquée, comme l'est tout établissement de banque aux Etats-Unis, par le fait qu'elle est à la fois du ressort des autorités fédérales et des autorités locales. Permettra-t-on aux étrangers d'installer leurs banques aux Etats-Unis s'ils n'ouvrent pas leur propre marché aux banques américaines ? L'Etat de New-York, par exemple, exige la réciprocité, si bien qu'on ne trouve pas sur la première place financière les grandes banques commerciales canadiennes.

Jusqu'à présent, les autorités fédérales ont montré plus de souplesse à cet égard. De nouvelles tentatives, ayant pour objet de faire rouvrir par le Congrès le dossier de l'IBA, n'aboutiront vraisemblablement pas. E.M. William Miller, président de la FED, qui s'est déclaré satisfait des conditions de concurrence rétablies par l'IBA, vient d'exprimer publiquement son intention d'autoriser les rachats par des étrangers, dans la mesure, toutefois, où ces rachats sont « amicaux », c'est-à-dire où ils ne se font pas contre le désir des dirigeants des établissements convoités.

JAY McCULLEY.

Femmes, squatters de l'emploi

SUR l'écran de télévision, un puzzle dont la forme prend celle de l'Hexagone. Les pièces s'ajustent difficilement. Il faut trouver le visage qui correspond au métier. A un corps de peintre en bâtiment faut-il adapter un visage masculin ou féminin ? Les choses étant ce qu'elles sont sur le marché du travail, et la discrimination à l'égard des femmes battant son plein en période de chômage, le dilemme ne semble pas exister. Faux ! Il s'agit bien d'un métier accessible aussi aux femmes.

C'est du moins ce que veut démontrer Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat chargée de l'emploi féminin, qui mène depuis le mois de septembre 1978 une action en faveur de l'insertion professionnelle des femmes (1). Pendant quinze jours, ce « spot » publicitaire a été diffusé sur les trois chaînes de télévision. Un moyen d'agir au niveau des mentalités, affirme Mme Pasquier, *« pour lever tous ces verrous qui font que les filles qui veulent exercer certains métiers en sont encore trop souvent dissuadées par leur famille et leur milieu social »*.

La dissuasion est-elle foncièrement le reflet des « vieilles mentalités » ? Les femmes n'oseraient-elles pas se lancer à la conquête de nouveaux métiers alors qu'elles représentent 52 % des demandeurs d'emploi ?

Si elles manquent à ce point d'initiative, elles font toutefois preuve de ténacité. Les plus touchées par la crise et le chômage, les femmes représentent aujourd'hui près de 40 % de la population active en France. Une participation en progression constante depuis 1963, malgré toutes les restrictions imposées par le marché du travail.

Quels débouchés ?

Chaque année, elles sont plus nombreuses à la recherche d'un premier emploi. Au début de 1979, 64 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi étaient des femmes. Même si elles sont mariées, elles désertent de plus en plus l'« armée de réserve » en quête de l'autonomie que procure le travail.

La tentation du troisième enfant, si elle existe, sera refoulée — on réévalue pourtant les primes pour revaloriser la fonction de mère — tant que la sécurité de l'emploi ne deviendra pas une réalité.

Mais le choix d'une profession s'exerce difficilement hors de la panoplie des métiers « traditionnellement » féminins : 67 % des actives sont cantonnées dans le tertiaire (bas de gamme), où se reproduit l'acte de « servir » qui a toujours conditionné leur formation.

Moins qualifiées que les hommes, reléguées dans les tâches qu'ils refusent d'accomplir, payées de façon inégale, peu de voies nouvelles leur sont réellement ouvertes.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement multiplie les efforts — hélas ! sans grand succès — en vue d'orienter les femmes vers des formations mieux adaptées à la conjoncture actuelle. Il envisage leur accès à des secteurs jusque-là du domaine privé des hommes : second œuvre dans le bâtiment, menuiserie, entretien électromécanique.

Pour que cette reconversion de la main-d'œuvre féminine ait des chances d'aboutir, la campagne engagée autour de la diversification de l'emploi est menée sur deux fronts : d'abord le contact avec les milieux professionnels pour assurer leur collaboration, et ensuite la sensibilisation de l'opinion publique à travers les médias.

« Lorsqu'une jeune fille veut travailler dans la carrosserie automobile ou l'électricité automobile, elle peut le faire. C'est une question d'aptitude physique, de compétence à acquérir et de débouchés », souligne Mme Pasquier.

Pour ce qui concerne l'aptitude physique et la compétence, tout le monde semble en convenir, bien qu'il existe encore quelques irréductibles. Quant aux débouchés, rien n'est moins sûr.

L'OBSTACLE DES MENTALITÉS

« Intersocial », dans son numéro de juin 1979, rappelle que 85 % des salariées françaises se concentrent sur trente-quatre types d'emplois, et que 60 % d'entre elles sont même regroupées dans seulement neuf catégories d'activités. La situation, note la revue des liaisons sociales, est analogue dans la plupart des pays européens, où les femmes n'ont guère le choix qu'entre une vingtaine d'emplois.

En France, en attendant le recensement des créneaux d'emplois susceptibles d'être occupés par des femmes, des actions ont été engagées dans plusieurs départements. Elles ont permis l'intégration de femmes dans des stages d'électricité auto, de conducteur routier, de réparation automobile, de peinture décoration. Ailleurs, quelques dizaines de femmes ont obtenu des emplois qualifiés de tournage et de fraisage, de régleur de montres à quartz, d'horlogers.

La législation sociale devrait être revue si l'on veut encore étendre le champ d'action des femmes. Cependant, l'un des plus grands obstacles tient aux mentalités : non seulement celle des hommes, qui n'imaginent pas que certains métiers, comme le secrétariat, puissent leur revenir, mais aussi celle des femmes. En Allemagne fédérale, au terme d'un sondage, 31 % des jeunes filles interrogées ont déclaré que la réussite professionnelle de leur futur époux avait pour elles plus d'importance que la leur. Dans ce pays, une revendication est adressée à l'institution scolaire : les clichés concernant la répartition des rôles féminin et masculin doivent disparaître des livres de classe. Une revendication qui semblerait valoir pour d'autres pays que l'Allemagne.

L'artisanat, par exemple, ne sera pas un métier d'avenir aux yeux des jeunes, tant que la revalorisation du travail manuel n'aura pas porté ses fruits. La situation du bâtiment et de la sidérurgie n'est guère plus enthousiasmante.

Les conventions passées entre le ministère de l'éducation et deux fédérations professionnelles — l'Union des industries métallurgiques et minières et la Fédération nationale du bâtiment — ont favorisé le recyclage de deux cents jeunes filles dans ces branches d'activité (*le Monde* du 8 mai).

Une « première » fort exemplaire, qui reste cependant très limitée et ne permet pas d'extrapoler sur les chances de résorption du chômage féminin. En fait, dans ces deux secteurs en crise, la part des femmes, déjà négligeable, ne cesse de décroître. D'autre part, la chambre syndicale de la sidérurgie française confirme une baisse importante des effectifs féminins dans ses rangs.

Frappé par le ralentissement de la croissance économique, le bâtiment est lui aussi en régression. Les licenciements s'y multiplient, et les 2,5 milliards de francs qui doivent y être investis d'ici à l'année prochaine sont nettement insuffisants pour assurer la relance sur des bases saines. Mais, entre 1969 et 1970, période record du recrutement dans le bâtiment, on a compté sur l'entrée massive des travailleurs immigrés pour combler la demande. Les femmes, à l'époque, n'ont pu profiter de l'embauche. Curieux phénomène, car, dès 1971, sur quatre cent vingt-deux mille chômeurs, deux cent vingt mille étaient des femmes, soit 52 %, même proportion qu'aujourd'hui. Il est vrai que le taux de chômage en France n'était alors que d'environ 2 % de la population active contre 6 % à présent. Pourquoi, encore sous le signe de la croissance, ne les a-t-on pas poussées à débuter en tant que moquettiste, carreleur, plombier ou autre ?

De plus, le B.T.P. et la métallurgie étaient considérés comme les secteurs d'accueil de la main-d'œuvre étrangère. Jusqu'en 1974, date à laquelle la France a fermé ses frontières à l'immigration, aucune politique visant à diversifier l'emploi féminin dans le secondaire n'a été amorcée. Les ouvrières se sont principalement concentrées dans le textile et en subissent maintenant les conséquences.

Dans le contexte actuel, où l'on prend des mesures protectionnistes au détriment des travailleurs immigrés et où le bâtiment semble devoir jouer le même rôle moteur en France qu'en Allemagne, ne va-t-on pas être « contraint » de recourir à la main-d'œuvre féminine ? Le gouvernement, par ses mesures récentes à l'égard de la formation professionnelle des femmes, essaie de répondre à cette question.

Les effets de la crise

Les femmes forment, depuis bientôt dix ans, la grande majorité des sans-emploi. Une place qu'on ne risque pas de leur disputer, à moins qu'elles ne puissent accéder à tous les métiers. La valorisation et la diversification du travail féminin sont donc indispensables. Pour être efficace, cette diversification devrait être doublée d'une restructuration générale du travail. La crise, il est vrai, contribue à faire surmonter bien des tabous : les hommes eux aussi se rabattent sur le tertiaire, à la recherche d'un emploi, et y viennent concurrencer les femmes. Mais les progrès dans ce sens ne sont qu'aléatoires.

Il faut ouvrir aux hommes les « ghettos » dans lesquels sont traditionnellement enfermées les femmes. Sinon on risque de dévaloriser — comme cela s'est produit maintes fois — les professions nouvellement investies par l'autre sexe.

A quand un homme nourrice ou « jardinier » d'enfants ?

LENA LAVINAS.

(1) Le conseil des ministres du 6 septembre 1978 a décidé de mettre en œuvre un ensemble de mesures visant à ouvrir aux femmes toutes les professions qui, par tradition, étaient réservées aux hommes.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● RESSOURCES MINÉRALES SOUS-MARINES. (Compte rendu bilingue du séminaire international d'Orléans.)

Compte rendu bilingue du séminaire international, tenu à Orléans du 23 au 27 octobre 1978, organisé par Germinal *(Groupe d'étude et de recherche de minéralisations au large)*. Document précieux sur ces richesses, pour la plupart en friche, susceptibles d'aider tant les pays européens et le Japon, privés de matières premières, que les États-Unis, *gros consommateurs, et aussi* les pays en développement, particulièrement intéressés par les placers et par le *Fonds international* en cours de création. Les problèmes de droit international se mêlent aux questions techniques.

A travers le décousu, inévitable, de débats oraux, se trouvent, plus faciles à cueillir que les nodules, des données d'un grand intérêt, accompagnées souvent de schémas explicatifs et de photographies.

En outre, en fin d'ouvrage, une synthèse des enseignements tirés de ce séminaire résume l'état des connaissances techniques sur les granulats marins, les placers, les engins de dragage, les boues métallifères, les nodules polymétalliques, ainsi que le cadre économique et légal de l'exploitation en mer.

Tout en se gardant d'ouvrir des espoirs trop faciles, cet excellent ouvrage éclaire des voies d'avenir, au moment même où la pénurie d'énergie rend plus nécessaire encore de dissiper les illusions nationales sur les consommations de droit divin, tout en présentant l'avantage de respecter la langue française, par surcroît.

★ Documents B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières), Paris, 1979 ; 25,5 cm, 584 pages.

● DÉCOUVERTE ET INNOVATION SCIENTIFIQUES AU SERVICE DU TIERS-MONDE.

Colloque Henri Laugier.

Signalons, à titre exceptionnel, ce numéro, en raison de la personnalité éminente en l'honneur de laquelle a été organisée cette réunion. Les contributions dues à trente-huit personnalités du monde scientifique et des organisations internationales constituent un ensemble d'une inestimable valeur, qui n'est pas près d'être retrouvée. Notons, dans ce lot de grand choix, les vues, toujours pénétrantes et claires, de P. Auger sur le transfert des techniques, les craintes exprimées par Luiz Pereira da Silva à l'égard de l'écologie devant les techniques de pointe, les observations de E. Naraghi sur le rôle de la science.

Quelques documents complètent ce remarquable numéro.

★ Presses universitaires de France, Paris, avril-juin 1979 (revue *Tiers-Monde*) ; 24 cm, 213 pages.

● NE PAS MOURIR SUR LA ROUTE.

Roger Huron.

La vie humaine, est-il souvent dit, n'a pas de prix. C'est pourquoi elle intervient si rarement dans les calculs économiques, ce qui conduit finalement à la compter pour zéro. Après avoir rappelé quelques résultats, et notamment le fait que la route nous a coûté, ces dernières années, plus de morts que la dernière guerre, l'auteur aborde les causes de ce phénomène déconcertant où interviennent, à la fois, indifférence et agressivité.

Des divers rapports du Conseil économique et social, celui qui touche le sujet de plus près est celui de M. H. Sarramon (1976), mais il n'a guère été suivi d'effet. C'est ainsi que le contrôle des véhicules, défini le 1er avril 1977, reste facultatif, alors qu'il est obligatoire dans la plupart des pays étrangers ; 5 à 7 % des accidents seraient évités, est-il précisé.

Du reste, les divers moyens reconnus efficaces, en France et à l'étranger, sont refusés ou tournés, pour des raisons de commodités ou de gain. Toujours l'absence de prix pour la vie humaine. Parmi ces moyens, deux sont présentés avec plus d'attention, la correction des abus de vitesse et du poids ; dans les deux cas la réglementation est presque toujours plus libérale à l'intérieur de l'Hexagone qu'au dehors ; dans le même sens, les nombres de décès.

Pour les poids lourds, étudiés avec soin, les pertes de vies humaines accompagnent la dégradation des finances publiques et l'aggravation des conditions de travail. La statistique des accidents dus aux poids lourds, et surtout aux très lourds, est aussi éloquente que les expériences sur l'usure des routes, proportionnelle à la *quatrième puissance du poids*. Les tolérances obtenues dans ce domaine (à l'encontre aussi des lois sociales), par les constructeurs et rouleurs, se sont retournées contre la France, les pays du Marché commun ayant des réglementations plus sérieuses.

Il aurait été utile, à propos des transports urbains, de préciser davantage la notion de vitesse optimale abordée par l'ONSER et, plus encore, de la compléter par les résultats des calculs, toujours oubliés, du coût de l'encombrement dans la région parisienne, par J.-M. Beauvais.

Quelques vues sur le coût médical des accidents, notamment pour la Sécurité sociale, sont suivies de diverses suggestions qui risquent de suivre le sort de l'avis du Conseil économique et social et de la réglementation communautaire, laquelle, *est-il rappelé, n'a jamais été publiée* par le *Journal officiel* français.

Plus de cent mille morts auraient été épargnés depuis 1945, est-il conclu, si nous avions fait les mêmes efforts que les autres pays.

★ La Pensée universelle, Paris, 7, rue des Carmes, 1979 ; 19 cm, 222 pages.

● CALCUL ÉCONOMIQUE ET DÉCISIONS POLITIQUES.

J.-C. MILLERON, R. GUERNERIE et M. CRÉMIEUX.

Il ne s'agit pas ici de la comptabilité nationale, macro-économique, s'il en fut, mais de l'éclairement des décisions par la connaissance des données, suivie de calculs : il y a deux ans, regrettant de voir le faible rôle du calcul dans les investissements publics ou aidés par l'État, le premier ministre a demandé au *commissariat général du Plan* la constitution d'un groupe de travail interministériel pour étudier la question *et formuler des recommandations* ; quarante-huit personnes de divers ministères ou services ont travaillé plus d'un an.

Rédigé par M. Milleron, directeur de l'ENSAE, et deux ingénieurs, le rapport dénonce d'abord certaines insuffisances sur le budget (en dépit des travaux R.C.B.) et les services d'études, souligne une fois de plus la nécessité d'une large décentralisation des décisions, trace la marche des études, en imaginant même, à leur endroit, un véritable « marché » (selon le crédit qui leur est accordé) et suggère la constitution d'un *fonds national de documentation* (il y a des précédents). Diverses recommandations sont formulées, mais l'éternelle oubliée, l'élasticité de l'offre, ne semble pas avoir retenu l'attention du groupe. L'inflation serait-elle une simple menace ?

Suivent des recommandations plus techniques, que quelques exemples auraient mieux mises en valeur.

Dans les annexes sont particulièrement étudiés les deux secteurs si longtemps rebelles à toute métrologie, l'enseignement et la santé. Plus faciles à guider semblent les télécommunications, mais les divers objectifs ne sont pas faciles à concilier.

Ainsi, le « bon plaisir » d'antan fait place à l'astreinte féconde.

★ La Documentation française, Paris, 1979 ; 24 cm, 157 pages.

● LA MOBILISATION GENERALE.

Jean-Paul de GAUDEMAR

Non, il ne s'agit pas de la fleur au fusil, mais du *service de travail* et de l'attitude des classes supérieures vis-à-vis de la masse de ceux qui cherchent à vivre ; les mouvements de ce que nous appelons aujourd'hui la population active ne peuvent se comparer en ampleur, ni en activité, à ceux qui ont résulté des deux dernières guerres, mais retiennent davantage l'attention par leurs mobiles. Au cours de la vaste période suivie, qui va de la féodalité au temps de Giscard, la classe supérieure, toujours inquiète, recherche tantôt la mobilité, tantôt la fixité. Le vagabondage et ses variations sont opportunément éclairés par le pénétrant Ph. Ariès, auprès duquel on regrette de ne pas trouver le puissant Vaxliard. Si vif est le désir d'occuper tous ces mouvants, ces sans-aveu, que les bonnes intentions tournent facilement à la répression, sinon à la férocité.

Tout aussi émue par la mendicité, remords continu, la Révolution hésite entre la cruelle liberté, qui se traduit par la loi Le Chapelier, et la mise au travail qui aboutira aux *workhouses*, aux maisons de travail.

De ces exposés ressort classiquement l'impression de calculs réfléchis, de concertations, d'ordre, qu'une vue plus proche dissipe quelque peu. « *Classes laborieuses, classes dangereuses* », dit Louis Chevalier souvent cité. La généreuse « protection » n'a-t-elle pas toujours quelque redoutable complément : *protecteur, protectorat*, etc. ? Si bien que le *livret* du travailleur, qui ne sera aboli qu'en 1890, la bourse du travail, etc., sont des mesures pavées de bonnes intentions. « *Maîtriser la totalité pour dominer l'aléa* », est-il justement observé.

Et voici de nouvelles étapes avec Taylor, avec Fayol, mais aussi avec M. Foucault, curieuses, sans bien nous faire entrevoir ce que peut être une libération. Que, dans cet exposé, l'aventure des quarante heures soit escamotée peut s'excuser, tant l'usage est établi, mais les questions actuelles de l'emploi sont évitées dans leur fond ; le travail intérimaire, notamment, eût mérité plus d'attention. Dans ce vaste panorama, l'auteur a beaucoup embrassé ; le seul sujet des « déserteurs » actuels de l'usine, traité en fin d'ouvrage, eût mérité un volume entier.

Nous attendons maintenant de l'infatigable professeur de l'université d'Aix une matière plus élaborée, où interviendront les phénomènes toujours profonds et toujours oubliés que sont les démographiques.

★ Éditions du Champ urbain, Paris, 1979 ; 21 cm, 286 p., dont 18 d'annexes.

● QUI TRAVAILLE POUR QUI ?

Christian BAUDELOT, Roger ESTABLET et Jacques TOISER.

Ouvrage d'un intérêt exceptionnel, de trois économistes sociologues que l'éditeur n'a malheureusement pas jugé utile de présenter aux lecteurs.

La volonté, quelque peu accusée, de souligner l'exploitation des travailleurs modestes s'efface au regard de l'accumulation originale de données qui ouvre la voie à toute une branche nouvelle de l'économie. Poussant plus loin que les pionniers J. Magaud, M. Hollard, A. Lechuga et P. Ranchon, N. Dubruile, les auteurs tirent les premières conclusions pratiques de *l'équivalent travail d'une production*, montrant comment les hommes travaillent pour les hommes. Aux deux matrices de l'emploi, à trente-neuf branches, données en annexe, s'ajoutent diverses répartitions selon la catégorie *socioprofessionnelle*.

Dès lors, le champ est ouvert à des rapprochements saisissants : l'épargne et l'investissement, par exemple, ne sont plus un sec transfert financier, mais entraînent un « redéploiement économique ». Après une série de comparaisons fidèles et suggestives, nous suivons, un moment, les consommations par classe sociale à diverses dates (Credoc et INSEE) dans des tableaux étonnants de vie, qui éclairent fortement notre passé et quelque peu notre avenir. En passant, une sévère critique de J. Attali, au sujet de la création préméditée de besoins.

La répartition des revenus ne nous donne-t-elle pas déjà une vue complète de l'inégalité sociale ? Non, est-il répondu, car les classes supérieures bénéficient davantage des distributions publiques. Aux exemples de Beaubourg et du Concorde aurait pu être ajouté l'Opéra le plus onéreux du monde.

Plus sujettes à débat sont quelques conclusions, notamment sur l'enseignement. Si plastique est alors la matière qu'elle se pétrit un peu d'elle-même. Les patrimoines examinés ensuite se prêtent à de curieuses constatations qu'il faudrait mettre à l'épreuve des statistiques plus récentes du CERC.

Ce n'est d'ailleurs qu'un commencement : cette décomposition de la plaisante et fallacieuse unité monétaire ouvre de nouveaux horizons, tout en nous « ramenant » à la réalité.

Lecture hautement recommandée, qui pourra certes conduire à des vues plus nuancées, mais qui doit en tout état de cause ouvrir des voies nouvelles sur les inégalités sociales et sur le si mal connu emploi.

★ Cahiers libres 354. François Maspero, Paris, 1979 ; 21,5 cm, 206 pages de texte et 55 d'annexes et tables.

Le nouveau programme économique du parti socialiste

(Suite de la page 15.)

Ces 210 000 postes constituaient une première contribution à l'autre engagement pris concernant la création de 500 000 emplois par an en moyenne pendant la législature. Le nouveau texte ne reprend que la première promesse et remplace les 500 000 postes annuels par un objectif plus modeste : dans l'industrie, « *100 000 emplois hautement qualifiés en deux ans* ». Il ajoute : *Le redémarrage de l'investissement et de la consommation assurera un rythme d'embauche permettant d'escompter rapidement la résorption du chômage.* » Rapidement, cela signifie semble-t-il, selon les auteurs du plan, avant la fin de celui-ci (1990).

SMIC : 19 % au lieu de 37 % ?

Les deux autres modifications en retrait concernent les inégalités et le financement du projet. Les inégalités : alors que, pendant la campagne électorale de 1978, le P.S. avait précisé les effets qu'il attendait du relèvement des bas salaires et des petits revenus — ramener l'échelle des inégalités de revenus après impôt de 1 à 14 actuellement à un écart de 1 à 8, notamment grâce à une majoration du SMIC de 37 % (prolongée de façon dégressive jusqu'à quatre fois le SMIC) et à une majoration du minimum vieillesse jusqu'à 80 % du SMIC, — le nouveau texte ne fixe ni chiffres ni écarts. Il se contente de parler de relèvement « *massif et immédiat des plus bas salaires, notamment du SMIC* ». Qu'est-ce à dire exactement ?

M. Mitterrand, interrogé par les journalistes économiques, a répondu que le SMIC pourrait être fixé « *aux deux tiers du revenu moyen* », revenu entendu ici, a précisé ensuite M. Fabius, au sens de salaire. Calculs faits, cela représenterait une augmentation du SMIC de 19 % seulement. En valeur absolue, cela ferait aujourd'hui approximativement un SMIC de 2 520 F, alors que l'actualisation du SMIC qui avait été promise pour mars 1978 en fonction de l'évolution des salaires moyens donnerait, en juillet 1979, au moins 2 785 F. Y aurait-il donc remise en cause des promesses antérieures, en raison de la gravité de la crise en cours ? Il semble, nous a expliqué l'un des responsables du projet, que l'objectif passé du P.S. ne soit pas remis en cause, mais qu'il puisse être atteint seulement en plusieurs étapes.

Quant à l'éventail des revenus, on ignore à quoi s'applique exactement l'écart « *de 1 à 6* » cité par M. Mitterrand. Aux salaires *ou aux revenus* ? Après impôt et cotisations sociales, ou avant ? Aux catégories extrêmes (décile supérieur et décile inférieur) ou aux ressources moyennes des catégories socio-professionnelles ?... A titre de comparaison, rappelons que l'écart entre salaire ouvrier et salaire moyen des cadres supérieurs est actuellement de 1 à 3,5 pour les hommes *et de 1 à 3,1 pour les femmes* ; qu'il est de 1 à 6,2 entre les femmes manœuvres (les moins payées) et les cadres administratifs supérieurs masculins (ceux qui sont le mieux rémunérés) ; et que, s'agissant de l'ensemble des revenus *avant impôt*, l'écart est de 1 à 21 entre le dixième des Français les plus pauvres et le dixième disposant des meilleurs revenus :

Autre changement important : l'absence de chiffrage du projet. Le texte reprend bien, en plusieurs endroits, l'essentiel des dispositions fiscales ou financières inscrites dans le programme commun actualisé. Mais comme il n'évalue aucune d'entre elles, le lecteur n'a pas le moyen d'apprécier si elles ont un rendement en rapport avec les très nombreuses dépenses proposées. Déjà, en février 1978, le chiffrage par le P.S. des mesures prévues pour les vingt premiers mois de programme commun et de leurs conséquences avait été jugé incertain sur plusieurs points. Nous avions notamment émis de sérieuses réserves (3) sur l'incidence du projet en matière de prix, d'investissement et de déficit commercial, réserves dont M. Mitterrand n'avait pas contesté à l'époque le bien-fondé. Cette fois, l'absence *totale* de *chiffrage et de calendrier d'application* fait planer un doute beaucoup plus sérieux sur la fiabilité financière du dispositif. Même si ses auteurs promettent que « *le moment venu* », c'est-à-dire à l'approche de compétitions électorales, ils préciseront leurs évaluations.

La difficile réduction relative du commerce extérieur

Cette remarque en appelle quatre autres portant, elles aussi, sur la comptabilité entre les divers objectifs du nouveau programme socialiste.

1) *La réduction proposée de la part des importations* dans le produit national est-elle compatible avec l'évolution prévisible (renchérissement du pétrole et des matières premières, surtout s'il y a « sortie de crise ») et avec les objectifs énoncés : essor du commerce intra-européen pour développer des projets communs (à l'image de l'Airbus et de la fusée Ariane), développement des échanges avec l'Est et surtout « codéveloppement » avec les pays du tiers-monde, qui implique une ouverture croissante de nos frontières à leurs produits ?

Les auteurs du projet comptent sur une réduction du volume des importations de pétrole, sur une auto-suffisance en acier, en aluminium, en produits chimiques de base et sur une baisse de la propension à importer, due au changement de type de croissance. Certes, mais on peut objecter que même si, en 1990, le coefficient d'élasticité entre importation et P.I.B. se trouve ramené de 1,9 (situation actuelle) à 1 (hypothèse proposée par le programme), il n'aura cessé, pendant toute la période, d'être supérieur à 1 ; ce qui accroîtra automatiquement la part des échanges extérieurs dans la production nationale.

En outre, l'enchérissement (+ 60 % en six mois) des hydrocarbures, qui représentent déjà plus du cinquième de nos achats, compensera bien au-delà les économies de pétrole en tonnage qui pourront être faites. Le développement souhaité des projets communs au sein de la C.E.E. multipliera, d'autre part, les échanges intra-européens (or la C.E.E. assure déjà la moitié de nos importations). Enfin, l'intensification du commerce avec les pays en développement et avec l'Est (14 % de nos achats actuellement) pèsera dans le même sens. On voit mal, dans ces conditions, comment pourrait être tenu — sans recours au protectionnisme — le pari annoncé, même si l'idée de « défragiliser » l'économie française par réduction relative des échanges extérieurs est un objectif souhaitable. La stabilisation de la part du commerce extérieur — qui n'a cessé de croître — à 22 % serait déjà une performance. Surtout en phase de croissance rapide, l'expérience ayant toujours montré en France que la propension à importer progresse beaucoup plus vite que l'élévation du taux de croissance.

2) *Le rôle accru confié aux collectivités locales* pourra-t-il être tenu, si l'on s'en tient aux transferts limités de ressources fiscales prévus par le projet ? « *Point d'argent, point de Suisse* », dit la sagesse populaire. Ce n'est peut-être pas avec le produit d'un impôt foncier sur la valeur déclarative des biens, de la taxe foncière sur les valeurs vénales, des droits de mutation, de l'impôt sur les produits pétroliers et de la taxe d'habitation, que les collectivités locales assureront toutes les tâches qui leur sont dévolues par le P.S. dans la planification à mettre en place : infrastructures multiples, mise en valeur des ressources naturelles, création d'emplois, formation professionnelle, protection de l'environnement, logement social, récupération des déchets...

3) *La réduction de la dépendance de la France en matière énergétique* est assurément souhaitable ; les Neuf en ont même fait un objectif communautaire prioritaire. Mais les chiffres fournis pour éclairer le nouveau programme du P.S. (4) font question. La France pourra-t-elle alimenter une croissance de 5,75 % par an (5) avec seulement 2,25 % d'énergie supplémentaire chaque année ?

Ni Chevènement ni Rocard...

Et dans ce cas, si les énergies nouvelles représentent 6 millions de tonnes d'équivalent-pétrole en 1990 (sur un total de 230), le pétrole 80 et l'énergie nucléaire 50, il restera à trouver 94 millions de tonnes ailleurs (gaz, essentiellement importé, charbon, hydraulique), contre 69 l'an passé ; soit 36 % de plus. Ce n'est évidemment pas l'hydraulique nationale ou la houille métropolitaine qui en fourniront l'essentiel. Il faudra donc l'importer. Au prix fort, certainement, vu les perspectives mondiales. Sera-t-il possible, dans ces conditions, d'abaisser le taux de dépendance énergétique de 76 % à 50 % ?

4) Enfin, *la modération de l'inflation* s'annonce particulièrement délicate, sans contrôle des prix, dans une perspective de forte croissance. Le programme reprend à ce propos les engagements antérieurs du P.S. et ses choix structurels : lutte contre les consommations ostentatoires par la réduction des inégalités, le changement de modèle de consommation, l'action contre les gaspillages et la spéculation foncière, la réforme des marchés d'intérêt national, le renforcement du rôle des consommateurs, des circuits pilotes... Cela suffira-t-il ? Il semble bien que l'accent moins fort mis sur la consommation vise à surmonter la difficulté. Surtout si, comme on le dit, la réduction prévue des horaires n'est pas toujours complètement compensée par la hausse des salaires. La discrétion peut, ici aussi, prêter à ambiguïté.

Au total, quelle inflexion d'orientation traduisent ces changements et ces incertitudes ? Les nationalisations supplémentaires, les allusions répétées à l'indépendance à retrouver, aussi bien que les tentations implicites de néo-protectionnisme pourraient faire croire à une influence du CERES. Il semble en fait, si l'on en croit les auteurs, que les amis de M. Chevènement n'aient guère joué de rôle dans l'élaboration de ce programme, bien qu'ils participent à la nouvelle direction. Ceux de M. Rocard n'ont pas eu l'occasion de peser davantage sur la préparation du texte, en dépit de la présence, ici ou là, de quelques phrases sur la rigueur économique ou les choix à faire pour ne pas déséquilibrer le projet. Celui-ci reste l'œuvre d'une équipe restreinte, proche du secrétariat du P.S., avec les avantages et les limites que cela comporte.

GILBERT MATHIEU.

(3) *Le Monde* du 15 février 1978.

(4) *Le Monde* du 4 juillet.

(5) Le rapporteur du projet préfère parler de 5,25 % par an (75 % calculés sur onze ans), alors que le projet parle en toutes lettres d'un programme « à dix ans » (soit 5,75 % par an).

Journal officiel

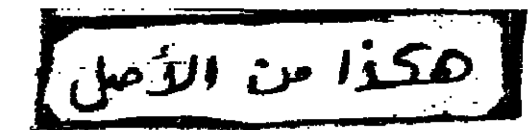
FEUILLETON

ATAR-GULL

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE II

« LA HYÈNE »



هكذا من الأصل

● QUI TRAVAILLE POUR QUI ?
Christian BAUDELOT, Roger ESTABLET et Jacques TOISER

socialiste

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9-7-79 A 0 h G.M.T.

SITUATION LE 10-7-79 A 6 h G.M.T.

Evolution probable du temps en France entre le lundi 9 juillet à 0 heure et le mardi 10 juillet à 24 heures :

Les basses pressions du nord de l'Atlantique entretiendront un rapide courant perturbé, mais la France demeurera protégée par une crête anticyclonique prolongeant les hautes pressions centrées à l'ouest des Açores.

Mardi 10 juillet, sur l'ensemble du pays, le temps restera assez ensoleillé, malgré des nuages passagers, qui pourront être temporairement abondants en début de journée sur nos régions de l'Est, où quelques ondées sont possibles puis, au cours de l'après-midi et de la soirée, sur nos régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, où des pluies orageuses sont à craindre. Les vents faibles ou modérés et de direction variable s'orienteront au sud-ouest près de l'Antlantique, en se renforçant. Les températures subiront peu de changement.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 27 et 13 ; Bordeaux, 30 et 11 ; Brest, 21 et 14 ; Caen, 21 et 16 ; Cherbourg, 18 et 15 ; Clermont-Ferrand, 26 et 12 ; Dijon, 23 et 14 ; Grenoble, 26 et 13 ; Lille, 21 et 15 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille-Marignane, 29 et 21 ; Nancy, 21 et 13 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 30 et 13 ; Perpignan, 34 et 22 ; Rennes, 24 et 13 ; Strasbourg, 22 et 13 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 30 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 24 et 19 degrés ; Alger, 29 et 15 ; Amsterdam, 19 et 15 ; Athènes, 25 et 21 ; Barcelone, 30 et 15 ; Berlin, 17 et 12 ; Bonn, 21 et 14 ; Brindisi, 29 et 20 ; Bruxelles, 21 et 15 ; Iles Canaries, 26 et 19 ; Casablanca, 25 et 20 ; Copenhague, 16 et 12 ; Djerba, 33 et 21 ; Genève, 25 et 13 ; Istanbul, 25 et 16 ; Jérusalem, 25 et 16 ; Lisbonne, 28 et 17 ; Londres, 23 et 17 ; Madrid, 36 et 15 ; Milan, 30 et 17 ; Moscou, 23 et 13 ; Naples, 25 et 17 ; New-York, 29 et 20 ; Palerme, 26 et 24 ; Palma de Majorque, 32 et 14 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 17 et 12 ; Tunis, 32 et 19 ; Valence, 33 et 18 ; Zagreb, 23 et 10.

Le Monde
Service des Abonnements,
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	250 F	420 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 juillet 1979 :

UNE LOI

● Portant suppression des limites d'âge d'accès aux emplois publics pour certaines catégories de femmes.

DES DECRETS

● Conférant les rangs et appellations de général de division et de général de brigade, et portant promotion, nomination, réintégration, affectation, mise en congé et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UN ARRETE

● Relatif au temps de travail des jockeys.

Automobile

● *Dix automobile-clubs* (A.-C. de Bourgogne, de Champagne, de Haute-Marne, du nord de la France, de l'Ouest, de Picardie et de l'Aisne, de Provence, du Rhône, vauclusien, de l'Yonne) ont décidé de s'unir, en fondant l'Association française des automobilistes. En regroupant leurs moyens et leurs efforts et en offrant à leurs sociétaires, à travers la « carte sans soucis », vingt-quatre services communs, les fondateurs de l'AFA entendent aider plus efficacement les automobilistes.

* Renseignements : 89, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 225-63-84.

Visites, conférences

MARDI 10 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Colin : « L'hôtel de Lauzun ».

15 h., 11, quai Conti, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel des Monnaies et atelier ».

15 h., musée des Invalides, Mme Puchal : « La création des villes nouvelles du XVIIe siècle ».

21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Puchal : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., porche de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Jardins secrets de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Hager).

15 h., métro Saint-Paul, M. Guérin : « Hôtels secrets du Marais ».

21 h., métro Saint-Paul, M. Guasco : « Le Marais mystérieux » (Lutèce-Visites).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Place des Vosges et hôtels du Marais ».

21 h., place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 17 h. 30, Palais des Congrès, salle Lulli, à Versailles, Me André Damien : « Saint-Jean-Eudes et le renouveau spirituel au XVIIe siècle » (Université internationale d'été de Versailles).

18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Epanouissement complet du cœur et de l'esprit » (Méditation transcendentale, entrée libre).

Aviation

● *Le vingt-septième Tour de France aérien.* — La Fédération nationale aéronautique organise du mardi 17 au samedi 28 juillet le Vingt-Septième Tour de France aérien des jeunes pilotes. Soixante pilotes de moins de vingt et un ans, dont onze femmes, ont été sélectionnés pour participer à cette randonnée qui débutera à Poitiers et s'achèvera à Saint-Cyr.

Stages et séjours

● *L'Action d'urgence internationale* (A.U.I.) propose des stages de sensibilisation aux problèmes posées par les catastrophes naturelles (formation pratique au sauvetage des blessés, au déblaiement, au brancardage, etc., et formation théorique sur les séismes, les catastrophes atmosphériques, etc.) :

— En France, à Oust (Ariège), du 22 juillet au 2 août, et à Penety (Morbihan), du 10 au 20 août ;

Les stagiaires doivent avoir au moins dix-huit ans. Inscription et participation aux frais : 400 F.

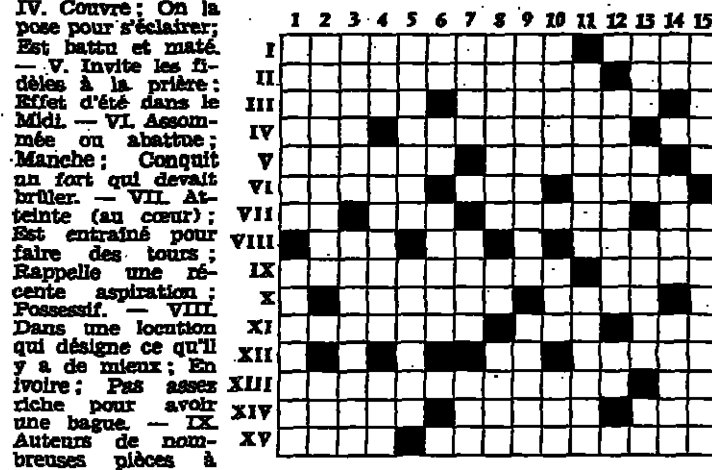
★ A.U.I., 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris, tél : 874.60.13.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2431

HORIZONTALEMENT

I. Il dessinait des poires en peignant des figures ; Petit endroit. — II. Où l'on ne peut avancer avec l'aide du piston ; Leurs injures ne touchent pas la jeunesse. — III. Morts, ils sont encore vivants ; Sujet sans attributs. — IV. Couvre ; On la pose pour s'éclairer ; Est battu et maté. — V. Invite les fidèles à la prière ; Effet d'été dans le Midi. — VI. Assommée ou abattue ; Manche ; Conquit un fort qui devait brûler. — VII. Atteinte (au cœur) ; Est entraîné pour faire des tours ; Rappelle une récente aspiration ; Possessif. — VIII. Dans une locution qui désigne ce qu'il y a de mieux ; En ivoire ; Pas assez riche pour avoir une bague. — IX. Auteurs de nombreuses pièces à tiroirs ; Vient de naître. — X. Qui supporte mal une longue attente ; Réclame la diligence quand le train est trop lent. — XI. Monstres qui avaient quelque chose de l'ange ; Gonfle ce qui est appelé à crever ; Suit un numéro déjà vu et revu. — XII. Points ; Fait rendre ce qu'on n'aurait pas dû prendre. — XIII. Chargent des cartouches ; Voie très suivie. — XIV. Son département n'est pas dans son Pays ; Ses bois sont souvent sous la neige ; Est machinal. — XV. Grand oiseau aux ailes réduites ; On y mange et puis l'on se met la ceinture.



VERTICALEMENT

1. Il adore les bouchées à la reine ; Continue de monter en quittant la rampe. — 2. Exerce ses droits sur un lit ; Est conservé par celui qui le prête. — 3. Sûrement ; Emission qui justifie la présence d'un rectangle blanc. — 4. Invitation au départ ; Grand patron dans le commerce ; Avalé ou gobé. — 5. Edifice d'un culte ; Inculte. — 6. Sont dans le bain ; Plis profonds ; Pas du tout gênée. — 7. Grain ; Offrent de riches bouquets quand ils sont généreux ; Tondu en été, pelé en hiver. — 8. Se font épingler avant de sortir d'une banque ; Conjonction ; Viennent chez nous après les hirondelles. — 9. Faire perdre toute dignité ; On l'expulse quand il est noir. — 10. Urticacée ; Ancienne petit remise de course ; Sur la rose des vents. — 11. A des agents coulants et d'autres qui sont très froids ; Fabriquer. — 12. Commode et pas commode fut le dernier d'entre eux ; Complément. — 13. Noir qui envahit l'Europe ; Chef d'élite ; Lit tout bas ; Courant entre deux poteaux. — 14. Plongé dans le cœur ; La chandelle le remplace ; Pièce ou billet. — 15. Elle se distingue en de nombreuses occasions ; Interdit de nager.

Solution du problème n° 2430

Horizontalement

I. Gringalet. — II. Aide ; Nèpe. — III. Saine ; Tan. — IV. Pions ; Hue ! — V. Istiqlal. — VI. Rée. — VII. Lifting. — VIII. Eli ; Suite. — IX. Usées ; Que. — X. Elut. — XI. Sise ; Œuf.

Verticalement

1. Gaspilleurs. — 2. Riais ; Ils. — 3. Idiotifiées. — 4. Nenni. — 5. Esquisse. — 6. An ; Nu ; Lô. — 7. Léthargique. — 8. Epaule ; Tutu. — 9. Tène ; Epée.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe.
OJD 1977

FEUILLETON

N° 6

ATAR-GULL

●

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE II

« LA HYÈNE »

« La Catherine », brick du négrier M. Benoît, vient de quitter les côtes d'Afrique avec son chargement de « bois d'ébène ». Elle est rapidement poursuivie et rattrapée par une mystérieuse goélette, qui intime l'ordre à son capitaine de venir seul à son bord. Devant la menace, celui-ci doit s'exécuter.

PLUS Benoît approchait de la goélette, plus il concevait de défiance et de soupçons, *surtout lorsque,* arrivé *tout* près, *il put* distinguer les étranges compagnons qui, appuyés sur les bastingages, suivaient curieusement les manœuvres de son *petit* canot.

Ce fut aussi avec un imperceptible battement de cœur que le capitaine de *la Catherine* remarqua deux petits nuages d'une fumée bleuâtre qui, tourbillonnant au-dessus des caronades, attestaient des dispositions encore hostiles de ce singulier navire.

Enfin, Claude-Borromée-Martial accosta la goélette. (Ce fut, je crois, un vendredi du mois de juillet 18..., à sept heures vingt-neuf minutes du matin.)

Au moment où Benoît se disposait à monter à bord, un coup de sifflet aigu, modulé, retentit fortement ; cette marque de déférence, qui, dans la civilité nautique, signale toujours l'arrivée d'un personnage de distinction, rassura un peu notre bon capitaine.

« Ils ne sont pas encore si sauvages qu'ils en ont l'air », dit-il en se hissant au moyen de tire-veille qu'on lui avait jetés avec galanterie.

Il arriva sur le pont de *la Hyène* (la goélette s'appelait *la Hyène*).

Là, ma *foi,* n'eût *été* la grâce toute courtoise avec laquelle on avait sifflé pendant qu'il grimpait à bord, là, Benoît eût senti une bien poignante inquiétude, croyez-moi, car il put considérer à loisir ce hideux équipage.

∴

Quelle figures, bon Dieu !

Certes, l'équipage de *la Catherine* n'était pas tout composé de timides adolescents qui venaient de se séparer pour la première fois d'une bonne vieille mère, en emportant sa sainte bénédiction, qui s'essuyaient les yeux au seul souvenir de ses cheveux blancs, si vénérables, qu'ils baisaient chaque matin avec respect et joie en disant : « Bonjour, mère ! »

Avant le départ, tous n'avaient pas été murmurer une humble prière à la bonne Vierge qui protège les pauvres marins, et puis offrir naïvement sur son autel une modeste couronne de pâquerettes des bois.

Et lorsque le soleil, disparaissant le soir sous un immense dais de pourpre et d'or, semblait changer la mer en un océan de feu, et inondait encore le brick d'une clarté flamboyante, certes, bien peu allaient d'habitude se prosterner sur le pont et unir leurs voix reconnaissantes en un religieux cantique, dont les touchantes paroles se mêlaient aux majestueuses et sublimes harmonies de la nature.

Ce n'étaient pas non plus de chastes et d'honnêtes pensées qui venaient sourire à leur ardente imagination, et dont ils se berçaient le soir en s'endormant balancés dans un hamac.

Certes, ils n'avaient pas de ces visages frais, roses et candides, de ces fronts blancs et purs qui se colorent d'une si voluptueuse rougeur au premier regard d'une femme ; ils ne soulevaient pas timidement de ces beaux yeux voilés de longs cils de soie, de ces yeux qui disent à seize ans, avec une mélancolie si douce : *« Oh !... comme j'aimerais une femme qui voudrait de moi... mais, mon Dieu, quelle femme voudra de moi ?... — Vous, peut-être, madame ? »* Pauvre enfant ! s'il le savait !

Revenons aux marins de Benoît. Non, certes, ils n'étaient pas ainsi ; je l'avouerai même, ils se montraient un peu blasphémateurs, un peu buveurs, un peu querelleurs, un peu tueurs, un peu joueurs, un peu voleurs, un peu adonnés aux négresses, aux Espagnoles, aux Indiennes, aux Japonaises, aux Américaines, aux Haïtiennes, même aux Namaquoises, grandes ou petites, cela dépendait de la route qu'ils suivaient.

Mais, grand Dieu ! quelle différence avec l'équipage de *la Hyène,* quels hommes ! ou plutôt quels démons !

Laids, sales, déchirés, couverts de méchants haillons, noirs de poudre et de fange, basanés, cuivrés, bronzés, cicatrisés ; les cheveux et la barbe longs, malpropres, les yeux farouches et creux, les ongles crochus, et des jurements ! des plaisanteries ! ah !

C'était à donner la chair de poule à l'honnête Benoît, qui, après tout, faisait, si vous voulez, un petit trafic que quelques personnes réprouvent, mais au moins le faisait-il honnêtement, en conscience, et, après tout, comme il le disait avec beaucoup de justesse d'esprit, « pour soutenir les colonies ; car, sans colonies, adieu sucre, adieu café, adieu indigo, etc. »

Ces réflexions, je vous le dis, vinrent en foule assaillir le capitaine Benoît lorsqu'il fut sur le pont de *la Hyène.*

Et ce pont avait aussi, comme tous ces atroces visages, une expression, une physionomie particulière.

C'étaient des manœuvres mêlées et confondues, des armes jetées çà et là, pour qu'on pu les trouver toujours prêtes, un plancher humide et boueux, couvert, en quelques endroits, de larges taches d'un rouge noir, des canons en état de faire feu, mais remplis de crasse et de rouille ; puis, sur quelques affûts, encore des taches de ce même rouge noir, mêlées de certains débris membraneux séchés et racornis au soleil, que Benoît reconnut en frissonnant pour être des restes de lambeaux de chair humaine !

Oh ! c'est alors qu'il regretta le pont de son brick, si blanc, si propre, si net ! son gréement lisse et peigné, les jalousies vertes de sa petite chambre, ses jolis rideaux de toile perse, bigarrés et émaillés de fleurs comme un parterre... et sa moustiquaire diaphane... et son lit où il dormait si bien... et son verre de gin, humé lentement en compagnie de ce pauvre Simon, tout en parlant de Catherine et de Thomas, de ses riants projets pour l'avenir, de sa modeste ambition et de son espoir de finir ses jours par une belle soirée d'automne, à l'ombre des acacias qu'il avait plantés, entouré de deux ou trois générations de petits Benoît.

∴

Oh ! mon Dieu, *Montaigne* a bien raison, *« comme la fatalité nous masche ! »*

« Tu as b... renâclé pour venir au lof, vieux marsouin », — lui dit un homme à figure repoussante, et qui n'avait qu'un œil ; cet intrigant était à peine vêtu d'un pantalon déchiré, d'une vieille, vieille chemise de laine rouge, sale et grasse, et ceint d'une corde au travers de laquelle passait la lame d'un grand couteau à manche de bois.

Ici, Benoît rassembla sa dignité, son courage, et répondit sans émotion :

« Vous aviez seize canons, et je n'en avais pas un... C'est pas cher d'amariner les gens à ce prix-là, bigre !

— C'est pour cela, mon gros souffleur, qu'il faut gouverner droit, parce que la raison est toujours du côté des canons... et tu vois si nous sommes raisonnables », dit le gentilhomme, en lui faisant observer que les gaillards étaient parfaitement garnis...

« Enfin, reprit Benoît avec impatience, vous m'avez hélé ; que voulez-vous de moi ? Je perds la brise ; est-ce que vous allez m'embêter encore longtemps comme ça ?

— N'y a que le commandant qui puisse te répondre ; en attendant, sois calme et ronge ton câble, ça t'empêchera de grincer des gencives...

— Le commandant ! ah ! vous avez un commandant, ici, ça doit être du propre !, dit imprudemment Benoît, avec une sorte de moue dédaigneuse.

— Mords ta langue, vieille carogne, ou je te l'arrache pour la jeter aux requins !

— Mais, brige d'enfer !..., s'écria le malheureux capitaine, enfin, que me voulez-vous ?... Est-ce de l'eau, ou des vivres ?

— De l'eau et des vivres, toujours de l'eau et des vivres, même du rhum, ça ne peut jamais nuire.

— Dites donc cela tout de suite... Ohé !... toi, Jean-Louis, cria Benoît à un des canotiers, rallie le bord et apporte dans la yole...

— Toi, dit l'interlocuteur de Benoît en s'adressant au matelot précité, toi, Jean-Louis, je *t'infuse* deux balles dans le torse si tu fais mine de pousser au large.

— Oh ! quelle bigre, bigre de scie ! Vous ne voulez donc ni eau ni vivres ?

— Nous irons nous-mêmes en chercher à ton bord, vieille bête...

— *Comme je danse,* fit Benoît.

— Tu verras, que je te dis... et sans toi encore. »

Ici, le capitaine de *la Catherine,* au lieu de répondre, clignota des yeux, enfla sa joue gauche en la soulevant avec sa langue, et tapa légèrement sur cette proéminence du bout de son index.

∴

Cette pantomime, bien inoffensive vous le voyez, parut pourtant insultante au gentilhomme, car, d'un revers de sa large main noire et velue, il étendit le pauvre Benoît sur le pont en lui disant :

« Est-ce que tu prends le Borgne pour un mousse, dis donc ? Attachez-moi cet animal-là par les pattes, vous autres... »

Ce qui fut fait malgré les « bigre ! » réitérés de Benoît.

Les matelots de son embarcation étaient tenus en respect par le Borgne et ses honnêtes amis.

Une grosse tête, hideuse et crépue, sortit du panneau en criant :

« Le Borgne !... le Borgne ! le commandant demande ce qu'on déralingue sur le pont.

— C'est le vieux caïman qui gouverne le brick, *que l'on fait se taire.* »

La grosse tête disparut.

Puis elle reparut.

« Eh ! dit le vilain mousse, eh ! le Borgne, le commandant ordonne qu'on lui apporte le *monsieur.* »

Et, bon gré mal gré, l'honnête Benoît fut affalé par le panneau, et se trouva auprès d'une petite porte qui donnait dans la cabine du seigneur et maître de *la Hyène.*

Là, le misérable entendit une voix. Oh ! une voix de tonnerre qui hurlait :

« Mais qu'on le coupe en deux comme une pastèque, ce vieux gueux-là... s'il se rebiffe... Ah ! on l'a apporté !... Eh bien ! qu'il entre... et nous allons nous voir le blanc des yeux ! »

Ici, *Claude-Martial-Borromée* pensa à Catherine et à Thomas, boutonna sa veste, passa la main dans ses cheveux gris, toussa deux fois... se moucha... et entra...

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)

SPORTS

TENNIS

Quatre fois vainqueur à Wimbledon comme à Roland-Garros

Borg veut devenir « le plus grand joueur de tous les temps »

Wimbledon. — Borg, le champion impénétrable, Bjorn, l'homme de glace, a cette fois fondu en larmes en gagnant son vingt-huitième match consécutif dans le tournoi de l'All England Tennis and Cricket Club, devenant ainsi, avec quatre victoires (1976, 1977, 1978 et 1979), le nouveau recordman du Wimbledon des temps modernes (1), avec l'Australien Rod Laver (1960, 1961, 1968 et 1969), un mois après avoir égalé la performance d'Henri Cochet, avec quatre autres succès (1974, 1975, 1978 et 1979), sur la terre battue de Roland-Garros.

Quelques minutes après ce nouveau triomphe, les traits encore creusés par la fatigue et l'émotion, Bjorn Borg a dévoilé ses prochains objectifs : une première victoire cette année dans le championnat « open » des Etats-Unis à Flushing-Meadow, qui lui permettrait de viser le grand chelem (2) ; l'an prochain, le record de trente et une victoires consécutives à Wimbledon, établi sur une décennie (1960, 1961, 1968, 1969 et 1970) par Rod Laver, et, « dans les cinq prochaines années, gagner encore d'autres grands titres pour être considéré comme le plus grand joueur de tous les temps ».

De notre envoyé spécial

Les dix-huit mille cent dix-sept spectateurs de la finale, qui ont permis de porter le record des entrées à Wimbledon à trois cent quarante-trois mille quarante-quatre personnes pour les douze jours de compétition, ceux qui, depuis trois, quatre et parfois même sept jours, attendaient sur leurs lits de camp à proximité des guichets pour obtenir l'un des trois mille billets de places debout encore mis en vente pour ce match, ou ceux qui avaient préféré les payer 150 livres (1 425 F) au marché noir, tous ceux qui avaient joué Bjorn Borg vainqueur en cinq sets à dix contre un chez les bookmakers, en auront eu pour leur argent.

Dans ce déploiement de profane et de sacré, Bjorn Borg et l'Américain Roscoe Tanner n'ont peut-être pas atteint les sommets techniques du tennis, mais ont su prendre les spectateurs aux tripes par le caractère impitoyable de cette finale de deux heures et cinquante minutes, disputée en cinq sets (6-7, 6-1, 3-6, 6-4, 6-4).

Sur ces quelques arpents de gazon les plus célèbres de la banlieue londonienne, devant treize juges chargés d'arbitrer ou de surveiller la régularité des échanges, ce duel promettait d'être d'une rare violence entre le Suédois, terreur universelle des courts à vingt-trois ans, défié par un gaucher de vingt-sept ans, originaire du Tennessee, diplômé de sciences politiques à l'université de *San-Antonio*, mais réputé surtout pour servir, presque plus vite que son ombre, des balles déjà chronométrées à 246 km-h.

Après les demi-finales, nous ne voyions pas comment Roscoe Tanner, au registre technique moins complet, pouvait espérer prendre le service de Bjorn Borg (*le Monde* du 7 juillet). En fait, le Suédois a perdu un seul de ses services durant le match à 1-0 dans le troisième set, mais cela lui a valu d'être mené deux sets à un et de devoir disputer cinq sets pour venir à bout du coriace Américain. Ce joueur qui, en demi-finale, fit trembler les juges de ligne en les transformant à deux ou trois reprises en cibles sur des services ratés ou des revers mal contrôlés avait, en effet, retrouvé samedi toute sa précision.

Sur une surface aussi fusante et rapide que le gazon de Wimbledon, même rabougri par douze jours de compétition, et avec deux serveurs aussi redoutables, il était évident que les engagements joueraient un rôle déterminant. Dans ce domaine, les deux hommes ont pratiquement fait jeu égal. Si Tanner paraissait plus impressionnant (35 services gagnants dont 12 *full aces*), Borg fut tout aussi efficace (38 services gagnants dont 3 *full aces*).

Cette véritable épreuve de bras de fer entre les deux hommes resta longtemps indécise, puisqu'il fallut attendre le quatrième jeu du second set pour que Tanner, qui avait entre-temps gagné le premier set au tie-break (7-4), perde enfin son premier service puis aussitôt après un second et le set (6-1). A ce moment-là, on a pu penser que le match avait définitivement basculé en faveur du Suédois. Tanner a même douté, puisqu'on l'a vu sortir un papier pour revoir les schémas tactiques mis au point avec son entraîneur, Denis Ralston.

L'épreuve des nerfs

En fait, Tanner n'avait pas le choix. Pour éviter les échanges prolongés avec le Suédois, beaucoup plus sûr et régulier dans ce domaine, il devait profiter de sa réussite au service, à la volée et aussi sur les retours de service de son adversaire, pour suivre sa première balle et même tenter sa chance au filet sur les coups moins appuyés de Borg, quitte à s'exposer à ses lobs, contrariés il est vrai par le vent, ou à ses redoutables passing-shoots.

Soumis à la pression de Tanner, du public, qui voyait en lui le favori indiscutable, et de l'événement, avec la perspective de ce record absolu de victoires, fatigué, de surcroît, par une progression plus laborieuse que celle de son adversaire, favorisé dans son tableau par les éliminations prématurées de Vitas Gerulaitis et John McEnroe, Bjorn Borg s'est jugé lui-même *« incroyablement nerveux »*. Deux fois encore, dans le cinquième set, il connut les pires tourments sur son service. A 4-3 quand il fut mené 15-40 puis dans le dernier jeu, où Tanner revint de 40-0 à égalité. *« A ce moment-là, je ne pouvais pas tenir ma raquette par nervosité,* dira-t-il après le match. *S'il avait gagné ce jeu, j'aurais pu ne jamais gagner le match. »*

C'est dans ces circonstances que Bjorn Borg manifesta pourtant le mieux son talent et son tempérament de champion d'exception en surmontant ses propres démons pour conclure. Après être passé sans trou d'encombre en quinze jours de la terre battue de Roland-Garros à l'herbe de Wimbledon, le chemin du grand chelem le mènera désormais à Flushing-Meadow pour les championnats « open » des Etats-Unis, où il n'a jamais pu s'imposer face à Jimmy Connors, en finale (1976, 1978), comme en demi-finale (1975). C'est une autre épreuve de force qu'il l'attend avec une surface synthétique, un environnement très différent de Wimbledon, avec un public très dissipé, un stade construit en bout de piste de l'aéroport de La Guardia et quelques Américains comme Jimmy Connors, John McEnroe, Vitas Gerulaitis ou Roscoe Tanner, bien décidés à rester maîtres chez eux.

GÉRARD ALBOUY.

(1) L'Anglais William Renshaw a gagné sept fois Wimbledon de 1881 à 1886 puis en 1889, son compatriote Doherty a vaincu cinq fois de 1902 à 1906, et Wilding quatre fois de 1910 à 1913, mais, à cette époque, le tournoi rassemblait une ou deux dizaines de joueurs et, jusqu'en 1922, le vainqueur de l'année précédente était directement qualifié pour la finale.

(2) Victoires, la même année, dans les championnats français, anglais, américains et australiens. Réussi chez les hommes par l'Américain Donald Budge en 1938, et par l'Australien Rod Laver en 1962 et 1969.

LE VINGTIÈME TITRE DE BILLIE-JEAN KING

En gagnant avec Martina Navratilova le double dames face à Wendy Turnbull et Betty Stove (5-7, 6-3, 6-2), l'Américaine Billie-Jean King son palmarès, figurent six ti- à Wimbledon, ce qui constitue son nouveau record. A son palmaès, figurent six titres de simple (1966, 1967, 1968, 1972, 1973 et 1975), dix de double dames (1961 et 1962 avec Karen Nantze Susman, 1965 avec Maria Bueno, 1967, 1968, 1970, 1971 et 1973 avec Rosie Casals, 1972 avec Betty Stove et 1979) et quatre de double mixte avec Owen Davidson (1967, 1971, 1973 et 1974).

Jusqu'au samedi 7 juillet, elle partageait le record avec Elizabeth Ryan, dix-neuf fois titrée dans les doubles de 1914 à 1934. Venue à Wimbletive de Billie-Jean King, l'antive de Billie Jean King, l'ancienne championne, âgée de quatre-vingt-huit ans, fut prise d'un malaise vendredi 6, pendant la finale du double messieurs. Elle devait décéder pendant son transfert à l'hôpital.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Hinault : la victoire de la puissance et de la technique

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — En dépit d'une crevaison au douzième kilomètre, Bernard Hinault a gagné, dimanche 8 juillet, la onzième étape du Tour de France organisée au cœur de l'agglomération bruxelloise, sur 33,400 kilomètres contre la montre. Il s'est ainsi rapproché à 1 minute 32 secondes de Joop Zoetemelk, qui conserve le maillot jaune.

Sa victoire, généralement prévue, est celle de la fraîcheur athlétique, de la puissance et de la volonté. Le coureur breton avait perdu près de quatre minutes par le seul fait de la malchance, l'autre jour, sur la route de Roubaix, mais il ne s'était pas laissé abattre par cet échec, dont on devinait qu'il aurait sur lui un pouvoir stimulant.

Avide de revanche, il a jeté dans la course tout le poids de son agressivité et de sa confiance. Il envisageait de reprendre environ une demi-minute à Zoetemelk — une seconde par kilomètre, — et il l'a finalement devancé de trente-six secondes, la perte de temps consécutive à son changement de vélo pouvant être évaluée à vingt ou à vingt-cinq secondes.

Des risques calculés

Une fois de plus, et c'est sans doute sa principale qualité, Hinault a su jauger ses possibilités avec exactitude, ce qui l'a conduit à prendre des risques calculés. Après avoir reconnu en détail le parcours qui n'était pas facile, il a décidé d'employer une très grande multiplication (55×12, soit 9,76 mètres) dans le but de « faire la différence » sur les portions de plat et dans les descentes. Zoetemelk, qui se montra moins ambitieux dans le choix des braquets, a perdu l'épreuve de force.

Cependant, pour avoir vu les deux hommes en action, il nous semble que le Néerlandais ne possédait pas la moindre chance de réaliser le meilleur temps. Il évoluait sensiblement au même rythme que son adversaire. Lequel utilisant un développement plus important se révéla fatalement plus efficace. Indiquons sa moyenne, qui sera plus significative que de longs commentaires : 46,570 kilomètres-heure. Personne, en la circonstance, n'était en mesure de rouler aussi vite, ni Knudsen, un spécialiste de la course solitaire ni le champion du monde Gerrie Knetemann qui avait gagné le prologue à Fleurance.

Un coup décisif ?

Aujourd'hui, Bernard Hinault peut se considérer comme un vainqueur du Tour en puissance. On hésitera à condamner un coureur qui porte le maillot jaune et qui présente de surcroît tous les symptômes d'une excellente condition physique, mais il est certain que Zoetemelk occupe une position moins solide que celle de son challenger. Comment parviendra-t-il à contenir les nouveaux assauts de ce dernier dans les deux prochaines étapes contre la montre de Morzine-Avoriaz et de Dijon ? Le leader de Jean-Pierre Danguillaume ne doit guère se bercer d'illusions, même s'il spécule sur les étapes de montagne pour accroître sa marge de sécurité. Hinault ne l'a-t-il pas dominé dans les cols du Dauphiné ? A l'inverse de son concurrent direct qui se surpasse dans l'adversité, Zoetemelk a souvent été trahi par son moral friable.

Comme dit Louis Caput, qui fut son directeur sportif, et qui suit le Tour de France en observateur neutre : *« Quand Joop encaisse une droite un peu sèche, il baisse les bras au lieu de serrer la garde... »* Hier, Joop a été cueilli par un contre très appuyé qui marquera peut-être le tournant du match.

JACQUES AUGENDRE.

« LA VIE A LONGWY C'EST LA SIDÉRURGIE »

La douzième étape du Tour de France qui a lieu ce lundi 9 juillet entre Rochefort (Belgique) et Metz comprend au passage du poste frontière de Tellancourt (Moselle) un « sprint volant » organisé sur l'initiative des sections locales C.G.T., C.F.D.T. de Longwy dont le point d'arrivée est marqué d'une banderole portant l'inscription : *« La vie à Longwy, c'est la sidérurgie. »*

ÉQUITATION

Le C.H.I.O. de Longchamp

Caroline Bradley et les Français à l'honneur

Le prix du Champion et le Grand Prix Tissot ont clôturé, dimanche 8 juillet, les cinq réunions dédiées à Longchamp au cheval de selle. Le concours hippique international de France, ainsi bouclé, aura prouvé une fois pour toutes, que, de toutes les disciplines équestres, le saut d'obstacle joignant la séduction à la qualité, le mouvement à la grâce, reste décidément sans rival.

Nous y songions en voyant caracoler dans le rond de présentation bien connu des turfistes quelques « tuniques noires » soudées à leurs chevaux dont le plus jeune, présenté au public comme un bébé (un peu triste), avait onze ans, nous avons bien entendu...

Il y aura de la rumeur dans l'air, assumons-en le risque, si nous persistons à dire et à écrire que le cheval de sang ayant pour devise : *« Je pars en tête et on ne me revoit plus »* n'est point fait pour être coincé, dix au moins de sa vie, dans les allures artificielles, et travaillé dans les rectangles de dressages jalonnés des lettres de l'alphabet lui rappelant les servitudes élégantes, certes, mais moroses, de sa condition d'animal de parade.

Après ces réflexions, assurées de nous gagner de nombreux amis dans le monde inconditionnel de la haute école, observons la piste

La guigne de Pessoa

Samedi, le prix du Crédit commercial de France était, sur le papier du moins, une très belle épreuve. Mais après la reconnaissance à pied du parcours, douze obstacles agrémentés d'une médiocre décoration florale, la clameur : *« Beaucoup trop facile, il n'y a rien à sauter ! »* s'amplifia parmi les concurrents qui ne se sentent idéalement dans leur peau qu'en présence de difficultés quasiment insurmontables. Avançant une lippe dédaigneuse, un cavalier belge eut même cette boutade : *« Nous nous retrouverons à douze sur soixante au barrage. »*

Ils se comptèrent vingt-huit, et parmi les non-appelés une élimination pouvant être regardée comme l'ébauche d'un drame dont on devra se souvenir et qui marquera pour longtemps le concours de Longchamp.

Nelson Pessoa « out », le sorcier brésilien hors de course, celui-là même dont l'invincibilité naguère s'affirmait dans toutes les arènes du monde. Cette invincibilité faite d'un charme incomparable paraît aujourd'hui en péril. Pourtant, à quarante-neuf ans, le cavalier a gardé intact son génie. Impossible de mieux monter. Ses entrées en piste, à chacune de ses apparitions, vaudraient à elles seules le déplacement. Devant pareille démonstration, ceux qui s'obstinent à dénier au noble animal la moindre parcelle d'intelligence et à le dire imbécile n'ont qu'à se voiler la face. Les chevaux du Brésilien, indien de teint et si courtois d'habitudes, en particulier avec les sujets qu'il monte, sont sans exception intelligents.

Il faut les voir se rendre à pas lents, mais sans morgue, sous les ordres du jury, il faut les voir embrasser du regard le panorama des obstacles pour les classer et les fixer loyalement dans leur mémoire, avec le souci évident d'éviter les bévues.

Et puis le maître rassemble ses rênes, voici l'animal en alerte, et le voici qui s'envole, trapèzes et dorsaux tendus au maximum. Cependant la guigne, ce dur crampon, paraît aujourd'hui s'acharner sur celui qui demeure l'un des plus grands cavaliers de tous les temps. Il y a les chevaux qui touchent bien et les chevaux qui touchent mal les perches. Ceux de Pessoa les font actuellement basculer sous le souffle des sabots, d'où l'échec.

Quoi qu'il en soit du sort des grandes vedettes, le Prix du Crédit commercial de France a été remporté par le jeune Normand de vingt ans Eric Navet en selle sur le cheval *Colback*, un animal mis un peu à toutes les sauces et qui, aussi longtemps qu'il aura des jambes, commandera l'estime par sa haute conscience. A la deuxième place, nous retrouvons Hervé Godignon qui, à vingt-six ans, n'a plus rien à apprendre de son métier, opinion renforcée après qu'il eut fourré dans sa poche le Prix du Champion, disputé dimanche. A cette occasion il s'est même offert le luxe de rosser en finale de cette épreuve dite par éliminations successives la cavalière britannique Sally Mapleson responsable d'un faux départ pour avoir voulu dans sa hâte, donner trop de « jus » à son pétulant petit cheval *Beverage*.

Le Grand Prix Tissot, onze obstacles dont un double, un triple et une rivière, a été l'apanage de la Britannique Caroline Bradley, la terreur qui fait actuellement fureur sur toutes les pistes du globe. Le visage attaqué par la couperose malgré la trentaine à peine, elle est, à cheval, dotée d'une pince magistrale et n'est jamais meilleure qu'en des occasions très concluantes. Ce n'est pas la grâce qui domine chez elle, mais c'est l'ensemble de ses manières qui, malgré tout, donne l'impression de la supériorité. Il y a eu barrage entre elle et le duc d'Aveyro, un grand d'Espagne montant, le visage au firmament. Parti le premier dans ce choc ultime — mauvaise chose — son cheval *Constant* mit alors en œuvre ses immenses moyens avec un rien d'hostilité, une sorte de hargne, la victoire à sa portée ne l'illuminant pas. Il revint au paddock après un tour édifiant, « à travers bois » expression cavalière signifiant que beaucoup de barres ont été renversées.

Alors Caroline, sur le gris *Tigre*, un costaud roupillant comme un bienheureux entre deux batailles, et ayant grand air en action, l'insatiable Caroline ajusta sans hâte les foulées de son palefroi pour gagner au petit galop, les mains basses.

ROLAND MERLIN.

RÉSULTATS

Cyclisme

TOUR DE FRANCE
DIXIEME ETAPE
ROUBAIX-BRUXELLES
(122,200 km)

1. Maas (P.-B.), 2 h. 44 min. 42 sec. ; 2. Verschuere (Belg.), à 54 sec. ; 3. Ludo Peeters (Belg.), même temps ; 4. Bourreau (Fr.), à 2 min. 24 sec. ; 5. Vanoverschelde (Fr.), même temps ; 6. Tesnière (Fr.), à 9 min. 1 sec. ; 7. Dillen, même temps ; 8. Verlinden (Belg.), à 9 min. 6 sec. ; 9. Vallet (Fr.), à 9 min. 32 sec. ; 10. Tierlinck (Belg.), à 9 min. 33 sec. ; puis le peloton.

ONZIEME ETAPE
BRUXELLES
(33,400 km contre la montre)

1. Hinault (Fr.), 43 min. 1 sec. (moyenne horaire, 46,750) ; 2. Knudsen (Norv.), à 8 sec. ; 3. Knetemann (P.-B.), à 26 sec. ; 4. Thurau (R.F.A.), à 29 sec. ; 5. Zoetemelk (P.-B.), à 36 sec. ; 6. Pollentier (Belg.), à 1 min. 20 sec. ; 7. Jacobs (Belg.), à 1 min. 24 sec. ; 8. Hézard (Fr.), à 1 min. 28 sec. ; 9. Verlinden (Belg.), à 1 min. 40 sec. ; 10. Agostinho (Port.), à 1 min. 48 sec.

CLASSEMENT GENERAL

1. Zoetemelk (P.-B.) ; 2. Hinault (Fr.), à 1 min. 32 sec. ; 3. Nilsson (Suède), à 7 min. 16 esc. ; 4. Sutter (Suisse), à 7 min. 37 sec. ; 5. Kuiper (P.-B.), à 8 min. 6 sec. ; 6. Dierickx (Belg.), à 8 min. 43 sec. ; 7. Verlinden (Belg.), à 9 min. 44 sec. ; 8. Maas (P.-B., à 10 min. 38 sec. ; 9. Bernaudeau (Fr.), à 12 min. 56 sec.

Tennis

TOURNOI DE WIMBLEDON
(Finales)

SIMPLE MESSIEURS
Borg (Suède) b. Tanner (E.-U.), 6-7, 6-1, 3-6, 6-3, 6-4.

SIMPLE DAMES
Navratilova (Apatr.) b. Evert-Lloyd (E.-U.), 6-4, 6-4.

DOUBLE MESSIEURS
McEnroe-Fleming (E.-U.) b. Gottfried (E.-U.) - Ramirez (Mex.), 4-6, 6-4, 6-2, 6-2.

DOUBLE DAMES
King (E.-U.) - Navratilova (Apatr.) b. Stove (P.-B.) - Turnbull (Austr.), 5-7, 6-3, 6-2.

DOUBLE MIXTE
Stevens-Hewitt (Afr. Sud) b. Stove (P.-B.) - McMilan (Afr. Sud), 7-5, 7-6.

SIMPLE JEUNES GENS
Krishnan (Inde) b. Siegler (E.-U.), 6-0, 6-2.

SIMPLE JEUNES FILLES
Piatek (E.-U.) b. Moulton (E.-U.), 6-1, 6-3.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CYCLISME

UR DE FRANCE

la victoire de la puissance … de la technique

LA VIE A LONGWY C'EST LA SIDÉRURGIE

RÉSULTATS

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

A. G. D. E.

Entreprise pilote pour la promotion de l'emploi en milieu rural.
Recherche pour son nouveau département électronique

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

responsable du département

PRODUITS NOUVEAUX

Cet ingénieur, très créatif, devra savoir imaginer, développer, mettre au point, fabriquer, commercialiser des produits nouveaux en électronique à visée essentiellement professionnelle.
Lieu de travail : 40 kilomètres à l'Ouest de Lyon.

Ecrire avec curric. vitae détaillé et prétentions à : A. G. D. E., 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset.

LILLE

IMPORTANT ORGANISME

offre situation intéressante et d'avenir à

CADRE EXPÉRIMENTÉ

Formation Ingénieur, complétée par expérience en gestion d'entreprise.
AGE MINIMUM 35 ANS

Aura pour rôle :
- Etudier les problèmes posés par les entreprises.
- Mettre sur pied et concrétiser les opérations dont il prendra l'initiative.
- Etablir la documentation sur un secteur défini.
- Participer à la vie de l'équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. très complet et indiquer appointements désirés à CAMPBELL n° 930, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.

EN BRETAGNE

Proximité immédiate Bord de Mer
Une importante société renforce son
SERVICE ORGANISATION
et recherche

UN ORGANISATEUR (homme ou femme)

ayant une bonne pratique de l'organisation administrative en collaboration avec un service informatique.

Veuillez adresser lettre manuscrite + CV sous référence J.O/56 à Jean OLLIVIER - B.P. 28 35740 PACE qui assure les entretiens dans l'entreprise.

Nous sommes la filiale européenne d'une Société Internationale spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de conditionnement d'air.

Nous employons en Europe 1200 personnes et réalisons un chiffre d'affaire de 300 millions de francs.

Nous recherchons pour notre division commerciale, au sein de notre département «Sales Office Administration»

un/une assistant/e

Rattaché (e) au Responsable des bureaux de vente européens, il (elle) devra l'assister dans les domaines suivants :

- suivi de la marche des différents bureaux de vente
- vérification de l'application, à l'intérieur de chaque bureau de vente, des procédures élaborées au niveau société.
- mise en place et gestion d'un système d'information concernant les bureaux de vente.
- contrôle des états financiers des bureaux.
- suivi des performances individuelles des ingénieurs de vente etc ...

En août 1979, la division commerciale étant transférée à Epinal, ce poste est à pourvoir dans les meilleurs délais dans cette localité.

Si vous avez un diplôme universitaire en gestion ou science économique (DEUG - DUT ou équivalent), une expérience professionnelle d'au moins deux ans, vous parlez correctement l'anglais et peut-être une autre langue du Marché Commun et si vous êtes désireux de nous suivre à Epinal (déménagement et frais d'agence immobilière à notre charge).

Ecrivez nous aussitôt que possible en joignant votre C.V., photo, prét. à :

TRANE Air Conditioning
Europa 104
94532 RUNGIS CEDEX
Tél : 687.25.19
Attention : Mlle Vivin



emplois internationaux emplois internationaux

ingénieurs commerciaux pour l'afrique de l'ouest

Cii HONEYWELL BULL AFRIQUE recherche pour ses filiales :
- CAMEROUN.
- COTE D'IVOIRE
- GABON
- SENEGAL

des ingénieurs commerciaux.

- Vous voulez faire carrière dans votre pays d'origine.
- Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole ou de l'Université.

Nous vous proposons une période de formation de 8 mois dans la région parisienne afin de parfaire les connaissances nécessaires à votre profession.

Date d'embauche et de début de la formation : Septembre 1979.

Adresser lettre manuscrite et cv.
sous réf. 33 M
à Cii HONEYWELL BULL
Poste Courrier 1 F 103
61-63, rue d'Avron
75980 PARIS Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

4 jeunes ingénieurs procédés système

AGRO - ENSIA - SUPELEC - AM

Débutants ou ayant déjà 1 ou 2 ans d'expérience.

Sont recherchés par GROUPE INDUSTRIEL AGRO-ALIMENTAIRE, C.A. 1,2 Milliard de Francs, FRANCE-AFRIQUE NOIRE, pour leur confier la mise en place, la coordination et la maîtrise de système, procédés et procédures techniques dans un établissement de production

Postes à pourvoir immédiatement en **FRANCE** et au **CAMEROUN.**

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf 7916-M à I C A qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ALGÉRIENS

Vous êtes Ingénieurs en Génie Civil, la SONELGAZ vous propose des Postes d'Etudes et de Réalisations au niveau du Siège ou sur les Chantiers répartis sur l'ensemble du Territoire National.

Vous aurez à effectuer un travail d'équipe et vous participerez au développement d'une Société en pleine expansion.

— LOGEMENT assuré dans les six mois après la prise de fonction.

Vous devez être :
— Dégagé du Service National
— Libre de tout engagement

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à

S.O.N.E.L.G.A.Z.
DIRECTION DU PERSONNEL
SERVICE CENTRAL CADRES
2, boulevard Salah Bouakouir
ALGER

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE
JEUNES INGENIEURS DIPLOMÉS ÉLECTROMÉCANIQUE
I.A.E. appréciée.
Anglais indispensable.

Adr. C.V. et prét. n° 18.776, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Important Collège Privé grande ville Afrique Occidentale recherche

DIRECTEUR DES ÉTUDES

avec expér. et diplômes CAPES. Env. curr. vitae au N° 1.188, « Le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique : EMPLOIS, INFORMATIONS, DIVERS.

UNITED NATIONS AGENCY (UNRWA)

Operating in the Middle East has vacancy for male or female.

PERSONNEL MANAGEMENT EXPERT

Based in Vienna, Austria. The successful applicant for this post must have a university degree in economics, statistics, business administration, public administration, or similar area of study and several years experience in a large commercial, national or international organisation at medium or senior level in work primarily related or adaptable to the establishment of staff remuneration levels. As the work involved relates to obtaining, maintaining and analysing staff remuneration and cost of living data in five countries or areas within the Middle East to determine appropriate remuneration levels for local UNRWA staff and to job classification and staffing pattern requirements it would be a distinct advantage to have : (a) training and/or experience in job classification and evaluation of work methods ; (b) administrative experience at senior level in an operational unit; and (c) advanced academic qualifications related to development of remuneration levels and job classification. A superior knowledge of written and spoken English is essential. For full information including commencing salary and allowances of approximately US $ 38,000 per annum (net of tax) write immediately to :

Director of Personnel
(EVN/4/79)
UNRWA HEADQUARTERS
(VIENNA)
Immowest Building
Storchengasse 1
1150 Vienna
Austria.

ARAB PETROLEUM INVESTMENTS CORPORATION

APICORP

Apicorp has been set up by the member states of OAPEC to finance oil, gas and their related projects. The capital is denominated in Saudi Riyals. Capital funds including reserves are equivalent to around US $400 million.

The Finance Department of the Corporation's offices located in Al-Khobar, which is located in the Eastern Province of Saudi Arabia, is looking for the

TREASURER

The Division has the responsibility for investing surplus funds not yet required for project financing, with careful consideration for undrawn project commitments, interest rates, maturities and currency risks. It handles the placement and dealing in deposit markets of all major currencies, and the placement and dealing in money market instruments and in international bond markets. Foreign Exchange market dealing is another major function of the Division. In the future, the emphasis of the Division will shift from investing surplus funds to the funding for project financings over and above Apicorp's capital funds. The Treasurer reports to the Finance Manager.

Negotiable salary will be equivalent to US $50,000+ per annum. In addition the Corporation has an excellent benefit package including free air-conditioned furnished accommodation, 32 working days annual holidays plus public holidays, transportation allowance, free life assurance, medical care, annual holiday air fares, relocation expenses and terminal gratuity.

Please apply, in confidence, giving relevant details of personal and work history. Air mail letters to be sent to:—

The Administration and Personnel Manager,
Arab Petroleum Investments Corporation,
P.O. Box 448, Dhahran Airport,
Saudi Arabia.

All applications will be acknowledged, and interviews will be held either in the UK or Saudi Arabia. Successful applicants will have the opportunity to visit the Kingdom before accepting an offer.

Société de Construction Mécanique 4000 personnes réalisant 75% de son C.A. à l'exportation cherche le

DIRECTEUR D'UNE UNITE DE PRODUCTION (400 personnes environ)

Située en BOURGOGNE

De formation INGENIEUR EN MECANIQUE il devra posséder une expérience de plusieurs années comme Chef de Production ou Directeur d'une Usine Moyenne.

Il sera âgé d'environ 35 à 40 ans.

Envoyer C.V. et prétentions à No 18676, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.



THOMSON-CSF
DIVISION
ACTIVITES SOUS-MARINES
à BREST
recherche

— 1 INGÉNIEUR débutant

pour rédaction de notices techniques (connaissances indispensables en électronique digitale et analogique).
ANGLAIS nécessaire.

— 1 AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

Niveau IV :
pour études en labo, installation et essais de matériels sur navires.

— 1 TECHNICIEN

Niveau IV -B.T.S. ou D.U.T. :
connaissances en acoustique sous-marine.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : THOMSON/CSF DASM/BREST, Route du Conquet, 29283 BREST CEDEX.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAMOUSSOUKRO
recherche le.

RESPONSABLE de sa BIBLIOTHEQUE

Expérience de plusieurs années de Chef bibliothécaire nécessaire - bonnes connaissances des fichiers informatisés.

Ce poste est à pourvoir pour Octobre 1979.

Contrats du Ministère Français de la Coopération - possibilités de détachement pour les fonctionnaires.

Ecrire en joignant C.V. détaillé à C.E.B.T.P. 12, rue Brancion 75737 PARIS Cedex 15

RECHERCHONS

CHEFS COMPTABLES

pour divers organismes
du secteur parapublic au Sénégal

Candidats devraient être titulaires :

— soit du D.E.C.S.,
— soit du certificat d'études comptables du D.E.C.S.,
— soit du B.P. ancien régime,
— soit d'un diplôme équivalent,
avec une expérience minimum de cinq années.

Ecrire avec C.V., à : SPT, B.P. 503, DAKAR, Sénégal, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE
recherche pour son siège social à

NIAMEY

CADRE ADMINISTRATIF

Diplômé enseignement supérieur, âgé de 30 ans minimum, possédant une formation administrative étendue et si possible une expérience africaine récente.

Logement de fonction - Vie en famille

Ecrire avec C.V., référ. photo et prét. à n° 18.523. CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LES LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET

Filiale de l'un des tout premiers Groupes Pharmaceutiques mondiaux recherchent

un chef de production pharmaceutique

pour diriger, au sein d'une Usine ultra moderne, un département de 115 personnes comprenant trois activités :

- Fabrication
- Conditionnement
- Entretien Production

Pour réussir à ce poste, il faut :
- une formation d'Ingénieur AM. ou équivalent
- une expérience confirmée à un poste de responsabilité dans l'industrie pharmaceutique ou cosmétologique ou dans des industries fabriquant des produits de grande consommation
- une pratique courante de l'Anglais.

Le lieu de travail est situé dans un cadre et une région agréables, à RIOM dans le Puy de Dôme.



Merci d'envoyer une lettre manuscrite avec un curriculum vitae détaillé en indiquant votre rémunération actuelle à la Direction du Personnel
200, boulevard Etienne-Clémentel
63018 CLERMONT FERRAND CEDEX.

BRETAGNE

COOPERATIVE AGRICOLE
Très bien implantée dans son secteur géographique et dotée d'outils modernes de production recherche

SON DIRECTEUR

35 ans minimum, formation supérieure de préférence agricole
Une expérience probante dans la gestion générale d'une entreprise performante, une très bonne connaissance du milieu agricole sont indispensables.
Ce poste conviendrait à une personnalité affirmée, dynamique, disponible, capable de se mobiliser pour atteindre des objectifs définis, doublée d'un tempérament ayant le sens des contacts et de la négociation.
Merci d'adresser votre dossier de candidature C.V., photo (retournée) et prétentions sous la réf. 79191 DC à

Alain KERVADEC
Psychologue du travail
24, rue Alfred de Vigny
22000 SAINT BRIEUC
(DISCRETION ASSUREE)

BANQUE RÉGIONALE
(à statut légal spécial) recherche
pour son siège à **DIJON**

RESPONSABLE DES ENGAGEMENTS

sérieuse expérience dans les crédits immobiliers et surtout dans les crédits professionnels. Compétences juridiques, aptitudes au commandement, aux communications, à l'organisation.
Connaissances comptables et informatiques.

Env. C.V., motivations et prétent. sous nº 8.208 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transmettra.

Groupe industriel recherche pour sa division Maisons Individuelles

DIRECTEUR DES VENTES

190.000 +

Dans un marché porteur un nouveau métier.

Aux acquéreurs d'une maison individuelle apporter toute l'aide nécessaire pour : choix et acquisition du terrain, étude personnalisée du projet, permis de construire, financement et enfin construction par nos ouvriers de maisons en dur.

Le Directeur des Ventes, collaborateur direct du D.G. est pleinement responsable de :
- *Direction de l'équipe de ventes (animateurs, vendeurs, hôtesses) embauche, formation.*
- *Détermination des objectifs, mise en œuvre des moyens (centre conseils - publicité).*
- *Analyse du marché, tableau de bord ...*

Poste à pourvoir dans une agréable métropole universitaire.

Adresser Curriculum Vitae sous référence nº 8397 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra.

---

wavin

Nous sommes leader en Europe dans la transformation des matières plastiques.
Nous recherchons

le chef du service "logistique"

Chargé de :
- l'administration commerciale depuis l'enregistrement des commandes jusqu'à la facturation
- le planning et l'ordonnancement des fabrications
- la gestion physique et administrative des stocks
- le chargement - les expéditions - le transport
- l'animation d'un service de 10 personnes.

Rémunération : 100.000 +
Lieu de travail : 15 kms de VICHY.

Vous avez 35 ans au moins, une formation supérieure technique et/ou gestion, une expérience réussie dans une fonction similaire.

Transmettez-nous votre C.V. complet + photo à Société WAVIN
B.P. 5 — 45290 PRESSIGNY LES PINS.

Importante Société secteur équipement automobile appartenant à groupe multinational *recherche pour son principal établissement* (1000 personnes) 100 km Nord Paris

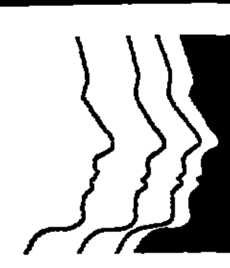
CADRE

CONFIRME
CHEF SERVICE ENTRETIEN
TRAVAUX NEUFS

- 35 ans minimum
- *contacts humains et capacités de commandement* pour encadrement 50 personnes
- connaissances approfondies et expérience pratique en mécanique générale, électricité, électronique, fluides (hydraulique, pneumatique, vapeur)

Logement assuré - 13è mois
Salaire annuel 100 000 à 110 000 F

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à
N. 5093 PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire 75011 Paris



Chef de Produit
100 000 F +

PRODUITS D'ENTRETIEN GRAND PUBLIC — ROUEN

La filiale française (expansion annuelle 30%) d'un groupe international de renommée mondiale, veut confier à un spécialiste le marketing d'une de ses gammes de produits
Ce poste convient à un candidat dont les connaissances acquises en ESC ont été complétées par 3 ou 4 ans d'expérience du marketing grand public et qui souhaite prendre maintenant la responsabilité globale d'un marché
La connaissance de l'anglais parlé et écrit est indispensable.
Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 907277 M (à mentionner sur l'enveloppe)
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Société GRENOBLE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation ingénieur (hydraulique ou mécanique) et quelques années expérience industrielle.

Cet ingénieur sera chargé, en liaison avec son Chef de Service, de prospecter et de négocier la vente de biens d'équipement pour les centres de recherche navale et industrielle, etc. Voyages fréquents à l'étranger, mais de courte durée.

Anglais parlé exigé. Espagnol ou allemand souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 18.553, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS (1er).

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
Spécialisé dans l'étude et l'exploitation des ressources du sous-sol.

recherche
pour son Centre D'ORLEANS

UN INGÉNIEUR

chargé du développement de ses *recherches techniques*

Agé de plus de 30 ans, ingénieur grande école (X, *Mines*, E.C.P.), il devra sélectionner les inventions et activités susceptibles d'être valorisées et en organiser le processus de développement, ainsi que monter des opérations (syndicats d'études, sociétés d'exploitation, etc.), avec leur mode de financement.

Sont particulièrement souhaitées une expérience industrielle et une bonne connaissance des circuits de financement public et privé.

Le goût des contacts humains et l'aptitude aux négociations seront nécessaires aux candidats.

Bonne connaissance de l'Anglais

Adresser curriculum vitae, références et prétentions sous le nº 300 à : B.R.G.M., avenue de Concyr, B.P. 6009, *45018 ORLEANS Cedex.*

Service juridique Société d'Expertise Comptable à BOURGES recherche

COLLABORATEUR

lic. en Droit, D.E.S. ou D.J.C.E.
3 à 4 années d'expérience.
Situat. d'av. Tél. Mlle DAVID : (36) 24-96-02.

Ingénieur d'Affaires
Nantes

Notre société est une des grandes entreprises françaises d'installations électriques et de génie civil.
Nos clients sont des administrations, des industriels et des bureaux d'études.
Vous avez un diplôme d'ingénieur, peut-être aussi une *première expérience dans une Entreprise de Travaux Publics.*
Mais cela ne nous suffit pas ! Seul le sens des affaires, le goût des contacts humains, l'aptitude au commandement et la maîtrise de négociations délicates peuvent faire de vous un

• *Ingénieur d'Affaire*

qui, sous l'autorité du responsable du département « génie civil »
• préparera et managera l'exécution de chantiers importants
• assumera un véritable suivi et entretien de sa clientèle
Statut cadre, rémunération évolutive en rapport avec l'âge et l'expérience.
Voiture de fonction + frais remboursés.
Large autonomie.
Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING — Ecrire avec salaire actuel et photo s/s réf. 807 M
4, rue François-Salières 44000 NANTES
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

VILLE DE SAUMUR
49408 SAUMUR CEDEX

Vous êtes COMPETENT et vous avez une EXPERIENCE dans les domaines suivants :
- Constr. et gest. immobilièr.;
- Restaurat., réhabilit. de patrimoines anciens et en particulier de logements ;
- Rénovation urbaine ;
- Financements spécifiques à ces catégories d'actions ;
- Elaboration de programmes et de conventions avec l'Etat, l'A.N.A.H., les villes, de marchés de travaux.

Vous avez EXERCE une fonction d'ANIMATION ou d'ENCADREMENT relevant de ces activités, et vous êtes motivé par des actions d'INTERET GENERAL.
Alors vous pouvez être candidat à la DIRECTION DES S.E.M. (Sociétés d'économie mixte) de construction, de restauration, de rénovation et de réhabilitation de la VILLE de SAUMUR. Emploi contractuel. Adressez-vous et envoyez un C.V. dét. en MAIRIE DE SAUMUR, Secrétariat général, 49408 Saumur Cedex. Indiquer prétentions.

Chef du Personnel

BORDEAUX

La Société : 250 personnes, 70 Millions de C.A., produit des biens d'équipements destinés aux particuliers.
Son développement est régulier et harmonieux.

La mission : elle inclue la responsabilité totale de la fonction :
- Recrutement, formation, gestion des carrières
- Paye
- Information et relations avec les partenaires sociaux.

L'homme : a une formation supérieure, 5 ans d'expérience professionnelle dans la fonction.

Adresser C.V. et photo sous référence 8369 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS q.tr.

SOCIETE FINANCIERE ayant dans une grande ville proche de Paris une activité régionale

recherche

COLLABORATEUR

sortant de préférence d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, justifiant d'au moins 3 années d'expérience financière et commerciale pour un poste d'

ANALYSTE FINANCIER

nécessitant nombreux contacts avec entreprises.

Envoyer C.V., référ. et prétentions à nº T 14.484 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHONS UN

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

de haut niveau ayant expérience exportation et pouvant s'occuper d'un groupement d'exportateurs.
Situé sud de la France
en constructions métalliques, mécano-soudure et chaudronnerie, installations clés en main.

Ecrire, avec curriculum vitae et prétentions au nº 8.203 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Importante Société IMMOBILIERE
recherche pour son agence AUXERRE :

Jeune CADRE

ayant une expérience des opérations de construction et d'aménagement. Niveau d'études supérieures (sciences Po., licence en droit). Adresser C.V., photo et prétentions sous référence : GOST Emplois et Carrières, 30, rue Vernet, 75008 Paris.

Importante Société Avicole
Siège dans l'Ouest de la France
recherche

Directeur de Production

Ce poste conviendrait de préférence à Agro ou Vétérinaire.
Expérience souhaitée.
Adr. C.V. dét. av. photo et prét. au Nº 8.202, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

INSTITUT SUPÉRIEUR AGRICOLE DE BEAUVAIS
recherche

PROFESSEUR DE ZOOTECHNIE

(physiologie et alimentation animales)
également chargé de recherches appliquées (porcs et bovins) et de l'encadrement des étudiants.
Contacts fréquents avec la profession.
Expérience professionnelle requise — Expérience pédagogique souhaitée. — Ingénieur agronome ou en agriculture (spécialisation zootechnie) ou docteur vétérinaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. à I.S.A.B.
B.P. 313 60026 BEAUVAIS CEDEX

Groupe International classé dans les 110 premières entreprises françaises recherche pour son PDG

DIRECTEUR DE CABINET

30 ans minimum.
Formation de base de haut niveau.
Travail dans ville de province à 100mn de Paris. Logement possible dans villa à la campagne.
Evolution de carrière tous azimuts.

Adresser lettre de candidature avec c.v. et photo en indiquant les prétentions annuelles la 1ere année et les 2 années suivantes s/réf. 359/M à Axial Publicité
91, Fbg St-Honoré 75008 Paris, q.tr.

THOMSON-CSF

DÉPARTEMENT AVIONIQUE GÉNÉRALE

— Pour son Bureau d'Etudes :

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Formation A.M. ou équivalent
Débutants ou expérimentés en équipements aéronautiques.

— *Pour ses laboratoires d'Etudes et de Développement d'Equipements électroniques embarqués civils et militaires :*

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Formation X, E.N.S.T., E.N.S.A.E., E.S.E., E.C.P.
Débutants ou expérimentés

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel, boîte postale nº 3. — 33160 LE HAILLAN.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES
Filiale d'un groupe international
recherche pour Marseille

SON RESPONSABLE SERVICE FORMATION

- Ce poste intéresse un spécialiste ayant pratiqué deux ans minimum en entreprise, à des niveaux hiérarchiques différents, les méthodes modernes de formation et d'entraînement.
- De formation supérieure, il assure les qualités requises pour adapter, mettre en place et animer les programmes d'actions dans les différents départements de la société.
- La pratique de l'anglais est indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous nº T 14.420 M à **RÉGIE-PRESSE**, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CARROSSERIE AUTOMOBILE
recherche

INGÉNIEUR-CENTRALIEN

Ayant si possible 1 ou 2 ans d'expérience chez un constructeur automobile ou dans l'aéronautique.

OBJECTIF DU POSTE :
- développement des relations techniques et commerciales avec les constructeurs automobiles, France et Etranger.

PROFIL DU POSTE :
- homme de 28 ans minimum ;
- excellent contact, souplesse, initiative, persuasion, forte polyvalence.

Le lieu de travail, agréable, est situé dans l'Ouest de la France (à la campagne).
Poste d'avenir, rémunération élevée.

Adresser lettre avec curriculum vitae et prétentions à : Nicole LIST, 42, rue Pascal. — PARIS (13e).

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIETE COMMERCIALE
DE BIENS D'EQUIPEMENTS ET DE CONSOMMATION
50 km OUEST PARIS
UN MILLIARD DE FRANCS DE C.A. - 800 SALARIES
8 SUCCURSALES EN FRANCE
recherche

Inspecteur Comptable
itinérant dans les succursales

LA MISSION
- Assurer la liaison entre les services du siège et les succursales sur le plan des comptabilités (générale, auxiliaire et analytique).
- Conseiller, guider les comptables et gestionnaires des succursales.
- Contrôler la sincérité de la comptabilité.

L'HOMME
- Minimum 28 ans, forte personnalité, disponible pour voyager sur le territoire métropolitain.
- D.E.C.S. - B.T.S. ou I.U.T. Gestion
- Notions élémentaires d'anglais.

EXPERIENCE
- Pratique de la comptabilité anglo-saxonne.

Adresser dossier de candidature, rémunération incluse et photo récente sous réf. 2012 M à

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son
SERVICE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
chargé de la conduite des opérations nationales d'équipement informatique et de la coordination du fonctionnement de ses centres de calcul, un

INGENIEUR INFORMATICIEN

Affecté à la Division «Informatique Répartie», il sera particulièrement chargé de mener des actions - au niveau du système en place et de son évolution - en liaison étroite avec les utilisateurs et fournisseurs de matériels et de logiciels (CII/HB, SEMS...).

Un candidat de formation ingénieur, possédant 1 ou 2 années d'expérience de la programmation système sur mini-ordinateurs ou réseaux, conviendrait à cette fonction qui requiert des qualités de dynamisme et de travail en équipe.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur dossier ss réf 2627M à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

ingénieur chef de projet
OU INGENIEUR CONFIRME EN INFORMATIQUE DE GESTION

Pour réaliser d'importants projets informatiques dans le secteur bancaire, le CAM, filiale informatique d'un des plus puissants groupes financiers mondiaux, recherche des Ingénieurs Grandes Ecoles confirmés, et des Ingénieurs ou Universitaires ayant plusieurs années d'expérience en INFORMATIQUE DE GESTION.

CAM
Les dossiers de candidatures (C.V., photo et prétentions) sont à adresser à : Robert ENSCH - Service du Personnel — CAM — B.P. 16 - 94114 ARCUEIL CEDEX

Une Société d'études et de réalisations d'équipements lourds dans le domaine pétrolier et pétrochimique recherche :

2 Ingénieurs de Projet
ayant respectivement dans la fonction 3-5 ans et 5-10 ans d'expérience.

1 Ingénieur Mécanicien
très expérimenté en pompes et compresseurs.

1 Ingénieur Thermicien
spécialiste des fours échangeurs, aéro-réfrigérants.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS.
Adresser CV et prétentions s/réf. 8669 à L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

CABINET D'AUDIT FRANÇAIS
recherche
CHEF DE MISSION
CONFIRME

Expérience 4-5 ans.
Connaissance de la langue espagnole parlée, écrite.
Déplacements fréquents.
Discrétion assurée.

Envoyer C.V. et photo à M. BRAVARD, 128, bd Haussmann - 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
(Très diversifiée)
filiale d'un groupe international
cherche
pour son département « horticulture »

CHEF DE PRODUITS CONFIRMÉ

- Formation grande école commerciale (ESSEC, HEC, SUP. DE CO) ou Ecole Supérieure d'Horticulture ;
- Anglais courant, écrit et parlé ;
- 4 à 5 ans d'expérience dans le marketing des produits de grande consommation ;
- Qualités requises : esprit de synthèse, sens de l'organisation, souci du détail.

Il devra prendre en charge la gestion et le développement d'une gamme de produits de grande consommation vendue à la fois dans les circuits spécialisés et la grande distribution.

Adr. lettre manuscr., C.V. et photo sous n° 8.205, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

---

3 ans d'expérience suffisent...

Si vous avez une formation supérieure du type HEC, ESSEC, Sup de Co, que vous parlez bien anglais - car notre groupe est international - et que vous connaissez l'entreprise pour y avoir passé au moins trois ans, vous pourrez alors devenir le jeune secrétaire général de notre petit groupe de sociétés de conseil.

Le secrétaire général est rattaché au Président Directeur Général et supervise tous les problèmes administratifs, juridiques, de personnel ainsi que les relations extérieures professionnelles et un important service de documentation.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA nous présenteront votre candidature. Ecrivez-leur sous référence 793 262 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

RESPONSABLE LOGISTIQUE

Planning des livraisons - Gestion des commandes et des stocks - Approvisionnements

LE PROFIL

Ingénieur ou équivalent - Anglais nécessaire
Minimum quatre ans d'expérience

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse (Boîte 148)
33, av. du Maine
75755 Paris Cedex 15

ITT

Sté d'EXPERTISE COMPT. FIDUCIAIRE DE FRANCE
cherche
COLLABORATEURS
CONFIRMES
2 ANS MINIMUM D'EXPERIENCE EN CABINET
Adr. C.V., photo et prétentions FIDEX PARIS
18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET

Cabinet comptable recherche
COLLABORATEUR
DIPLOME, EXPERIMENTE
(D.E.C.S.), pour cabinet.
Tél. : 824-49-21, 742-05-41.

Importante Société recherche
INGÉNIEUR
SYSTEME
Grande Ecole, connaissance CICS, DL1 DOS, indispensable. Pouvant diriger le service exploitation et A.P. Salaire intéressant
Tél. pour rend.-vous 292-06-77, Mlle MARIGNIER.

CHEF D'AGENCE région Paris

- Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et vous avez une première expérience de vente de produits industriels
- Nous vous offrons d'entretenir et de développer un CA de 50 millions en prenant la responsabilité de l'agence de vente de Paris et l'animation de 6 représentants.

L'importance de notre Groupe industriel offre de réelles perspectives de carrière.

Ecrire avec CV et prétentions à no 18681 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

AIR FRANCE
sélectionne

Jeunes Techniciens
pour son réseau des
Télécommunications

Entretien dépannage matériels électroniques et transmissions
Niveau BAC F2, expérience pratique appréciée.
Libérés des obligations militaires.
Agés de 21 ans minimum
Adresser C.V. et éventuellement n° de téléphone (pour contact rapide) avant le 15 Août 1979 à

AIR FRANCE
Département des Télécommunications
1, Square Max Hymans - 75741 PARIS cédex 15

MEDIA PA

Organisateurs Informaticiens
PARIS (Nord-Ouest)

La Direction Organisation d'un Groupe français performant aux activités industrielles et commerciales largement réparties dans le monde renforce son équipe.

Elle propose à deux Organisateurs Informaticiens d'intégrer une équipe en charge de missions variées de conseil et d'assistance aux filiales françaises et étrangères, et de développement de projet pilote au siège.

Ces responsabilités s'adressent à de jeunes organisateurs ayant une expérience informatique de 3 à 5 ans dans la conduite de projet, et peuvent convenir aussi bien à des Ingénieurs ayant complété leurs études par une formation de gestion type I.A.E. qu'à des diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce.

Ils auront une disponibilité suffisante pour effectuer des déplacements fréquents en Province ou à l'Etranger.

Le Groupe offre pour l'avenir de réelles possibilités d'évolution.

Vous voudrez bien adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et prétentions s/réf 6554 LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
Tous les dossiers seront traités directement par l'entreprise avec une discrétion totale.

ANSWARE

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion, recherche

informaticiens

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMES** option INFORMATIQUE
  INGENIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM...)
  ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT)
- Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1) ou Assembleur (IBM 370 ou IBM 3790).

pour les Non-Débutants, une expérience en IMS, ou CICS, ou PROTEE est souhaitée.

Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous référence GI/61/87 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE
135, Rue de la Pompe 75016 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

IMPORTANTE SOCIETE
PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS, POSITION I à II
pour étude du traitement numérique et informatique du signal.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous n° 18.249, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

EUROPE FALCON
COMPAGNIE AERIENNE
AEROPORT DU BOURGET
recherche pour
IBM 3 - 15 D 384 K + CCP
38 en commande

ANALYSTE PROGRAMMEUR
— 5 ans d'expérience.
— GAP II indispensable.
— Expérience temps réel souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions à S.P.S., B.P. 10 - 93350 Aéroport du Bourget.

JEUNE JURISTE D'AFFAIRES

Important groupe de distribution recherche un JEUNE JURISTE D'AFFAIRES.

30 ans environ, Docteur en Droit ou DES en Droit privé pour seconder le Directeur Juridique et Fiscal dans les domaines suivants :
- réglementation du commerce.
- contentieux.
- rédaction actes et protocoles.

Poste d'avenir.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 1200 à : rsc carrières 14, rue de Castiglione 75001 PARIS.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour son Service
VISAS ETRANGERS

PHARMACIEN

parfaitement bilingue Anglais/Français, ayant si possible bonnes connaissances d'une ou plusieurs autres langues. Préférence sera donnée à pharmacien ayant expérience rédaction dossiers A.M.M. France.

Adresser C.V. détaillé à Eclat Publicité, 28, fg Poissonnière, 75010, Paris, qui transmettra.

INGÉNIEUR COMMERCIAL
PARIS

- Nous vendons des solutions techniques adaptées aux exigences de chacun de nos clients en matière de télécommunications.
- Vous savez mener une analyse approfondie sur les problèmes de l'entreprise.
- Nous sommes une importante société de matériels téléphoniques qui vous apportera tous les supports nécessaires pour assumer efficacement la responsabilité d'un territoire de vente.
- La vente est votre métier, vos résultats le prouvent.
- Une expérience de la vente dans le domaine des télécommunications serait appréciée.
- Notre système de rémunération (fixe élevé + primes) est très motivant.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 8.366 à

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS
fortement exportatrice
depuis de nombreuses années recherche pour le

service études de Prix Travaux Publics
DE SON SIEGE SOCIAL

ingénieur diplômé

20 ANNEES D'EXPERIENCE DANS LA PROFESSION.

Le candidat devra avoir exercé des responsabilités importantes pour l'étude et la direction de grands ouvrages hydrauliques et maritimes en France et à l'étranger.

Anglais indispensable.

Adresser CV et prétentions à No 18.289 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LA DIRECTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE
D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE CONSTRUCTION DE MATÉRIELS T.P.
recherche

JEUNE INGÉNIEUR
DIPLOME EN MECANIQUE

2 ans d'expérience professionnelle, connaissance approfondie de l'anglais.

EXIGENCES DU POSTE :
— voyage : 30 % du temps de travail,
— assistance au réseau commercial en matière d'après-vente,
— suivi des grands chantiers T.P.

Rattaché au siège social situé à 45 kilomètres au NORD-EST de PARIS

Ecrire avec C.V., prét. et photo, ss le n° 18.751 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Le DIRECTEUR TECHNIQUE d'un département de FONDATIONS d'une très importante Société recherche son ADJOINT appelé à lui succéder à très court terme du fait de sa promotion.

Il sera :

INGÉNIEURS PONTS

spécialisé en FONDATIONS SPECIALES, ayant 5 à 10 ans d'expérience.

Il est demandé des qualités de dynamisme, d'animation et d'organisation.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à n° 30.303 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy. 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

INGENIEUR COMMERCIAL exportation

NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE, leader dans son secteur d'activité.

Nous offrons à un INGENIEUR diplômé de mécanique, ayant déjà acquis une première expérience commerciale en milieu industriel, de prendre la responsabilité de la vente et du développement d'un produit et d'un marché.

Il devra pratiquer couramment l'allemand et l'anglais.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 18682, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra. Les premiers entretiens auront lieu en Juillet.

vendre des systèmes informatiques SCIENTIFIQUES OU DE GESTION

Une entreprise multinationale dans les secteurs Electronique et Informatique dont le C.A. est supérieur à 600 M de F et la croissance annuelle de 20 % dans le monde, cherche dans le cadre de son expansion Française des Responsables de secteurs géographiques.

Ces Ingénieurs commerciaux, informaticiens ou électroniciens, ont de bonnes connaissances de l'anglais et, au moins deux ans d'une expérience concrète et réussie de la vente de systèmes informatiques.

Les personnalités intéressées recevront une notice confidentielle et plus détaillée concernant les postes et le groupe.

Adressez C.V. détaillé et appointements désirés sous référence 7887-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE

en constante progression (8000 personnes) 15 filiales à l'étranger recherche pour son SERVICE FINANCIER

JEUNE CADRE à fort potentiel

L'offre intéressera un diplômé grande école commerciale ou université gestion ayant bonne connaissance comptabilité finance, débutant *ou un an expérience* désireux occuper poste polyvalent aux réelles possibilités d'évolution.

Nous vous remercions d'écrire sous No 18277 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Homme ou Femme — PARIS — 100.000

Un des tout premiers groupes pharmaceutiques français (2000 personnes) recherche le responsable de son service formation. Sous l'autorité du Directeur des Relations Humaines, il (elle) sera chargé (e) dans le cadre d'un budget de l'ensemble de la politique de la formation (recensement et analyse des besoins, plans de formation, contrôle des activités entreprises). Il (elle) assistera la hiérarchie dans ce domaine.

Ce poste conviendrait à un homme ou une femme, âgé (e) de 30 ans minimum, de formation supérieure (économique ou commerciale) ayant déjà acquis une expérience dans un service de formation d'une entreprise appliquant une politique moderne de gestion du personnel fondée sur la communication et les relations humaines. La connaissance de l'Industrie pharmaceutique n'est pas indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2542 M à Ph. VINCHON 65, Avenue Kléber 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

ANDERSON JACOBSON

Terminaux et Modems

Recherche pour PARIS

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Vous avez :
- Une formation d'ingénieur en électronique ou télécommunication ;
- Une expérience de quelques années dans la vente de ces matériels téléinformatiques ;
- Le goût des contacts à haut niveau.

Votre rôle sera de :
- Développer la vente de nos produits ;
- Prospecter un secteur de clientèle ;
- Tenir les objectifs proposés.

Nous vous offrons, au sein d'une société dynamique et en expansion rapide :
- Une rémunération motivante ;
- *Une évolution rapide vers des responsabilités.*

Si ces perspectives vous tentent, adressez rapidement votre lettre de candidature à notre Direction du Personnel, 14, avenue Léon-Gambetta, 92120 MONTROUGE, tél. 657-12-10

futur directeur général — 250.000 F+

Le président d'un GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS très performant, cherche pour PARIS son futur directeur général. Dans l'immédiat et au moins pendant deux ans, il prend en charge la fonction commerciale : marketing, *animation et gestion du réseau de* visite médicale et de la force de vente.

Ce poste convient à un homme de 35 ans minimum, H.E.C., E.S.C.P., I.E.P. ou équivalent, ayant déjà l'expérience de la direction commerciale dans un laboratoire pharmaceutique de bonne dimension.

Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil sous la réf. 1160 LM.

jacques tixier s.a. 7 rue de logelbach 75017 paris

LES PUBLICATIONS DU MONITEUR

Groupe de Presse spécialisé dans la Construction, l'Environnement, le Cadre de Vie, recherche dans le cadre de son développement un

CHEF DE PRODUIT «annonces classées»

28 ans minimum, de formation commerciale supérieure, il a une expérience de la vente et de l'organisation commerciale (secteurs publicité et annonces classées appréciés).

Il aura la responsabilité du développement du marché «annonces classées» de plusieurs revues : définition du produit, animation commerciale, contacts avec les annonceurs et les agences.

Veuillez adresser vos lettres de candidature avec CV, photo et prétentions à Jacques GUY, Publications du Moniteur 17 rue d'Uzès, 75002 PARIS

UN GROUPE DE SOCIETES DE CAUTION MUTUELLES, PARIS (16e)

recherche UN CADRE EXPÉRIMENTÉ FORMATION JURIDIQUE ET BANCAIRE (E.S.S.E.C. - E.S.C.P., etc.)

ADJOINT AU DIRECTEUR

Connaissances approfondies :
- Techniques de crédit à moyen et long terme.
- Techniques de crédit à moyen et long terme.
- Analyses de bilans, diagnostic, montage de
- EXCELLENT REDACTEUR.

Adresser C.V. et prétentions à : PUBLI INTER, 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS sous référence 25.974, qui transmettra.

ANIMATEURS DE FORMATION EN ELECTRONIQUE ET TECHNIQUE DE MAINTENANCE EN INFORMATIQUE

Pour faire face à son expansion, la division formation permanente souhaite intégrer des spécialistes dans le domaine :

Techniques de maintenance et technologie.

Les candidats devront avoir une expérience de 2 à 3 ans en maintenance de matériel informatique ou logique en clientèle et/ou en laboratoire.

La connaissance des micro-processeurs serait appréciée. Les compétences logicielles seront un atout supplémentaire.

Les postulants auront pour mission :
- l'enseignement de cours de formation professionnelle ;
- l'animation de séminaires
- la création de nouveaux cours.

Les candidats devront avoir le goût de l'enseignement et être de formation D.U.T., B.T.S. électronique ou équivalent.

Adressez c.v. à CONTROL DATA, Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA

LEADER MONDIAL DES GRANDS SYSTEMES INFORMATIQUES

Plein Champs

emplois régionaux

PARIS SUD (100 kms)

Importante entreprise construction mécanique (4.000 personnes dans 5 unités de production) recherche pour étoffer son SERVICE ORGANISATION

ingénieur organisation

âgé au minimum de 28 ans, de formation technique supérieure (Ecole d'Ingénieur ou équivalent) et ayant acquis, en entreprise, une solide expérience des problèmes de GESTION, d'ORGANISATION et de mise en place de PROCÉDURES. Au sein d'une équipe d'organisation, il sera amené à intervenir dans tous les domaines de l'entreprise (production, achats, administration, gestion informatique, etc), domaines dans lesquels il devra étudier les problèmes et élaborer les solutions adaptées et efficaces.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 598 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Inspecteur Commercial

Impte Société de Service LYON recherche pour secteur AIN et JURA-SUD

Inspecteur Commercial devant résider région : OYONNAX

- % + frais de déplacements.
- Avantages sociaux.
- Stage rémunéré.

Ce poste convient particulièrement à REPRÉSENTANT secteur industriel et automobile ou à PRODUCTEUR-VIE G.B.

Ecr. avec C.V. dét. et photo à Havas Contact, 49, rue Herriot, 69002 LYON, qui transmettra, sous le no 27.001 M.

DREUX 28107 35.000 habit. Lycées, C.E.S., C.E.T., recrute : UN ANIMATEUR maison dequartier Secteur enfance de préférence. Cycle CAPASE. Expérience confirmée. Libre au 1er septembre 1979. Envoyer C.V. au Service du Personnel, Mairie de DREUX, 28107 DREUX

IMP-PRO Internat et Semi-Internat 144 pl. région ALSACE cherche

DIRECTEUR diplômé avec expérience. Ecr. No 8.183 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

Société de Service 100 personnes **COTE NORMANDE** recherche

personnel dyn., expér. H. ou F. connaissances informatique.

CHEF COMPTABLE

D.E.C.S. ou niveau équivalent Comptabilité informat. traitée par Société extérieure fiscalité - tableaux de bord.

ASSISTANT SECRETARIAT GENERAL

Connaiss. juridiques, comptables expérience législation sociale et gestion personnel. Conv. collectives branches diff.

La connaissance de l'hôtellerie serait un atout.

Adr. C.V., photo, prét., no 8.207, «Le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

P M I, Haute technologie recherche pour TOULOUSE

INGÉNIEURS

dynamiques, ayant 3 ans mini d'exp. ind. dans un des 3 dom. :
1) Microbiologie, Techniques de génétique et amélioration des souches ;
2) Biochimie, Techniques d'extraction et de purification d'enzymes ;
3) Engineerie et technologie en fermentation ou chimie (A. et M.).

Env. C.V. dét. + photo, no 8.220 « Le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Société d'Ingénierie Générale recherche un ingénieur technico-commercial destiné à développer une politique commerciale à l'exportation dans le domaine de la formation de personnels d'exploitation et de maintenance.

Le candidat doit :

Posséder une formation supérieure et, si possible, être diplômé d'une Grande Ecole Scientifique ou Commerciale.

Etre parfaitement bilingue anglais-français.

Avoir un vécu commercial et une expérience reconnue dans le domaine de la formation.

Déplacements fréquents de courte ou moyenne durée en France et surtout à l'étranger.

Lieu de travail : Proche banlieue Sud de Paris.

Adressez CV et prétentions sous référence 1215 M à : rsc carrières 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

vous invite à participer à sa stratégie et croissance au sein de sa division distribution TISCO et cherche pour PARIS (banlieue Sud)

CHEF DE PRODUITS

(AUTOMATE PROGRAMMABLE et calculatrices scientifiques)

Responsable :
- de la stratégie
- du support technique aux ingénieurs de vente et clients
- des séminaires
- de la gestion du programme de publicité
- de la gestion produits (inventaires, profitabilité)

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien option (ou expérience) automatisme, ayant si possible une formation complémentaire en marketing ou gestion.

Anglais courant.

Pour faire acte de candidature envoyer C.V., photo, prétentions, date de disponibilité sous référence TIF/779/022 à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale No 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Directeur du Marketing

WANG FRANCE société spécialisée dans les ordinateurs et les systèmes de traitement de textes, a triplé son chiffre d'affaires sur les trois dernières années. Pour faire face à son expansion, la filiale française met en place de nouvelles structures et crée le poste de Directeur de Marketing

Ce responsable aura pour mission d'élaborer et de mettre en place les procédures et les outils marketing, de *lancer et de suivre les opérations publicitaires et promotionnelles.*

Le candidat doit joindre à un goût du challenge environ 5 ans de pratique dans le domaine des ordinateurs, à un niveau, soit de Chef de Produit, soit de Directeur de succursale. Compte tenu de l'évolutivité de sa carrière au sein de la Société, il s'avère indispensable qu'il possède un profil d'opérationnel et d'avoir une bonne maîtrise de l'anglais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 1090 M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS** 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06 — *MEMBRE DE SYNTEC*

services généraux

Filiale d'un groupe multinational réputé, dans le domaine de l'électronique, notre société, 500 personnes à ce jour, se développe très rapidement, implante ses agences régionales et recherche aujourd'hui le responsable de ses

services généraux

Répondant au Directeur Administratif et Financier, interlocuteur de notre siège européen (vous parlez anglais), assisté d'une petite équipe (10 personnes), vous aurez en charge :
- Les implantations : aspects administratifs, déménagements...
- Les services généraux : sécurité, assurances, entretien...
- L'administration des communications : téléphone, courrier...
- Les achats : pour notre usage propre, relations fournisseurs...

Montrez-vous capable de faciliter concrètement le travail des opérationnels, dans une ambiance de croissance et de mouvements permanents, et votre avenir dans notre groupe est assuré. La rémunération proposée est de l'ordre de 120 000 F.

Nous étudierons votre offre de collaboration avec attention et vous assurons une réponse. Veuillez adresser votre dossier de candidature ss réf. M 76 à : la Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen Silic 225 94528 Rungis Cédex



هكذا من الأصل

Expert en travaux souterrains. Un ingénieur

L'étude et la réalisation de travaux souterrains, c'est la vocation de notre société qui a déjà à son actif de belles opérations en France et dont l'activité se confirme maintenant à l'étranger.

Concevoir et conduire de tels chantiers, cela ne s'improvise pas. Et c'est bien l'expérience qu'après vos études d'ingénieur vous avez acquise en entreprise pendant une dizaine d'années, tant en bureau d'étude que sur le tas. Les techniques de creusement, d'injection, de confortement, vous les connaissez ; les problèmes qui se posent sur le terrain vous les avez vécus.

Vous avez compris que vous serez amené à vous déplacer, en France ou à l'étranger, pour des séjours de courte ou longue durée et qu'une très bonne pratique de l'anglais vous sera nécessaire. Si tout cela ne vous pose pas de problème non plus, prenez contact rapidement, sous référence 792 263 M, avec les consultants de SIRCA qui vous présenteront notre société.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE COMMERCIALE
DE BIENS D'EQUIPEMENTS ET DE CONSOMMATION
50 km OUEST PARIS
UN MILLIARD DE FRANCS DE C.A. - 800 SALARIES
8 SUCCURSALES EN FRANCE
recherche

Chef du service fournisseurs

L'HOMME
- Agé de 27 ans minimum, forte personnalité, apte au commandement, excellent praticien de la comptabilité, de formation comptable supérieure (B.T.S., I.U.T.), notions élémentaires d'anglais.

EXPERIENCE
- 5 ans de comptabilité générale dans une société industrielle ou commerciale.
- Des notions d'informatique et de comptabilité anglo-saxonne seront un atout supplémentaire.

LA MISSION
- Responsabilité et direction d'un service de 5 employés.

Adresser dossier de candidature, avec prétentions et rémunération incluses sous la référence 2013 M à

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS

---

chef des ventes
Banlieue nord-ouest

Nous vendons pour 150 MF (dont 2/3 à l'export) de pièces mécaniques en fonte moulée que nous fabriquons dans nos usines. Ingénieur mécanicien, (AM, ENSI,...) âgé de 35 ans minimum, vous vendez à l'industrie, depuis plusieurs années, des pièces mécaniques et souhaitez aujourd'hui prendre la responsabilité d'un important service commercial (12 collaborateurs).

Vous animez et organisez le travail de votre force de vente, déterminez les objectifs et contrôlez leur réalisation, suivez l'avancement des commandes passées aux usines... Vos qualités de vendeur vous amènent à négocier des contrats avec vos clients (c'est 50% de votre travail). **Vous parlez l'allemand et peut-être l'anglais.**

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3601 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Electrical Engineer and Mechanical Engineer

Leading international oilfield service company seeks
Electrical Engineer and Mechanical Engineer
to set up, develop and supervise a new R and D operation base
in FRANCE.
The ideal candidate for each of these challenging posts will be around 30 years of age with 3 / 5 years industrual experience. A relevant university degree is essential and a doctorate or equivalent will be an asset.
The agressive self-starters we need will show evidence of creativity *with practical* application of problem solving.
Excellent salary, fringe benefits and relocation expenses.
Please send detailed resume under reference 1210 to rsc carrières
14, rue de Castiglione 75001 PARIS who will forward.
Complete discretion assured.

rsc carrières



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

INGENIEURS INFORMATICIENS

formation grande école ou équivalent

Ingénieurs débutants ou expérimentés vous êtes fortement intéressés par les développements logiciels de haute technicité

Nous vous proposons d'acquérir une compétence de haut niveau en :

- téléinformatique
- langages, compilateurs
- génie logiciel
- systèmes complexes sur minicalculateurs et microprocesseurs

Les projets qui vous seront confiés demandent initiative et responsabilité, et assurent aux candidats à fort potentiel une évolution rapide vers des postes de

Chefs de Projets et Consultants

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
François de PLASSE - SLIGOS - 91, rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX.

Deux ingénieurs civils des mines

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE (activités et implantations internationales) rattachée à un groupe de premier plan recherche Deux Ingénieurs Civils des Mines de fort potentiel, ayant environ 5 ans d'expérience en exploitation de mines ou carrières pour diriger

- **son principal établissement minier** (un million de tonnes en exploitation souterraine.
  Connaissances en anglais et/ou espagnol appréciées.
  Poste : banlieue parisienne Nord Ouest.
  référ. FR 535 CM
- **l'exploitation minière d'une de ses filiales** (800.000 tonnes, 3 établissements dont 2 souterrains) en association avec un groupe allemand de premier plan.
  Connaissances de l'allemand nécessaire et de l'anglais souhaitées.
  Poste : région Thionville.
  référ. GS 536 CM

Les deux candidats devront dominer rapidement les aspects techniques et économiques de l'exploitation afin de pouvoir progresser au sein d'une firme en expansion rapide sur le marché international.

Ecrire en précisant la référence

4 rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE



Dans le cadre de son expansion, la filiale d'une
SOCIETE MULTINATIONALE
de première importance recrute les collaborateurs suivants pour son siège situé dans la
BANLIEUE NORD OUEST DE PARIS

4 SECRETAIRES DE DIRECTION

parfaitement bilingues anglais (sténo dans les 2 langues) excellente culture générale
- 2 niveau bac et BTS secrétariat direction ou équivalent
- 2 niveau licence lettres ou anglais et BTS secrétariat direction ou équivalent.

Forte personnalité, initiative, goût des contacts humains.

Responsabilités :
Participer à la gestion administrative, assurer le secrétariat, le classement, les travaux de dactylographie des responsables des services : juridique, du personnel, de la direction financière

Expérience 5 à 10 ans.

La rémunération sera de l'ordre de 78.000 à 91.000 Fr.

1 JEUNE DIPLOME ESSEC

Option finance et comptabilité ou équivalent, parfaitement bilingue anglais, aimant les contacts humains, sens de l'initiative et goût des responsabilités.

Responsabilité :
Détermination des prix de vente des produits de notre fabrication dans le cadre de la politique de la société.

La rémunération sera de l'ordre de 65.000 à 75.000 Fr.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à no 18763 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Fromageries BEL

recherche pour son
SIEGE SOCIAL
Quartier SAINT-LAZARE/LA BOETIE

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

3 années d'expérience pratique de COBOL ou PL1 - IMS/PL1 ou CICS 360 - 370/OS

Il prendra une part active à la gestion des applications informatiques du groupe.

Déplacements Province à envisager, mais de courte durée (1 à 2 jours).

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :

FROMAGERIES BEL, Service Recrutement
4, rue d'Anjou. — 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'ETUDES ET DE CONSTRUCTIONS DE CHAUDIERES POUR CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES, SITUE A VELIZY (78), RECHERCHE

UN INGÉNIEUR EXPORTATION

Chargé :
— Des relations avec les Administrations françaises (Finances, COFACE) ;
— Des calculs financiers ;
— De l'analyse des cahiers des charges ;
— De l'établissement des offres commerciales.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé ayant une formation commerciale complémentaire ou une expérience de quelques années dans ces domaines. - Anglais courant obligatoire.

Adr. C.V. et prétentions à SWEERTS n° 1.903 M. B.P. 269, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

DARTY —  — DARTY

Pour faire face à son développement, recherche

assistant méthodes et organisation

Jeune HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent

Il sera spécialement chargé :
- d'élaborer des procédures opérationnelles destinées à mettre en œuvre des idées nouvelles.
- d'imaginer de nouveaux circuits et de nouveaux moyens de transmission de l'information, principalement sur le plan administratif.
- il aura le souci de la gestion des coûts dans l'exercice de ses fonctions.
- un bon contact humain est nécessaire pour travailler en liaison avec les autres Responsables de l'Entreprise.

réviseur comptable

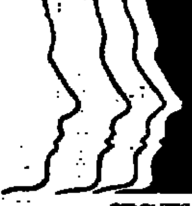
D.E.C.S. ou équivalent
ayant de préférence une première expérience dans la fonction.

Il aura pour mission essentielle la révision et le suivi comptable de plusieurs Sociétés de Service Après-Vente situées à Paris et en Banlieue.

Ce poste sera rattaché au Directeur Administratif et Financier.

Adresser lettre de candidature, C.V., PHOTO et rémunération souhaitée à Monsieur le Directeur du Personnel - Référence DAF - 123, avenue Galliéni - 93140 BONDY,

---



Chef de produit Senior
120 000 F +

CIRCUITS "HORS G.M.S."

Diplômé d'une école commerciale, bilingue français/anglais, vous avez une expérience d'au moins 4 ans dans le Marketing des produits de consommation courante. Vous pouvez faire la preuve d'une expérience positive, tant auprès des circuits de distribution moderne comme dans les circuits parallèles (traditionnels, collectivités, coopératives agro-alimentaires, etc...).

Tenace et actif, vous êtes capable de créer une nouvelle activité chez nous : conception, développement et prise en charge de produits destinés aux collectivités, et circuits « hors G.M.S. », dont vous mesurez l'intérêt et l'avenir. Vous aurez à vous intégrer dans une équipe de marketing opérationnel au sein d'une société importante (CA : 1 Milliard + /an) spécialisée dans la production et la commercialisation de produits de grande consommation (tous circuits) et rattachée à un groupe international de tout premier plan.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 906275 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

robotron france

Constructeur européen de mini-informatique
(facturières - ordinateurs de bureau - mini-ordinateur)
dans le cadre de son expansion
RECHERCHE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant une expérience de vente réussie dans la commercialisation d'ordinateurs de bureau et de mini-ordinateurs.

Nous offrons :
- une réelle responsabilité, position cadre ;
- une rémunération motivante : fixe + commission + primes ;
- une évolution rapide au sein d'une société en pleine expansion.

Postes à pourvoir : PARIS, BORDEAUX, TOULOUSE, NANCY, NANTES, LYON.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX et ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

possédant D.U.T. ou M.I.A.G.E. et ayant expérience dans la réalisation et la mise en place de petits et moyens systèmes de gestion.

Postes à pourvoir : PARIS, PROVINCE.

Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo sous n° T 014.440 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Directeur développement France

La Direction Développement France est la Direction opérationnelle qui regroupera l'ensemble du secteur économique de notre société. Y seront rattachés :
- la Direction Commerciale avec son équipe de vente, ses services d'études et de gestion, de promotion et de publicité,
- les services technico-commerciaux.
Au total plus de 100 personnes.

Le poste qui coordonnera toutes ces fonctions est une création motivée par les perspectives de développement.
Il faut savoir que nous réalisons 250 M de C.A., que notre croissance a été depuis 10 ans forte et continue et que - nouveaux produits, nouveaux créneaux - nous prévoyons sa prolongation sur les 10 ans à venir. -
Notre domaine d'activité : le second-œuvre du bâtiment.
C'est pourquoi le DIRECTEUR DEVELOPPEMENT FRANCE que nous recherchons occupera dans notre structure un tout premier rôle.
Nous exigerons une formation et une expérience de haut niveau mais aussi et d'abord une dimension humaine exceptionnelle.

SEFOP est notre Conseil et vous remercie de lui adresser votre dossier sous référence BA 764 M.

SEFOP
11, rue des Pyramides - 75001 Paris
MEMBRE DE SYNTEC

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

BANQUE

Banque de crédit à moyen et long terme spécialisée dans l'immobilier à vocation commerciale et industrielle recherche pour son équipe de développement

collaboratrice(teur) de haut niveau

de formation superieure Sciences Po, licence en Droit et diplôme supérieur comptable ou équivalent, elle ou il aura, de préférence, une première expérience bancaire dans un secteur équivalent.
Elle ou il participera avec nos clients et notre équipe développement à l'analyse des risques, au suivi des négociations et aux actions commerciales de développement.

Envoyez votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) à Media System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous référence 4341, qui transmettra.

BUREAU MARCEL VAN DIJK
Ingénieurs conseils en méthodes de direction
recherche

INGÉNIEUR
(Grandes Ecoles, H.E.C.)

Fonction :
— participer à des études d'organisation administrative et informatique chez les clients de l'administration publique et du secteur privé.

Profil :
— 5 ans expér. organisation et informatique ;
— intérêt pour traitement de l'information documentaire ;
— sens pédagogique et expérience de l'animation ;
— anglais écrit et parlé indispensable.

Env. C.V. manuscrit, 57, r. Ste-Anne, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour
PARIS

Diplômés Formation Supérieure

— DÉBUTANTS (niveau D.E.C.S.) ;
— Stagiaires CONFIRMÉS ;
— Deux ans d'expérience, niveau certificats supérieurs ;

Pour travaux E.C., C. Comptes. Audit

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à

F. C. P.
19, rue Clément-Marot
75008 PARIS

NOUS RECHERCHONS
un homme ou une femme, minimum 35 ans
- ayant exercé des responsabilités réelles de direction d'une P.M.E. du secteur tertiaire ;
- ayant une expérience et un goût pour la pédagogie des jeunes ;
- pour prendre la responsabilité directe et indirecte d'une

FORMATION PROFESSIONNELLE DE JEUNES
(longue durée)

dans les domaines :

GESTION

ÉCONOMIE, INFORMATIQUE, DISTRIBUTION

Disponible au plus tard le 1er octobre 1979.

Env. lettre, photo, curr. vitae sous n° T 014.399 M. REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris.
Les rendez-vous seront pris à partir du 10 août.

Société d'appareillage médical, filiale d'un grand groupe international
recherche

SON CHEF DES VENTES

Rattaché au directeur de la division médicale, il aura la responsabilité de l'animation d'une équipe de vendeurs.

Il sera rompu à la discussion des objectifs et aura une expérience du marketing et des enquêtes de motivation.

Une connaissance du secteur médical serait un atout.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite et prétentions sous la réf. 7265 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Région parisienne
Importante Société française
de distribution de produits industriels
recherche

UN DIRECTEUR DE MARKETING

Il rendra compte au Directeur Général et son activité s'exercera dans les domaines suivants :
— recherche et mise en œuvre d'une politique de produits,
— assistance aux services commerciaux en matière d'actions promotionnelles et de publicité,
— animation du personnel du service marketing.

PROFIL :
Le candidat parlant anglais, âgé de 30 ans minimum, de formation commerciale supérieure, devra avoir acquis une expérience confirmée dans le marketing de produits industriels.

Adr. lettre man., C.V., photo ss le n° T 14.431 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE DE SERVICES recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
DOS - COBOL
assembleur IBM
5 ans d'expérience.
Ecrire sous le n° 3.189 à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

BANQUE PRIVEE PARIS-1er recherche :
Jeune **COLLABORATEUR/RICE**
POUR SON DEPARTEMENT IMMOBILIER
Bonne formation et culture générale, expérience d'au moins 2 ans de la gestion d'opération de promotions immobilières. Bonne capacité de rédaction. Notions comptables souhaitées.
Adr. C.V. détaillé, n° 18.666, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE de MECANIQUE AGRICOLE
développant son secteur loisirs, rech. pour l'ensemble de ses activités :

2 INSPECTEURS COMMERCIAUX
25 ans minimum, de formation école commerciale ou ingénieur avec profil de commerçants (formation complémentaire assurée par la société).

2 INSPECTEURS COMMERCIAUX
30 ans minimum, ayant une bonne formation générale et une expérience de terrain de 4 ou 5 ans.

ILS AURONT :
— la responsabilité des objectifs de vente sur leur secteur,
— à développer et à organiser un réseau.

Mobilité géographique indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous le n° 18617, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ets BOURGEOIS
Rue des Vœux-Saint-Georges
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Pour mise en place et maintenance gestion informatique sur IBM 34 GAP II.
Adresser C.V. manuscrit ou tél. pour R.-V. : 597-43-30.

CABINET INGENIEURS CONSEILS rech.
1 H.E.C. - E.S.C.P.
(ou EQUIVALENT) DEBUTANT
1 A.M. - MINES
DEBUTANT pour Organisation, Information, Contrôle de Gestion et Etudes de Marchés.
Ecr. LAMCO - 10, rue Raspail, 92270 BOIS-COLOMBES.

Ville d'ATHIS-MONS
91200 (ESSONNE)
recrute
à compter du 1-09-1979
UN REDACTEUR
chargé du fonctionnement du service d'action sociale.
Adr. candidature avec C.V. à Mme le Maire
91205 ATHIS-MONS CEDEX

Industrie Pharmaceutique banlieue Est proche Paris recherche pour son laboratoire de mise au point et de contrôle
TECHNICIEN
en chromatographie, B.T.S. exigé. Expérience 2/3 ans nécessaire (chromato gazeuse et liquide).
Ecr. avec C.V. et prétent. à : N° 78.754 M - BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Editeur grossiste en papier peint, revêtements, recherche
CHEF COMPTABLE
ayant expérience 5 ans min. Titulaire du DECS ou équivalent. Lieu de travail : proche banlieue Sud.
Adr. C.V. avec prét. et photo (retournée) ss référ. 8488 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

STE D'ELECTRON. banl. Ouest recherche
- **INGÉNIEURS ÉLECTRON.**
  — DEBUTANTS
  — CONFIRMES
- **INGÉNIEURS INFORMAT.**
  — SOIT DEBUTANT
  — SOIT EXPER. en temps réel
  — SOIT EXPER. en temps réel et en banc de test électroniq.
- **SECRÉTAIRE Serv. Ccial**
  Bonne connaiss. ANGL., ESPAG.

Env. C.V., photo et prétentions n° T 14.421 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME FORMATION SCIENCES HUMAINES
offre
TRAVAIL D'ANIM. de STAGES ds les entr. et contrat tr. intér. à
ANIMATEURS PERMANENTS et VACATAIRES
Age minimum 28 ans.
Maîtrise Sc. Hum. ou équival. 3 ans minim. expér. animation de stages Sc. Humaines dans Cabinet ou Entreprise.
Ecr. av. C.V. et photo à C.S.P., 66, rue Lafayette, 75009 PARIS.

Bureau d'Etudes recherche
- **INGÉNIEUR AGRO-ÉCONOMISTE**
  ou
  ÉCONOMISTE AGRICOLE
  spécialiste planification et vulgarisation.
- **STATISTICIEN AGRICOLE**
  Pour contrat outre-mer.

Env. C.V. et numéro téléphone, N° T 14.460 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Société Expertise comptable recherche
COLLABORATEUR (TRICE)
expérimenté(e), allemand écrit et parlé souhaité.
Envoyer C.V. manusc. et prét. à E.F.E.C., 21, rue du Rocher, 75008 PARIS.

DÉCISION DATA
recherche
INGÉNIEURS Cciaux
pour région Paris et Lyon, ayant 2 à 3 ans d'expér. dans terminaux ou périphér. ordinateurs pour lancement nouveaux produits. Sal. + commissions + voiture. Tél. 200-30-99 ou écr. 52, rue de l'Aqueduc, Paris-10e.

Pour SAINT-DENIS recherchons
ASSISTANT (E) D'INGÉNIEUR
ayant CONNAISSANCES EN MECANIQUE et ELECTRON. pour Service Ordonnancement. Expér. 2 à 3 ans minimum.
Adr. C.V. et prétent. à 18.918, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 Paris. Cedex 01.

Organisme du Secteur Public recherche
UN INFORMATICIEN
diplômé de l'enseignement supérieur
Particulièrement attiré par les problèmes de méthodologie, de formation et d'assistance
POUR PARTICIPER
à la mise en œuvre d'un ensemble méthodologique unique dans les différents centres informatiques.
Salaire selon expérience de 90.000 à 110.000 F.
Adr. lettre manuscrite et C.V. s/référ. 6658, à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Société 8e arrdt recherche
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL (E)
SPECIALISTE du COMMERCE INTERNATIONAL
— 5 ans d'expérience minimum dans l'import-export.
— Anglais indispensable.
Env. lettre manuscr., C.V., prétentions et photo ss le n° 77893, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS

Concession Grandes Marques Autos Paris recherche pour Centre location voiture dans garage indépendant Parc 60 véhicules
DIRECTEUR
expérience professionnelle similaire exigée, sens commandement, organisation et responsabilité.
85.000 à 100.000 F par an.
Ecrire avec C.V. pour RV : DUJARDIN S.A. 323, rue de Charenton 75012 PARIS

OCEANS
Ch. étudiants vente aux magasins, véhic. souhait. Rem. 4 à 5.000 F. Se présent. : NOVOTEL Paris SURVILLIERS, le 10 juillet, de 9 h. à 12 h.

Société PARIS 14e disposant d'un ORDINATEUR ICL recherche :
PUPITREUR
Libre à partir du 3 septembre. Horaire : 2 × 8, du lundi au vendredi. 13e mois - 5e semaine congés. Prime de vacances. Avantages sociaux divers.
Env. C.V., photo et prétentions sous la référ. ET 57, à O.P.L.E.C., 2, rue Séguier, 75006 PARIS, qui transmettra.

La Ville de VILLENEUVE-ST-GEORGES (32.212 habitants) Val-de-Marne, recrute pour ses services de P.M.I. et halte-garderie :
UNE PUERICULTRICE D.E.
(poste à pourvoir en septembre)
Adresser les candidatures à M. le Maire.
Pour ts renseign. complémentaires, téléphoner au 389-70-70 (Poste 361)

Recherchons
AGENT TECHNIQUE
form. souh. micro-informatique.
Lieu de travail : Paris.
Ecr. N° 8.206 « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Ets d'enseignement privé. rech.
RESPONSABLE d'ANIMATION
pour les mercredis après-midi, w.-end et ptes vacances scol.
Adr. C.V. et photo au service du personnel, Foyer des P.T.T. 36, av. Pd-Wilson, 94230 Cachan.

Société Fiduciaire d'Expertise comptable rech. pour septembre
COLLABORATEURS
certificat supérieur
COLLABORATEURS MEMORIALISTES
Ecrire à INDEX, 52, rue La Boétie. - Paris (8e).

IMPORTANTE SOCIETE
proche banlieue Nord-Ouest recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DIPLOMES
débutants ou avec première expér. pour contribuer au développement et aux essais du matériel d'équipement de TELECOMMUNICATIONS.
Postes évolutifs à pourvoir rapidement.
Adr. C.V., photo et prétent. à C.T. Impact, 41, avenue de Friedland - 75008 Paris, qui transmettra.

Entreprise TELECOMMUNICATIONS recherche
TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS (H. OU F.)
titulaires BAC F-2, BTS, D.U.T. ou équivalent, débutants ou avec première expérience pour :
— ses groupes d'essais,
— ses laboratoires.
Postes à pourvoir rapidement.
Ecr. avec C.V. détaillé à THOMSON C.S.F. Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement, 53, r. Greffulhe, 92300 LEVALLOIS

Entreprise (Lot-et-Garonne) 100 millions de C.A. recherche
CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE
équipement 62-40, C II, H.B. Application en transactionnel et en batch à développer. Exp. en transactionnel souhaité.
Ecr. N° T 14.409 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEF DE SERVICE
Informatique GAP II système. 34 anglais et transactionnel souhaité.
UN PROGRAMMEUR
GAP II système 34 transactionn. EU-SELEC - 236-89-75 + 76.

ETABLISSEMENT INDUSTRIEL
Zone Paris engage
INGÉNIEUR
Adjoint SERVICE TECHNIQUE GENERAL
Formation IDM-TP-A et M...
Ayant très bonne expérience en THERMIQUE, TRAV. NEUFS (bâtiments, installations) et ENTRETIEN (aménagement de laboratoires).
Adr. candid. manuscrite + C.V. détaillé + prét. en précisant le N° le référ. du poste 4.192 à N° 19.010 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Division plus de 400 millions de francs de C.A., appartenant à Groupe Français important recherche
CHEF DE GROUPE « SECTION BUDGET »
30 ans minimum, diplômé HEC ou autre école commerciale. Expérience 3 ans minimum. Lieu de travail : COLOMBES.
Adress. C.V. détaillé et photo, N° 18.898, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

G.P.M.G. Conseil Recrutement
INGÉNIEURS ANALYSTES-PROGRAMM. ET PROGRAMMEURS
COBOL ou base de données ou GAP ou mini, micro-ordinateurs.
61, rue Meslay (3e), 271-82-12.

secrétaires

ORGANISME D'INFORMATION ET DE RELAT. PUBLIQUES LILLE recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
- 6 ans d'expér. minimum ;
- Secrétariat haut niveau des entreprises ou sect. public ;
- Sténodactylo parfaite ;
- Connaissance gestion du personnel et comptable appréc. ;
- Sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Connaiss. de la région Nord-Pas-de-Calais appréciée.

Adresser lettre, C.V. et photo, N° T 014.479 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons
EXCELLENTE DACTYLO TRILINGUE
ALLEM., FRANÇAIS, ANGLAIS
Tél. : 704-73-25.

Recherchons
SECRÉTAIRE
Dynam., excell. présent., douée pr contacts hum. Env. C.V. et ph., ctre Kléber, 18, av. Kléber Paris-16e.

formation profession.

LES CARRIÈRES EN INFORMATIQUE
ORIENTATION
AVEC OU SANS BAC
FORMATION
CERIAC ASSOCIATION, 66, rue Amelot. — Paris (11e).
TÉL. : 355-95-96

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis grat. 368-47-84, 893-30-02.

traductions

Demande

TRADUCTEUR diplômé H.E.C. disponible mi-temps, langues : germaniques, slaves et latines. Travail rapide. Tél. : 950-78-11.

travail à domicile

Demande

Dactylo : spécialiste en thèses d'Etat, ch. travail pour août. T. jusq. jdi soir 18 h., 337-48-87.

Vos thèses, manusc., mémoires, CORRIGES ET RETAPES
Tél. : 500-42-10.

proposit. com. capitaux

U. S. A.
EXPORT - IMPLANTATION
- La taille de votre affaire ne justifie pas une représentation permanente aux U.S.A., mais vous avez besoin souvent d'une liaison.
- Notre petite équipe française à New-York, dynamique, sérieuse, rapide, peut offrir cette liaison. Notre consultant est à Paris juin/juillet pour prendre contact.

Ecr. n° 1154, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris

automobiles

12 à 16 C.V.

A vendre PEUGEOT 604 SL, 60.000 km., ann. 1977, options : vitr. teint., coul. métal. grenat, pneus neufs, jantes Delta. Prix : 32.000 F. Téléphone : 770-39-95.

divers

ALPINE RENAULT
CENTRE D'ESSAIS
NEUF-OCCASION
Centre technique et commercial

Porsche 911SC carrera	77
Porsche 924	79
Jaguar XJ6	77
Rover 3 L5	78
Peugeot 104 ZS2	79
Ford Taunus	77
Simca Rallye 2	77

RENAULT ALPINE
120 r. Thiers 92 Boulogne
Tél. 620.12-13

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME BMW
NEUVES - DISPONIBLES
Nombreuses occasions
Garantie BMW

Ets NEUBAUER
Concessionnaire Peugeot vend véhicules collaborateurs petit kilométrage
604 TI 79
604 Turbo Diesel automat. 79
604 SL Grand Confort 79
504 GLD 79
104 ZS Grand Confort 79
104 S 79 avec jantes
104 SL et GL 5 79
Possibilité leasing et crédit
MM. Saubade ou Rolland
Tél : 766-02-44

104 - 305 - 504 - 604
ex-TT 79, peu roulées, garanties. Auto Paris XV. Tél. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

vente

— de 5 C.V.

A vdre 2 CV 6, année 77. Prix Argus. Melle Bourdel. 665-09-02 du mardi au samedi, de 10 h. 15 à 19 h.

5 à 7 C.V.

Part. vends Simca 1301 S Mod. 74, prem. main, boîte auto. 80.000 km - 5.000 F. Tél. 329-12-40, poste 477, H.B.

A VENDRE R 5 TL - Année 76 PRIX ARGUS A DEBATTRE Tél. : 734-24-45

Particul. vend Renault 4 GTL avril 1978, 27.000 km. : 16.000 F. Téléphone, bureau : 296-12-85, poste 251, domicile : 374-67-21.

propositions diverses

SECRETARIAT MULTILINGUE
avion privé d'aff. et loisirs, organ. de sémin. et chiffeurs ttes destinations B.A.I. 666-56-83.

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer, PARIS-9e.
Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

représentation offres

LE CENTRE DE DIFFUSION DE L'ÉDITION
offre un poste de :
REPRÉSENTANT sur la PROVINCE

Les candidats devront répondre aux conditions requises par le 3e pacte pour l'emploi :
— avoir moins de 26 ans, et avoir depuis moins d'un an, terminé ses études ou son apprentissage ou un stage de formation ou son service militaire,
— un certain niveau de culture générale et une expérience de librairie ou de la vente sont vivement souhaitées.

Env. lettre man. avec C.V. à Gérard BOURGADIER, C.D.E., 30, rue de l'Université. — 75007 PARIS.

Importante Société Produits chimiques
recherche
REPRÉSENTANT EXCLUSIF

POUR VENDRE :
— Elastomères et produits connexes pour l'industrie du caoutchouc et des plastiques.
— Résines et produits connexes pour l'industrie des peintures et vernis.

Secteur région parisienne
Expérience industrie chimique et méthodes modernes de vente vivement souhaitée.
Anglais nécessaire.

Adresser C.V., photo et prétentions n° 18.282 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

demandes d'emploi demandes d'emploi

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
diplômé A.F.P.A. - 24 ans cherche emploi région NIMES MONTPELLIER - AVIGNON
Expér. IBM 34, GAP 2, COBOL.
Ecrire : M. Didier LEROY, 63, rue Nicolas-Vaudin « Le Mauregard » 91360 EPINAY-SUR-ORGE

59 ans, INGENIEUR
25 ans Directions Fonderies ch. DIR. TECHN ou DIR. GEN. ou CONSEIL FONDERIE
Ecr. n° 1182, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Retraité Affaires Etrangères Connaiss. et diplômes anglais, russe, arabe, polonais, expér. télex international, ch. travail d'appoint, temps partiel ou temporaire - Tél. : 287-56-80.

Directeur commercial Habill. Fme, bil., exp., ch. sit. Paris. Ecr. n° 1177, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.H. 29 a., DEUG Distribution, préfér. Gestion, Achats, Etudes, 4 a. exp. alim., ét. ttes propos. Ecr. n° 1185, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.F. cherche emploi comptabilité. Niveau B.T.S. Paquin D., 4, rue du 8-Mai 94320 THIAIS - 853-03-11

Cadre Technique, expér. Agencement, Décoration, connaiss. dessin et organisation atelier ébénisterie, cherche emploi si possible Grenoble.
Ecr. n° 8212, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J. Femme, niveau universitaire, licence sociologie, ch. poste à RESPONSABILITES, de préfér. NON SEDENTAIRE.
15 ans exp. profess. ds divers secteurs industriels en France et à l'étranger. En dernier, travailleur indépendant en qualité de traductrice technique et scientifique.
ALLEMAND - ANGLAIS.
Facilité d'ADAPTATION.
Grande disponibilité - Dactylo. Suit actuellem. cours de turc. Tél. : 201-17-19, après 19 h.

Ing. Gde Ecole + gestion, 32 a. 6 ans expérience planification et aménagement urbain. Résident en Arabie Seoudite. Et. ttes pr. de situation à l'étranger. Ecr. S/n° T 014442 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ING. INFORMATICIEN, 34 ans Formation Supérieure Comptable 11 ans d'expér. mini-systèmes Resp. depuis 7 ans, rech. et dév. produits programmes gest. secteur publ., rech. emploi simil. Ecr. n° T 014306 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRETAIRE DE DIRECTION 15 a. expér. entrepr. gle, archit., B.E.T. et promoteur, ch. empl. mi-temps. Libre de ste. Ecr. ou téléph. Mme Porcher, 105, rue Leblanc, Paris (15e). 557-66-44.

Hmme jne, 35 ans. Bne présent. Ancien militaire, rech. emploi Chauffeur, Garde du corps. Bonne rémunération Téléph. après 21 h au 838-55-30.

Expér. solide communication, recherche collaboration, même temps partiel. Tél. : 277-68-37.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF 49 ANS

FORMATION EXPERTISE COMPTABLE ET DROIT
20 ANS REFERENCES PROFESSIONNELLES HAUT NIVEAU

— Expérience études rentabilité, contrôle interne.
— Analyse des coûts variables et de structure.
— Gestion prévisionnelle par centres budgétaires.
— Bonne maîtrise gestion informatisée.
— Création et mise en place nouvelles procédures.
— Solide pratique gestion du personnel.

recherche
poste à large autonomie et délégation.
Préférence : moyenne entreprise région Paris.
Salaire actuel : 180.000.

Ecrire n° 1.176 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

INGÉNIEUR AGRONOME
I.A.B., SCIENCES ECO.

Grande expérience des Industries alimentaires et agricoles
Connaissance des pays étrangers.
Anglais courant.

recherche
Région Paris, avec possibilité déplacements
DIRECTION GENERALE ou TECHNIQUE

Ecrire sous le n° 90.057 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INFIRMIÈRE D.E.
26 ans, célibataire, anglais, ch. emploi étranger. Tél. : 920-20-94.

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER CONFIRME, 30 a., DUT gestion + DECS, 8 a. exp. polyvalente ds gpe PME bâtim. et T.P., rech. poste à responsab. dans PME (secteur indifférent) Paris ou région parisienne, Ecr. n° T 14.458 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

SECR. DE DIRECT. TRILING. (Français, Anglais, Espagnol) sténogr. dans les trois langues, Stage en Espagne. Séjours en Angleterre et Espagne Etud. toute proposition Espagne. Libre septembre. Ecr. n° 8.221 le Monde P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris C. 09.

MÉDECIN - 32 ANS
célibataire, disponible de suite. 4 ans d'expérience Moyen-Orient, anglais courant, étudie toutes propositions POSTE A L'ETRANGER. Ecr. n° 90.201 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Etudiante médecine anglo-all., 20 a., ch. séjour dans famille, aide familiale ou convers., du 1-8 au 15-9. Ecrire : E. Wells Herzog Adolfst. 3D4330 Wesel.

Très sérieux - Homme 34 ans
CADRE FINANCIER
grande expérience, très dynamique, sportif, excellent présentation, très forte personnalité, bilingue allemand + des notions anglais, désirant changer cadre de vie, cherche place :
SECRÉTAIRE PARTICULIER ET CHAUFFEUR
— Région indifférente;
— Accepte tous déplacements;
— Disponible immédiatement.
Tél. : (78) 52-52-16 - LYON.

CADRE DE DIRECTION
33 ans. Gestion - Commercial - Finance - Organisation. Formation supérieure - Anglais cour. EXPERIENCE AFRIQUE Cherche poste resp. outre-mer. Ec. n° T 14.456 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CADRE 30 ANS - E.S.C.
6 ans expér. direct. commerc. Afrique francophone, offre ses connaissances et services pour action commerciale indépend. ou en G.I.E. en AFRIQUE francophone, étudie ts dossiers. Ec. n° T 14.437 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

URBANISME

Cinq cent quarante et une personnes sont déjà inscrites pour élaborer un contreprojet architectural aux Halles

Les organisateurs de la consultation internationale pour un « contre-projet architectural aux Halles » (le Monde du 10 avril) ont rendu public, ce lundi 9 juillet, le dossier remis aux candidats. Parmi les 541 premiers inscrits, on compte 230 étudiants (dont 94 étrangers) et 301 architectes professionnels (dont 76 français). Le délai d'inscription a été repoussé jusqu'au 20 octobre et les projets devront être remis avant le 18 décembre. Le jury, qui comprendra des architectes français et étrangers, les rédacteurs en chef de quatre revues d'architecture, des représentants d'associations et d'élus parisiens et des personnalités, fera son choix en janvier.

L'objet de cette consultation, organisée par une association (1) sur l'initiative du syndicat de l'architecture d'Ile-de-France est de présenter une alternative aux projets officiels qui seront vraisemblablement connus à l'automne.

Retraçant en détail l'histoire du quartier et la succession des polémiques depuis quinze ans, le dossier donne le programme « indicatif » de la consultation. Outre les éléments déjà construits ou en cours d'achèvement (forum commercial, gare du métro régional, centrale de climatisation, etc.) les organisateurs suggèrent la construction de 80 000 mètres carrés en souterrain (parkings, central téléphonique, équipements sportifs, locaux de réunion ou d'exposition, auditorium) et d'au moins 90 000 mètres carrés à l'extérieur. Ils estiment que le programme de la mairie de Paris n'est pas assez dense pour un centre de ville et qu'il faut « rééquilibrer » l'aspect trop commercial de l'aménagement en augmentant le nombre des logements, à la place des bureaux notamment. Ils proposent ainsi 35 000 mètres carrés de logements aux trois quarts sociaux, un hôtel de 300 chambres et divers équipements collectifs.

Par souci de « réalisme », les organisateurs de la contre-consultation ont respecté les données techniques et retenu les éléments du programme déjà choisis par les intervenants « politiques ». Ils situent ainsi clairement leur action dans le champ des idées et veulent « provoquer un large débat architectural et urbanistique » grâce à la présentation de nombreux contreprojet.

En rendant public le dernier schéma d'aménagement, le maire de Paris avait éludé la question du type d'architecture en précisant seulement qu'elle serait « simple et de bon goût ». Les organisateurs de la consultation veulent montrer que la réponse n'est pas évidente, qu'elle peut être multiple, paradoxale et « conflictuelle ». — M. Ch.

(1) L'association pour l'organisation de la consultation internationale pour l'aménagement du quartier des Halles à Paris (ACIH) reçoit les inscriptions (240 F, moitié prix pour les étudiants) au 50, rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris. Tél. : 260-26-94.

PÊCHE

AU MOMENT OÙ SE RÉUNISSENT DIX-NEUF PAYS

Sept mille personnes manifestent à Londres contre le « massacre » des baleines

Les représentants des dix-neuf pays membres de la Commission baleinière internationale ont commencé à se réunir lundi 9 juillet à Londres. Comme ils le font chaque année, ils doivent décider combien de baleines seront tuées en 1980 et quel sera le quota de chaque pays. Le quota total de la campagne 1979 avait été fixé à quatorze mille cinq cents animaux.

La réunion s'annonce difficile, car deux groupes de pays ont des positions opposées. Estimant que l'avenir des cétacés est menacé (selon certaines évaluations leur nombre serait passé de deux millions et demi en 1930 à six cent cinquante mille aujourd'hui), l'Australie, les Etats-Unis et la République des Seychelles proposent une interruption totale de la chasse pendant plusieurs années.

Cette position est appuyée par plusieurs organisations écologistes internationales, comme le Fonds mondial pour la nature, les Amis de la Terre et la Fondation Greenpeace, dont le bateau *le Combattant-de-l'Arc-en-Ciel* a récemment tenté de s'opposer à la campagne des baleiniers islandais dans l'Atlantique nord. Le 8 juillet sept mille personnes environ ont manifesté à Trafalgar Square, au centre de Londres, pour protester contre le « massacre » des baleines.

Sensible à cette campagne, la Grande-Bretagne annonce, à la veille de la conférence, son intention d'interdire l'importation sur son territoire de l'huile de cachalot, rejoignant ainsi la position des Etats-Unis, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des Pays-Bas qui ont déjà pris une mesure similaire.

Il y a trois ans le ministère de la qualité de la vie avait annoncé que la France n'importerait plus de produits baleiniers, mais il ne semble pas que cette intention ait été suivie d'effet. Cependant l'embargo déjà établi par quatre pays, aujourd'hui rejoint par la Grande-Bretagne, entraîne une fermeture progressive du marché et constitue une victoire partielle pour les protecteurs des baleines.

Cependant, il est peu probable qu'ils obtiennent cette année une interruption totale de la chasse. En effet, la majorité des pays membres de la commission veulent pouvoir continuer à chasser la baleine. C'est le cas du Japon, de l'U.R.S.S., de la Norvège, de l'Islande, de la Corée du Sud, du Brésil, du Pérou, du Chili et de l'Espagne.

● *Trente-huit chalutiers espagnols arraisonnés au large de Bayonne.* — Trente-huit bateaux de pêche espagnols ont été arraisonnés le 6 juillet par la vedette des affaires maritimes de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) alors qu'ils pêchaient dans la zone interdite par le règlement communautaire de la C.E.E. Un procès-verbal a été dressé aux capitaines, qui ont signé une citation à comparaître devant le tribunal correctionnel de Bayonne pour le mois de septembre.

TRANSPORTS

En Franche-Comté

Faut-il privilégier les liaisons avec Paris ou les relations entre les villes de la région ?

De notre correspondant

Besançon. — Le conseil régional de Franche-Comté vient d'adopter son schéma régional de transports collectifs. Non sans réticence d'ailleurs, car la gauche, qui à travers les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. s'était manifestée une semaine plus tôt en faveur de ce schéma au Comité économique et social, s'est élevée contre l'initiative de l'administration en ce qu'elle ne serait « ni régionale ni collective », comme l'a dit M. Jean-Pierre Chevènement, député (P.S.) du territoire de Belfort. Ce dernier s'est d'ailleurs attiré, par son intervention, l'aveu du président du conseil régional, M. Edgar Faure, que cette déclaration lui provoquait « du saisissement ».

Les élus de l'opposition, principalement ceux du nord de la région, estiment « illogique » que l'on favorise une liaison plus rapide vers Paris, par l'axe du Doubs. Il est vrai que la ligne ferroviaire Bâle-Paris desservant Mulhouse, Belfort et Vesoul semble offrir davantage de possibilités. Il n'en demeure pas moins que le schéma implique un investissement global d'environ 24 millions de francs pour les années 1980, 1981 et 1982, plus 6,5 millions par an ensuite (car, et il y a là un problème juridique à régler, il est prévu une participation de la région au déficit d'exploitation).

L'Etat participera pendant trois ans à la dépense, à raison de 50 % la première année, 30 % la seconde et 20 % la dernière. Et après ? Après, les collectivités locales se « débrouilleront » pour maintenir sur les rails les petites lignes d'intérêt local et assurer les liaisons routières dont on ne sait si elles seront concédées à des transporteurs privés ou aux collectivités publique (mais lesquelles ?).

En fait, tout se passe comme si l'Etat et la S.N.C.F. voulaient démontrer que l'exploitation des transports locaux n'était pas une sinécure. Démonstration facile, disent pour leur part les six syndicats de cheminots représentés en Franche-Comté. L'intersyndicale estime qu'à force d'imposer des contraintes aux expéditeurs de marchandises, des conditions inconfortables aux voyageurs qui doivent emprunter des convois cahotants à 60 kilomètres à l'heure, des liaisons routières maintenues par des subventions aux transporteurs privés, on décourage l'usager et on accroît le déficit. M. Meynier, directeur régional de la S.N.C.F. (qui se partage la Franche-Comté avec ses homologues de Strasbourg et Nancy) s'est abstenu en ce qui le concerne de prendre un engagement à long terme concernant le maintien des services existants : la fréquentation des lignes déterminera leur avenir. En définitive, les voyageurs auront le dernier mot.

L'organisation de services de taxis collectifs dans la région de Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône), les dessertes ferroviaires du Haut Jura, les trois motrices électriques « Z-2 » dont l'établissement public régional a passé commande pour les mettre en service sur l'axe du Doubs (en réalité entre Mulhouse et Dijon), ne seront rentabilisées que si les usagers se présentent aussi nombreux dans les gares qu'il y a de signatures au bas des pétitions.

Le schéma régional de transports collectifs a passé le cap des assemblées régionales. Il doit maintenant obtenir le feu vert des conseils généraux. Et l'on serait étonné par exemple que le Territoire de Belfort accepte de collaborer à la mise en place d'une liaison cadencée par l'autoroute A-36, entre Belfort et Montbéliard, alors que les syndicats préconisent une navette ferroviaire. En fin de compte, le public comtois tranchera. A moins que l'on décide de tirer parti, comme au Tyrol, du touriste, en l'invitant à piloter des locomotives à vapeur sur des lignes plus ou moins folkloriques...

Quoi qu'il en soit, la Franche-Comté a décidé de maîtriser ses transports. Non sans faire appel à une meilleure compréhension financière de l'Etat, par l'intermédiaire de la DATAR. Mais on a vu, à l'occasion d'un récent voyage organisé dans le Jura par les services de M. Chadeau, que la DATAR avait fait sienne la devise « Aide-toi... ».

CLAUDE FABERT.

Faits et projets

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Prêt de la B.E.I. au port de Brest.* — La Banque européenne d'investissement vient de décider un prêt de 29 millions de francs pour contibuer au financement d'une station d'épuration des résidus pétroliers, à Brest. Ces équipements sont destinés au nettoyage des réservoirs des navires, avant leur réparation.

Le prêt est accordé au syndicat mixte Brest-Iroise, qui regroupe la chambre de commerce de Brest, concessionnaire du port, la communauté urbaine, le département du Finistère, et l'établissement public régional de Bretagne. La station d'épuration et les équipements annexes devraient permettre des économies d'énergie non négligeables, la quantité de pétrole récupérée pouvant atteindre 50 000 tonnes par an.

TOURISME

● *Opération prévention sur les plages girondines.* — Une opération de prévention a été organisée le 8 juillet sur les plages du littoral girondin, du Pyla à Soulac-sur-Mer, pour attirer l'attention des estivants sur les danbers de cette côte pour les baigneurs. Dans la matinée, cent mille dépliants en quatre langues furent distribués par une centaine de bénévoles. Tous les dangers y étaient expliqués, et notamment celui des « baïnes », ces trous situés entre les bancs de sable où le courant est particulièrement violent lorsque la mer monte ou se retire. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

● *Les DC-10 américains bientôt en vol ?* — M. Longhorne Bond, directeur de l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.), aurait l'intention d'autoriser, le lundi 9 ou le mardi 10 juillet, les D.C.-10 américains à reprendre l'air, vient d'annoncer un porte-parole de la F.A.A. Un délai supplémentaire de vingt-quatre heures sera ensuite nécessaire, a-t-il précisé, afin que le juge fédéral confirme éventuellement la décision de l'administration.

Les cent trente-huit DC-10 immatriculés aux Etats-Unis avaient été interdits de vol le 6 juin dernier après que la F.A.A. eut découvert des fissures dans les mâts de fixation des réacteurs aux ailes. Une telle fissure était la cause de la catastrophe aérienne qui, le 25 mai dernier, avait causé la mort de deux cent soixante-treize personnes à Chicago. — *(A.F.P.)*

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

CENSIER - 354-95-10 - CALME
MAISON 150 m2 6 PIECES
Triplex. COUR ROMANTIQUE

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend
128, RUE MOUFFETARD
2 P. à 6 P. sur place lundi, mardi, jeudi 14 h. à 16 h. 30 ou 755-98-57.

MAUBERT BALCON 2 pièces, cuisine, bains, 35 m², 5e ét. sans asc., cave. 218.000 F - 336-17-36.

25, AV. GOBELINS
3 p. 63 m2, 2e étage, neuf. Visites mercredi, 12 h. à 15 h. Prof. libér. admise. - 331-89-46

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Vue imprenable, balcon 3 réceptions, 4 chbres, 220 m2, ascenseur. — Tél. : 354-95-10.

7e arrdt.

7e IMM. RENOVE - CALME beau studio, tt conf., soleil. Mar., merc., 14 à 18 h. 233-62-46
10, RUE DE L'EXPOSITION

JEAN-NICOT
2/3 P., cuis., douche, 33 m2, 4e étage. Libre. 158.000 F. Tél. notaire au 555-07-64

LE CALME A :
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
RUE JACOB
4/5 pces, cuisine, 2 bains, ch. service. Etat exceptionnel. DENIS-CHEVALIER et Cie 265-22-57

8e arrdt.

EUROPE 6 PIECES, bains, 2e étage, 200 m²
Luxueusement aménagé
Possibilité profession libérale
MICHEL & REYL tél. 265-90-05

RUE DU FG-ST-HONORÉ
à 5 min. Etoile, ds imm. récent Magnifique 4/5 Pièces 125 m2, 2 bns, wc av. lav., nbx dress., terrasse 60 m2. Plein soleil. Parkgs s/sol, état neuf. Tél., interph., télévis. Px él. justif. IMMO 2000 - 563-18-08

10e arrdt.

Résid. Lafayette, app. de stand., 180 m2 en Duplex. 1.20.000 F. J. DARMON. — Tél. : 278-09-40.

11e arrdt.

11e Près NATION IMPECC. séjour + 3 ch., cuisine, bains, balcon, téléphone, park. Prix : 600.000 F. Tél. 370-60-51.

12e arrdt.

BEL-AIR, Immeuble réc., beau 3 pièces, entrée, cuis., w.-c., s. de bns, balc., asc., ch. ctl, park. 515.000 F. - Tél. 345-82-72.

15e arrdt.

PARC VAUGIRARD
Imm. Pierre de T., 3 p. tt cft, 6e ét., asc., balc. Libre 1-12-80, bonne rentabilité. Px 420.000 F. Téléphon. notaire au 555-07-04

16e arrdt.

Me EXELMANS, B. DUPLEX Séjour + 4 chambres, 115 m2, calme, verdure, soleil, balcons. 870.000 francs. — Tél. : 254-41-34.

AUTEUIL, 13, rue Molitor B. imm. P. de T., 4 p., cuis., bs, chbre serv. av. asc. 800.000 F + box. Vis. mardi de 15 à 17 h. COURTOIS, tél. : 265-49-85.

HAMEAU BOILEAU
sur verdure, calme, living + chambre, tout confort, 70 m². MARTIN Dr en Droit, 742-99-09.

AVENUE DE VERSAILLES
5e ét., asc., gd séjour + ch., tout confort, 58 m2 + balcon. LIBRE. Prix : 430.000 F. Téléphon. notaire au 555-07-64

10, rue Léo-Delibes
TRÈS LUXUEUSE CONSTRUCTION
2 P., 4 P., 6 P. et 2 P. avec jardin privatif. Sur place : lundi et mardi toute la journée - Tél. : 704-26-92

17e arrdt.

ETOILE, 3 pièces, BEL IMM., 85 m2 environ, 490.000 francs. Téléphone : 878-97-52.

ETOILE, original studio, gde cuis., bains, w.-c., 32 m2, à neuf. 250.000 F. — Tél. 742-67-56.

18e arrdt.

MONTMARTRE. Plein soleil, spl. 2-3 p., tt cft, sur verdure, refait neuf, exception. 878-41-65.

78 - Yvelines

LE CHESNAY - Parly 2, 3-4 p., type 2, cave, parkg, vue dégag. donnant sur piscine. - Tél. : 954-49-90.

ST-GERMAIN/LE PECQ, vend. spl. appt dern. étg., 10 min. R.E.R., constr. récente, 200 m² + 70 m² terrasse et 20 m² balc., 7 P.+studio au r.-de-ch., 2 gar. caves, vue imprenable, beau parc. Prix intéress. à débattre. Tél. 770-28-43/33-04 ou 246-17-82.

LOUVECIENNES. Imm. récent en duplex, 1er niv. : 128 m² + terrasse ; 2e niv. : mezzanine 30 m² + 30 m² combles aménag. 780.000 F. Matin : 747-54-29.

91 - Essonne

PARTICULIER VEND
EPINAY-SUR-SENART (91)
RESIDENCE 1971, F-4 de 87 m², au dernier étage, loggia 12 m², entrée avec plac., séj. double, cuis., 2 chbres, s. bains, wc, 2 grands placards. Cave. Parking ss-sol, 172.000 F + 28.000 C.F. 5 %. Tél. : 047-14-09, après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

Boulogne (Métro) Beau pav. 4 P. tout confort. 450.000 F. Propriétaire : 766-49-94.

MONTROUGE Bel imm. 3 p., cuis., conf. 5e ét. s. stade. 230.000 crédit. 346-11-76

VILLE-D'AVRAY. Part. à Part. Résidence, calme, Bord. parc Saint-Cloud, 10 min. gare Saint-Lazare. APPT 1972, 5 P., 108 m², excell. état, vue imprenable sud, cuis. équipée, gar. double. Prix : 780.000 F + frais notaire disponible à partir du 1-8-79. Tél. : 709-24-97, entre 17 et 19 heures.

NEUILLY - ARGENSON
Très bel hôtel particulier avec jardin. Gde réception 200 m² + 5 chbres, admirables boiseries.
BOURDAIS - 766-51-32

Résidence dans parc du château de VAUCRESSON, imm. récent, 3 P., loggia, cave, box, 420.000 F - 874-70-47.

MEUDON-BELLEVILLE
Part. vd 3 p., séj., parc, magn. 320.000 F - Tél. 027-09-68.

94 Val-de-Marne

NOGENT. Proche R.E.R., pet. résidence 4 étages, vaste séj., s/balcon, 2 chb., tt cft, parkg. asc., 410.000 F - 344-71-97.

Province

LES HAUTS DE DEAUVILLE
Dans un parc de 35 ha jouxtant le golf
DUPLEX de 170 m2
avec vue sur mer.
Grand living, cheminée double, poutres apparentes, 3 chambres, 2 salles de bains. Etat excellent.
Tél. de 14 h. 30 à 18 h. 30 380-52-05 après 754-58-04.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. 285-11-08.

locations non meublées Offre

Région parisienne

CRÉTEIL
Part. loue ds résidence privée de stdg, appt. 4 P. (90 m2) tt cft., cuis. éq. + gar. Px. 1.500 F p. mois + ch. Tél. 820-18-62 H.B.

NOGENT, récent, 4e ét., beau 6 Pces, entr., cuis., 2 sanitaires, box, balc. 2.700 F. Tél. 344-83-85.

YERRES
Villa 8 pces. Cft. Garage. Jdin. 3.750 F - 208-83-01

locations non meublées Demande

Paris

URGENT
ch. en location appt 120 à 150m², 4 ou 5 p., r.-de-ch. de préf., Paris-Sud-Montparnasse. Faire offre : M. Vrain. T. 584-15-25, poste 52-51, H.B.

Collabor. « Monde » cherche, à Paris, min. 55 m2, max. 1.800 F C.C., clair. — Tél. : 745-24-76.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. T. 283-57-02.

locaux commerciaux

SAINT-MAUR Près R.E.R.
Ensemble de locaux à usages multiples : entrepôts, petites industries, ateliers, commerces, etc., comprenant bâtiment 1.200 m² développés + hangars 800 m² + cours et quai 400 m², le tout sur 1.500 m² de terrain, accès camions.
Prix très intéressant
Té. 563-11-40.

Xe - PORTE ST-MARTIN
Rez-chauss. rue, atelier 140 m2, 295.000 F. Libre - 579-75-88

DUROC. Appart. professionnel, 100 m² r.-de-ch. Prix total : 400.000 F - 567-22-88.

bureaux

BASTILLE - XIe
PROPRIETAIRE loue 1.600 m2, impeccables, climatisés. Loyer 800.000 F/an. Libres. 563-83-33

RUE DU HAVRE (8e)
165 à 330 m2 divisibles
Usage mixte. 4 lignes TEL. 6 CH. de bonne. Repr. de bail précaire 12 mois. 450 F/M2. Téléph. : 293-43-00

Domicil., artis. et commerç. Siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

LIBRE, 16e, rue Fremier, burx cciaux 60 m² s-sol, 6.000 + 3.000 rente LODEL - 355-61-58.

fonds de commerce

GRANDE VILLE ANJOU
Commerce décor. ameub. luxe, affaire très saine. Mag. 60 m², centre ville, tr. b. client. à dév. cause retraite : 25 U.
Chemiserie plein centre, tr. b. affaire à saisir : 30 U.
Ec. AGENCE PLANTAGENET, 17, r. St-Martin, 49000 Angers. Tél. (41) 88-20-79.

Cède Cabinet matrimonial 9e, affaire rentable. Tél. : 526-76-89, heures bur.

gérances libres

Rech. GERANT pour PISCICULTURE, Est de la France. Quelques années d'exp. gde capacité travail, organisat. Ecr. T 14.487 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Boutiques

17e PEREIRE. 80 m² environ, bel imm., loyer 13.600 annuel, bail 3-6-9, expire juillet 80. Les murs 165.000 F - 878-75-90.

propriétés

MARINES (95)
Belle propriété sur 5.270 m2, constr. pierre de t. tr. b. état, 12 p. ppales + dépend. + mais. gardien + garage. LIBRE. Vis. pour notaire - 555-07-64.

(27) PRES PACY-SUR-EURE
Sur 1 ha, propriété 230 m² habitables, hall avec bar réception.

15 km SAINT-TROPEZ
S/terr. 25.000 m2, MAS 120 m2. Tout confort. - T. : (94) 43-44-84.

Particulier vend, cause départ, dans village pittoresque, 25 km de la mer, 50 km station de sports d'hiver, grande maison bourgeoise, parfait état, beaucoup de caract. : cheminée, poutres, plafond provençaux, livg, salle à manger, 3 chambres, 2 salles de bains, atelier d'artiste, garage, chauffage central. Région boisée. 635.000 F. Tél. (94) 68-84-45, ou visite sur pl. : LOTTHE, pl. de l'Eglise, FIGANIERES - VAR

YVELINES - 25 km de Paris Ppté Ile-de-France, 250 m2 habitables + maison gardien. Terrain 3 ha 5 - 1.800.000 F. Téléph. : 355-61-58

NIEVRE
AUX PORTES DU MORVAN.
dans belle région de la Nièvre, boisée et vallonnée, maison de maître (pierres et tuiles anciennes) d'une surface au sol de 160 m2, composée de : deux entrées, cuisine 10 m2, salle 30 m2, bureau 14 m2, deux chambres 30 et 35 m2, salle d'eau, wc, grenier aménageable, carrelé, de 160 m2 d'un seul tenant. Cette belle demeure ets située sur 3.600 m² de terrain (verger, potager) et assortie de vastes dépendances. Ensemble de grande classe avec confort (chauffage central, eau, électr.). Prix : 380.00 0F, crédit possible.

S.I.T.E.
Tous renseignements bureau de Paris, 59, rue La Boétie, 75008. Téléphone : 563-55-66.

GROSROUVRE
TRES BELLE PROPRIETE
7 P. principales, tout conf., sur 16.000 m². 246-78-86.

INDRE. Superbe PROPRIETE berrichonne avec tout confort, située à la sortie d'un bourg important desservi par tous les commerces. Elle se compose d'une entrée, cuisine, grand séjour de 40 m² avec poutres et cheminée, salon avec terrasse, bureau, 6 chambres, S. de B., sous-sol avec garage et chaufferie, maison gardien 3 Pièces, cabinet de toilette, magnifique parc boisé de 11.000 m² avec un étang, à proximité d'un lac avec plage, pêche, voile. Prix : 800.000 F. Possibilité crédit.

S.I.T.E.
79, rue Roger-Cazala, 36000 CHATEAUROUX.
Téléphone : (54) 22-69-09.
Tous renseignements bureau de Paris, 59, rue La Boétie, 75008. Téléphone : 563-55-66.

27 km MARSEILLE
mais. en pierre, 2 plans. 1er étg. : 3 chbres, bs, wc, indépend. R.-de-ch. : cuis. équ., séjour av. cheminée et poutres apparentes, w.-c., ch. cent. Tél. Jardin agrém. 300 m2 + 400 m2 en friche, dépendances, av. poss. garage.
PRIX 300.000 F
Tél. (16-42) 04-89-42.

VIP LOUVRE, 150, rue Saint-Honoré, Paris (1er), 260-27-00. 5 chambres, 2 bains, 3 w.-c., auditor., s. billard. 1.300.000 F.

pavillons

Part. vend ST-GERMAIN-LES-CORBEIL (Essonne)
Pavillon 5 pces, tt cft, 124 m², chff. centr. au gaz, cellier, gar., 2 tél., nombrx aménag. intér. Sur terrain clos de 650 m² en gazon et planté de conifères. Px 500.000 F. Tél. 533-78-68 le soir ou 075-05-31 sam. et dim.

LE PERREUX
Pavill. tout rez-de-chauss. 3 p., cuisine, bains, 70 m2. Prévoir équipem. intér. 245.000 F.

NEUILLY-Plaisance, lim. Le Perreux, proxim. imméd. gare RER, 15' Opéra, pav. 4 pces, cuisine, bains. Jardin d'angle.
PRIX : 310.000 F.
AG. REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette
94 Le Perreux - 324-17-63

ASNIERES Près Gare Pavillon
6 p., bains, rénové, impeccable. Prix : 750.000 F. Tél. 265-90-05.

terrains

LA CELLE SAINT-CLOUD
Terr. 2.230 m2, 940.000 F TVA. C. divis. en 2 lots - 751-58-89.

CHEVREUSE 7.500 m² 3 km RER perm. const. 160 m²
Téléph. : 033-61-40 et 563-94-35.

villas

12 KM CARPENTRAS
Ds site merveill., sur 14.000 m2 terrain avec piscine, mas rest. 300 m2 habit. env. tout confort + garage, nombreuses dépend. Prix : 250.000 F + 500.000 Fac. LOGINTER (91). — Tél. 54-76-17.

domaines

Provence. 260 ha. terres d'all. Irr. ht rend. Segand 970-20-37 ou Guiss (66) 82-74-52 pour visiter.

maisons de campagne

OISE. 10 km Beauvais, sit. exc., fermette, 3 p., s. d'eau, wc, ch. électr. + grange amén., bûcher sur 1.350 m², 320.000 F. Tél. : 637-43-39, après 18 heures.

ARDECHE. Grange parf. ét. ds 6.000 m2. Vue exceptionnelle, rivière, soleil - T. : (91) 73-07-55

villégiatures

Vacances août en colonies de vacances : maternelles, primaires. Camps adolescents et itinérants. Quelques places encore disponibles : mer, montagne, campagne. Ecr. ou tél. Association intercommunale V.V.L., 7, av. Max.-Robespierre, 94400 VITRY-SUR-SEINE, Tél. 681-02-20.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

OFFICIERS MINISTERIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE par ADJUDICAT. à LIMOGES, 15, place de la République, mardi 24 juillet 1979, à 14 h. 30, d'un Important fonds de commerce

HOTEL - CAFÉ - RESTAURANT à LIMOGES
1, av. du Gl-de-Gaulle (50 chambres)

MISE à PX : 400.000 F

Outre reprise matériel et marchandises, s'adresser Me VERCOUSTRE, not. à LIMOGES, 6, r. Jean-Jaurès, (55) 34-13-44.

EN ILE-DE-FRANCE

Un chineur à Paris

Les « anars » du Kremlin et la République d'Aligre

Que peut faire un pauvre homme qui sort de l'hospice sans argent, avec une chemise sur le dos et une autre sous le bras ? Vendre la seconde le plus vite possible, c'est-à-dire le moins loin possible. Ainsi sont nées les puces du Kremlin-Bicêtre voici plus d'un siècle. A la chemise s'ajoutait souvent une cuiller, une gamelle, un drap, une couverture, parfois même un sommier, mystérieusement sorti de l'hospice fondé par Louis XIII.

Et ces hardes vendues avec leurs petites pensionnaires ont fait, si l'on ose dire, la fortune du mot « puces » bientôt traduit en toutes les langues, sur tous les marchés du monde où se cache sous la misère, le secret espoir d'en sortir.

Aux petits vieux de l'hospice — passés dans la littérature balzacienne sous le nom de « bicêtriens », se joignaient les crocheteurs de poubelles, les marchands de peaux de lapin, les chiffonniers, les *biffins* et autres brocanteurs venus étaler leurs trouvailles le dimanche sur les larges trottoirs qui descendent doucement, à l'ombre des marronniers, de chaque côté de l'avenue (aujourd'hui avenue Eugène-Thomas) vers la route de Fontainebleau.

Les puces de Bicêtre se sont assagies, rangées, organisées ; elles sont ouvertes le dimanche matin, de 8 heures à 12 h. 30, mais aussi le mardi et le jeudi, jours de marché où les forains qui vendent du neuf enferment peu à peu puciers et brocanteurs dans leurs étalages de chaussures et de vaisselle, entre des forêts de cintres à vêtements.

Dure concurrence pour la fripe d'occasion. On trouve encore cependant, du côté des numéros impairs à droite en descendant de l'hospice, une vingtaine de brocanteurs qui se *maintiennent tant bien que mal*. Les chineurs y trouvent leur compte avec des chaises paillées à 100 F, des petites tables à 700 F, des buffets à 1 000 F et parfois des commodes de style Faubourg-Saint-Antoine, avec marbre et bronzes dorés, qui plafonnent à 3 000 F.

Au rez-de-chaussée, c'est l'habituel *rayon des menus objets de la vie quotidienne : fers à repasser*, moulins à café, casseroles, faïences et verroterie, à des prix « puces », c'est-à-dire *qu'ils* varient selon les critères habituels : état de conservation, rareté... et tête du client ! « *Moins cher qu'à Montreuil !* », m'assure un brocanteur qui propose un casque 14-18 à 40 F, un cadre Louis XV à 60 F et une lampe-tulipe en pâte de verre 1900 à 50 F. « *On ne s'y retrouve plus* », dit-il désabusé, « *les bonnes femmes du seizième ont tué la brocante, et aussi l'abbé Pierre, avec ses compagnons qui débarrassent les caves à notre place...* »

Querelle de clochers

En marge du marché de l'hospice, qui semble en voie de disparition (et menacé par les travaux du métro), prolifèrent d'autres puces, grouillantes, vivaces et qui s'étirent sur plus de 5 000 mètres, de l'autre côté de l'avenue de Fontainebleau, le long du cimetière d'Ivry. C'est ici le dernier refuge des clochards épris de liberté pour qui *le* « commerce » n'est qu'un pis-aller.

Pour moins de 10 F on peut s'offrir, sur le trottoir de l'avenue des Fusillés, un réveil en état de marche, une paire de sabots, une photo de militaire dans son cadre, une clé à molette, un collier de cheval ou un téléphone modèle 1950. Avec quelques billets de 10 F, vous emporterez un pot à eau 1930, un serin dans sa cage, un képi, trois soldats de plomb, une balance, une théière en métal argenté du Café de la Paix ou une mesure en étain.

Entre deux brocanteurs, des retraités qui cultivent leurs jardins dans la vallée de la Bièvre proposent des feuilles d'oseille, de rhubarbe et de citronnelle à 2 F la botte, des pots de géranium à 6 F et des cerises à 5 F le kilo.

De ce côté de la rue, vous êtes encore sur le territoire de Bicêtre, où *les marchands* se disputent *les* emplacements *sur* le trottoir dès 4 heures du matin. C'est encore du domaine de la « drouille », qui désigne les *marchandises* en vrac de basse qualité. Mais, de l'autre côté de la rue, le long du mur du cimetière, c'est de la « sous-drouille ». Chemises et vieux vêtements se négocient à moins de 5 F, et vous trouverez, pour une poignée de centimes, des essuie-glaces et des chambres à air, des compteurs bleus en état de marche, des tourne-vis et des brosses à dents, des peignes et des rouges à lèvre à peine usagés, mais parfois aussi des bibelots, des montres, des bijoux, des petites cuillers, des outils, des céramiques et des bronzes, à des prix absolument imbattables.

C'est que toute vente à la sauvette est interdite sur le territoire d'Ivry, d'où les chassent toutes les trois heures des rondes d'agents impitoyables. Vieille querelle de clochers : alors que la mairie de Bicêtre est plutôt libérale, celle d'Ivry est inflexible pour les clochards venus du Kremlin... considérés comme de dangereux anars. Ce qui n'empêche pas les puciers de revenir avec leurs vieilles valises dès que la police a le dos tourné. Pour *marquer* la frontière entre le marché toléré et la zone interdite, un panneau officiel en lettres blanches sur fond bleu avertit les usagers *par ces simples* mots : « *Limite des transactions* » (*). Mais qu'importe, les anars du Kremlin ne savent pas lire et, en dépit des rafles, *ils* déballent leurs étalages où se cachent parfois des trésors. Aux chineurs d'avoir l'œil aigu et *le* geste *vif* pour réussir une « transaction » avec, en *prime*, le goût du fruit défendu.

Mon village et sa commune

Il faut revenir dans Paris pour *découvrir un îlot* privilégié où les puces ont le droit de cité. A deux pas du faubourg Saint-Antoine, la place d'Aligre est faite d'un *marché* couvert sous une magnifique charpente recouverte de tuiles, d'une bâtisse carrée surmontée d'un clocheton et un terre-plein en demi-lune *planté de polonias*, arbres exotiques assez rares à Paris.

C'est là que se tient depuis trois siècles le marché aux vieux habits et à la brocante — un marché destiné à *l'origine* à fournir aux gens du quartier de la friperie à bon compte. Telle était du moins la volonté de Mme de Beauvau, duchesse d'Aligre, la fondatrice au grand cœur. Pendant longtemps, les « puces » d'Aligre sont restées fidèles à leur vocation : il était interdit d'y vendre du neuf. Mais depuis que la Ville a pris l'affaire en *main* pour rentabiliser l'espace, les places sont en grande partie louées aux forains, deux fois plus nombreux aujourd'hui que les quarante brocanteurs repoussés sur le pourtour.

Les marchands de neuf se serrent autour du poste de police et du bureau du marché dans ce petit bâtiment carré coiffé d'un clocheton à volets au-dessus d'une grosse horloge et qu'on appelle « la Mairie » ou « Notre-Dame d'Aligre »

Depuis quelques mois une association s'est créée entre commerçants qui a pour objet « *l'animation sociale et culturelle du quartier d'Aligre, la défense de son environnement, la promotion de l'entraide et de la solidarité entre ses habitants* ». Puisse la « Nouvelle Commune libre d'Aligre » protéger un des derniers villages de Paris.

En plus du pittoresque, les chineurs apprécient que le marché soit ouvert tous les matins (sauf le lundi). Les puces ne s'étalent pas ici sur le trottoir mais sur des lattes articulées déployées sur des tréteaux. C'est ici le domaine du petit objet, du bibelot, de la pièce qui a de l'esprit : un accroche-montre en ivoire (150 F), des bijoux Napoléon III (à partir de 80 F), une coupe en opaline « bien laiteuse » dit le marchand (100 F), une gravure originale, sous verre dans un grand cadre, représentant Victor Hugo (250 F).

« *Les prix sont moins élevés qu'à Saint-Ouen* », assure M. Mahler, « *la preuve c'est que les marchands de Saint-Paul viennent ici au déballage le mardi et le mercredi.* » M. Mahler vend des romans à 2 F, des livres reliés à 30 F, des beaux livres de prix à couverture rouge à 20 F et des vieux disques à 5 F. « *Ma mère venait ici même en 1913*, raconte M. Léon, *au temps où l'on s'en allait chiner en voiture à cheval.* »

Fils et petit-fils de brocanteur, M. Léon est aussi un vieux de la vieille. Il est porteur de la tradition orale de la République d'Aligre : « *Là-bas*, dit-il, *il y avait un marchand de fourrage et c'est à cet endroit que les sans-culotte sont venus prendre le foin pour aller mettre le feu à la Bastille... C'est peut-être pour ça que le 14 juillet de la place d'Aligre est le plus beau de Paris... J'espère que vous viendrez !* »

JEAN BEDEL.

(*) Jean Bedel a déjà présenté les marchés aux Puces de la porte de Vanves (*le Monde* du 26 juin) et de Montreuil (*le Monde* du 3 juillet).

Dans la capitale

● *Pour les Parisiens de l'été.* — La préfecture de Paris publie deux documents à l'intention des Parisiens qui demeureront dans la capitale en juillet et en août : *une liste par arrondissement* des artisans et commerçants ouverts durant cette période; un dépliant *où figure le numéro de téléphone des groupements* professionnels qui ont pris l'engagement de renseigner les usagers à ce propos. Les documents sont disponibles dans les mairies, les commissariats de police, etc. On peut aussi téléphoner à la chambre de commerce et d'industrie *(261-55-42) et à la chambre des* métiers (720-91-91).

● *Démolition à La Villette.* — Etape importante dans les travaux d'aménagement des terrains des anciens abattoirs de La Villette : le commissaire à l'aménagement du secteur vient de déposer une demande de permis de démolir pour le bâtiment de *stabulation situé à côté des installations réservées à* l'abattage. Le bâtiment de stabulation accueillait sur quatre étages les *animaux avant qu'ils ne soient* conduits à l'abattoir.

● *Parc à Boulogne.* — Le parc des Glacières, à Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine, a été inauguré par M. Georges Gorse, maire de la ville. Ce terrain de 2,2 hectares, situé dans le sud de la ville près de la tête du pont de Sèvres, était occupé jusqu'en 1975 par la Société des glacières de Paris.

● *En souvenir de Sem.* — Une rétrospective de près de cent cinquante dessins de Sem, le caricaturiste des années 1900, est organisée jusqu'au 18 juillet à la mairie annexe du 7[e] arrondissement de Paris. L'exposition est ouverte du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures.

● *Piétons mécontents.* — « *Les piétons en ont assez* », déclarent les membres de l'association nationale Les droits du piéton dans un communiqué publié à l'issue de leur assemblée générale. L'association demande des mesures énergiques pour rétablir dans les villes l'infrastructure réservée aux piétons et dénonce la « *coupable indulgence du maire de Paris et des forces de police qui baissent les bras devant la marée automobile* ». Toujours selon l'association, plus de cent mille voitures stationnent irrégulièrement à Paris, et certains commerçants peuvent accaparer les trottoirs en toute *impunité*. D'autre part, la place de la Bourse a été transformée en parking et en garage pour les camions de l'E.D.F.

● *Deux cent cinquante-six pages sur Paris.* — La Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07) vient d'éditer un livre de deux cent cinquante-six pages sur Paris passant en revue aussi bien l'histoire de la capitale, son nouveau statut, la culture, le commerce et les métiers, le rôle de la préfecture de police. En conclusion, cette phrase de Giraudoux : « *Ainsi j'ai sous les yeux les 5 000 hectares du monde où il a été le plus pensé, le plus parlé, le plus écrit. Le carrefour de la planète qui a été le moins hypocrite.* »

● *Moins de vert dans le troisième arrondissement.* — Les élus communistes et les habitants du troisième arrondissement s'élèvent contre la disparition « *du seul terrain de sports existant dans le secteur* ». Ce terrain, situé derrière l'hôtel Salé, futur musée Picasso, ne sera plus utilisable en septembre du fait des travaux de réaménagement de l'hôtel Salé.

Les habitants et les élus, dans une pétition adressée à la mairie de Paris, « *exigent le maintien en l'état du terrain jusqu'à l'aménagement et l'équipement d'autres emplacements au moins équivalents dans l'arrondissement, et la consultation obligatoire de la population pour l'aménagement de ce terrain* ».

● *Pour les camelots.* — Les camelots vont pouvoir utiliser, en dernière minute, les emplacements restés libres sur les marchés découverts. Il arrive en effet fréquemment qu'à l'heure d'ouverture du marché, des emplacements restent vacants, leurs occupants habituels n'ayant pu venir. Plutôt que de laisser *ces places vides*, la mairie de Paris vient de permettre aux camelots de s'y installer.

● *Colbert à neuf.* — Une maquette illustrant le projet d'aménagement de la galerie Colbert, qui fait partie de l'extension de la Bibliothèque nationale (deuxième arrondissement), sera réalisée dans le courant de l'été. Une fois achevée, cette maquette sera exposée au public à la mairie de l'arrondissement. Le projet de réaménagement de la Bibliothèque nationale prévoit aussi l'ouverture au public du jardin de la bibliothèque dont les grilles seront retirées. Le premier coup de pioche de ces travaux est prévu pour l'an prochain.

● *Piscines grandes ouvertes.* — Pendant la saison d'été — jusqu'au 12 septembre, — les piscines municipales de Paris resteront ouvertes au public toute la journée, annonce la mairie.

Ouvertes du mardi au samedi de 7 h. à 19 h. 30, et le dimanche de 8 h. à 18 h., les piscines municipales parisiennes ne seront fermées que le lundi matin (ouverture à 14 h.). Du 1[er] au 12 septembre, la fermeture aura lieu à 18 h. ou 18 h. 30 selon les établissements.

POINTS DE VUE

La crise oblige à repenser les transports urbains

Trois cents fonctionnaires, maires et techniciens municipaux appartenant à des pays membres de l'O.C.D.E. se réunissent à Paris du 10 au 12 juillet sur le thème « transports urbains et environnement ». L'encombrement des centres-villes, les nuisances et les coûts qu'ils entraînent, sont aujourd'hui un casse-tête pour tous les édiles du monde.

Aussi, les délégués commenceront-ils par étudier les solutions imaginées dans une dizaine de villes aussi différentes que Göteborg, Porto, Ankara, Ottawa, Osaka, Bruxelles, Groningue, Singapour, Londres et Paris. Puis on parlera d'économie d'énergie, de limitation de circulation dans les quartiers résidentiels et de financement des transports en commun.

Car, en définitive, les données économiques ne vont-elles pas primer désormais toute autre préoccupation ?

par TERENCE BENDIXSON (*)

LES transports urbains sont en crise. Il y a dix ans, le prix du pétrole était en baisse et les réseaux routiers urbains en expansion. Aujourd'hui, le prix du carburant ne cesse de grimper alors que diminuent les capacités de financement disponible pour la construction des voies rapides et même pour le développement des transports en commun. Pourtant, paradoxalement, les voitures individuelles se multiplient.

Confrontés à cette nouvelle situation, les maires, les responsables des ministères des transports et les spécialistes de tous les pays cherchent à rationaliser l'utilisation des routes et du parc automobile existants. Il ne s'agit plus de trouver des astuces techniques, mais plutôt de mettre en place des solutions économiques.

Aujourd'hui, lorsque le système de transports desservant le centre d'une ville est inadapté, on ne propose plus que très rarement la construction d'une nouvelle ligne de métro. On se pose plutôt la question de savoir s'il ne serait pas possible d'utiliser les places laissées vacantes par les véhicules déjà en circulation.

Lorsque les tramways et les autobus, bourrés de banlieusards, sont immobilisés dans les encombrements, on ne pense plus à construire des toboggans ou des tunnels. On préconise plutôt les *couloirs réservés* sur la chaussée existante ou la mise en service de dispositifs électroniques donnant la priorité aux transports en commun.

Enfin, quand on cherche des espaces de jeux pour les enfants habitant dans des quartiers anciens et denses, on ne propose plus de démolir des immeubles pour aménager des parcs. La solution envisagée consiste plutôt à protéger les rues de la circulation automobile pour que les habitants du quartier, et notamment les enfants, y soient en sécurité.

Les délégués réunis à Paris pour la conférence organisée par l'O.C.D.E. s'intéresseront donc aux efforts entrepris pour utiliser plus rationnellement les transports en commun. Le cas de la capitale française où la carte orange et les couloirs réservés aux autobus ont simplifié à la fois l'accès aux transport en commun et leur utilisation est considérée comme exemplaire.

Pour le financement des transports en commun, différentes solutions seront présentées. En France, les transports sont financés en partie au moyen d'une taxe sur les salaires, payées par les employeurs. Dans certaines villes d'Amérique du Nord ou du Japon, la plus-value immobilière entraînée par la proximité d'une ligne de métro est récupérée par des organismes concernés par les transports collectifs.

Retour du péage ?

Encore plus significatif est l'intérêt croissant porté aux différentes formes de redevances imposées aux voitures. Singapour a mis en vigueur un système de permis spéciaux pour les automobilistes voulant accéder au centre-ville pendant les heures de pointe. Cette mesure a permis de réduire le trafic de 40 %, de sauvegarder l'environnement et de généraliser l'utilisation collective des véhicules individuels. En effet, les voitures transportant plus de trois passagers sont exemptés de redevances. *Ces mêmes permis spéciaux* vont être instaurés à Kuala-Lumpur (Malaisie) et peut-être à Bangkok (Thaïlande).

La solution est à l'étude pour l'Europe. Pour libérer le centre de Stockholm des encombrements, le conseil municipal envisage une tarification journalière qui pourrait décourager environ un tiers des automobilistes. Une autre étude, effectuée pour le conseil du Grand-Londres, montre qu'un péage de 50 pences par jour (4 F) aurait pour conséquence de détourner la circulation de la zone centrale et de diminuer le volume du trafic dans une proportion encore plus importante qu'à Stockholm.

Dans ces deux villes, un long travail de discussion, puis de législation, devra nécessairement précéder l'établissement de redevances à la charge des automobilistes. Toutefois, là comme ailleurs, on ne peut plus ignorer aujourd'hui la lourdeur du coût économique qu'entraîne les dangers, les retards, le bruit et la pollution dus à la circulation urbaine.

Or, de même que les faibles tarifs des autobus et du métro encouragent les déplacements, de même la subvention indirecte que la collectivité accorde au transport sur route (coûts sociaux non intégrés dans le prix d'achat et d'usage de la voiture) encourage les déplacements automobiles.

Aussi peut-on se demander si la nécessaire conservation de l'espace et de l'énergie partout mise en avant ne va pas remettre en cause une des idées-forces de ces trente dernières années : celle qui lie le progrès à l'accroissement du déplacement des marchandises et des hommes. Dans ce cas, qu'elles soient avouées pour les transports en commun ou implicites pour les voitures et les poids lourds, les subventions ne vont-elles pas apparaître bientôt comme anti-économiques ?

On n'en est pas encore là, mais ceux qui s'intéressent au problème des transports en milieu urbain sont bien obligés déjà de prendre en considération deux modes de transports auxquels on ne songeait guère jusqu'ici dans les bureaux d'études : la banale marche à pied et la modeste bicyclette.

Dans les enquêtes effectuées en 1976 dans cinq grandes villes de France, il ressort que la marche à pied et la bicyclette sont utilisées pour plus de la moitié des déplacements. Une étude nationale sur les déplacements réalisée en 1973 en Grande-Bretagne avait déjà abouti à la conclusion que 40 % des déplacements s'effectuaient à pied sans le recours à aucun autre mode de transports. Voilà des chiffres qui ne peuvent manquer de faire réfléchir ceux qui ont la charge des transports urbains.

(*) Journaliste britannique, spécialiste des problèmes de transport, membre du conseil du Grand-Londres.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

CONSTRUCTION

Libres opinions

Logement : Quels organismes sociaux pour demain?

par PIERRE-ANDRÉ PERISSOL (*)

DANS le vaste débat qui s'est instauré sur l'utilité sociale des organismes d'H.L.M. et sur les modalités d'une nécessaire évolution — débat capital puisqu'il concerne la majorité des Français, qu'ils soient accédants à la propriété, locataires ou simplement désireux d'améliorer leur habitat, — il est souhaitable que soit menée une réflexion qui sache éviter les références doctrinaires et les arguments corporatistes pour ne s'interroger que sur la question des services effectivement rendus et sur leur qualité.

∴

En matière d'habitat, les données ont totalement changé au cours des vingt dernières années. Dans la conjoncture de concurrence que nous connaissons, les besoins sont schématiquement passés d'une pénurie quantitative à une aspiration qualitative.

On recherche moins un toit qu'un habitat et qu'un cadre de vie. Pour être réellement efficace et pour répondre d'une façon positive à la demande, un organisme social doit donc se doter de moyens sûrs et éprouvés, allant au-delà du bénévolat et du dévouement exemplaires, qui ont généralement caractérisé les organismes sociaux.

Il doit en particulier répondre à un certain nombre de critères, posséder une gestion interne rigoureuse, garder comme type de structure financière la non-lucrativité (dans les sociétés anonymes d'H.L.M., l'ensemble des moyens financiers ainsi que les bénéfices éventuels ne sont et ne doivent pas être la propriété des actionnaires ; ils constituent son « potentiel social »). Il doit également faire la preuve de son dynamisme social, en mobilisant ses moyens financiers pour lancer de nouvelles opérations.

La défense de la cause commune progressera en reconnaissant que les organismes qui thésaurisent leurs disponibilités sans les convertir en produits sociaux n'assument plus pleinement leur rôle.

Enfin, les services qu'il rend et les logements qu'il produit doivent présenter un réel caractère social, au service des ménages de condition modeste et moyenne.

Pour une société de crédit immobilier, le service est d'autant plus social qu'il est global, en offrant des prêts complets aux meilleures conditions de taux possibles.

Pour les constructeurs, le premier critère reste le rapport qualité-prix. Mais la qualité architecturale, technique, urbanistique et la contribution aux politiques de développement des collectivités locales conditionnent pour beaucoup la production d'un habitat de progrès.

Enfin, la participation des usagers, la disponibilité envers les représentants élus, le dialogue avec les entreprises dans le cadre du 0,9 %, constituent d'autres aspects d'une véritable politique sociale.

Naturellement, on ne peut prétendre que les organismes d'H.L.M. détiennent le monopole des activités sociales. Mais seuls certains organismes d'H.L.M., qui offrent l'ensemble des caractéristiques précitées, peuvent prétendre dispenser un service complet d'habitat social.

Ainsi, ne peuvent légitimement revendiquer leur utilité sociale que les organismes bien gérés dont la structure non lucrative sert un dynamisme social et dont le potentiel est mobilisé pour offrir une gamme complète de services.

∴

Quelle restructuration de l'outil H.L.M. ?

On peut, dans un premier temps, s'accorder sur la nécessité de préserver, pour la collectivité, le capital social que constituent les organismes d'H.L.M.

Afin d'en permettre la pleine utilisation et une meilleure productivité sociale, il convient de reconnaître les organismes les plus sociaux, au sens très actif précédemment défini, comme les principaux outils de toute politique sociale de l'habitat. Cela implique le maintien de l'octroi des aides de l'Etat dans un cadre contractuel fixant les engagements réciproques.

Enfin, il s'agit de susciter, dans l'intérêt général, le transfert vers des opérations conduites par ces organismes du potentiel financier de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas s'adapter aux nouvelles exigences de l'efficacité sociale.

Le *statu quo* — à savoir leur maintien dans le rôle de simple gestionnaire, — conduirait à un déséquilibre de leur compte d'exploitation consécutif à la réduction de leurs rémunérations et, à terme, à l'érosion de leur potentiel social.

Une reprise centralisée de leurs disponibilités financières ne résoudrait pas non plus leurs problèmes. De plus, elle retirerait aux organismes sociaux et actifs leur atout principal : leur adhérence au tissu local qui implique la pleine maîtrise de leurs moyens propres.

∴

La solution semble alors résider dans l'insertion de ces organismes dans des groupements régionaux. Leur potentiel social serait ainsi préservé pour la collectivité, puisqu'il serait réintroduit dans de nouveaux cycles de production gérés par les organismes les plus sociaux et les plus dynamiques, dotés d'équipes expérimentées et permettant la réalisation d'économies d'échelle.

Quant à leur personnalité, elle pourrait être maintenue au niveau de leur représentativité locale et de leur connaissance du terrain notamment. Leur utilité, donc leur perspective d'avenir, serait ainsi confortée par cette coopération.

Une telle démarche doit s'inscrire dans une perspective excluant ceux qui s'écarteraient délibérément des finalités sociales.

Il serait alors de l'intérêt de tous de susciter activement des *restructurations au niveau régional* : à savoir la création d'associations souples pour des actions concrètes, la constitution de services communs, des fusions équilibrées, etc.

D'ailleurs, il faut noter que de telles formules ont déjà été expérimentées avec succès par certains organismes, aujourd'hui plus forts et plus sociaux. Il est encore temps pour les organismes d'H.L.M. de maîtriser cette nécessaire évolution en en prenant l'initiative dans leur « projet pour les H.L.M. », présenté avant l'été au congrès de Marseille.

Sinon, d'autres restructurations pourraient s'imposer sans leur participation, avec le risque d'interventions d'intérêts pivés.

(*) Directeur général de la Société centrale de crédit immobilier.

TROIS SYNDICATS DU COMMERCE PROTESTENT CONTRE UNE POSSIBLE OUVERTURE DOMINICALE DES MAGASINS.

Dans un communiqué commun publié récemment les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. du commerce annoncent qu'elles ont adressé une protestation au ministre du commerce et de l'artisanat et au ministre du travail et de la participation, après le dernier conseil des ministres où il a été fait état de diverses possibilités d'ouvertures des magasins le dimanche (*le Monde* du jeudi 5 juillet).

Rappelant que « *les amplitudes d'ouverture des magasins se sont considérablement allongées ces dernières années* », les trois fédérations estiment que « *le service à la clientèle ne s'en est pas pour autant trouvé amélioré* » et « *la multiplication des contrats de toutes sortes (contrat à durée déterminée, contrat à temps partiel), la diminution des effectifs salariés, la déqualification du personnel, le bas niveau des salaires, ne permettent pas de répondre à l'attente du client* ». Le communiqué conclut : « *Acheter, cela dépend en premier lieu du pouvoir d'achat des Français. Alors que l'amélioration de la qualité de la vie est une aspiration générale, les salariés du commerce, eux, devraient travailler le dimanche (...)* »

● *Nouvelle grève des dockers.* La Fédération C.G.T. des ports et docks appelle les dockers de tous les ports à observer à nouveau une grève de quarante-huit heures, les 9 et 10 juillet. Il y aura eu vingt-sept grèves de vingt-quatre heures depuis le 5 mars. La Fédération proteste ainsi contre l'attitude du ministre des transports, M. Joël Le Theule, qui refuse de relever le niveau de l'indemnité de garantie versée aux dockers pour les jours d'inemploi.

Au Mans

LES MALVERSATIONS D'UN SYNDICALISTE MODÈLE

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Au Mans, on en parlait depuis un certain temps à mots couverts. L'affaire est maintenant passée dans le domaine public. M. Bernard Barré, délégué du personnel, délégué au comité d'entreprise et responsable du service social des Mutuelles générales françaises, est poursuivi pour avoir détourné 700 000 francs des caisses du comité inter-entreprises.

Militant actif, passé de la C.F.T.C. à la C.F.D.T., chargé de responsabilités au sein de l'union départementale, pressenti même *pour être président national de l'Action catholique ouvrière*, M. Bernard Barré a-t-il été grisé par la puissance financière que lui offrait la gestion du budget annuel du comité d'entreprise de plus de trois mille personnes, gestion qui lui fut confiée en 1971 ? Toujours est-il qu'à partir de 1973 il a commencé à effectuer des ponctions dans la caisse d'une façon toute simple, puisque personne ne vérifiait ses bordereaux, chacun ayant la plus totale confiance en lui ; il rédigeait de faux bordereaux d'indemnités journalières pour de pseudo-bénéficiaires appartenant bien à l'entreprise.

Arriva la maladie, qui obligea M. Barré à passer la main et, partant, à amener la découverte du pot-aux-roses, d'où une plainte du bureau du comité inter-entreprises. Accessoirement, les malversations du syndicaliste modèle, qui menait semble-t-il une double vie, ont déclenché une belle polémique entre la C.G.T. et F.O., d'une part, et la C.F.D.T., d'autre part, majoritaire au sein de ce comité interentreprises.

J. B.

SOCIAL

Selon ses propres statistiques

F.O. EST EN PROGRESSION CONSTANTE DANS LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Force ouvrière vient de publier les résultats d'élections professionnelles portant sur l'année 1978-1979. Ces résultats, regroupés par la confédération, portent sur 2 100 000 salariés des secteurs industriels, commerciaux, agricoles, ainsi que ceux de la fonction publique et des entreprises nationalisées. Sur 1 631 835 suffrages exprimés, la C.G.T. obtient 34,92 % (41,6 % selon les résultats publiés par F.O. il y a un an) (*le Monde* du 19 juillet 1978) ; F.O., 28,90 % (25,5 %) ; la C.F.D.T., 18,95 % (16,8 %) ; la C.F.T.C., 3,17 % (4,7 %) ; la C.G.C. 3,12 % (2,3 %) ; les indépendants, 2,52 % (2,2 %) ; les autonomes, 4,75 % (5,4 %) ; les listes communes et diverses, 3,67 % (1,5 %).

On note une progression de F.O., de la C.F.D.T. et, dans une moindre mesure, de la C.G.C., au détriment surtout de la C.G.T. Comparées aux statistiques de F.O. il y a dix ans, celles de 1978-1979 montrent que la perte d'influence de la C.G.T. (— 13,38 points) a surtout bénéficié à F.O. (+ 10,50) et, loin derrière, à la C.F.D.T. (+ 2,35), la C.F.T.C. (+ 2,23), les listes diverses (+ 2,17), etc.

[Ces résultats, qui portent sur les élections dans des entreprises où, généralement, F.O. est présente, surestiment la représentativité de cette centrale. Selon l'enquête publiée par le ministère du travail pour le secteur privé, enquête, elle aussi incomplète, F.O. obtenait en 1977, 9 % ; la C.G.T., 37,4 % ; la C.F.D.T., 20,2 %. Fin 1979, des élections générales, pour la désignation des prud'hommes, donneront une idée plus exacte des réalités syndicales.]

AFFAIRES

TRENTE MILLE ORDINATEURS EN FRANCE

Le parc total d'ordinateurs en France s'élevait à 30 400 unités au 1er janvier dernier, contre 23 487, au début 1978, indiquent les statistiques du Syndicat national des fabricants d'ensembles d'informatique et de machines de bureau. En valeur, ce parc représente 33,5 milliards de francs.

Au cours des dix dernières années, l'évolution du parc français des ordinateurs a été caractérisée par un taux de croissance annuel moyen de 22,5% en volume et de 15,6 % en valeur. Au 1er janvier 1968, il n'y avait que 3 267 ordinateurs pour une valeur globale de 6 800 millions de francs. Le nombre des grands et très grands ordinateurs (d'une valeur supérieure à 7 millions de francs) a plus que décuplé : de cent unités au début de 1968, on atteignait 1 088 machines au 1er janvier 1979, pour une valeur globale passant de 1 400 millions de francs à 15 230 millions.

Selon les prévisions du Syndicat, le parc total d'ordinateurs devrait augmenter en volume de 24,4 % par an d'ici à 1984, pour atteindre environ 90 000 unités, représentant une valeur globale de 65 230 millions de francs.

● *L'A.O.I.P. convoitée.* — Les dirigeants de l'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.) ont confirmé, à l'occasion d'une réunion du comité central d'entreprise « *l'existence de discussions avec deux grands groupes français du téléphone en vue d'étudier une éventuelle reprise d'une partie de l'activité télécommunications de la société.* » Ces conversations avec les groupes C.G.E. et Thomson (*le Monde* du 14 juin) ont été approuvées par les sociétaires de l'A.O.I.P.

ÉTRANGER

Le défi de la décennie 1980 selon le Club de Rome

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Peut-on définir en quatre jours les réponses aux *« défis de la décennie 1980 »* ? C'est *un objectif quelque peu ambitieux* que s'était fixé le Club de Rome pour sa première réunion en Amérique latine, qui s'est tenue du 2 au 5 juillet à Rio-de-Janeiro. Ce séminaire, organisé par le *Jornal do Brasil*, a été patronné par la Banque nationale de développement économique brésilienne.

Les différents orateurs analysèrent d'abord globalement l' *« état de la planète »* et le milieu naturel. Le biologiste égyptien, M. Mohamed Kassas, proposait, comme base des analyses, une division du réseau des relations humaines en trois systèmes : la biosphère naturelle, la technosphère correspondant aux structures construites par l'homme dans l'espace, et la sociosphère, celle de l'organisation socio-politique. L'économiste américain, M. Lester Brown, souligna, de son côté, l'influence déterminante de l'écologie sur l'économie, celle-ci dépendant fondamentalement de *« systèmes biologiques »* comme les cultures, les forêts ou la pêche.

Après une présentation, continent par continent, des perspectives pour les années 80, où les différents orateurs insistèrent sur l'importance de *l'intégration régionale*, le Club de Rome présenta divers *« modèles de développement »* censés incarner la nouvelle approche, plus volontariste, du groupe : au lieu d'analyser simplement, comme à l'époque de la *« croissance zéro »*, ce que deviendra la planète si les tendances actuelles se maintiennent, le Club entend maintenant étudier, à travers des *« modèles de simulation »*, comment doivent évoluer certaines variables pour que la situation de la planète s'améliore.

La discussion la plus révélatrice se rapporta précisément au modèle de simulation, à prétention universelle, présenté par le professeur yougoslave (vivant aux Etats-Unis), M. Mesarovic. Mathématiquement brillant, le modèle fut vivement critiqué par plusieurs économistes latino-américains, qui contestèrent son caractère supposé *« a-idéologique »*. Il n'existe pas de modèle neutre, affirmèrent-ils. L'importance respective donnée à chaque variable (la croissance démographique, le prix international de l'énergie) constitue déjà un choix idéologique.

De telles divergences étaient prévisibles, et sans doute le principal intérêt de la réunion de Rio-de-Janeiro résidait-il justement dans cette possibilité de confrontation d'idées entre scientifiques des deux hémisphères. En cela, le Club de Rome s'affirmait comme cette *« grande agence de conscientisation »* qu'il prétend être. Reste à savoir de quel pouvoir de convaincre il dispose en fait.

THIERRY MALINIAK.

La Chine s'ouvre aux capitaux extérieurs

(Suite de la première page.)

Assez curieusement, la loi stipule que la participation étrangère aux futures entreprises mixtes ne devra pas être inférieure à 25 % du capital, mais ne précise pas quel peut en être le montant maximum. Ce silence incite à croire les indications recueillies récemment par des visiteurs japonais et américains, selon lesquels la création de sociétés dont le capital serait à cent pour cent étranger, est effectivement envisagée avec faveur à Pékin.

Différentes dispositions enfin témoignent d'un désir de voir les nouvelles entreprises s'intégrer au marché international, et non pas travailler seulement dans un cadre chinois. Elles seront, en effet, autorisées à souscrire des emprunts auprès de banques étrangères, encouragées à vendre leurs productions hors de Chine et elles sont seulement priées de donner la *« priorité »* à des sources chinoises pour leurs approvisionnements.

Les garanties que se donne la Chine à elle-même sont de deux ordres. La formation d'entreprises mixtes, d'abord, sera soumise à l'approbation d'une *« commission des investissements étrangers »* chargée d'examiner les projets de contrat. L'un des objectifs de ce contrôle est de s'assurer que les technologies et équipements importés sont effectivement de type *« avancé »* et *« adapté aux besoins de la Chine »*.

Des sanctions sont mêmes prévues en cas de fraude intentionnelle dans ce domaine. La partie chinoise se réserve, dans tous les cas, le droit de désigner le président du conseil d'administration de la nouvelle société. On note toutefois que ce poste peut être distinct de celui de directeur général, auquel un étranger peut être nommé.

Le texte comporte quelques obscurités. Il n'est pas question, comme on s'y attendait, que les équipements d'une entreprise mixte deviennent à terme — dix ou vingt ans comme dans d'autres pays — propriété de la Chine, il n'est pas non plus formellement précisé que l'intégralité du capital fourni par le partenaire étranger pourra être rapatrié au terme du contrat.

La loi est assez floue également sur les conditoins dans lesquelles le personnel chinois pourra être embauché et licencié, ce qui risque de poser quelques problèmes dans le contexte social du pays. Elle ne dit pas non plus de quelle manière l'activité des entreprises mixtes s'intégrera aux plans de la République populaire et fait seulement allusion à des *« contrats d'affaire »* concernant les programmes de production et enregistrés auprès des autorités chinoises.

Enfin, la loi, qui fait obligation aux futures entreprises d'acquitter *un impôt sur les bénéfices*, parle d'un *« impôt personnel sur les revenus »* dont seraient affectés les salaires perçus par le personnel étranger. Il s'agit là d'une notion inédite, les étrangers travaillant actuellement en Chine sur des chantiers industriels ou dans d'autres secteurs n'étant *pas jusqu'à présent soumis à des* impôts directs sur leurs revenus.

ALAIN JACOB.

L'ÉGYPTE AURAIT LANCÉ UN APPEL A L'AIDE FINANCIÈRE OCCIDENTALE

Le gouvernement égyptien aurait lancé un appel d'urgence aux sept nations industrialisées qui viennent de se réunir à Tokyo, afin d'obtenir une aide économi*que de 18,5 milliards de dollars* au cours des cinq ans à venir, annonce, lundi 9 juillet, le quotidien britannique *Financial Times*. Selon ce journal, un document chiffrant les conséquences pour la balance des paiements égyptienne du boycottage des pays arabes, dont est victime le Caire depuis la signature du traité de paix avec Israël, a été envoyé aux sept gouvernements.

Le déficit des paiements pourrait ainsi représenter 5,4 milliards de dollars en 1979, au lieu de 1,9 milliard de dollars en 1978. Les exportations diminueraient d'environ 8 % (—3 % pour les importations) ; les envois de fonds des travailleurs à l'étranger baisseraient de 1 milliard de dollards et les recettes de tourisme de 450 millions de dollars. Enfin, les capitaux arabes déposés à la Banque centrale — soit 1,9 milliard de dollars — seraient retirés.

ETATS-UNIS

● *L'indice des principaux indicateurs économiques américain* a progressé de 0,4 % en mai, après avoir reculé de 2 % en avril. La chute de 3,3 %, initialement annoncée pour le mois d'avril, a été révisée, en raison surtout d'une durée moyenne de travail hebdomadaire supérieure aux estimations. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou Dép. —	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou Dép. —
$ E.-U. ..	4,2800	4,2825	— 70	— 45	— 100	— 70	— 85	— 15
$ can. ...	3,6485	3,6520	— 70	— 50	— 110	— 85	— 100	— 45
Yen (100).	1,9635	1,9665	+ 70	+ 90	+ 120	+ 145	+ 365	+ 415
DM	2,3220	2,3265	+ 60	+ 75	+ 115	+ 135	+ 365	+ 415
Florin ...	2,1095	2,1155	0	+ 10	— 5	+ 5	— 15	+ 50
F.B. (100) .	14,4800	14,5000	— 305	— 190	— 585	— 450	— 830	— 460
F.S. (100) .	2,5650	2,5730	+ 190	+ 210	+ 365	+ 385	+1080	+1135
L. (1 000) .	5,1690	5,1785	— 310	— 230	— 540	— 465	—1315	—1130
£	9,4765	9,4945	— 465	— 415	— 780	— 710	—1330	—1170

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/16	5 7/16	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2	7 1/16	7 5/16
$ E.-U. ..	10 3/8	10 3/4	10 7/16	10 13/16	10 1/2	10 7/8	10 5/8	11
Florin ...	8 5/8	9 1/8	9 1/16	9 3/8	9 1/8	9 11/16	9 7/8	10 5/16
F.B. (100) .	10 3/4	11 3/4	11 3/8	12 1/8	11 3/8	11 7/8	11 1/8	11 5/8
F.S.	3/16	5/16	9/16	11/16	11/16	13/16	1 5/8	2
L. (1 000) .	15	17	14 3/8	15 5/8	14 3/8	15 5/8	14 3/8	15 5/8
£	14 7/8	15 1/8	14 3/8	14 7/8	14	14 1/2	13 1/8	13 5/8
Fr. franç..	10 3/8	11 1/8	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

LA COMMISSION DE BRUXELLES SE FÉLICITE DE LA NOUVELLE POLITIQUE PÉTROLIÈRE FRANÇAISE

La Commission économique européenne vient de se féliciter du réaménagement du marché pétrolier décidé par la France. La Commission estimait, en effet, que le système français, où l'Etat contrôlait le marché par l'octroi d'autorisations spéciales de distribution et de quotas, n'était pas conforme au principe de la libre circulation des marchandises au sein de la Communauté.

Après une longue négociation entre le ministre français de l'industrie, M. Giraud, et le commissaire chargé de la concurrence, M. Vouel, la nouvelle disposition (*le Monde* du 4 juillet) constitue, selon Bruxelles, une réglementation conforme au traité de Rome.

« Au-delà des pénuries constatées actuellement, souligne la Commission, [cette réglementation] *consacre une libéralisation et une ouverture certaine du marché français aux produits raffinés des autres Etats membres tout en permettant aux autorités françaises de s'assurer que les opérateurs veillent effectivement à la continuité de leurs approvisionnements. »*

CRÉATION D'UNE MISSION « ÉNERGIE » AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Pour coordonner et animer les différents travaux relatifs aux problèmes énergétiques, une mission « énergie » vient d'être créée au ministère de l'agriculture. Elle sera dirigée par M. François Blaizot, ingénieur général du génie rural et des eaux et forêts. Cette mission assurera la liaison avec les autres ministères concernés et représentera l'agriculture dans les différentes instances traitant des problèmes énergétiques.

Les travaux en cours ont deux objectifs : d'une part économiser l'énergie *consommée au titre de* la production agricole, d'autre part accroître fortement la production d'énergie d'origine agricole à partir des végétaux (bois, pailles, déchets cellulosiques divers) et des sous-produits comme le fumier ou le lisier. Globalement, l'agriculture devrait, d'ici à dix ans, produire autant d'énergie qu'elle en consomme, du moins directement sur les exploitations, soit entre 7 et 8 millions de TEP (tonnes d'équivalent-pétrole).

Faits et chiffres

Affaires

● *Fusion Carrier - United Technologies.* — La fusion entre les deux conglomérats américains United Technologies et Carrier a été approuvée le 5 juillet par les *actionnaires* de Carrier. Elle prendra officiellement effet le 13 juillet. Cette opération, qui avait entraîné une longue bataille juridique, donne naissance à un des plus grands groupes de l'industrie électronique américaine. Avec un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de dollars, il se classera au *vingtième rang* des entreprises américaines.

Carrier produit notamment des climatiseurs et des équipements de chauffage et de réfrigération, alors que United Technologies est le premier producteur mondial de turboréacteurs (Pratt et Whitney), d'ascenseurs (Otis) et un des *géants de l'hélicoptère* (Sikorsky).

Energie

● *L'augmentation de la production de pétrole saoudienne sera d'un million de barils par jour. — Le Middle East Economic Survey*, hebdomadaire pétrolier très bien introduit à Ryad, précise cette semaine les modalités de l'augmentation de production pétrolière de l'Arabie Saoudite. Celle-ci sera relevée d'un million de barils par jour à compter du 1er juillet et pour une période de trois mois. Huit cent mille barils seront distribués sur le marché par les quatre compagnies membres de l'ARAMCO (Exxon, Texaco, Socal et Mobil). Les deux cent mille autres tonnes seront diffusées par Petromin. Pour le dernier trimestre, selon des sources dignes de foi, *« la situation devra être révisée à la lumière des conditions régnant sur le marché et sur le prix lorsque le moment viendra »*.

● RECTIFICATIF. — Une coquille a rendu incompréhensible le dernier paragraphe de l'encadré paru en page une du *Monde* daté 8-9 juillet sur les répercussions de la hausse de prix du pétrole pour les pays en développement. Il fallait lire : *« Et que les pays de l'O.C.D.E., dont la production intérieure brute va croître en valeur réelle de près de 150 milliards de dollars en 1979, ont menacé... »*, et non *« de 150 millions de dollars »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'ÉPARGNE DE FRANCE

L'assemblée générale s'est tenue le 29 juin 1979 sous la présidence de M. Pierre Borel ; elle a approuvé les comptes de l'exercice 1978, ainsi que la réévaluation des immobilisations des éléments amortissables et non amortissables qui s'est traduite par un écart de réévaluation de 24 507 404,94 F.

Le bénéfice après impôts de 12 802 247,46 F a été affecté comme suit :

— Dividendes ...... 3 648 645 F.
— Réserve des plus-values à long terme .. 9 146 000 F.
— *Report à nouveau.* 23 986,09 F.

L'assemblée générale a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 8,25 F par action auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 4,125 F, soit un dividende global de 12,375 F.

Ce dividende sera attribué aux 442 260 actions constituant le nouveau capital social augmenté en 1978 *par suite de l'attribution gra*tuite d'une nouvelle action pour douze actions.

Compte tenu de cette attribution gratuite la masse totale distribuée se trouve en augmentation de plus de 16 %.

Le dividende de l'exercice 1978 sera mis en paiement à partir du 6 juillet 1979.

Une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a décidé :

— de porter le capital de 22 113 000 à 33 169 500 F par élévation du nominal des actions de 30 à 75 F ;

— de distribuer une action gratuite pour douze actions anciennes, le capital étant ainsi porté de 33 169 500 à 35 933 625 F, ces actions étant créées avec jouissance au 1er janvier 1979.

Cette double augmentation de capital est réalisée par prélèvement d'une somme de 13 820 625 F sur la réserve de réévaluation.

Le président a fait état des premiers résultats connus pour l'exercice 1979 et a signalé notamment que le début de l'année a été marqué par une progression des encaissements et de la production en capitaux de presque 20 %.

RÉVILLON FRÈRES

Par suite d'une erreur matérielle, le communiqué diffusé par Révillon Frères, le 20 juin 1979, faisait état de la cessation des fonctions de président directeur général de M. Mazerand, le 1er janvier 1979 au lieu du 1er janvier 1980. C'est à cette même date du 1er janvier 1980 que M. Daniel Lebard, actuellement administrateur directeur général du groupe, sera appelé à lui succéder à la présidence.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 31 MAI 1979

La situation au 31 mai 1979 s'établit à 264 291 millions contre 255 659 millions au 2 mai 1979. Au passif, les comptes d'Instituts d'Émissions, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 10 724 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 66 557 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 128 817 millions de francs. A l'Actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 78 926 millions de francs. Les Crédits à la Clientèle à 109 864 millions de francs et les Comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 14 501 millions de francs.

LES PILES WONDER

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1979, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice social 1978, qui se solde par une perte de 4,5 millions. Le bénéfice net des filiales, déduction faite des intérêts minoritaires, a été de 2,3 millions de francs.

Avec une progression de chiffre d'affaires H.T. de 4,8 % par rapport à 1977 (451,2 millions contre 430,7) et le maintien des engagements de modération des prix de vente jusqu'au quatrième trimestre de 1978, il n'a pas été possible de compenser *l'augmentation des différentes* charges.

Les investissements industriels se sont élevés à 22,9 millions contre 24,7 pour les quinze mois de l'exercice précédent tandis que les investissements financiers ont été de 3,5 millions. La marge brute d'autofinancement est de 9,4 millions de francs.

L'assemblée générale a approuvé, à la majorité, la proposition du conseil d'administration concernant la suppression du dividende.

L'exercice social 1978 a été marqué à l'exportation et sur le marché français par la concurrence internationale, ce qui sera aussi une des composantes majeures de 1979.

La réduction des effectifs, la diminution des stocks, des actions de diversification et de productivité, des économies sévères dans les frais de gestion ainsi que la liberté des prix doivent permettre de rétablir la situation en 1979 et d'équilibrer les comptes en fin d'exercice.

Le chiffre d'affaires réalisé à fin mai, au cours des cinq premiers mois du nouvel exercice, est en progression de 9 % par rapport à celui de 1978.

SICAV INDOSUEZ

UNE GAMME DE PLACEMENTS ADAPTÉS A VOS BESOINS
SITUATION AU 30 JUIN 1979

ORIENTATION DES PLACEMENTS	INDOSUEZ VALEURS Diversificat. économique et géograph.	GESTION SELECTION (France) (1) (2) 60 % minim. d'actions françaises	GESTION RENDEMENT Obligations diversifiées	SECURITE MOBILIERE (1) Obligations garanties par l'Etat	SICAVIMMO Valeurs Immobilières essentiellem. françaises	I.M.S.I. (1) Valeurs Immobilières françaises et étrangères	AMERIQUE GESTION (1) Valeurs américaines	UNIJAPON Valeurs Japonaises
	F	F	F	F	F	F	F	F
Valeur de l'action au 30 juin 1979	252,08	209,04	308,29	314,90	321,22	204,51	162,74	291,19
Valeur de l'action au 31 décembre 1973 ou à la date de création	141,21	125,51 (13-05-74)	143,61	237,02	155,80	142,13	124,65 (07-03-77)	124,43
Dernier dividende payé (crédit d'impôt compris)	9,18 (20-12-78)	9,86 (02-04-79)	19,22 (02-04-19)	25,32 (16-12-78)	12,89 (03-07-78)	10,16 (02-04-79)	8,32 (03-07-78)	5,66 (03-07-78)
Revenus distribués (crédit d'impôt compris) depuis le 31 décembre 1973 ou la date de création	37,19	45,96 (13-05-74)	83,05	112,19	51,89	50,50	8,32 (07-03-77)	24,25

(1) SICAV diffusées également par l'Union financière de France.
(2) SICAV permettant de bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi « Monory ».

LES MARCHÉS
LONDRES
NOUVELLES DES SOC
BOURSE DE PARIS - 6 JUI

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-DEVISES

L'ITALIE INSPIRE DE NOUVEAU CONFIANCE AUX CAPITAUX ÉTRANGERS

Rome (AGEFI). — L'Italie inspire de nouveau confiance aux capitaux étrangers en quête d'investissement. Une enquête de l'Institut national de la statistique, l'ISTAT, indique qu'en 1977 les intérêts étrangers détenaient 15,7 % du capital des mille plus grandes sociétés italiennes contre 14,1 % à fin 1976.

Apparemment, cette tendance s'est poursuivie en 1978, année pendant laquelle d'importantes participations étrangères ont été annoncées, notamment la prise par un groupement arabe d'un intérêt de 10 % dans Montedison.

Les participations étrangères avaient culminé en 1971 à 18 %, mais, pendant les cinq années suivantes, elles allèrent en se contractant. Les intérêts étrangers redoutaient l'arrivée des communistes au pouvoir et s'inquiétaient des perturbations qui secouaient périodiquement l'économie italienne. Ces craintes sont largement dissipées. Le risque d'une accession des communistes au pouvoir est écarté pour un bon moment et l'économie va nettement mieux.

Sur les mille entreprises italiennes couvertes par l'enquête, trois cent cinquante et une comptent des participations étrangères. Celles-ci représentent surtout des capitaux des autres pays de la C.E.E. — pour près de moitié — des capitaux américains — 24 %, et des capitaux suisses — 18 %.

LES DEPOTS BANCAIRES EN ITALIE (AGEFI). — Les dépôts d'épargnants les plus importants collectés par les banques italiennes se répartissent ainsi : en tête vient la Banca Nazionale del Lavoro avec 26 770 milliards de lires suivie de Banca Commerciale Italiana avec 18 660 milliards de lires, Credito Italiano avec 15 796 milliards de lires, Cassa di Risparmio delle Province Lombarde avec 15 240 milliards de lire et Banco di Roma avec 14 718 milliards de lires.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	5 juill.	6 juill.
Valeurs françaises ..	106,5	105,6
Valeurs étrangères ..	126,2	126,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	94,3	93,5

LONDRES

Les valeurs industrielles s'écartent peu de leur cote précédente, lundi, à l'ouverture.

Les fonds d'État se replient. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 280 25 contre 288 25

VALEURS	CLOTURE 6.7	COURS 9 7
Beecham	631	628
British Petroleum (1)	12 55	12 39/64
Courtaulds	87	87
De Beers	379	383
Imperial Chemical	332 ...	331 ...
Rio Tinto Zinc. Cor.	270	272 ...
Shell	382	384 ..
Vickers	165	167
War Loan 3 1/2 %	34 1/2	34 1/2
*West Driefontein	47 5/8	47 1/8
*Western Holdings	34 1/2	34 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT LYONNAIS. — Emission d'un emprunt de 500 millions de francs, en 250 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt à 10,90 % et amortissable en douze ans.

G.O.T.B. — Le Groupement pour le financement des ouvrages de bâtiment travaux publics et activités annexes (G.O.B.T.P.) émet un emprunt de 360 millions de francs, en 180 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt à 11,10 % et amortissables en quinze ans.

CIT ALCATEL. — Emission d'un emprunt de 160 millions de francs, en 80 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt à 10,90 % et amortissable en 9 ans à partir du 11 juin 1982.

CAPA. — La Caisse d'amortissements pour l'acier (CAPA), créée dans le cadre du plan de restructuration de la sidérurgie pour assurer le service de la dette du Groupement de l'industrie sidérurgique (GIS), émet un emprunt de 85 millions de dollars sur le marché international, à 3/8 % puis 1/2 % au-dessus du LIBOR (taux interbancaire à six mois sur l'eurodollar).

S.A. DES BAINS DE MER ET CERCLE DES ETRANGERS A MONACO. — Le résultat net pour 1978 atteint 13,53 millions de francs, marquant ainsi une progression de 35 % pour un chiffre d'affaires accru de 20 % à plus de 470 millions. Le dividende pourrait être majoré de 25 % à 3,125 francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 ... %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	29 juin	6 juillet
Indice général	118,5	117,1
Assurances	196,8	197,5
Banq. et sociétés financ.	97,4	97,4
Sociétés foncières	129,5	134,7
Sociétés investiss. portef.	129,5	128,1
Agriculture	127,1	133,1
Aliment., brasseries, distill.	111,1	111
Autom., cycles et f. equip.	98,5	92
Bâtim., matér. constr., T.P.	141	135,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	66,1	64,7
Carrières salines, charbon	109,2	113,2
Constr. mécan. et navales	107,7	106,8
Hôtels, casinos, thermal.	145,5	143,1
Imprimeries, pap., cartons	75	73,4
Magas., compt. d'exportat.	95	93,1
Matériel électrique	134,8	128,5
Métall., con. des pr. métal	44,3	42,9
Mines métalliques	112,5	107,5
Pétroles et carburants	134,2	142,6
Prod. chimiq. et ds.-mét.	144,7	139,3
Services publics et transp.	101,6	100,7
Textiles	123,2	122,1
Divers	135,8	126,1
Valeurs étrangères	127	129,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	155,3	161,7
Rentes perpétuelles	49,3	48,9
Rentes amort., fonds gar.	278,8	300,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	97,1	96,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	414,9	456,4
Secteur libre	108,2	107,5

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1946

Valeurs à rev. fixe ou ind.	272,1	283,3
Val. franç. à rev. variable.	821,2	811,5
Valeurs étrangères	938,7	957,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	94,8	93,5
Produits de base	75	76,3
Construction	130,5	124,3
Biens d'équipement	99	97,4
Biens de consom. durables	98,4	93,5
Biens de cons. non durabl.	80,8	78,1
Biens de consom. aliment.	96,3	93,7
Services	142,6	139,1
Sociétés financières		
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	184,5 / 187,1	183,3 / 187,5
Valeurs industrielles	85,7	84,7

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	118,1	119,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/7	9 7
1 dollar (en yens) ..	217 ..	217 ..

BOURSE DE PARIS - 6 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

9/7	Emission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

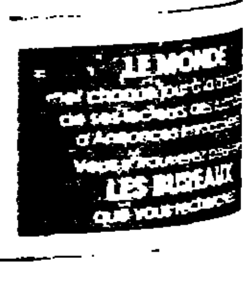
MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 248	4 261	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 590	232 740	225	239
Belgique (100 F)	14 510	14 520	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	210 310	211 060	205	218
Danemark (100 krd)	80 710	80 830	78	83
Norvège (100 k)	84 250	84 370	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 523	9 488	9 450	9 950
Italie (1 000 lires)	5 170	5 174	5	5 400
Suisse (100 fr.)	258 200	258 150	251 ...	264
Suède (100 krs)	100 455	100 520	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.)	31 690	31 670	30 850	32 250
Espagne (100 pes.)	6 437	6 440	6 250	6 650
Portugal (100 esc.)	8 735	8 760	8 500	10
Canada ($ can. 1)	3 658	3 667	3 570	3 800
Japon (100 yens)	1 967	1 967	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 7
Or fin (kilo en barre)	41300	41630
Or fin (en lingot)	41600	42200
Pièce française (20 fr.)	355 80	364 50
Pièce française (10 fr.)	238 50	231
Pièce suisse (20 fr.)	336 80	340
Union latine (20 fr.)	294 50	305 ..
Souverain	395	402 20
Pièce de 20 dollars	1764	1798
Pièce de 10 dollars	994	1000
Pièce de 5 dollars	628	
Pièce de 50 pesos	1641	1649 50
Pièce de 10 florins	310 10	312 ..

République du Malawi
Blantyre Water Board
Agrandissement, Phase
Sélection des Soumissionnaires

DES SOCIÉTÉ



S BESOINS

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8-9 juin 1979 a été tiré à 520 614 exemplaires.

A B C D E F G

DANS LES BOUCHES-DU-RHONE ET LE VAR

2500 hectares de garrigues ont été détruits par des incendies

De notre correspondant régional

Nice. — Le mistral et la sécheresse ont donné d'importantes proportions à plusieurs incendies, qui se sont déclarés durant le week-end dans le Var et les Bouches-du-Rhône. Au total, près de 2 500 hectares de garrigues ont brûlé et quelques habitations ont été détruites, ainsi qu'une voiture et une caravane. Une douzaine de pompiers ont été légèrement blessés. Par précaution, deux campings, plusieurs dizaines de villas et une maison de retraite ont été évacués sur le littoral varois. La violence des incendies a nécessité la mise en œuvre d'importants moyens en hommes — un millier dans chaque département — et en matériels. Une dizaine d'avions Canadair et un DC-8 spécial de lutte contre les incendies basés à Marignane sont intervenus et ont permis de circonscrire les sinistres dans des zones au relief accidenté. Ce lundi 9 juillet, dans la matinée, les feux, dans leur ensemble, *étaient* maîtrisés, mais la *météorologie* annonçait à nouveau du mistral pour l'après-midi.

Dans le Var, les deux principaux incendies ont éclaté à Six-Fours, dans la presqu'île du cap Sicié, où 250 hectares ont été ravagés par les flammes, et dans la région de Draguigan, où le feu a détruit environ 150 hectares.

En plus des sapeurs-pompiers de cinquante et un corps du département, soixante-dix militaires ainsi que cent quatre-vingt-cinq anciens harkis, les éléments de l'unité de secours civil de Brignoles et une centaine de pompiers des Alpes-Maritimes ont été mobilisés.

Dans les Bouches-du-Rhône, deux foyers importants ont été circonscrits après plusieurs heures de lutte. Le premier s'est développé sur un front de plusieurs kilomètres, à la limite des Bouches-du-Rhône et du Var, entre Gémenos-Guges et Riboux. Le second conservait toujours une activité lundi à l'aube entre Gardanne et Gréasque. Dans les deux cas, près d'un millier d'hectares ont été détruits.

D'autres feux secondaires ont été combattus à Saint-Julien-le-Montagné, dans le Haut-Var, et dans la région du Muy et de Roquebrune-sur-Argens (Var), ainsi qu'à Port-de-Bouc et au nord-ouest d'Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône.

Les superficies détruites dans les Bouches-du-Rhône sont déjà de près de quatre fois supérieures à celles brûlées dans toute l'année 1978 (plus de 2 000 hectares, contre 576 l'an dernier). Dans le Var, elles sont équivalentes à celles de la période correspondante de 1978.

La sécheresse est un des facteurs de la propagation rapide des incendies. Depuis avril, le déficit en eau, selon la météorologie, atteint dans certains secteurs près de 70 % par rapport à la pluviométrie normale.

La question est posée de savoir si certains incendies n'ont pas une origine criminelle. « *Je ne voudrais pas entretenir une psychose de l'incendiaire*, déclare le commandant du bataillon des marins-pompiers de Marseille, *mais nous avons été troublés par la multiplicité et la simultanéité des foyers.* » Dans le Var, le lieutenant Ben Khouda, officier du service départemental de lutte contre l'incendie, est encore plus affirmatif concernant l'hypothèse d'actes de malveillance. Un jeune aide boucher de vingt ans résidant à Draguignan a été interpellé par les services de police à proximité d'un incendie. Selon le commissaire de police de Draguignan, ce *jeune homme* a été convaincu d'un vol à la roulotte, mais serait hors de cause en ce qui concerne le sinistre.

GUY PORTE.

Ancien président de l'Ouganda

M. LULE EST ARRIVÉ A LONDRES

M. Yusuf Lule, ancien président de l'Ouganda, est arrivé à Londres, dimanche 8 juillet, en provenance de Tanzanie. Il a aussitôt été hospitalisé.

Le président Nyerere a salué à l'aéroport son « *invité d'honneur* » qui avait été retenu à Dar-Es-Salaam pendant trois semaines après avoir été déposé (*le Monde* daté 8-9 juillet). M. Lule a serré la main du chef d'Etat tanzanien et a refusé de répondre aux questions des journalistes.

D'autre part, le *Daily News*, organe officiel tanzanien, a annoncé le rapatriement, fin juillet, des troupes tanzaniennes stationnées en Ouganda. — (*A.F.P.*)

Un « commando des justiciers du génocide arménien » revendique trois attentats commis à Paris

Trois attentats ont été commis dimanche 8 juillet à Paris contre des organismes turcs. Une première bombe a fait explosion vers 17 heures, 34, avenue de l'Opéra (2e), au siège de la compagnie *aérienne Turkish Airlines*, causant peu de dégâts. Une autre explosion a eu lieu quelques minutes plus tard devant les bureaux de l'Office de tourisme turc, 102, avenue des Champs-Elysées (8e). Le gardien de l'immeuble a été légèrement blessé. Les vitrines de deux magasins ont été soufflées.

A la même heure, des locaux de l'ambassade de Turquie, 26, boulevard Beaumarchais (11e), ont été secoués par une explosion. Des vitres ont volé en éclats dans le quartier. Un quatrième engin, qui n'a pas explosé, a été découvert en fin d'après-midi dans les locaux de la délégation turque auprès de l'O.C.D.E., 184, boulevard Malesherbes (17e).

Les attentats ont été revendiqués, dans un communiqué à l'Agence France-Presse, par un correspondant anonyme se réclamant d'un « commando des justiciers du génocide arménien ». Ce correspondant a affirmé que les attentats avaient pour but de contraindre « *l'Etat turc, en sa double qualité d'héritier de l'empire ottoman et d'occupant de nos terres ancestrales, à assumer ses responsabilités et à œuvrer pour la restitution des territoires arméniens à leur légitime propriétaire, le peuple arménien* ».

Un autre coup de téléphone a été reçu par le bureau de l'A.F.P. à Beyrouth par un correspondant se réclamant du même « commando ». Avec les attentats de dimanche à Paris, ce correspondant a revendiqué ceux qui ont été commis récemment contre des diplomates turcs en Europe, ajoutant : « *Nous vous assurons que nous allons continuer notre lutte jusqu'à ce que justice soit faite à la nation arménienne.* »

[Les « justiciers du génocide arménien » avaient déjà revendiqué l'assassinat à Vienne, le 22 octobre 1975, de l'ambassadeur de Turquie en Autriche et celui, deux jours plus tard à Paris, de l'ambassadeur turc en France, ainsi que celui, le 9 juin 1977, de l'ambassadeur d'Ankara auprès du Saint-Siège. Le 3 juin 1978, la femme, le frère et le chauffeur de l'ambassadeur de Turquie à Madrid avaient également été victimes d'un attentat mortel.

Un inconnu avait été tué le 27 mai 1976 à la Maison de la culture d'Arménie, 17, rue Bleue à Paris (9e), par l'explosion d'un engin qu'il était probablement en train de manipuler. Des tracts signés des « justiciers du génocide arménien » avaient été découverts dans les décombres de la maison. Une bombe avait explosé, le 15 mai 1977, devant l'Office de tourisme turc, avenue des Champs-Elysées, blessant le gardien. La brigade criminelle, chargée de l'enquête sur les attentats de dimanche à Paris, ne disposait ce lundi d'aucune piste. Les « justiciers du génocide arménien », qui ont opéré plusieurs fois dans la capitale, paraissent, pour l'instant, jouir de l'impunité.]

L'organisation Odessa revendique l'attentat contre Me Klarsfeld

Une organisation baptisée « Odessa » a revendiqué l'attentat commis dans la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 juillet contre la voiture de Me Serge Klarsfeld (1), dans une lettre anonyme adressée lundi à l'A.F.P. et à l'avocat (*le Monde* du 7 juillet).

Afin d'authentifier leur revendication, les auteurs de cette lettre fournissent un certain nombre de détails qui n'ont pas été divul- *R-5 LS rouge vif immatriculée 564 AKX 75, elle était stationnée au premier sous-sol, près d'un pilier, à l'emplacement n° 55, marche avant, vous êtes né à Bucarest le 17 septembre 1935, vous portez des lunettes en permanence (...). Pour commettre l'attentat nous avons cassé la R-5 avec un marteau que nous avons laissé sur place et qui a dû être retrouvé. Pour pénétrer dans l'immeuble, nous avons utilisé la porte d'escalier 3 qui était restée ouverte.* »

Les auteurs indiquent enfin qu'ils avaient laissé des « *papillons* » sur le pare-brise de la voiture, portant ces mots : « *Klarsfeld, cette bombe est un avertissement, si tu continues tes activités la prochaine étape sera sanglante. Odessa.* »

L'organisation conclut : « *Nous désirons que les juifs cessent de persécuter nos camarades. S'il le faut, si les circonstances l'exigent, nous envisageons la solution extrême.* »

Me Klarsfeld a indiqué que l'organisation « Odessa » était une référence « *purement idéologique* » au réseau Odessa qui, après la guerre, organisait la fuite hors d'Allemagne des criminels nazis.

Au début de janvier 1978, un groupe Odessa s'était manifesté à Dijon par différentes inscriptions antisémites sur les murs de la ville.

(1) Me Klarsfeld, avocat au barreau de Paris, est président de l'Association juive pour le jugement des criminels nazis qui ont opéré en France.

En Inde

LE GOUVERNEMENT CENTRAL INTERDIT LE MOUVEMENT « SÉPARATISTE » DE L'ÉTAT DE MIZORAM

New-Delhi (*A.F.P.*). — Le gouvernement a déclaré, le 8 juillet, illégal le Front national Mizo, groupe rebelle « séparatiste » de l'Etat du Mizoram situé dans le nord-est de l'Inde. Le Front est accusé d'avoir « intensifié ses activités », de disposer d'une force armée, l'« armée nationale Mizo », et d'avoir des contacts avec des pays étrangers qui ne sont, cependant, pas précisés.

Le président du mouvement, M. Laldenga, a été arrêté, emprisonné dans la capitale indienne, et accusé de « conspiration », de « crime de guerre contre le pays » et de « sédition ».

D'autre part, l'armée indienne a lancé, le 7 juillet, une vaste opération à Aizawl, la capitale du Mizoram, contre les membres du Front.

[La décision des autorités de New-Delhi survient après des incidents au cours desquels une fonctionnaire de l'administration locale a été tué. Le Front national Mizo a engagé, en 1966, une lutte armée contre le pouvoir central mais il avait conclu, en 1976 un accord avec lui et accepté notamment que la question du statut du Mizoram soit réglée dans le cadre de la Constitution. Une partie de ses membres estimant que les droits de l'ethnie Mizo, majoritaire dans l'Etat, sont bafoués, ont cependant repris les armes demandant que les populations — surtout des fonctionnaires et des militaires — qui n'en sont pas originaires quittent le territoire.]

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* devait successivement recevoir, lundi 9 juillet, MM. Francisque Collomb, maire de Lyon, Gilbert Grandval, président de l'Union gaulliste *pour la démocratie*, Claude Vieillescazes, préfet de la région corse, et Francis Sanford, vice-président du conseil de gouvernement de la Polynésie.

● *Incendie dans une maison d'édition d'extrême-droite.* — Un incendie a provoqué des dégâts évalués, selon ses victimes, à plus de soixante mille francs, dimanche 8 juillet, au début de la matinée, dans une maison d'édition et de diffusion spécialisée dans les ouvrages de droite et nationalistes, la Librairie française, 27, *rue de L'Abbé-Grégoire*, à Paris 75006. La direction de l'établissement estime qu'il s'agit d'un attentat et dénonce cet acte « *abject et lâche* », lié, selon elle, « *à la campagne de haine, d'amalgame, de diffamation (...) dirigée contre la nouvelle droite* », et rappelle qu'elle a déjà été victime d'agressions en juin et novembre 1978.

Les policiers chargés de l'enquête n'on taps encore déterminé s'il s'agit d'un incendie d'origine criminelle. Des barres de fer, un fusil de chasse, un pistolet d'alarme et des boîtes de cartouches *ont été découverts sur les* lieux.

● *Un nouveau président pour le Club de la péri-informatique.* — M. Daniel Blondé, président de la Société I.E.R. (Impressions et enregistrements des résultats) a été élu président du Club de la péri-informatique, en remplacement de M. Georges Seban, P.-D. G. de Logabax, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

● *Etoiles vertes à Dijon.* — Les Dijonnais ont été invités à porter nue étoile verte à cinq branches, *surchargée de l'inscription : « Non aux expulsions ! »*, pour protester contre les expulsions d'immigrés des foyers Sonacotra. Cette initiative, due à un comité de soutien, avait déjà été prise par desmilitants du Mouvvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, qui avaient notamment manifesté à Paris le 25 juin en arborant une étoile verte à leur boutonnière.

● *La conférence des non-alignés à La Havane.* — L'Egypte a été invitée à participer à la réunion au sommet en septembre à La Havane des dirigeants des pays non-alignés, en dépit des démarches des pays arabes réclamant sa « *suspension* » du mouvement, a-t-on appris le 6 juillet à New-Delhi, à l'occasion de la visite de M. Carlos Rodriguez, vice-président cubain. — (*Reuter.*)

هكذا من الأصل